HAL
open science

Les auditoria dans le monde romain : Archéologie des salles ou édifices de la paideia, des recitationes et declamationes, du Ier siècle avant notre ère au VIIe siècle de notre ère

Michèle Villetard

To cite this version:

Michèle Villetard. Les auditoria dans le monde romain : Archéologie des salles ou édifices de la paideia, des recitationes et declamationes, du Ier siècle avant notre ère au VIIe siècle de notre ère. Sociologie. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2017. Français. NNT : 2017LIL30022 . tel-01768000

HAL Id: tel-01768000

https://theses.hal.science/tel-01768000

Submitted on 16 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE LILLE 3 – CHARLES DE GAULLE

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ LILLE NORD DE FRANCE

HISTOIRE ARCHEOLOGIE des MONDES ANCIENS UMR-8164

Doctorat Histoire, civilisations, archéologie

Archéologie romaine

VILLETARD Michèle

LES AUDITORIA DANS LE MONDE ROMAIN

Archéologie des salles ou édifices de la *paideia*, des *recitationes* et *declamationes*, du Ier siècle avant notre ère au VIIe siècle de notre ère

Volume I

Thèse dirigée par William VAN ANDRINGA

Soutenue le 25 octobre 2017

Jury :

Jorge GARCÍA SÁNCHEZ, professeur, histoire ancienne, Université de Madrid (*Complutense*)
Grégoire POCCARDI, maître de conférences, archéologie romaine, Université Lille 3
Catherine SALIOU, professeur, histoire romaine, Université Paris 8

à

Alice et Émilie

Remerciements

Je remercie William Van Andringa qui a accepté de diriger ma recherche. Merci aussi à Grégoire Poccardi, co-encadrant et aux membres du comité de suivi, Stéphane Benoist, directeur du centre de recherche Halma et Christine Hoet Van Cauwemberghe. Mes remerciements vont aussi aux membres du jury, Catherine Saliou, Jorge García Sánchez et Grégoire Poccardi.

Toute ma reconnaissance va à ceux et celles qui m'ont mise sur la voie de cette recherche, m'ont aidée, critiquée et toujours suivie avec bienveillance. Javier Arce m'a encouragée à m'engager dans la recherche et a donné beaucoup de son temps pour m'éclairer de son érudition sur un sujet qui le passionne, parmi beaucoup d'autres. Arthur Muller m'a donné l'occasion de formuler *in situ* l'objet précis de ma recherche lors d'un voyage en Macédoine ; il a favorisé mon accueil à l'École Française d'Athènes et ne m'a jamais refusé ses conseils et encouragements.

Je remercie les institutions qui m'ont aidée dans mon parcours. Le centre de recherche Halma, dirigé par Stéphane Benoist et l'École doctorale Nord de France et sa directrice Catherine Maignant m'ont soutenue financièrement pour un déplacement en France et deux séjours à l'étranger. J'ai amplement bénéficié de la présence à Lille 3 de plusieurs bibliothèques, la Bibliothèque Universitaire Centrale et le service du Prêt entre Bibliothèques ; la Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité et enfin la Bibliothèque d'Égyptologie. La bibliothèque de l'ENS rue d'Ulm m'a permis d'élargir mes recherches documentaires. Je suis particulièrement reconnaissante envers les Écoles françaises d'Athènes et de Rome, qui m'ont offert l'accès à leurs extraordinaires bibliothèques ainsi qu'un hébergement dans d'excellentes conditions de travail, à Rome et à Athènes. À Naples, j'ai pu aussi bénéficier d'un hébergement et d'un accueil à la bibliothèque.

Ma gratitude va aussi aux personnes savantes qui, lors de rencontres suscitées ou fortuites, par contacts virtuels ou personnels, m'ont éclairée sur un site particulier ou une question. Et tout d'abord merci à Pierre Gros que j'ai sollicité et qui m'a encouragée à étudier les *auditoria*. Julien Aliquot m'a donné des informations sur les fouilles au centre-ville de Beyrouth. Vasil Bereti, rencontré à Athènes, a orienté mes recherches sur l'odéon d'Apollonia. Alain Bouet m'a fait bénéficier de ses études sur les

édifices de spectacle en Gaule et m'a signalé la salle chauffée de Vendeuvre-du-Poitou. Avec Françoise Burkhalter j'ai pu discuter, entre autre chose, des fouilles à Alexandrie. Vassili Chrisikopoulos, docteur et médiateur au Musée de l'Acropole d'Athènes, m'a apporté des informations sur l'odéon d'Hérode Atticus et la Maison de Proclus. Joëlle Delattre m'a orientée vers Trimithis. Avec Markus Kohl j'ai pu discuter des édifices de Pergame. Jean-Yves Marc m'a fait part de son hypothèse concernant la présence d'une palestre sous l'école communale de Thasos, à proximité de l'odéon. Enfin, le chanoine Olivier Roduit, bibliothécaire et archiviste de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, m'a envoyée ses photos et des renseignements sur l'inscription relative à l'*auditorium* chauffé par hypocauste. J'ai pu aussi bénéficier de la science de certaines personnes sur telle question particulière. Ludivine Beaurin m'a orientée sur les pratiques isiaques, Andrzej Chankowski sur l'éphébie, Alexandra Sidouridou, sur l'enseignement à l'époque romaine en Macédoine ; Clarisse Prêtre, sur les guérisons miraculeuses à Épidaure. Michel Sève m'a fait profiter, à plusieurs reprises, non seulement de sa connaissance de Philippes, mais aussi de ses compétences épigraphiques et bibliographiques.

Enfin, je remercie les personnes qui ont mis une compétence technique au service de mon travail : Joël Jakuboszczak et Jean-Luc Queva pour des calculs techniques (respectivement nombre de gradins et capacité des *auditoria*) ; Marietta Kahle pour la langue germanique ; Martine Staszewski pour le latin et du grec. Je remercie particulièrement les spécialistes en DAO, Laetitia Meurisse et surtout Rémi Godderis qui, avec beaucoup de compétence et de passion, a redessiné plusieurs plans. Enfin merci à toute l'équipe des lecteurs/lectrices ; ils se reconnaîtront : Annie, Brigitte, Chantal, Daniel, Danielle, Ghislaine, Georges, Isabelle, Maclo, Marie-Claude, Monique. Bien évidemment, les fautes ou erreurs qui subsistent relèvent de mon entière responsabilité.

Résumé et mots clés

Résumé

L'étude archéologique des *auditoria* dans le monde romain en tant que salles de cours, de lectures publiques, de démonstrations rhétoriques pouvait sembler impossible. En effet les sources littéraires indiquent que ces activités se pratiquaient, semble-t-il, dans des lieux indifférenciés, portique, salle du conseil local, temple, thermes, théâtre, *cubiculum* etc. Les sources épigraphiques sont très pauvres et ne peuvent être corrélées à des vestiges archéologiques précis. En outre, à supposer que de tels lieux aient existé, comment pourraient-ils être identifiables ? Y a-t-il une structure spécifique à une salle de cours comme il y a en a pour des latrines, un théâtre, une basilique civile ? La découverte au XXe siècle de plus d'une vingtaine de salles au centre de l'Alexandrie antique ainsi que celle, plus récente, des « Auditoria d'Hadrien » à Rome incite à rouvrir le dossier archéologique ; en outre certaines salles ou édifices avaient été par le passé caractérisés comme ayant une fonction d'enseignement ou de divertissement intellectuel. Mais aucune synthèse n'avait été proposée jusqu'à maintenant. Le catalogue ici constitué étudie 127 salles édifices ou espaces, dont 84 relèvent de sources archéologiques. Il en ressort un tableau d'une grande diversité tant du point de vue de la dimension des salles ou édifices et donc de leur capacité, que du point de vue de la structure (plans en hémicycle ou quadrangulaire, salles dans un complexe ou édifices indépendants, salles ou édifices à gradins droit, courbes, sans gradin…) ; les données sur l'élévation sont pauvres en général tout comme celles sur la décoration, sauf exception. Cette grande diversité, ainsi que les difficultés mentionnées initialement, conduisent à interroger explicitement les critères d'identification des salles ou édifices comme lieu de la *paideia* ou des monstrations rhétoriques. Celle-ci ne repose pas sur l'identification d'une structure, comme on peut le fait pour un théâtre, une basilique, des latrines etc… En fait, il n'y a aucune critère permettant l'identification : la décoration n'est pas spécifique et même si l'itération est un trait souvent présent il n'est ni nécessaire ni suffisant. Aussi, l'identification repose, non sur des critères, mais sur une méthode, qui combine plusieurs approches : certes la prise en compte de la structure, de l'itération mais aussi la considération de la syntaxe architecturale, l'insertion dans la topographie urbaine ainsi que l'étude du contexte culturel, sans oublier la polyfonctionnalité de l'architecture romaine. Les identifications auxquelles on parvient ainsi n'ont pas un caractère de certitude absolue ; elles relèvent de tous les degrés de la croyance et sont donc soumises à discussion et révision.

Title

Auditoria in the Roman World.

Summary

The archaeological study of the *auditoria* in the Roman world, as class-room, spaces for *recitationes* or *declamations* could seem impossible. From literary sources, these activities was performed in no specific spaces, as portico, *bouleuterion*, *templum*, theater, *cubiculum* and so on…Epigraphical sources are scarce and can't be linked to well-defined archaeological finds. Furthermore, even such spaces have been real, it seems impossible to identify them: a class-

room has not a proper structure. In the XXth century, 20 class-rooms were unearthed in the center of antic Alexandria and more recently, "the Hadrian *auditoria*" were discovered in the center of Rome; in the past, some spaces or building have been characterized as *auditoria* but a synthesis has never been tried till now.

In the catalogue, 127 rooms or buildings, 84 from archaeological sources, are studied. These rooms or buildings are very various; they have different plans; the elevation is often unknown; the decoration is not specific; the capacity is variable. From this diversity and the difficulties listed up, the problem of the identification of the *paideia* spaces rises. In fact there is no criterion for the identification: neither the structure, nor the decoration or the 'iteration' are specific features. The identification is possible through a method and not from criterion. The method combines different points of view: the study of the structure and iteration of course, but also the architectural syntax, the urban topography, the cultural context and the 'polyfunctionality' of the Roman architecture. So the degrees of the belief concerning the suggested identifications are various; so they can be discussed and reappreciated.

Mots clés

Archéologie, antiquité, monde romain, Athènes, Rome, Asie Mineure, salle de classe, *paideia, recitationes, declamationes*

Keywords

Archeologia, Antiquity, Roman World, Athens, Rome, Asia Minor, class-room, *paideia, recitationes, declamations*

SOMMAIRE

VOLUME 1

Remerciements p. 3

Résumé et mots clés p. 5

Sommaire p. 7

INTRODUCTION p. 11

PREMIÈRE PARTIE : Problème et vocabulaire

1. Le problème p. 13
1.1. Les activités des *auditoria* peuvent se tenir dans des lieux non spécifiques p. 13
1.2. Un *auditorium* est-il identifiable archéologiquement ? p. 22

2. L'état de la question p. 24
2.1. Les études monographiques p. 24
2.2. Les synthèses p. 26

3. Le vocabulaire de l'*auditorium* p. 30
3.1. L'apparition du mot *auditorium* p. 30
3.2. Le mot à la fin du Ier siècle et au début IIe siècle de notre ère p. 31
3.2.1. « *Auditorium* » désignant un lieu p. 31
3.2.2. « *Auditorium* » désignant un auditoire p. 39
3.2.3. « *Auditorium* » désignant une performance p. 40
3.2.4. Les usages ambigus du mot p. 41
3.3. Le mot au IIe siècle de notre ère p. 43
3.4. Le mot dans des connotations judiciaires p. 47
3.5. Le mot au sens d'école dans les textes juridiques (IVe -Ve siècle) p. 49

4. Les vocabulaires grec et latin p. 52
4.1. Ἀκροατήριον et *auditorium* p. 52
4.2. La diversité du vocabulaire grec pour signifier l'école p. 57
4.3. Le vocabulaire latin p. 60

5. La délimitation de la recherche p. 62

DEUXIÈME PARTIE : Analyse

1. La répartition géographique des *auditoria* p. 64

2. La chronologie des *auditoria* p. 66
2.1. La chronologie des implantations p. 66
2.2. La chronologie de la disparition des *auditoria* p. 67

2.3. Les circonstances de la disparition des *auditoria* p. 69

3. Les *auditoria* privés et publics p. 71

4. La syntaxe architecturale p. 73
4.1. La syntaxe architecturale des *auditoria* publics p. 73
4.1.1 *Auditoria* et gymnases p. 73
4.1.2. *Auditoria* et bibliothèques p. 74
4.1.3. *Auditoria* et complexes publics p. 75
4.2. La syntaxe architecturale des *auditoria* privés p. 76

5. L'analyse formelle p. 77
5.1. Les plans p. 78
5.2. L'élévation extérieure p. 80
5.2.1. La hauteur des édifices p. 80
5.2.2. Le nombre de niveaux d'élévation p. 80
5.2.3. La description de l'élévation p. 81
5.3. Le couvrement p. 82
5.4. L'aménagement avec gradins ou bancs maçonnés p. 83
5.5. Les aménagements autres p. 84
5.6. *Pulpitum / scaena* p. 84
5.7. L'éclairage et la ventilation p. 85
5.8. La régulation thermique p. 86

6. La capacité des *auditoria* p. 86

7. La décoration p. 87
7.1. La décoration architecturale p. 87
7.2. Les revêtements des sols p. 90
7.3. Les revêtements des murs, plafonds et gradins ou bancs p. 91
7.4. La décoration sculptée p. 92
7.4.1. Les reliefs p. 92
7.4.2. Les statues p. 93
7.4.3. Les reliefs et statues de divinités p. 93
7.5. Conclusion p. 95
7.6. *Excursus* : *La salle*, de Lucien de Samosate p. 96

8. La dimension religieuse des *auditoria* p. 97
8.1. La religion traditionnelle p. 97
8.1.1. Le patronage des dieux p. 97
8.1.2. Des autels et des prêtres pour le culte p. 99
8.1.3 L'*auditorium* et la salle du culte impérial p. 99
8.2. La religion chrétienne p. 100
8.3. Le judaïsme p. 103

9. Les inscriptions p. 103
9.1. Les inscriptions provenant de l'*auditorium* p. 103
9.2. Les inscriptions provenant du complexe p. 104

10. Les fonctions des *auditoria* p. 104
10.1. L'enseignement p. 105
10.2. Les *recitationes* p. 105
10.3. Les *declamationes* p. 106
10.4. Les salles spécialisées / les salles polyvalentes p. 107
10.5. Les associations fonctionnelles dans les grandes villes p. 107

11. *Excursus* 1 : L'aspect sonore de l'*auditorium* p. 109
11.1. La voix de l'orateur p. 110
11.2. Les bruits et sons provenant de l'auditoire p. 111
11.2.1. Les *clamores* p. 111
11.2.2 Les bruits intempestifs de l'auditoire p. 116

12. *Excursus* 2 : La structure architecturale des *auditoria* et la violence p. 116
12.1. La structure et la violence du maître p. 117
12.2. La structure et la violence des étudiants p. 118

TROISIÈME PARTIE : Identification des *auditoria*

1. Les modalités des identifications des salles et édifices étudiés p. 120
1.1. Les refusés p. 120
1.1.1. Simena (A62) p. 121
1.1.2. Arykanda, la salle à gradins de l'agora supérieure (A61) p. 121
1.1.3. Ariassos (A63) p. 122
1.2. Les identifications possibles, probables ou douteuses p. 123
1.2.1. La salle B d'Alexandrie (A5) p. 123
1.2.2. L'*acroaterion* de Cnide (A48) p. 124
1.2.3. La salle sud-ouest de l'*Asclepieion* de Pergame (A44) p. 125
1.2.4. La salle de la palestre du Bain gymnase de *Hierapolis* (A49) p. 125
1.2.5. La salle méridionale de la palestre du Bain gymnase de Sardes (A52-53) p. 125
1.2.6. La salle orientale du *templum Pacis* (A70) et les exèdres (A73-74) p. 127
1.2.7. La salle absidée de la maison dite de Proclus à Athènes (A39) p. 127
1.2.8. Les *gradus* de Termessus (A59) p. 130
1.3. Les identifications certaines p. 131

2. Des critères ou une méthode d'identification ? p. 132
2.1. Des critères introuvables p. 133
2.2. En l'absence de critère, quelle méthode d'identification ? p. 135
2.2.1. La syntaxe architecturale et la topographie urbaine p. 135
2.2.2. L'histoire des idées et de la culture p. 136
2.2.3. Les aires culturelles p. 137
2.2.4. La polyfonctionnalité de l'architecture romaine p. 138

3. Appendice 1 : l'*auditorium* et l'odéon p. 141
3.1. On les appelle « odéons » p. 141
3.2. Des sources anciennes aux usages contemporains p. 142

4. Appendice 2 : l'*auditorium* et le *synthronon* p. 144

CONCLUSION p. 147

TABLEAUX p. 150
Tableau 1. Les modalités des identifications et les sources des attestations p. 151
Tableau 2. La chronologie des *auditoria* p. 153
Tableau 3. La chronologie synthétique des implantations des *auditoria* p. 154
Tableau 4. La chronologie analytique des implantations des *auditoria* p. 154
Tableau 5. La chronologie synthétique de la disparition des *auditoria* p. 155
Tableau 6. La chronologie analytique de la disparition des *auditoria* p. 155
Tableau 7. Les *auditoria* publics et les *auditoria* privés p. 158
Tableau 8. Les aménagements des *auditoria* p. 159
Tableau 9. Les édifices ou salles avec *pulpitum* ou *scaena* p. 159
Tableau 10. La météorologie comparée d'Alexandrie, Autun, Martigny et Rome p. 160
Tableau11. La capacité des *auditoria* moyens et grands p. 160

ABRÉVIATIONS p. 161

BIBLIOGRAPHIE p. 164

VOLUME 2

Sommaire p. 3

CATALOGUE p. 7

FIGURES p. 327
Liste des figures p. 327
Figures en noir et blanc p. 333
Figures en couleur p. 393

Πάντα δὲ μεστὰ γυμνασίων, κρηνῶν, προρυλαίων, νεῶν, δημιουργιῶν, διδασκαλείον
« Partout des gymnases, des fontaines, des propylées, des temples, des ateliers, des écoles » (Aelius Aristide, *Discours* 26, 97-98).

INTRODUCTION

Les pratiques et les structures de l'enseignement et des divertissements culturels dans l'empire romain sont relativement bien connues du point de vue historique et iconographique, mais les sources archéologiques jusqu'à une période récente, semblaient pauvres sur la question. À partir du Ier siècle de notre ère la langue latine dispose d'un mot, *auditorium*, pour désigner un lieu édifié où on se réunit pour écouter une parole qui a une fonction pédagogique ou une fonction de divertissement intellectuel. Mais la pratique est beaucoup plus ancienne. Certes dans le monde romain, la pratique de la lecture et de l'écriture était l'apanage d'une élite, cette littérature touchait un public beaucoup plus large, déjà sous la République, car elle était faite pour être lue devant un public réuni pour écouter[1]. L'avènement de l'empire, dépossédant les élites du discours proprement politique au profit du seul panégyrique, l'éloquence se fait essentiellement judiciaire et littéraire. Mais quels sont les lieux dans lesquels se donnent l'enseignement, les performances rhétoriques ou les monstrations du talent littéraire ? Parce que ces lieux sont très divers et peu spécifiques, semble-t-il, une étude proprement archéologique des *auditoria* dans le monde romain peut sembler difficile sinon impossible. Mais des découvertes archéologiques de la fin du XXe siècle et du début du XXIe, à Alexandrie sur le site de Kôm el-Dikka et à Rome – « les auditoria d'Hadrien »- réactivent l'intérêt pour la question : une étude archéologique des *auditoria* dans le monde romain est-elle possible ? Est-il possible d'identifier

[1] Wisemann 2015.

archéologiquement un lieu édifié comme étant un *auditorium* en tant que lieu de la *paideia* ou des divertissements intellectuels ? Telles sont les questions auxquelles nous nous sommes confrontée.

Les résultats de notre recherche sont présentés ici en trois moments successifs. Dans une première partie nous mettons en lumière les difficultés d'une étude archéologique des *auditoria* et nous interrogeons le vocabulaire latin et grec. Ensuite nous présentons analytiquement les résultats auxquels nous a conduit la constitution du catalogue : quelles sont les caractéristiques structurelles (plans, élévations), la décoration etc… des édifices étudiés ? Enfin, nous revenons sur la question initiale : comment peut-on identifier archéologiquement un site construit, comme étant un lieu de la *paideia* ou des monstrations rhétoriques ? Y a-t-il des critères d'identification ? En l'absence de ceux-ci, quelle méthode convient-il de mettre en œuvre ?

Dans le volume 1 sont présentées les trois parties de l'étude et la bibliographie. Dans le volume 2, on trouvera les éléments du dossier : le catalogue et les figures.

PREMIÈRE PARTIE : Problème et vocabulaire

Avant d'entreprendre la recherche archéologique sur les *auditoria*, il est nécessaire de déterminer la nature du problème qui nous posé, la méthode pour l'étudier, les sources disponibles, l'état de la question, ainsi que de procéder à l'étude du vocabulaire grec et latin, et enfin préciser les limites que nous assignons à cette étude.

1. Le problème

Notre problème est le suivant : y a-t-il, dans le monde romain, des lieux ou des édifices, archéologiquement décelables et identifiables comme des *auditoria*, c'est-à-dire des lieux spécifiquement destinés aux pratiques de l'enseignement, ou du divertissement intellectuel sous la forme de la *declamatio* et de la *recitatio* ? Que ces fonctions aient existé, nul doute, car les attestations littéraires sont très nombreuses, depuis au moins le milieu du IIe siècle avant notre ère. En revanche, que des lieux destinés spécifiquement voire exclusivement à l'une de ces fonctions aient existé, on peut en douter, même si le mot *auditorium* apparaît au milieu du Ier siècle de notre ère. Enfin, identifier archéologiquement de tels espaces, semble être une entreprise sinon vouée à l'échec, du moins très difficile. Les difficultés sont de deux ordres : d'une part les fonctions attribuées aux *auditoria*, enseignement, *declamatio*, *recitatio* peuvent se dérouler dans des lieux non spécifiques ; d'autre part, à supposer que de tels lieux plus ou moins spécialisés aient existé, sont-ils aujourd'hui identifiables archéologiquement ?

1.1. Les activités des **auditoria** *peuvent se tenir dans des lieux non spécifiques*

On peut effectivement objecter qu'il n'y a pas de lieux spécifiques pour l'enseignement puisqu'il se donne volontiers, d'après les sources littéraires et iconographiques, sous les portiques, au domicile de l'enseignant, au domicile du maître, sur le forum, au *bouleutérion*…L'enseignement peut se dérouler sous le portique d'une demeure privée, d'un édifice ou d'une place publiques, comme on le voit sur la fresque

dite de la Punition, de Pompéi (fig. C. 2)[2]. Il est une évidence pour nous : « une école est d'abord, au sens le plus concret du terme, un local où se donne des cours »[3] et même plus, un édifice spécifiquement construit et exclusivement utilisé pour cette activité et qui, de ce fait, présente suivant les époques et les régions, certaines caractéristiques architecturales clairement identifiables[4]. C'est aussi le cas, toutes choses égales d'ailleurs, pour la Grèce classique ; ainsi, par exemple, les sources littéraires se référant à l'Académie permettent d'affirmer qu'Athènes dispose depuis le VIe siècle avant notre ère d'un gymnase, en tant que structure permanente qui ne se réduit plus à un simple jardin, et qui est un lieu spécifique de la formation physique et intellectuelle des jeunes Athéniens[5]. Certes, initialement, il est peu monumentalisé. Archéologiquement, l'Académie a été identifiée par des structures remontant au moins à l'époque de Platon[6]. Le Lycée d'Aristote existait au IVe siècle avant notre ère ; on en aurait identifié les restes archéologiques[7] ; de même pour le Cynosarge. Mais les Romains, dans leur tradition, ne disposaient pas de tels lieux ; l'instruction et l'éducation étaient données, sous la République, dans la maison familiale[8], puis, sous l'Empire comme le déplore Tacite, le plus souvent, à l'école du grammairien et du rhéteur, mais celle-ci semble n'être rien d'autre que leur domicile ou un local ou lieu non spécialisés, comme on le voit sur le relief de Neumagen (fig. C. 3)[9]. Dans le *Satiricon* de Pétrone, Primigenius, le fils d'Echion le fripier, reçoit encore un enseignement à domicile, de deux maîtres, l'un qui n' « est pas installé et vient donner des cours », l'autre « que l'on fait venir les jours de congés » du premier[10] ; Hermeros, un co-affranchi de Trimalcion, se flatte de la

---

[2] Elle provient de la Maison de Iulia Felix (Pompéi II 2,4) et est conservée au Musée National Archéologique de Naples, sous le n° d'inventaire 9066. À Pompéi encore, un professeur ayant de la difficulté à recouvrer son salaire a laissé une inscription sur une colonne du portique de la Grande palestre (CIL IV, 8562).

[3] M.-O. Goulet-Cazé, « L'arrière-plan scolaire de la *Vie de Plotin* », in L. Brisson, M.-O. Goulet-Cazé, D. O'Brien (éd.), *Porphyre, La Vie de Plotin, I, Travaux préliminaires et index grec complet*, Paris 1982, p. 241, cité dans Cavallo 2007, p. 154, n. 28.

[4] Par exemple, le plan au sol de toutes les écoles maternelles de la Compagnie des Mines de Lens, dans le Pas-de-Calais, a la forme de la lettre « H ».

[5] Delorme 1960, p. 37 à 40, en particulier p. 39 : « nous pouvons affirmer qu'avant 514, au plus tard l'Académie était déjà un gymnase, peut-être le plus ancien d'Athènes et même de toute la Grèce ». La mosaïque pompéienne dite de l'Académie de Platon peut tout aussi bien évoquer le Jardin d'Epicure ou la représentation hellénistique et romaine des débuts de l'Académie et par là tout débat intellectuel dans un jardin à péristyle (fig. C. 1).

[6] Voir Caruso 2013.

[7] BCH 122 (1998), p. 723.

[8] Voir Marrou 1981 (1948), II, p. 15-7 et Tacite, *Dialogue des orateurs* (34,1).

[9] Relief de Neumagen, 180 ap. J.-C., grès, Musée régional rhénan, Trèves, inv. n° 180a 2.

[10] *Nec uno loco consistit, sed venit do*mum […] *feriatis diebus solet domum venire* (Pétrone, *Satiricon*, XLVI, 6).

simple mais bonne éducation reçue au domicile du maître[11]. R. Cribiore[12] s'interrogeant sur l'existence de lieux spécifiquement et exclusivement réservés à l'enseignement dans l'Antiquité tardive, indique que, lorsqu'on considère les lieux où les enseignants exerçaient leur profession « *it is important to maintain an extremely flexible point of view* » ; dans notre monde moderne, les écoles sont des lieux permanents spécifiquement et exclusivement dédiés à l'enseignement mais dans la période hellénistique et romaine, les enseignants utilisaient, écrit-elle, ce qui était disponible là où ils vivaient. Parfois ils donnaient les cours élémentaires en plein air ou dans des environnements variés comme les temples, des tombes abandonnées ou des grottes, ou chez eux[13]. À Rome, Plotin, philosophe néoplatonicien du IIIe siècle, vivait et enseignait dans la maison de Génima, l'épouse du futur empereur Trébonien, entouré de jeunes disciples[14] ; et c'est là qu'il a dû donner ses leçons de philosophie retranscrites ensuite par son disciple Porphyre. À l'époque tardive, l'enseignement peut encore se donner dans la maison du maître, au moins jusqu'à ce que l'enseignant puisse avoir accès à une chaire municipale ou d'État. Il faut attendre 425 pour qu'une constitution impériale s'efforce de mieux définir, au moins pour Constantinople, la distinction entre enseignants privés et enseignants rétribués de manière publique[15]. Jusqu'à cette date les enseignants de tout niveau pouvaient ouvrir une école ou donner des leçons là où ils voulaient et quand ils le désiraient. Même lorsqu'il s'agit d'une chaire publique, municipale ou impériale, sa création ne s'accompagne pas nécessairement de l'attribution d'un local. Il faut attendre cette constitution pour que la création des chaires d'enseignement, à Constantinople, soit accompagnée de l'attribution de locaux fixes et déterminés. Pour nous l'école est un lieu fixe où des enseignants, divers, se succèdent ; dans l'Antiquité, l'école c'est l'enseignant, qui peut officier ici ou là ; la permamence de l'institution est donnée par le maître, non par le lieu[16]. « *A school did not have an existence independent from the teacher, who was his school* », comme l'écrit

[11] Pétrone, *Satiricon*, LVIII.
[12] Cavallo 2007, p. 143.
[13] R. Cribiore (Cribiore 2007a, p. 143) renvoie à son texte *Gymnastic of the Mind,* 2001, p. 21-34.
[14] Porphyre, *V. Plot*. 9.2. « Il (Plotin) était le protecteur de plusieurs jeunes confiés à lui par leurs parents décédés ».
[15] CTh 14, 9, pr = C Iust. 11, 19, 1.
[16] Il existe pourtant dans notre système scolaire des établissements d'enseignement dépourvus de locaux propres, mais ce sont des exceptions. Ainsi, les Unités Pédagogiques Inter Régionales sont des établissements de l'Éducation Nationale composés d'Unités Locales d'Enseignement (ULE) situées au sein d'établissements pénitentiaires. La permanence n'est pas donnée par la personne physique du maître, mais par l'institution.

R. Cribiore[17] ; un groupe d'élèves pouvait suivre son professeur quand il changeait de ville, ou bien l'enseignant pouvait recommencer ailleurs avec de nouveaux étudiants. Le cas de Libanios, connu par des sources, en particulier son *Autobiographie*, a été bien étudié[18]. Il illustre la capacité des « sophistes », les professeurs de rhétorique, d'ouvrir une école et d'utiliser des lieux différents, en fonction de la recherche du succès et des rivalités avec les autres enseignants[19]. En effet, la première partie de la carrière du rhéteur, avant qu'il ne devienne un sophiste appointé par la ville d'Antioche, fut géographiquement mouvementée : né à Antioche en 314 et mort dans cette même ville en 393, il ne s'y installa qu'en 354 ; auparavant, il enseigna à Constantinople, Nicée, Nicomédie (344-349), puis de nouveau Constantinople. À Nicomédie, « les piscines chaudes des thermes [lui] servaient de salles de cours[20] » et il a un tel succès dans cette ville qu'il considère que la cité entière était sa salle de conférences : « La ville entière était ainsi devenue pour nous le local des muses[21] ». Il en fut chassé par une accusation de magie fomentée par des sophistes rivaux, dont Bemarchios le sophiste officiel de Constantinople[22]. Quand Libanios arriva à Antioche, sa position était fragile car le professeur officiel de la cité, Zenobius, n'était pas pressé de tenir sa promesse de lui laisser son poste[23]. Libanios enseigna alors chez lui, à quinze élèves qu'il avait pour la plupart amenés avec lui[24]. Un vieillard lui conseilla de s'installer dans un temple, pour se faire mieux connaître et augmenter son effectif ; lui conseilla-t-il un temple désaffecté, car nous sommes dans les dernières années du règne de Constance qui connaît un déclin du paganisme ? D'ailleurs Libanios signale en 359[25] que le Temple de la Fortune servait d'école. Quoi qu'il en soit, il préféra s'installer dans un ancien local commercial près de l'agora. Ses rivaux enseignaient eux, dans le Temple des Muses (Τὸ Μουσεῖον), « et c'était une grande force pour ceux qui l'occupaient[26] ». Un siècle plus

[17] « Une école n'avait pas d'existence indépendante de l'enseignant, qui était l'école », Cribiore 2007a, p. 144 (c'est moi qui traduis).
[18] À l'*Autobiographie* (=*Discours I*, CUF 1979), il faut ajouter le *Discours* II, ainsi que les renseignements disséminés dans les 1544 lettres conservées. La *Vie de Libanius* d'Eunape, assez rapide sur les événements, diverge parfois de l'*Autobiographie* (*Vies de sophistes et de philosophes*, 16). Voir Cribiore 2007b ; Cribiore 2013 ; Petit 1955 ; Petit 1957.
[19] Cribiore 2007a, p. 146-7.
[20] *Or*. I, 55.
[21] *Ibid*.
[22] *Or*. I, 43. Selon Eunape, c'est « la calomnie […] contre lui à propos des adolescents » qui déjà l'avait chassé de Constantinople qui le rattrapait à Nicomédie (*Vit. Lib*. 16, 7-8).
[23] *Or*. I, 100.
[24] *Or*. I, 101.
[25] *Ep*. 88.
[26] *Or*. I, 102, 1-13.

tard, à Alexandrie, Zacharie le Scolastique situera la seconde *disputatio* de son dialogue *Ammonios* dans le Temple des Muses, τέμενος τῶν Μουσῶν, « où poètes, rhéteurs, et grammairiens donnaient habituellement leurs déclamations ἐπιδείξεις »[27]. Déjà Libanios évoquait le *temenos* des Muses d'Alexandrie, sur lequel ouvrait le *Tychaion* de la ville, dans lequel, on pouvait philosopher depuis une tribune de pierre sur laquelle étaient disposées des chaises et une cathèdre[28]. Quant à la carrière de Libanios à Antioche, elle prit un tournant lorsque la maladie du rhéteur officiel de la ville lui ouvrit l'accès au poste convoité ; il donna alors ses cours dans le *bouleutérion*[29], qu'il utilisait aussi pour ses déclamations et celles de ses étudiants. Pour résumer, Libanios, qui a enseigné pendant 50 ans, utilisa comme salle de cours, les bains, un local commercial, le *bouleuterion* de la cité, et il a failli enseigner dans un temple. Il n'est pas question d'*auditoria*, semble-t-il, à moins de parler d'*auditoria* par destination.

Libanios devenu rhéteur officiel d'Antioche n'a jamais plus enseigné dans sa propre maison ; la pratique cependant en était encore courante dans l'Antiquité tardive, et sans que ce soit motivé par la nécessité matérielle. Ainsi, à Athènes, Sosipatra enseignait la philosophie dans sa propre maison[30] ; Damascius, le dernier maître de l'école platonicienne, enseignait dans une maison sur les flancs de l'Aréopage ; Proclus (ou un autre maître) enseignait chez lui, sur le flanc sud de l'Acropole[31]. À Alexandrie dans la deuxième moitié du Ve siècle, un jour par semaine, le vendredi, les professeurs donnaient leurs leçons chez eux, sauf Horapollon, qui faisait exception avec les philosophes grammairiens[32]. Hypathie exerçait vraisemblablement à son domicile, selon ce que rapporte Damascius : l'archevêque Cyril passant près de sa maison, aurait remarqué, avec déplaisir, une foule d'hommes et de chevaux ; elle devait donner un cours ou une conférence[33].

On peut encore enseigner dans des édifices publics : un rival égytien d'Aelius Ariside à Smyrne « a établi une école à l'Odéon près du port »[34]. Libanios, on l'a vu,

---

[27] Zacharias (Bishop of Mytilene), *Ammonio*, M. Minniti Colonna (éd.), Naples 1973, p. 107, lignes 366-8 = *Patrologie Grecque,* t. 85, col. 1011-44.
[28] *Progymnasmata, Descriptiones* 25, in *Libanii Opera*, R. Foerster (éd.), Leipzig 1925, vol. 8, p. 530. Ce dispositif semble correspondre à celui étudié par R. B. Ulrich (Ulrich 1994) sous le nom de *templum rostratum*, à Rome, à l'époque républicaine.
[29] *Or*. I, 104, 9.
[30] Eunapes, VS VI, 81.
[31] Voir catalogue A39.
[32] Zacharie Sc., *Vit. Sev.*, 26,4.
[33] Cribiore 2007a, p. 146.
[34] Aelius Aristides, *Hieros logos*, 5, 30 et 34. Pausanias a vu dans cet odéon un tableau d'Apelle (Paus. 9,35,5)

devenu professeur officiel dans sa ville natale, enseigne au *Bouleutérion* d'Antioche. À Smyrne, le « gardien du Conseil » donne régulièrement ses leçons dans l'édifice[35]. N'est-il pas vain, dans ces conditions, de partir à la recherche d'*auditoria* comme lieu d'enseignement ?

Quant aux *recitationes*, elles pouvaient se tenir dans divers espaces non spécifiques, par exemple dans le lieu dévolu à une association d'écrivains. Ainsi, Livius Andronicus, au milieu du IIIe siècle avant notre ère, a obtenu la création, à Rome, d'un *collegium autorum histrionumque* sur l'Aventin près du ou dans le temple de Minerve[36]**.** Des lectures peuvent avoir lieu dans les « salons » : Clutorius Priscus, ayant été récompensé par Tibère pour son panégyrique de Germanicus, a eu l'imprudence de lire devant un petit cercle un panégyrique de Drusus, ce qui lui a coûté la vie[37]. On donnait aussi des lectures publiques de poésie dans les théâtres, selon une tradition d'origine grecque[38]. Pétrone a mis en scène le poète Eumolpe récitant ses vers au théâtre et accueilli par des jets de pierre[39]. Aulu-Gelle, au IIe siècle de notre ère, a entendu une lecture des *Annales* d'Ennius dans le théâtre de Pouzzoles, par un lecteur à la belle voix qui lisait « au milieu d'immenses clameurs »[40]. Selon une source tardive, les *Bucoliques* de Virgile furent lues au théâtre avec un grand succès[41]. Le poète pouvait déclamer aussi sous les portiques : Eumolpe déclama en vers sous le portique d'un temple, devant un tableau représentant la prise de Troie[42] ; le poète déclamait aussi au bain[43].

On lit des vers lors des festins : Antistius Sosianus fut traduit en justice pour avoir lu devant de nombreux convives des vers injurieux pour Néron, lors d'un festin donné chez Ostorius Scapula, en 62[44]. Dans la fiction, Eumolpe, toujours lui, après ses déboires aux bains et sous le portique du temple, essaya de déclamer dans l'auberge où

---

[35] Aelius Ariside, *Hieros logos* 5, 38.
[36] Festus, 446-448 L. À propos de ce temple, cf. Coarelli 2007, p. 334.
[37] Sur les revers de fortune de Clutorius Priscus, voir Tacite, *Annales*, III, 49-51 et Dion Cassius, LVII, 20, 3-4.
[38] « Athénée [IIIe siècle de notre ère] dit que Démetrius de Phalère [fin du IVe siècle av. n. è.] décida que les poésies d'Homère seraient lues au théâtre (620 b)», cité dans Guillemin 1937, p. 100.
[39]*Immo quoties theatrum, ut recitarem aliquid, intraui, hac me aduenticia excipere frequentia solet* « Chaque fois que j'ai mis les pieds dans un théâtre pour y déclamer un morceau, le public m'a souhaité ce genre de bienvenue", la lapidation (Pétrone, *Satiricon*, XC, 1).
[40] Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, 18, 5, 1-4.
[41] A.-M. Guillemin renvoie au commentaire des *Bucoliques* par Junius Philarginius, I, 87 et suiv. (Guillemin 1937, p. 100).
[42] Pétrone, *Satiricon*, LXXXIX, 1 et XC, 1.
[43] Encolpe laisse son compère « Eumolpe au bain où il déclamait un poème » *relictoque Eumolpo – nam in balneo carmen recitabat* (XCI, 3) et XCII, 6.
[44] Tacite, *Annale,* XIV, 48-49.

les compères prenaient leur repas[45]. La tradition d'activités littéraires divertissantes lors des repas festifs vient, elle aussi, de Grèce ; Plutarque (Ier- IIe s.), lorsqu'il écrivait ses *Propos de table*, tout comme ensuite Athénée (IIe-IIIe s.) dans *Les Deipnosophistes* ou Macrobe au Ve siècle, avaient dans l'esprit sinon sous les yeux le *Banquet* de Platon. Tout en festoyant, on écoutait la lecture des œuvres classiques du répertoire grec ou latin, et certains profitaient de l'occasion pour imposer à leurs invités leur propre production littéraire, comme le riche Ligurinus, caricaturé par Martial (III, 50)[46]. L'écrivain pouvait aussi donner lecture de ses dernières œuvres devant un petit cercle d'amis qu'il conviait dans ses appartements privés ; ainsi Pline le Jeune transformait-il parfois une chambre, *cubiculum*[47], ou une salle à manger, *triclinium*[48], en *auditorium* réservé à ses amis les plus proches.

Enfin, on lit de la poésie dans les temples, à Rome comme à Athènes. Porphyrio Pomponius (II ou IIIe siècle), scoliaste d'Horace[49], commente le poète qui se plaint que « le temple soit vide de Romains », en disant que les poètes, à Rome, lisaient leurs œuvres en public dans le temple des Muses et qu'à Athènes les poètes grecs lisaient leurs œuvres dans le (un) temple d'Athéna.

Les rhéteurs, philosophes, hommes de lettres se réunissaient chez les libraires de Rome, à la même époque, pour des discussions, des commentaires des œuvres et des lectures[50]. Les performances oratoires, fréquentes en particulier dans la province d'Asie, données par des sophistes installés dans la ville ou itinérants, se déroulaient dans des espaces d'assemblée non spécifiques, les *bouleuteria*, les odéons ou les théâtres ; ces lieux, dotés de gradins, d'une scène ou d'une tribune et d'une excellente acoustique, convenaient parfaitement à la « montre sophistique »[51]. Aelius Aristide mentionne le *bouleuterion* comme salle de conférences à Smyrne[52], à Cyzique[53], à Pergame[54]. Un passage de Pausanias retient particulièrement notre attention puisqu'il mentionne à

---

[45] Encolpe freine les élans déclamatoires du vieux poète : « Aie pitié de nous, et rappelle-toi ce qui t'est arrivé au musée et aux bains ! » *Miserere et aut pinacothecam aut balneum cogita* (Pétrone, *Satiricon*, XCIII, 3).
[46] En revanche Martial promet à son invité Torianus que « Le maître de maison ne lira pas un gros volume », *Nec crassum dominus leget uolumen* (V, 78, 25).
[47] Pline, V, 3, 11.
[48] Pline, VIII, 21, 2.
[49] Scolie à *Epist*. II, 2, 94.
[50] Aulu-Gelle, *N. A*. 18, 4, 1.
[51] André Boulanger, *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au IIe siècle de notre ère*, Paris 1923, p. 51 et Balty 1991, p. 562.
[52] *Hieros logos* 5 (= *Or*. LI), 31-33 et 39.
[53] *Ibid.*, 5, 16.
[54] *Or*. XXIII, 13.

l'intérieur de l'enceinte du gymnase du Maclo d'Elis, un *bouleuterion* qui sert aussi de salle pour les improvisations et pour les lectures publiques[55]. En outre, si l' "action" oratoire, en particulier sous l'influence du courant asianiste, accentue le caractère chantant de la diction et si la "musique" de la voix des orateurs fait « penser à la musique de scènes des pantomimes », comme le déplore Tacite[56], exige-t-elle un lieu distinct du théâtre ou de l'odéon ? À Smyrne, le rival égyptien d'Aelius Aristide s'est produit à l'odéon[57]. Les conférences pouvaient être données, en cas de grande affluence attendue, dans des théâtres : Dion de Pruse, sous Vespasien, a adressé ses critiques aux Alexandrins sur leur amour démesuré des spectacles devant un auditoire très nombreux, donc, très vraisemblablement au grand théâtre d'Alexandrie[58] ; le théâtre, dit-il à cette occasion, est le lieu où on peut écouter de belles ou de mauvaises choses[59]. La confrontation ultime entre Prohérésius et ses rivaux pour l'attribution de la chaire de rhétorique d'Athènes, dans une séance présidée par le proconsul, se déroula au théâtre[60]. Un fragment d'un discours d'Apulée prononcé dans un théâtre fait référence à la polyfonctionnalité de ce type de lieu, puisque, écrit-il, peuvent s'y produire tout aussi bien un mime, un comédien, un tragédien, un danseur de corde, un prestidigitateur, un histrion qu'un philosophe-orateur[61]. Ce n'est pas le lieu qui détermine la nature et la qualité de l'audition (dans le sens actif et passif du terme), mais la qualité de l'orateur et l'intentionnalité de l'écoute des auditeurs ; aussi Apulée demande-il à ceux-ci de s'imaginer qu'ils sont réunis dans la Curie ou dans la Bibliothèque, la fonction de ces lieux convenant par nature aux sérieux du discours qui allait être prononcé[62]. Curie, bibliothèque, théâtre pouvaient donc faire fonction d'*auditorium*.

Mais le fait que des lectures de poésie aient lieu dans des théâtres, au sens strict, n'exclut pas qu'il en fût données dans des *auditoria*, nommés comme tels par les textes, au moins depuis le milieu du Ier siècle de notre ère. Tacite, dans le *Dialogue des orateurs*[63], distingue clairement les deux : Aper s'efforce de faire renoncer Maternus à la poésie au profit de l'éloquence judiciaire jugée plus noble et veut transporter son

[55] Pausanias VI, 23, 7.
[56] « *Histrionalis modos exprimant* », Tac., *Dialogue des orateurs*, 26, 2-3. Voir Éléonore Salm, « Écouter l'orateur dans le monde gréco-romain, dans *Pallas*, 98, 2015, p. 199-213.
[57] *Hieros logos* 5, 31-34.
[58] Voir Vendries 2002.
[59] Dion, 32, 4.
[60] Eunape, VS X, 44 et 53.
[61] *Florida*, 5, 1-2.
[62] *Ibid*. 18, 1-10.
[63] X, 5.

activité *ab auditoriis et theatris* au forum[64]. Commentant ce passage, A. M. Guillemin oppose deux types de public et deux objectifs distincts :

> « Les *auditoria*, c'étaient les salles de lecture où le poète donnait lecture de ses tragédies d'opposition à des hommes cultivés et choisis ; le théâtre, c'était le lieu où il faisait entendre d'autres poèmes, mieux à la mesure des foules[65]. »

Il faudrait examiner si les *auditoria* reçoivent toujours un public plus limité en nombre que les théâtres. Le contexte dans l'œuvre de Tacite autorise, certes, à juger la lecture des œuvres tragiques du poète comme étant des manifestations d'opposition au pouvoir impérial. Mais on ne peut généraliser à toute lecture publique ni même aux lectures d'œuvres tragiques. En effet, les très nombreuses attestations du mot « *auditorium* », comme lieu de lecture publique d'une œuvre, en particulier au IIe siècle de notre ère, chez Pline, Martial, Juvénal, Tacite, montrent que l'*auditorium* a des fonctions littéraires, mondaines, clientélistes, au-delà de ses éventuelles implications politiques.

Selon les textes donc, l'enseignement était donné dans des lieux très divers et souvent non spécifiques ; la mention d'*auditoria*, au moins pour les niveaux supérieurs d'enseignement et à l'époque tardive, apparaît cependant. Il en est de même pour les lectures publiques et les *declamationes* ; elles étaient données en divers lieux, et parmi ceux-ci apparaissent les *auditoria*. Si l'existence d'*auditoria* est attestée par les sources écrites, ces espaces sont-ils archéologiquement identifiables ? L'*auditorium* ne semble pas être un espace remarquable avec une architecture particulière. En effet, Vitruve n'en parle pas, bien que des prestations rhétoriques ou des *recitationes* aient existé à son époque. L'*auditorium* ne faisait pas non plus partie de la parure monumentale d'une cité romaine ; il n'y a pas un seul *auditorium* mentionné dans la *Notitia Urbis Romae,* les *Miravilia* ou la *Notitia Urbis Constantinopolitana*. Les fragments conservés de la *Forma Urbis* mentionnent plusieurs *scholae* mais aucun *auditorium*. La mention tardive des « *auditoria legum* » à *Berytus* dans l'*Expositio Totius Mundi* XXV est une exception remarquable[66].

---

[64] « *Sic nunc te ab auditoriis et theatris in forum et ad causas et ad uera poelia voco*. » « Je t'appelle à te détourner des salles de lectures et du théâtre pour te rendre au forum, au barreau, aux combats réels. » (Tac. *Dial Or*, 10,5)
[65] Guillemin 1937, p. 100.
[66] Voir catalogue, annexe, les *auditoria legum* de Berytus.

1.2. Un **auditorium** *est-il identifiable archéologiquement ?*

Un stade, un amphithéâtre, un théâtre, un nymphée, un temple, un aqueduc sont identifiables archéologiquement par leurs structures, même si les diversités provinciales et les genres mixtes troublent parfois la donne[67]. Les *auditoria*, comme lieu des *recitationes*, prestations rhétoriques, enseignement sont-ils identifiables par l'archéologie ?

Si l'*auditorium* en tant que salle d'audition pour une lecture publique n'est, comme le laisse entendre un texte très célèbre de Juvénal[68], qu'une salle quelconque louée ou prêtée, aménagée de manière provisoire et donc éphémère, avec des sièges amovibles pour recevoir un auditoire, rien ne peut permettre archéologiquement de l'identifier, du moins par sa seule structure[69]. Quant aux structures mises au jour par l'archéologie jusqu'à une période récente, il y a pour le moins ambiguïté puisque celles-ci, le plus souvent, ont fait l'objet de conflits d'interprétation. Ainsi l'*auditorium* de Mécène, mis au jour et identifié en 1874, a été requalifié très rapidement en *nymphée* ou en *cenatio*[70]. De son côté, Pierre Gros mettait en garde contre la tentation de qualifier comme étant des *auditoria* des édifices qui seraient plutôt des odéons de petites dimensions (Ariassos/ex Cretopolis, Termessos, Cnide, Aperlae)[71]. Comment d'ailleurs distinguer structurellement un *auditorium* d'un *odéon* ? On définit aujourd'hui l'odéon comme un petit théâtre couvert ; un *auditorium* est-il nécessairement un espace à l'intérieur d'un édifice ? Ne peut-il pas être un monument indépendant comme l'odéon ? La structure romaine couverte à gradins installée à l'époque impériale dans l'*Asclepieion* d'Épidaure est-elle un odéon ou un *acroaterion/auditorium*[72] ? L'identification archéologique d'un odéon en l'absence d'inscription est-elle d'ailleurs plus aisée que celle d'un *auditorium* ? J.-C. Balty a requalifié en *bouleuterion* plus d'un édifice considéré comme un « odéon ». G. Majcherek[73], le découvreur des salles de Kôm el-Dikka, indique lui aussi que l'identification de bâtiments scolaires ou de salles

---

[67] Voir, entre autres, les Arènes de Lutèce.
[68] 7, 39-47.
[69] Voir aussi Tac., *Dialogues des orateurs*, 9, 3.
[70] Voir catalogue A68.
[71] Gros 2011, p. 374 : « Le danger est de désigner comme des auditoriums (*sic*) au sens technique du terme des odéons ou des *bouleuteria* un peu plus petits que la moyenne ; les monuments souvent recensés comme tels en Asie Mineure, à *Cretopolis,* à Termessos, à Cnide, à *Aperlae* restent de ce point de vue assez équivoques. » Voir catalogue A60 (Ariassos), A58 (Termessos), A48 (Cnide), A62 (Simena, Aperlae).
[72] Voir catalogue A40.
[73] Majcherek 2010b, p. 476.

de conférences du point de vue archéologique est rendue difficile par leur ressemblance fonctionnelle avec d'autres bâtiments utilisés pour diverses assemblées[74] et que, finalement, il n'y a pas de critère pour identifier une structure comme étant une école.

Ni espace spécifique permanent pour les activités pédagogiques ou les divertissements intellectuels que sont les *recitationes*, les conférences philosophiques ou les déclamations rhétoriques, ni espace remarquable ou archéologiquement identifiable, l'*auditorium* n'aurait-il qu'une existence littéraire, historique et nullement archéologique ?

Une source littéraire nous livre une description architecturale d'une salle de cours dans une maison privée. Eunape[75] décrit la maison de Julien de Cappadoce le sophiste, qu'il a vue à Athènes ; il évoque son θέατρον ἦν ζεστοῦ λίθου, son θέατρον de pierre polie, θέατρον a le sens général de lieu pour une assemblée[76] ; puisque cette assemblée était, par le contexte, de nature scolaire/universitaire, ce n'est pas sans raison que R. Goulet a traduit par « *auditorium* ». Il s'agit d'une salle, puisque nous sommes dans une maison ; elle semble être aménagée et même peut-être édifiée de manière permanente pour recevoir un auditoire, certes restreint, avec un décor architectural correspondant à la fonction et à la noblesse du lieu.

L'épigraphie nous livre une preuve de l'existence d'un *auditorium* en tant qu'espace ou peut-être monument spécifique et permanent, identifié comme tel à l'époque où il est édifié. C'est d'ailleurs la seule attestation épigraphique en grec d'un *auditorium* ; elle a été trouvée à Éphèse, dans les dépendances de la bibliothèque de Celsus ; écrite en langue et caractères grecs, elle mentionne l'existence d'un pavement devant l'*αὐδειτώριον* et la Bibliothèque de Celsus :

πρὸ τοῦ αὐδειτωρίου καὶ τῆς Κέλσου βιβλιοθήκης[77].

Certes, il n'a pas été possible de le localiser archéologiquement plus précisément jusqu'à maintenant, malgré plusieurs recherches ou hypothèses. C'est cependant bien la preuve qu'existaient de tels espaces, permanents, spécifiques, connus sous ce nom au IIe siècle par la population de l'Antiquité, comme le remarque B. Tamm. On note aussi,

[74] L'idée, et même la phrase, de G. Majchereck sont reprises par R. Rea (Rea 2014, p.153).
[75] IX, 4-6. Voir cat. A90.
[76] C'est le sens dans le titre de l'étude de R. Ginouvès, *Le* theatron *à gradins droits et l'Odéon d'Argos*.
[77] L'inscription fut publiée dans *JÖAI* 7, 1904*, Suppl*., 52 corrigée dans 10, 1907, *Suppl.,* 70. Voir cat. A85.

avec P. Gros[78], la connexion topographique avec la bibliothèque ; la lecture, même individuelle, s'opérant le plus souvent à haute voix, la bibliothèque est plus un lieu de conservation des livres qu'un lieu de lecture individuelle silencieuse comme aujourd'hui ; à Éphèse, la lecture à haute voix devant un public pouvait être donnée dans l'*auditorium* tout proche.

De même lorsque Pline le Jeune rapporte les séances de lectures publiques auxquelles il a assisté à Rome, dans les années 106-107 dans l'*auditorium* de Titinius Capito[79] et dans celui de Calpurnius Piso[80], on a le sentiment qu'il s'agit de structures permanentes, situées ici dans des demeures privées de Rome, même si elles n'ont pas été identifiées archéologiquement[81].

Il n'en reste pas moins que certaines salles ou édifices ont été identifiés dans des monographies, avec plus ou moins de certitude, comme étant des *auditoria* mais les synthèses archéologiques sont quasiment inexistantes.

2. L'état de la question

2.1. Les études monographiques

Certains espaces intégrés dans des complexes ont été discrètement mais quasi unanimement désignés comme des *auditoria*, et parfois depuis très longtemps[82] ; il s'agit des salles de cours / conférences dotées de gradins courbes érigés dans les gymnases grecs d'Asie mineure à l'époque romaine. P. Schazmann, en 1923, qualifiait d'*auditorium* l'édifice du Gymnase supérieur de Pergame[83] ; Philippe Lemerle, en 1937 parlait d'un *auditorium* pour la structure à gradins en partie recouverte par la basilique chrétienne dans le gymnase de Philippes[84] ; l'année suivante, L. Laurenzi proposait, à titre d'hypothèse, de voir dans le « *Theatro di Monte San Stefano* » de Rhodes un *auditorium* de la célèbre école d'éloquence, du même type que celui de Pergame[85] ; dans le

[78] Gros 2011, p. 373.
[79] VIII, 12.
[80] V, 17.
[81] Voir cat. 93 et 94.
[82] Tamm 1963, p. 7 et n. 3 ; Rea 2014a, p. 133, ci-après.
[83] Schazmann 1923, p. 61 et 63. Voir cat. A41.
[84] P. Lemerle, *BCH* 1937, p. 93 *sqq*.Voir cat. A64.
[85] « *Non è infatti ipotesi troppo ardita il pensare che in questo luogo tranquillo e appartato, dove sorgono il Ginnasio e lo stadio abbia potuto avere sede la famisissima scuola d'eloquenza, frequentata dagli aristocrtici romani. Se questa ipotesi sarà confermata dagli scavi noi dovremo pensare che il piccolo*

gymnase oriental d'Éphèse, F. Miltner a proposé d'identifier un *auditorium*[86]. H. I. Marrou établissait dès 1948 une filiation entre l'exèdre des gymnases hellénistiques et les salles à gradins couvertes de l'époque romaine de Pergame, Éphèse, Épidaure, Philippes[87]. Certes, dans aucun de ces cas, la dénomination comme *auditorium* ne peut être confirmée par une inscription.

Trois découvertes récentes majeures sont identifiées de manière quasi unanime par la communauté scientifique comme étant des *auditoria* : l'ensemble de plus d'une vingtaine de salles à Kôm el-Dikka à Alexandrie en Égypte (V^e^-VIIe siècle)[88], les trois édifices de l'époque d'Hadrien à Rome, publiés en 2009[89] et trois salles identifiées comme une école de grec à Amheida, dans l'oasis de Dakkla en Égypte (datée milieu du IVe siècle), publiée en 2009[90]. On admet aussi que certains espaces situés à l'intérieur d'une grande bibliothèque peuvent être qualifiés d'*auditorium* ; ce serait le cas pour les deux salles latérales de la Bibliothèque d'Hadrien à Athènes. Ainsi, la récente mise au point de R. Rea[91] reconnaît comme archéologiquement documentés jusqu'à maintenant trois *auditoria* publics, les *auditoria* de Rome, les *auditoria* d'Hadrien à Athènes, et les *auditoria* d'Alexandrie. L'auteur formule un souhait, dans la réalisation duquel nous nous sommes, modestement, engagée :

> « *L'esitenza di altri auditoria è documentata da fonti litterarie ed epigrafiche, ed è pertanto auspicabile la rivisitazione di molti complessi in cui è presumibile la presensza di auditioria non ancora riconosciuti come tali*. »
> « L'existence d'autres *auditoria* est documentée par des sources littéraires et épigraphiques, et par conséquent il est souhaitable de revisiter de nombreux complexes dans lequel on présume l'existence d'*auditoria* non encore reconnus comme tels[92]. »

Ainsi l'auteur propose d'identifier, à la suite de R. Meneghini, comme *auditoria* publics les exèdres du *templum Pacis*[93] et les exèdres de la Bibliothèque d'Hadrien à

---

teatro abbia avuta anche la destinazione di auditorium. » « Ce n'est pas une hypothèse trop audacieuse que de penser que dans ce lieu tranquille et à l'écart où il devait y avoir le stade et le gymnase, il aurait pu y avoir le siège de la très fameuse école d'éloquence fréquentée par les aristocrates romains. Si cette hypothèse était confirmée par les fouilles, nous devrions penser que le petit théâtre avait aussi fonction d'*auditorium* » (Laurenzi 1938, p. 29).C'est moi qui traduis. Voir cat. A51.

[86] Miltner 1958, p. 78. Voir cat. A45.

[87] « À l'époque romaine l'exèdre [*ephebeum* des gymnases] s'est agrandie, garnie de gradins, et pour finir est devenue un véritable petit théâtre couvert, comme nous pouvons le constater à Pergame, à Éphèse, à Épidaure ou à Philippes. » Marrou 1981(1948), p. 279.

[88] Voir cat. A1 à 24.

[89] Voir cat. A78 à 80. Antonio Lopez García suspend son jugement sur la fonction des vestiges mis au jour (Lopez García 2015c). Voir ci-dessous.

[90] Voir cat. A25 à 27.

[91] Rea 2014a.

[92] Rea 2014a, p. 133. C'est moi qui traduis.

Athènes[94], en plus des deux *auditoria* annexés à la salle identifiée comme une bibliostase[95].

Sur le plan des fouilles archéologiques, trois ensembles spectaculaires récemment découverts ont fait l'objet de publications plus ou moins complètes et précises, Alexandrie Kôm el-Dikka, les *auditoria* d'Hadrien à Rome et l'école de grec de la maison de Serenos à Trimithis-Amheida.

Antonio López García a soutenu en 2014 à l'Université de Florence une thèse, publiée en 2015[96], centrée sur la question : les édifices mis au jour au centre de Rome peuvent-ils être identifiés à l'*Athenaeum* connu par les textes ? Il a travaillé en particulier sur les sources, qui, écrit-il n'apportent aucun élément décisif, positif ou négatif pour identifier les vestiges à l'*Athenaeum* de Rome. Ses conclusions sont tout aussi dubitatives sur la fonction des salles. Les *comparanda* structuraux ne permettraient pas d'identifier avec certitude ces vestiges à des *auditoria* pédagogiques. La fonction de tribunal, suggérée par les gradins droits affrontés et la comparaison avec des curies dont la *Curia Iulia*, serait possible mais non certaine, elle non plus. Nos recherches ont des points communs, mais les cibles sont différentes, la sienne est singulière puisqu'il s'agit d'identifier un monument, la recherche entreprise ici est générale, puisqu'il s'agit d'essayer de faire une typologie des monuments que l'on peut appeler *auditoria* de par leur fonction pédagogique et intellectuelle, tout en répondant à la question : comment l'identification archéologique d'un *auditorium* pédagogique et intellectuel est-elle possible ?

2.2. Les synthèses

Les études de synthèse sont très rares. Le plus ancien est celui de Brigitta Tamm, publié à Stockholm en 1963 dans la traduction anglaise de Patrick Hort, sous le titre de *Auditorium and Palatium; a Study on Assembly-Rooms in Roman Palaces during the 1st century B.C. and the 1st century A.D*. L'auteur part d'une analyse très détaillée des usages du mot *auditorium* dans les textes anciens (I). Ce mot étant associé, en particulier, à une salle absidée du palais de Domitien sur le Palatin, elle centre son étude sur cette salle (II). Puis elle se lance dans une longue genèse : partant de l'implantation

[93] Voir cat. A71-72.
[94] Voir cat. A30 à 35.
[95] Voir cat. A28-29.
[96] López García 2015c.

de riches demeures sur le Germalus à la fin de l'époque républicaine (III), passant par le « palais d'Auguste » (IV), elle envisage l'extension progressive du palais impérial à travers ses différentes dénominations et occupants. Elle étudie en particulier le palais de Tibère, comme antécédent immédiat du palais de Domitien, à l'époque où commence à apparaître un cérémonial autour de réunions dans le palais (V). La recherche génétique étant achevée, elle passe à une recherche thématique et fonctionnelle : cette salle du palais de Domitien n'étant corrélée, selon l'auteur, à aucun modèle palatial et se trouvant associée dans le palais à deux autres salles, dites « *aula regia* » et « grand triclinium », B. Tamm cherche des analogies fonctionnelles dans les espaces couverts de réunions ou de rassemblement de personnes, nécessités par les pratiques de la *salutatio* (VI), du *consilium* (VII), ou du *convivium* (VIII) ; les analogies sont cherchées dans les demeures privées, en particulier dans les maisons pompéiennes avec leurs diverses salles de réunions que les savants nomment *triclinium*, *oecus* ou « *dinning room* ».

L'auteur remarque bien dans une note (n. 3, p. 7) qu'il y a en Grèce un type de monument communément appelé *auditorium,* « c'est-à-dire les salles de conférences dotées de rangées de sièges semblables à celles des théâtres, qui furent construites dans les gymnases à l'époque romaine[97] », à Pergame, Éphèse, Rhodes. Mais elle ne développe pas plus. En effet, elle affirme ne pas vouloir tout traiter (p. 8) et centre son étude sur le Ier siècle de notre ère, première période où nous trouvons le mot *auditorium* en latin. L'*auditorium* dans les provinces et dans l'Antiquité tardive ne fait pas partie de son étude.

Comme on le voit, l'ensemble du propos est assez sinueux dans son parcours, ce que reconnait l'auteur[98], et limité dans son objet puisqu'il s'agit d'étudier la genèse de cette salle particulière du palais de Domitien sur le Palatin. De ce fait, le titre de l'étude « *Auditorium and Palatium* » est donc beaucoup plus large que l'objet effectif de l'étude. Elle privilégie initialement la fonction politico-juridique de l'*auditorium*, sens qui apparaît assez tardivement dans les textes, tout en envisageant ensuite, à travers l'étude du mot, les autres fonctions de l'*auditorium*. Nous retenons en positif l'analyse très détaillée des usages du mot et l'interrogation sur la fonction des multiples espaces des maisons pompéiennes qui devaient servir non seulement aux *consilia* mais aussi aux

[97] *« Namely the lecture-halls with theatre like rows of benches that was erected in gymnasia under the Roman* ». C'est moi qui traduis.
[98] « *Our somewhat disparate study* », p. 182.

divertissements intellectuels en petit groupes (lecture en groupe de prose oratoire, de poésie épique ou légère, de textes philosophiques…).

Quant aux synthèses proprement archéologiques, elles sont peu nombreuses et, le plus souvent, récentes. Pierre Gros, dans sa publication sur l'architecture romaine, propose une synthèse en deux pages, dans laquelle il corrèle l'*auditorium* à la bibliothèque, comme l'indique le titre du chapitre, « Bibliothèques et auditoriums (*sic*) »[99]. Cette étude est antérieure à la publication des salles d'Alexandrie - elle ne prend en compte que l'Édifice théâtral interprété diversement avant la découverte des *auditoria* - et à plus forte raison, à la mise au jour des *auditoria* d'Hadrien à Rome.

En revanche, l'article de Rossella Rea, publié dans le catalogue de l'exposition tenue à Rome, au Colisée, du 14 mars au 5 octobre 2014, intitulée *La Bibliotheca infinita, luoghi del sapere nel mondo antico*[100], place ces découvertes au centre de son étude. En outre, l'article est clairement construit autour des trois fonctions de l'*auditorium*, telles qu'elles apparaissent dans les textes : fonction pédagogique (enseignement supérieur), fonction de divertissement littéraire (*recitationes* et *declamationes*) et fonction juridico-politique. Cet article est très récent et très bien documenté, clairement construit et argumenté ; l'auteur enracine l'*auditorium* romain dans les exèdres des gymnases hellénistiques ; elle renvoie à Vitruve ; chaque fonction est référée aux sources littéraires appropriées ; l'Antiquité tardive est largement prise en compte autour des *auditoria* d'Alexandrie. Relativement aux objectifs de l'étude conduite ici, l'article de R. Rea présente certaines limites. Comme son titre l'indique, elle ne souhaite pas traiter des *auditoria* privés, même si, en fait, elle le fait sur le plan des sources littéraires, en particulier à propos de la fonction judiciaire et de l'*ephebeum* (avec Vitruve, p. 136 et p. 148) ; cependant, elle ne recherche pas d'attestations archéologiques alors que le travail de P. Gros sur la basilique dans les maisons romaines[101] y incite et que la villa du Pausilypon près de Naples fournit un cas qui mérite d'être étudié. Elle a un point de vue occidentalo- et même romano-centré, même si dès la première phrase (p. 133), elle écrit *« gli auditoria dovevano essere diffusi in gran numero a Roma e nelle aree di cultura ellenistica dei territori conquistati*[102] ».

[99] Gros 2011[3] (1996), chap. 12, p. 373-4.
[100] Rea 2014a.
[101] Gros 2004.
[102] « Les *auditoria* devaient être présents en grand nombre à Rome et dans les aires de culture hellénistique des territoires romains. » C'est moi qui traduis.

Pour le monde oriental, elle ne se réfère archéologiquement qu'à Alexandrie Kôm el-Dikka. Or les dossiers de Pergame, Éphèse, Rhodes méritent d'être repris. En outre, ne faut-il pas examiner les édifices indépendants d'Asie Mineure, certes considérés comme douteux par certains savants[103], Cretopolis-Ariassos, Termessos, Cnide, *Aperlae* ? Pour la Macédoine nous avons déjà cité Philippes et il conviendra d'examiner aussi le cas de Dion ; les édifices remarquables du Péloponnèse, à Épidaure et Messène ne sont pas pris en compte. De même lorsque l'auteur esquisse une généalogie des *auditoria* nés dans la sphère publique hellénistique puis passant dans la sphère privée chez les Romains, avant de redevenir publics soit sous Néron soit sous les flaviens[104], le point de vue est encore romano centré ; ce qui va devenir la partie orientale de l'empire est présenté comme l'origine de l'*auditorium*, mais est abandonné ensuite. La diachronie est écrasée par des raccourcis audacieux ; ainsi l'auteur met sur le même plan l'*auditorium* d'époque hadrienne du gymnase de Pergame et les *ephebea* hellénistiques ou tardohellénistiques orientaux : « *l'esedra, molto diffusa nei ginnasi ellenistici, può avere pianta semi circolare, come l'*ἐφηβεῖον *del gymnasium superiore di Pergamo […] ma di norma e un spazio quadrangulare*[105] » et de citer ensuite le gymnase d'Érétrie « *alla fine del II-inizi I secolo a.C.* », puis « *Andros alla metà del II secolo a.C.* », puis Melos « *tra le fine del II e le inizi del I a.C.* »[106], et d'autres gymnases de la période hellénistique tardive. L'article de R. Rea est cependant un document très riche, qui traite certains aspects importants de la question des *auditoria* dans le monde romain.

Enfin, sous le titre de « *Arqueología de la* paideia. *Las sedes de la educación superior en las provincias helenísticas del imperio*[107] », Jorge García Sánchez a publié récemment trois articles. Le premier étudie les écoles privées ; le second, les temples, sanctuaires, musées, bibliothèques, auditoriums, théâtre et les *bouleuteria*. Le troisième est consacré aux gymnases[108]. Cette synthèse s'appuie sur des travaux récents. Le domaine de recherche est vaste par son objet puisqu'il englobe tous les lieux de la *piadeia* et pas seulement les *auditoria*. Dans l'extension géographique, il ne concerne, en principe, que les provinces hellenisées de l'empire, mais Rome y apparaît aussi, en

[103] Cf. Gros 2011, p. 374.
[104] Rea 2014a, p. 137.
[105] « L'exèdre, très répandue dans les gymnases hellénistiques, peut avoir un plan semi-circulaire comme l'*ephebeion* du Gymnase supérieur de Pergame, mais habituellement, c'est un espace quadrangulaire ». C'est moi qui traduis.
[106] Rea 2014a , p. 136.
[107] « Archéologie de la *paideia*. Les lieux de l'enseignement supérieur dans les provinces hellénistiques de l'empire ».
[108] Respectivement García Sánchez 2013, 2014, 2015.

particulier avec les *Auditoria* d'Hadrien[109]. La démarche consiste à brosser un vaste panorama, dans lequel sont largement convoquées les sources historiques en plus de la documentation archéologique. Notre démarche consiste en la mise en série de salles ou d'édifices ; elle est centrée sur la question : comment une identification archéologique des *auditoria* est-elle possible ?

3. Le vocabulaire de l'*auditorium*

Comme l'écrit P. Gros, « Le mot [*auditorium*] se laisse difficilement cerner »[110]. En effet, il apparaît tardivement ; il est d'emblée polysémique et sa signification évolue à travers le temps ; sa relation avec le vocabulaire grec des lieux de réunion pédagogique, judicaire ou intellectuelle n'est pas évidente ; enfin, s'il est présent dans de nombreuses sources littéraires ou juridiques, l'épigraphie n'en livre que de très rares mentions.

3.1. L'apparition du mot[111]

Le mot "*auditorium*" n'existe ni chez Cicéron, qui pourtant introduit plusieurs mots nouveaux en latin, en particulier dans le vocabulaire philosophique, ni chez Vitruve. B. Tamm remarque pertinemment que Vitruve l'aurait mentionné, lui ou son équivalent grec, comme description d'un bâtiment ou d'un espace, s'il avait été utilisé à son époque[112], en particulier au chapitre 11 du cinquième livre consacré au gymnase ou au chapitre 5 du sixième livre lorsqu'il énumère les *loca communa* de la *domus* des *nobiles* (bibliothèque, pinacothèque, basilique) (6, 5, 2). La première occurrence du mot "*auditorium*" apparaît, dans l'état actuel de nos connaissances, chez Sénèque le philosophe, soit dans les années 60. L'auteur critique la folie de l'homme qui quitte l'*auditorium* rendu fou de joie par les acclamations du public (*Ep.* 52, 11) :

> *Quanta autem dementia eius est quem clamores imperitorum hilarem ex auditorio dimittunt !*

[109] García Sánchez 2014, p. 93-94.
[110] Gros 2011, p. 373.
[111] Tamm 1963, p. 17 ; Gros 2011, p. 373 ; Rea 2014a, p. 173.
[112] Tamm 1963, p. 17, n. 35 : « Nous aurions attendu une mention au livre V quand il traite des bâtiments publics, en particulier en V, 11 qui décrit les gymnases, et au livre VI qui traite des maisons privées ». Pour toutes les citations de Tamm 1963, c'est moi qui traduis.

Dans ce texte, *auditorium* se présente comme un mot usuel et non comme un mot nouveau. B. Tamm en infère que « Ses origines doivent donc être cherchées dans une période qui commence au milieu de l'époque augustéenne et s'étend en gros jusqu'au règne de Claude »[113].

Grammaticalement, "*auditorium*" est formé à partir du verbe *audire*, par la médiation du substantif *auditor,* dérivé du même verbe ; on ajoute au mot le suffixe –*ium*, fréquent en latin pour les noms de lieu. Le mot "*auditorium*" appartient donc à la cette catégorie des noms de lieu que l'on trouve dans de nombreuses langues. Ainsi, l'« *auditorium*, c'est le lieu où on entend, donc celui où l'on se fait entendre »[114]. Le mot est d'emblée polysémique, puisque, en latin comme dans ces différentes langues, il peut indiquer le lieu lui-même, ou ceux qui sont dans le lieu, ou encore ce qui s'y déroule, soit, dans notre vocabulaire actuel, l'auditorium, l'auditoire et l'audition ; de la même manière, les mots "*school* / *école*" peuvent indiquer un bâtiment, les élèves et l'instruction. Pour étudier ces différents sens et leur évolution nous suivons une démarche chronologique.

3.2. Le mot à la fin du Ier siècle et au début IIe siècle de notre ère

Les occurrences du mot sont relativement nombreuses dans la littérature latine de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle[115]. Dans ces textes, le mot peut désigner un des trois sens, lieu, auditoire, ou événement qui se déroule dans ce lieu ; parfois aussi, le sens est confus parce que le mot peut signifier l'un ou l'autre, voire plusieurs des sens précédents ; cette imprécision se manifeste nettement par les divergences de traduction.

3.2.1. « Auditorium *» désignant un lieu*[116]

Nous trouvons ce sens plusieurs fois chez Pline le Jeune. Ainsi : *atque haec ita disputo, quasi populum in auditorium, non in cubiculum amicos advocarim* (*Ep*., 5, 3, 11) ; Pline dit se distinguer d'autres hommes de lettres en ce qu'il convoque ses amis dans un *cubiculum* pour donner lecture de ses œuvres et ne fait pas appel au peuple dans un *auditorium*. C'est le même sens lorsque Pline écrit : *fuisse me hodie in*

[113] Tamm 1963, p. 17.
[114] *Expositio totius mundi*, éd. J. Rougé, Paris 1966.
[115] Nous sommes redevable pour le développement qui suit à l'analyse de B. Tamm (Tamm 1963, p. 8-10).
[116] B. Tamm qualifie ce sens de « concret », expression que reprend R. Rea, sans explication.

auditorio Calpurni Pisonis. Recitabat (*Ep*., 5, 17, 1) ; Pline s'est rendu dans l'*auditorium* de Calpurnius Pison à Rome ; le jeune homme y donnait lecture d'une œuvre de sa composition devant un public. Ou encore *in cuisdam amici auditorio…Recitabatur liber* (*Ep*., 6, 17, 1) : Pline a assisté à une lecture qui se donnait dans l'*auditorium* d'un ami (anonyme). Dans la lettre 7, 17 Pline répond à des critiques lui reprochant de donner des lectures publiques de ses discours :

> *A quibus libenter requisierim cur concedant […]debere recitari, […] tragoediam, quae non auditorium sed scaenam et actores*
> « Je demanderais volontiers à ces gens-là pourquoi ils admettent […] qu'on doit lire en public […] une tragédie, qui réclame non une salle de conférence mais une scène et des acteurs ». (*Ep*., 7, 17, 3)

Ici aussi il s'agit du lieu, certes dans lequel se donne un certain type de prestation[117]. Un peu plus loin dans la même lettre, nous trouvons le même sens, lorsque Pline justifie de donner des lectures publiques de tous les types de ses productions littéraires parce que cette épreuve fait partie d'un processus d'amélioration de l'œuvre ; ainsi, le fait d'entrer dans un *auditorium* nous corrige, écrit-il, *quod auditorium ingredimur, emendat* (*Ep*., 7, 17, 13).

Il s'agit aussi du lieu chez Tacite, dans le *Dialogue sur les orateurs* (10, 5)[118], lorsque Aper, défendant la supériorité de l'éloquence judiciaire sur la poésie, s'adresse au poète Maternus et lui dit :

> *te ab auditoriis et theatris in forum et ad causas et ad vera proelia voco*
> « des salles de lecture et des théâtres, je t'appelle au forum, au barreau, aux combats réels … ».

Dans toutes les occurrences que nous venons de citer, « *auditorium* » désigne donc une salle dans laquelle un auteur donne lecture d'une de ses œuvres devant un public invité, plus large en nombre qu'une simple réunion d'amis, mais moins nombreux que la foule du théâtre. À la même époque, « *auditorium* », en tant que lieu, peut désigner une salle de classe. Ainsi, lorsque Pline rend compte de ses démarches pour trouver un précepteur pour les neveux d'un ami, il écrit :

---

[117] B. Tamm classe cette occurrence dans les sens ambigus (Tamm 1963, p. 11).
[118] La réticence de B. Tamm 1963, p. 8 ne semble pas justifiée.

in scholam redeo…sedo inter iuuenes…Nam proxime frequenti auditorio inter se coram ordinis nostri clare iocabantur : intraui, conticuerunt
« Je retourne à l'école […] je m'assieds comme autrefois parmi les jeunes gens […] Dernièrement, dans une salle pleine, ils plaisantaient entre eux à haute voix en présence de plusieurs membres de notre ordre[119]. » (*Ep*. 2, 18, 1-2)

Le même sens se retrouve dans Tacite, (*Dial. or.* 29, 3) lorsque Messalla s'exprime sur les causes du déclin de l'éloquence ; la première serait l'éducation des enfants et des jeunes gens, qui ne s'intéressent qu'au théâtre, aux combats de gladiateurs et aux courses ; il poursuit :

Quos alios adulescentulorum sermones excipimus, si quando auditoria intrauimus ?
« De quels autres sujets les entendons-nous s'entretenir, lorsque nous venons à entrer dans les salles de cours ? » (*Dial*., 29, 3)

Dans un autre passage du *Dialogue* (39, 1), « *auditorium* » renvoie bien à une salle, mais sa fonction est difficile à cerner sans ambiguïté. Selon Secundus, le déclin de l'éloquence s'expliquerait par les conditions concrètes dans lesquelles s'exerce la justice, en particulier les vêtements étroits qui briment physiquement l'orateur et les lieux –étroits eux aussi ? - où s'exerce le talent oratoire, alors qu'autrefois, sous la République, il s'épanouissait sur le forum : *quantum uirium detraxisse orationi auditoria et tabularia credimus*, que H. Bornecque traduit :

« Quelles forces ne croyons-nous pas qu'ont fait perdre au discours ces salles de classe et ces greffes où désormais l'on débrouille presque toutes les causes[120] ? »

Certes, on peut comprendre qu'aujourd'hui on débat de causes fictives dans les écoles (« salles de classe ») alors qu'autrefois on débattait de cause réelles sur le forum ; cependant, le contexte des conditions de l'exercice du talent oratoire n'autorise-t-il pas à comprendre que « *auditoria* » désigne les espaces exigus faisant office de salles d'audience du tribunal, comme par exemple les différents espaces de la basilique Iulia dans laquelle siègent simultanément quatre tribunaux (Pl., *Ep*., 1, 18, 3 ; 4, 24, 1), parfois réunis en un seul prétoire bondé (Pl., *Ep*., 6, 33, 3) ? Nous avons donc, dès la fin du Ier siècle, si le *Dialogue* est bien une œuvre de jeunesse de Tacite, une occurrence dans laquelle le mot « *auditorium* » renvoie à la salle où s'exerce la justice et non plus seulement à la salle de *recitatio,* de cours ou de *declamatio*. En revanche le mot

[119] B. Tamm (p. 11) classe cette citation dans les sens ambigus.
[120] CUF 1936.

« *auditorium* » n'apparaît jamais dans les lettres de Pline pour désigner la salle du tribunal ou la salle du conseil du prince ou du préfet de la ville.

Enfin nous sont parvenues plusieurs occurrences du mot « *auditorium* » dans lequel celui-ci désigne toujours une salle, destinée à une lecture publique, mais ces textes insistent sur l'aspect aménagé de la salle ; ce ne serait donc pas la salle qui serait un *auditorium* mais son aménagement amovible et provisoire qui la transformerait en *auditorium*. B. Tamm[121] attire l'attention sur le texte de Tacite, *Dialogue* 9, 3 et R. Rea focalise son propos sur ce texte[122]. Tacite est en train de décrire les difficultés d'un auteur qui a achevé son travail et s'apprête à donner une *recitatio* avant publication :

> « il emprunte une maison, fait arranger une salle, loue des sièges et distribue des invitations. »
> *et domum mutuatur et auditorium extruit et subsellia conducit.*

L'expression *auditorium extruit* a un sens fort ; elle signifie « il construit, bâtit un *auditorium* » ; ce sens est très affaibli dans la traduction de H. Bornecque que nous citons. Ainsi la salle est initialement un lieu fonctionnellement neutre, privé de tout aménagement et c'est le fait d'y disposer - on suppose d'une certaine manière - des *subsellia* loués, qui la transforme en *auditorium*. De la même manière, c'est en disposant des cathèdres dans un *triclinium* de sa maison à Rome que Pline le transforme provisoirement en *auditorium* pour y lire sa dernière production littéraire devant des amis choisis :

> I*n triclinio* […] *positis ante lectos cathedris amicos collocaui*[123].

Le passage de Tacite (*Dial.*, 9, 3) est habituellement rapproché d'un passage de Juvénal qui concerne la manière dont une salle est arrangée pour une lecture publique, même si le mot *auditorium* n'est pas mentionné. Le ton est le même que chez Tacite : la condition du poète n'est pas enviable car le riche et avare amateur de lettres n'est plus un mécène ; il n'aide le poète qu'en lui fournissant un mauvais local pour ses lectures publiques :

---

[121] Tamm 1963, p. 8.
[122] Rea 2014a, p. 139 et 148.
[123] « Dans une salle à manger […], j'ai fait disposer des chaises devant les lits de table et j'y ai placé des amis » (Pl., *Ep*., 8, 21, 2).

Et si dulcedine famae
succensus recites, maculosas commodat aedes.
Haec longe ferrata domus seuire iubetur,
in qua sollicitas imitatur ianua portas.
Scit dare libertos extrema in parte sedentis
ordinis et magnas comitum disponere uoces ;
nemo dabit regum quanti subsellia constant
et quae conducto pendent anabathra tigillo
quaeque reportandis posita est orchestra cathedris[124]

Le patron du poète met à sa disposition, pour une lecture publique, un local sale dans une maison peu avenante. Il y dispose sa claque selon la hiérarchie sociale, les affranchis aux extrémités des bancs, les clients importants sur les cathèdres de l'*orchestra*. C'est le poète qui doit louer les banquettes *subsellia*, les gradins *anabathra*, des structures sur lesquelles les *subsellia* seront disposées en gradins et enfin les cathèdres pour l'*orchestra*. Ce dispositif doit être apporté de l'extérieur, installé puis démonté et remporté après la *recitatio*. L'*auditorium* redevient alors une salle neutre, à destination potentielle polyvalente, tout comme les salles publiques ou privées qui aujourd'hui peuvent être louées pour différents événements sociaux ou familiaux et sont aménagés temporairement avec des dispositifs loués, démontables, qui ne laissent aucune trace après usage. Dans le texte de Juvénal, comme dans celui de Tacite, nous avons une salle fonctionnellement neutre initialement qui, aménagée temporairement avec des sièges (banquettes et cathèdres) et des gradins amovibles devient par destination un *auditorium*. C'est pourquoi B. Tamm écrit qu'il semble que ce soit ces *subsellia* et ces *anabathra*[125] qui caractérisent l'*auditorium*[126]. Du passage de Tacite (*Dial*. 9, 3), l'auteur infère que « *auditorium* » voulait dire initialement « disposant d'*anabathra* » et qu'ensuite le mot a désigné la salle où ces *anabathra* étaient disposés, tout comme *triclinium* désigne un groupe de trois lits de repas puis la pièce où ils sont placés[127].

---

[124] « Si, enflammé par la douceur de la renommée, tu veux faire une lecture publique, il te prête un local malpropre. Il fait mettre à ta disposition cette maison depuis longtemps bardée de ferrures, dont l'ouverture ressemble aux portes d'une ville inquiète. Il veut bien te fournir des affranchis qui s'assiéront tout au bout des rangées ; il répartira les voix puissantes de ses clients. Mais aucun de ces personnages ne te remboursera les frais des banquettes, des gradins échafaudés à l'aide de chevrons loués, ni de l'orchestre avec les chaises qu'il faut ensuite remporter. » (Juv., *Satire,* 7, 39 à 47).

[125] *Anabatrum*, i, n. est la transcription du grec ἀνάβαθρον, le préfixe indiquant l'itération des βάθρα c'est-à-dire des sièges.

[126] Tamm 1963, p. 9.

[127] Même si *triclinium* signifie initialement « couche de repas à trois places » par opposition à *biclinium*, plutôt que « groupe de trois lits de repas », l'argument est valable. Cf. F. Gaffiot, *Dictionnaire Latin Français*, *s. v. triclinium*.

Nous trouvons plusieurs autres évocations d'un tel intérieur aménagé avec des *subsellia* et des *anabathra* dans des textes de la même époque. Ainsi dans les *Diatribai* d'Épictète / Arrien, dans le contexte d'une critique morale des lectures publiques cherchant le succès, nous trouvons la mention de 1000 *bathra*/βαθρα. Épictète s'adresse ironiquement à un interlocuteur fictif qui convient que la chose la plus importante est la recherche du bonheur par la vertu, but qui est en contradiction avec la recherche du succès par les conférences ou les lectures publiques auxquelles pourtant il s'adonne :

> « Pour y arriver [pour atteindre la vertu], te faut-il disposer un millier de sièges, inviter tes auditeurs, puis, vêtu d'une robe ou d'un manteau élégant, juché sur un coussin, décrire la mort d'Achille ! »
> Τοῦτο ἵνα γένηται, δεῖ τεθῆαι χίλια βάθρα καὶ παρακλητῆναι τοὺ ἀκουσομένους καὶ σὲ εν κομψῷ στολίῳ ἢ τριβωναρίῳ ἀναβάντά ἐπί ρούλβινον διαγράφειν πῶς 'Αχιλλεὺς ἀπέτανεν[128].

Dans un registre plus prosaïque, les banquettes (*subsellia*) peuvent s'écrouler matériellement comme ce fut le cas lors de la première lecture publique du jeune Claude, le futur empereur[129], sous le poids d'un auditeur particulièrement corpulent, ce qui déclencha l'hilarité du public et déconcentra l'orateur : « *defractis compluribus subsellis*[130] ». Les sièges, disposés en gradins, peuvent aussi intervenir comme métaphore du succès puisque les acclamations bruyantes des auditeurs pouvaient faire trembler les banquettes comme dans nos stades ou nos *shows* musicaux des années 70 du siècle dernier ; « faire crouler les gradins » devient l'expression métaphorique du grand succès de la prestation. Ainsi Juvénal écrit que Stace était sur le point de faire crouler les *subsellia* avec ses vers[131]. L'expression est-elle devenue un lieu commun de la littérature de la *recitatio* ? Nous la retrouvons sous le stylet de Sidoine Apollinaire en 477 ; il fait la louange des talents littéraires de son correspondant, Burgondio, résidant comme lui dans les environs de Clermont en Gaule ; ces talents le rendent digne d'un grand succès à Rome où il pourrait faire crouler les gradins de l'*Athenaeum* :

> […] *dignus omnino, quem plausibilius Roma foveret ulnis, quoque recitante crepitantis Athenaei subsellia cuneata quaterentur*

[128] Epictète, 3, 23, 35 (CUF 1963).
[129] Et non pas « l'empereur » comme l'écrit B. Tamm (1963, p. 10) et R. Rea à sa suite.
[130] Suet., *Claud*. 41, 1.
[131] Juv., *Sat*. 7, 82 – 87.

« te montrant ainsi parfaitement digne d'être accueilli dans les bras approbateurs de Rome et de faire crouler sous les applaudissements les bancs de l'amphithéâtre de l'Athénée, à l'occasion de tes lectures publiques[132]. »

L'aménagement des *auditoria* par destination pour des lectures publiques comprend donc des *subsellia* et *anabathra* pour asseoir les auditeurs de rang modeste, des cathèdres, sièges individuels plus confortables, pour les personnages que l'on veut distinguer, les amis[133], ou les auditeurs de rang supérieur[134]. Dans l'iconographie de l'enseignement, la cathèdre est le siège de l'enseignant[135] ; les représentations sur les sarcophages sont nombreuses, mais en général postérieures à la période que nous examinons ici ; ainsi le relief de Neumagen, conservé au musée de Trèves est daté de 180 de notre ère, environ. Les textes font aussi état, parmi ce matériel mobile, de la présence d'un *pulpitum* dans les salles aménagées pour l'enseignement ou *la recitatio* ; le terme est équivoque, puisqu'il peut désigner l'estrade sur laquelle se tient le *lector* de la *recitatio* ou l'enseignant, ou bien la tablette servant à poser un document, et de là le pupitre, lorsque la tablette est posée sur un pied[136]. Dans certains textes, *pulpitum* renvoie à l'estrade. Ainsi, Horace proclame fièrement dans une épitre dédiée à Mécène :

non ego nobilium scriptorum auditor et ultor / grammaticas ambire tribus et pulpita dignor.
« On ne me voit pas, tour à tour écoutant les illustres écrivains et prenant sur eux ma revanche, trouver bon de promener la brigue à travers les tribus des grammairiens et autour de leurs tréteaux[137]. »

Suétone rapporte un souvenir d'enfance, à propos des « anciens grammairiens [qui] enseignaient également la rhétorique » :

---

[132] Sid. Ap. *Ep*., 9, 14, 2. Nous ne suivons pas R. Rea qui évoque ce passage en jouant à la fois sur le sens propre du verbe s'écrouler : les murs de l'*Athenaeum* s'écrouleraient et en extrapolant à partir du sens figuré : « *tutto crollava, muri, imperi, certezze* » (Rea 2014a, p. 147). Sidoine regrette que, vues les circonstances en Gaule et à Rome, son jeune ami ne puisse se rendre à Rome pour y recevoir, dans l'*Athenaeum*, le succès auquel il peut prétendre grâce à son talent. André Loyen, dans son édition de Sidoine (CUF 1970, note 59) fait la même lecture : « ainsi la situation politique est telle qu'un Gallo-Romain du sud-est ne peut plus aller étudier à Rome. L'allusion vise sans doute la guerre de 476-77 entre wisigoths et burgondes et l'installation d'Odoacre en Italie. »
[133] Pl., *Ep*. 8, 21, 2.
[134] Juv., *Sat*., 7, 47.
[135] Marrou 1964 (1938), Pl. II (son n° 16 = stèle du maître d'école Furius Philocalus, Naples musée national,), fig. 7 (son n°17 = une scène de commentaire philosophique (?) sur un sarcophage du musée du Latran).
[136] Dar. et Sagl., IV, 1, p.766, *s.v. pulpitum*.
[137] *Ep*. 1, 19, 40. Le traducteur, François Villeneuve (CUF 1934), reconnaît que le passage est ambigu, mais pas sur les mots qui nous intéressent.

Me quidem adulescentulo repeto quendam Principem nomine alternis diebus declamare, alternis disputare, nonnullis mane uero disserere, *post meridiem remoto pulpito declamare*

«Je me souviens que lorsque j'étais tout jeune il y avait un certain Princeps qui déclamait un jour sur deux et occupait l'autre à disputer, d'autres fois il discourait au contraire le matin et déclamait l'après-midi, après avoir écarté son estrade[138] ».

La cathèdre et le *pulpitum* de la *recitatio* interviennent simultanément dans un poème de Martial, dans lequel il s'agit de détourner un jeune padouan, Flaccus, de la carrière de poète qui ne rapporte que des bravos lors d'auditions et de l'orienter vers le forum et la carrière oratoire beaucoup plus lucrative :

Romanum propius divitiusque forum est.
Illic aera sonant : at circum pulpita nostra
et steriles cathedras basia sola crepant.

« Le forum romain est plus près et il est plus riche. C'est là qu'on entend sonner les gros sous : mais autour de nos estrades et de nos chaires improductives ne retentissent que les baisers des admirateurs[139]. »

Le *Vergilius Romanus* (f. 14 r) nous livre une représentation du *pulpitum* comme pupitre. Le document est tardif, puisque le manuscrit est daté du Ve siècle. Virgile y est représenté de face assis dans une cathèdre, un *rotulus* ouvert sur les genoux, une boîte à *rotuli* à sa droite et un *pulpitum* sur pied à sa gauche (fig. C. 6). Le même objet apparaît dans le fresque de la Scala Santa, à Rome (fig. C. 7).

Il est intéressant que B. Tamm, et R. Rea ensuite, insistent sur l'aménagement de la salle, car c'est un certain type d'aménagement (gradins et cathèdre maçonnés, emplacement pour le *pulpitum*) qui a contribué à l'identification des *auditoria* de Kôm el-Dikka ; mais à Alexandrie, il s'agit d'aménagements, pour l'essentiel, permanents, maçonnés[140]. Les textes que nous examinons ne nous disent pas s'il existe des salles à l'aménagement permanent, « en dur », comme l'étaient peut-être les *auditoria* de Titinius Capito[141] et de Calpurnius Piso[142]. Le dispositif installé par Pline dans son *triclinium* était entièrement amovible et ne pourrait donc laisser aucune trace archéologique ; dans ceux décrits par Tacite et Juvénal, il semble en être de même. À cette époque donc, à Rome, certaines salles étaient des *auditoria* en tant que salles de

[138] Suet., *Grammairiens*, 4, 9.
[139] Martial, 1, 76, 13-14
[140] Majcherek 2010b.
[141] Plin., *Ep*. 8, 12.
[142] Plin., *Ep*. 5, 17.

recitatio ou de *declamatio* ; mais d'autres n'étaient pas par elles-mêmes des *auditoria* et ne le devenaient que par les aménagements qu'elles pouvaient recevoir. Lorsque le mot « *auditorium* » signifie un lieu, dans la littérature du Ier siècle et du début du IIe siècle, il renvoie donc à une salle appartenant à un complexe et non à un bâtiment indépendant ; celle-ci est peut-être dotée d'un aménagement permanent mais les textes insistent sur le caractère mobile et provisoire de l'aménagement qui caractérise l'*auditorium* comme lieu *recitatio*, de *declamatio* ou d'enseignement (*subsellia*, *anabathra*, *cathedra* et *pulpitum*).

3.2.2. « Auditorium *» désignant un auditoire, les personnes qui écoutent*

C'est indiscutablement le sens du mot chez Pline lorsqu'il fustige le comportement de Regulus qui, lors du décès de son fils, *nuper adhibito ingenti auditorio librum de uita eius recitauit*[143]. On trouve ce même sens chez Suétone à propos de la première *recitatio* de Claude : *et cum primum frequenti auditorio commisisset*[144]. Lorsque Pline fait l'éloge teinté d'ironie du même Regulus, en tant qu'avocat qui vient de mourir, le mot *auditorium* dans la formule, *in alieno auditorio […] commode dicere,* signifie « auditoire », sans ambiguïté nous semble-t-il[145], le contexte indiquant que Regulus ramenait à sa cause les auditeurs de la partie adverse[146]. Le sens d'auditoire se retrouve aussi chez Quintilien, lorsqu'il critique les professeurs de rhétorique se vantant d'être dépourvus de toute compétence technique :

> *Neque enim opus esse probatione aut dispositione in rebus fictis sed, cuius rei gratia plenum sit auditorium, sententiis grandibus quarum optima quaeque a periculo petatur.*
> « Ils soutiennent en outre que, dans un sujet fictif, on n'a besoin ni de preuves ni de plan, mais de ce dont l'attente fait une salle pleine : des traits grandiloquents, dont les plus risqués sont les meilleurs[147]. »

De même lorsqu'il fustige « l'éloquence dévergondée » de son époque :

---

[143] « Devant un immense auditoire récemment convoqué pour la circonstance, [Regulus] a donné lecture d'un texte sur sa vie ». (Plin., *Ep*. 4, 7, 2)
[144] « La première fois qu'il se risqua devant un nombreux auditoire ». (Suet., *Claud*. 41, 1)
[145] Contrairement à Tamm 1963, p. 11.
[146] Plin., *Ep*. 6, 2, 3.
[147] Quint. 2, 11, 3.

Quapropter eloquentiam, licet hanc [...] libidinosam resupina voluptate auditoria *probent, nullam esse existimabo*
« Aussi, bien que l'éloquence dévergondée d'aujourd'hui […] soit appréciée dans les salles de cours pour son charme alangui, je ne la regarderai pas comme de l'éloquence[148]. »

Ce sens est aussi présent dans le texte du *Dialogue des orateurs* (10, 7) :

haec in ipsis auditoriis praecipue laudari
« C'est là […] ce qui est applaudi surtout par les auditeurs mêmes des lectures[149]. »

En revanche, est-il si clair, comme l'écrivent B. Tamm[150] et R. Rea à sa suite, que le mot renvoie de manière univoque à l'auditoire dans le passage du *Dialogue des orateurs* (34, 5) où est brossé le tableau de l'ancienne formation des orateurs ?

Ita nec praeceptor deerat, optimus quidem et electissimus, qui faciem eloquentiae, non imaginem praestaret, nec aduersarii et aemuli ferro, non rudibus dimicantes, nec auditorium semper plenum, semper nouum, ex onuidis et fauentibus, ut nec bene nec male dicta dissimularentur.

H. Bornecque voit, avec raison, un jeu sur le double sens, quand il traduit :

« Il ne leur manquait […] ni une salle de cours toujours pleine d'auditeurs toujours nouveaux. »

3.2.3. « Auditorium » *désignant une performance*

« *Auditorium* » peut désigner, troisième sens, l'événement qui se déroule dans la salle devant un auditoire. Ce sens est moins fréquent qu'il ne le sera au siècle suivant, chez Apulée par exemple, mais on le trouve cependant chez Quintilien, quand il écrit qu'Isocrate se préparait pour des prestations rhétoriques et non pour des procès :

auditoriis enim se non iudiciis compararat.
« C'est pour des auditoriums, non pour les procès qu'il s'était préparé[151]. »

---

[148] Quint. 5, 12, 20.
[149] Contrairement au jugement de B. Tamm (1963, p. 11), le sens ne nous semble pas ambigu, ici.
[150] Tamm 1963, p. 10.
[151] Quint., 10, 1, 79. J. M. N. D. Nisard traduisait : « Il ne se proposait pas de parler devant des tribunaux mais devant l'auditoire d'une école. » *Quintilien et Pline le Jeune, œuvres complètes*, Paris, 1842, p. 378.

3.2.4. Les usages ambigus du mot

Ils sont très nombreux, car les noms de lieu peuvent, par métonymie, désigner ce qu'ils contiennent, ici l'auditoire, ou ce qui s'y passe, l'événement, tout comme les mots « cinéma », « théâtre », « commerce », « cuisine », « école »[152]. Déjà la première occurrence en latin est ambiguë. Chez Sénèque (*Ep*., 52, 11) *Quanta ...dementia eius est, quem clamores imperitorum hilarem ex auditorio dimitunt ?,* l'orateur est rendu fou par les clameurs, lorsqu'il quitte la salle, l'auditoire ou sa prestation ? R. M. Gummere, traduit par *lecture-room*[153] mais H. Noblot, traduit par « conférence[154] ». De même chez Quintilien :

> *Ut etiam cum in rebus uersemur isdem, non tamen easdem esse condicionem sciamus litium ac disputationum, fori et auditori*[155]*, preceptorum et periculorum.*
> « Même quand nous traitons les mêmes sujets, les conditions ne sont pas les mêmes pour les procès et les discussions philosophiques, le forum et la salle de lecture, les préceptes théoriques et les risques du barreau[156]. »

Il s'agit ici moins d'une opposition entre des lieux – les procès ne se déroulent plus au forum, qu'entre les activités dont ces lieux sont les symboles, les procès au forum (et par extension dans les tribunaux), les exercices d'école à l'école. L'usage des mots « *forum* » d'une part, « *schola et auditorium* » d'autre part, fonctionnent de la même manière dans la lettre de Pline consacrée à l'éloge d'Isée :

> *Nos enim, qui in foro verisque litibus terimur, multum malitiae, quamuis nolimus, addiscimus : schola et auditorium et ficta causa res inermis, innoxia est nec minus felix, senibus praesertim*
> « Nous autres, qui nous usons au forum dans de vrais procès, nous y apprenons beaucoup de méchanceté, même sans le vouloir ; tandis que l'école, la salle de conférences, les causes imaginaires sont choses inoffensives, innocentes et néanmoins source d'agrément, surtout pour les gens âgés ; car qu'y a-t-il de plus agréable quand on est vieux que ce qui fait les délices de la jeunesse[157] ? »

---

[152] Il ne s'agit donc pas de sens affaiblis ou peu clairs, contrairement à ce qu'écrit B. Tamm p. 11.
[153] *Senecae ad Lucilium epistulae morales*, LCL 1934.
[154] Sénèque, *Lettres à Lucilius* T. II, CUF, 1947.
[155] Sa note 14 : H. E. Butler, *The institutio oratoria of Quintilian* IV, LCL 1933, traduit : "lecture-room"= salle de cours ou de conférence
[156] Quint., 10, 1, 36 (CUF 1979, Jean Cousin, éd.). Nisard 1842 traduisait : « du barreau comme d'une école ».
[157] Plin., *Ep*. 2, 3, 5-6.

Lorsque Pline écrit que le frère de Titinius Capito

> « revint de cette salle de conférences avec, pour son amour fraternel, autant de gloire que l'autre pour son éloquence »
> *Gratulatus sum optimae matri, gratulatus et fratri, qui ex auditorio illo non minorem pietatis gloriam qua mille alter eloquentiae tulit* (Plin., *Ep*. 5, 17, 5),

le mot « *auditorium »* renvoie, certes, à la salle mais aussi à l'événement qui vient de s'y dérouler. Le même double sens se retrouve dans l'éloge de Titinius Capito :

> *Domum suam recitantibus praebet*, mais aussi *auditoria non apud se tantum benignitate mira frequentat*
> « Il prête sa maison pour des lectures publiques ; il fréquente les salles de conférences, et pas seulement chez lui, avec une admirable obligeance[158]. »

Encore ce même double sens est présent dans le texte de Quintilien concernant Gorgias :

> *Gorgias quidem adeo rhetori de omibus putauit esse dicendum, ut se in auditoriis interrogari pateretur qua quisque de re uellet*.
> « Gorgias était tellement convaincu que le rhéteur doit parler sur tous les sujets, que, dans les salles de conférences, il se laissait questionner sur ce que l'on voulait[159]. »

Nous retrouvons la même ambiguïté dans les usages du terme par Suétone à propos d'un avocat d'Italie de la fin de la République, qui vint à Rome et devint célèbre en ouvrant des *auditoria* : *sed ex eo clarus propria auditoria instituit,* « rendu célèbre par cet exploit, il ouvrit ses propres salles de déclamation[160]. » Il s'agit aussi du lieu et de ce qu'il s'y produit lorsque Suétone rapporte les activités de Tibère sur l'île de Rhodes : *circa scholas et auditoria professorum assiduus*, « comme il fréquentait assidûment les écoles et les salles de conférences des professeurs[161]. » Lorsque le même Suétone écrit qu'Auguste a lu certains de ses écrits *in coetu familiarium uelut in auditorio,* « dans le cercle de ses amis comme dans une salle de récitation[162] » « *auditorium* » signifie le lieu et l'assistance qui s'y tient. La même expression *uelut in auditorio* revient dans la biographie de Claude. À Alexandrie, pour commémorer les

[158] Plin., *Ep*., 8, 12, 2.
[159] Quint. 2, 21, 21.
[160] *Grammairiens et rhéteurs*, 30, 3, CUF 1993= *Rhet*. 6.
[161] Suet., *Tib*. 11, 3.
[162] Suet., *Aug*. 85, 1. C'est moi qui traduis. H. Ailloud (CUF 1931) traduit : « le cercle de ses amis, qui lui tenait lieu de public. »

deux œuvres écrites par Claude, l'une sur les Thyrréniens, l'autre sur les Cartaginois, certaines dispositions sont prises :

> *Institutum ut quotannis in altero Tyrrhenicon libri, in altero Carchedoniacon diebus statuis uelut in auditorio recitarentur toti a singulis per uices*.
> « On établit que tous les ans, à des jours déterminés, on ferait lire, comme dans une salle de récitation, en entier et en changeant de lecteur à chaque livre, dans l'un, l'histoire des Tyrrhéniens, dans l'autre, celle des Carthaginois[163]. »

La catégorie des usages ambigus du mot « *auditorium* » est donc bien fournie. Il n'en reste pas moins que le sens prévalent est celui de lieu, puisque, lorsqu'*auditorium* signifie auditoire voire performance, il est sous-entendu que ces personnes se rassemblent ou que cet événement se déroule dans un *auditorium*.

3.3. Le mot au IIe siècle de notre ère

Deux phénomènes sont à rapporter au IIe siècle : une accentuation de l'ambiguïté de sens du mot « *auditorium »* et l'apparition des rares attestations épigraphiques. Chez Apulée en effet, le mot conserve les trois sens précédents relatifs à la sphère culturelle, de salle, auditoire et audition ; les sens sont encore plus mêlés qu'antérieurement. Dans la notice sur Philémon, Apulée rapporte comment l'auteur comique grec rival de Ménandre fut retrouvé mort lors de la reprise d'une *recitatio* interrompue par le mauvais temps, ce qui l'a libéré de la pression de l'auditoire (ou de l'auditorium ou de l'audition ?) : *os […] animae vacuus […] et auditorii securus*[164]. Dans un autre passage de cette notice, « *auditorium* » signifie sans trop d'ambigüité, « auditoire » : Apulée rapporte qu'une averse soudaine le força « d'ajourner la réunion de son auditoire », *differi auditorii coetum*[165].

Dans la section 73 de l'*Apologie*, Apulée nous apprend qu'il est retenu à *Oea* par la maladie puis par la saison. Nous trouvons alors deux occurrences du mot :

> *omnes qui aderant ingenti celebritate basilicam, qui locus auditorii erat, complentes inter alia pleraque congruentissima uoce insigniter adclamant petentes, ut remanerem, fierem ciuis Oeensium. mox auditorio misso Pontianus eo principio me adortus consensum publicae uocis pro…*

---

[163] Suet., *Claud*. 42, 2. Traduction H. Ailloud.
[164] Apulée, *Florida* 16, 66.
[165] *Flor*. 16, 61. Traduction Panckouke 1844, p. 113.

La première renvoie à la performance : Apulée est invité à faire une *dissertatio* dans la basilique, *qui locus auditorii erat* (« qui était le lieu de la conférence ») ; deux lignes plus bas, le même mot renvoie à l'auditoire : *auditorio misso*, « une fois l'auditoire congédié », Pontianus ouvre son cœur à son ami…pour lui proposer d'épouser sa mère. Le même sens se retrouve en (*Flor*., 18, 10) :

> *Quod utinam mihi pro amplitudine auditorii prolixa oratio suppeteret ac non hic maxime clauderet, ubi me facundissimum cuperem.*
> « Et plût au ciel qu'à la grandeur de l'auditoire répondit de ma part une égale abondance. »

On retrouve le sens de "performance" dans la relation de la conférence qu'il a donnée à *Oea*, dans la basilique :

> *Dissero aliquid postulantibus amicis publice [….] ingenti celebritate basilicam, qui locus auditorii erat, complentes [….] insigniter acclamant*[166].

Ce lieu public et prestigieux de la ville était peut-être déjà aménagé avec des bancs pour des sessions judiciaires ou il le fut pour la conférence en question. Dans ce dernier cas, nous aurions alors un *auditorium extructum* dans la terminologie de Tacite (*Dial. or*. 9, 3). Enfin, « *auditorium »* peut, plus ou moins nettement, désigner un lieu. C'est le cas lorsqu'il est mis sur le même plan que *templum* quand Apulée mentionne les soins apportés par un philosophe à sa bouche, bouche dont il se sert *siue in auditorio dissertet siue in templo preces alleget*[167]. De même, le sens de lieu est prévalent lorsqu'Apulée écrit : *Praetera in auditorio hoc genus spectari debet non pauimenti marmoratio […]*[168].

Le mot "*auditorium"* est donc toujours présent au IIe siècle dans les textes littéraires ; il renvoie, comme au siècle précédent, à des activités culturelles, cours, conférences, *recitationes*, avec l'accentuation d'une ambigüité de sens entre le lieu, la performance et le public.

Par ailleurs, le IIe siècle livre les deux seules attestations épigraphiques en latin connues à ce jour du mot « *auditorium* ». L'une provient de Rome. Il s'agit d'une

---

[166] *Apol*. 73, 547.
[167] *Apol*. 7, 394.
[168] *Flor*. 18, 3. Même si « auditoire » a, dans les usages belge et suisse, le sens de salle de cours ou de conférence, n e vaut-il pas mieux traduire : « Du reste dans un *auditorium* comme celui-ci », plutôt que « dans un auditoire comme celui-ci », traduction de Paul Valette dans son édition *Apologie, Florides*, 1924, CUF.

inscription funéraire, de l'époque de Commode retrouvée sur la via Appia, mentionnant trois statues mises par un affranchi ainsi que la restauration de l'*auditorium, sumptu suo*, et d'autres statues ruinées par le temps :

> *Aug(usti)] lib(ertus) proc(urator) statuas III Antonini / [item Commo]di item Crispinae dominor(um) / [nostrorum pec]unia sua posuit auditorium quo/[que cum cet]eris statuis vetustate corrup/[tis sump]tu suo refecit* (*CIL* VI, 1017).

On ignore à quel *auditorium* se réfère l'inscription ; on ne peut pas la mettre en rapport avec les édifices mis au jour à Rome récemment car aucune intervention sur ceux-ci n'est documentée archéologiquement pour l'époque de Commode[169].

L'autre inscription provient de Martigny (*Forum Claudii Vallensium*), dans le Valais suisse. Il s'agit d'une plaque de marbre fragmentaire retrouvée en 1936 en quarante morceaux ; elle a été remontée et est conservée dans l'abbaye de Saint-Maurice. Elle a été publiée par Paul Collart en 1941[170].

> *Fabri[cam fun]dutus [erutam] / cum [portic] u et tabe[rnis] / VI, ig[ni consu]mpta, [r]estituit, / in qua au[dit]orium [h]ypo / caustum a solo extruxit / Titus Coe[li]us…..nianus, / [uir eg] re[gi]us, [pr]ocu[rato]r / [Aug]ust(orum) nostr(orum).*
> « Titus Coelius…..nianus, personnage de rang équestre, procurateur de nos empereurs, a restauré ce bâtiment, détruit de fond en comble, avec son portique et ses six boutiques, toutes choses consumées par le feu, et il y a fait construire une salle d'étude chauffée, entièrement neuve. »

Cette inscription est rapprochée, du point de vue du sens, d'une inscription d'Aime-en-Tarentaise (*Forum Claudi Ceutronum*) ; il s'agit de l'épitaphe d'un jeune homme de seize ans mort en Valais où il accomplissait ses études.

> *d(is) m(anibus) / L. Exomi Macrini Rustici fili hic Bri- /gantione geniti, annorum XVI in studis / Valle Poenia vita functi, reliquis eius / [huc] delatis, Nigria Marca mater fili[o] / [kar]issimo et sibi uiua faciendum / curauit*. (*CIL* XII, 118)

Si la ville du Valais où il étudiait est bien Martigny, alors l'*auditorium* de l'inscription pourrait être l'école supérieure de la ville. La construction par le procurateur impérial d'une nouvelle salle ou d'un nouveau bâtiment pour l'enseignement supérieur avec cet

---

[169] Voir cat. A86.
[170] Collart 1941, p. 18 à 24 et pl. 4, fig. 10. Elle a été publiée aussi en 1941 par E. Howald et E. Meyer, *Die römische Schweiz*, Zurich (inscription n°44). *Inscriptions lapidaires* (cat. des inscriptions conservées à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune), s. n. s. d., n° 19. Howald, Meyer 1941, n° 44.

élément de confort qu'est un système de chauffage méritait bien une inscription. Elle est datée de la fin du IIe siècle, donc soit du règne simultané de Marc-Aurèle et Commode (176 à 180), soit du règne de Septime Sévère et Caracalla (à partir de 198) ; elle est ainsi à peu près contemporaine de celle de la Via Appia. Les fouilles menées dans le secteur où l'inscription de Martigny a été retrouvée n'ont pas permis de localiser l'auditorium[171].

L'épigraphie de la partie orientale de l'empire livre un cas unique de translittération du mot latin en langue et alphabet grecs. L'inscription provient d'Éphèse. Elle mentionne un *αὐδειτώριον* dans les dépendances de la bibliothèque de Celsus ; elle fait référence à un pavement disposé devant l'*αὐδειτώριον* et la bibliothèque :

> ἡ πόλις τὸ σύστρωμα τὸ πρὸ τοῦ αὐδειτωρίου καὶ τῆς Κέλσου βιβλιοθήκης κατεσκεέασεν[172]

L'*auditorium* était certainement en connexion avec la bibliothèque, ce qui est fonctionnellement cohérent. Sa localisation exacte ainsi que sa restitution demeurent problématiques. Le texte de l'inscription n'est pas daté mais on présume qu'il est de peu postérieur à la construction de la bibliothèque en 110 de notre ère[173].

Comme l'écrivait B. Tamm à propos de deux de ces inscriptions (elle ne mentionne pas celle de Martigny)[174], celles-ci font référence à un monument et indiquent plus clairement que toute analyse de textes littéraire que le mot *auditorium* au moins au IIe siècle signifiait un lieu connu des gens sous ce nom. Nous aurions ainsi une évolution du sens du mot qui, au Ier siècle, désignerait un local aménagé de manière provisoire et temporaire, voire permanente avec *subsellia* et *anabathra* (Tacite, Juvénal) ; au IIe siècle, le mot indiquerait un bâtiment à fonction déterminée et permanente d'*auditorium* -sans préjuger de cette fonction- aménagé pour le confort de ceux qui le fréquentent, et dont la construction est un acte d'évergétisme qui peut être revendiquée par son auteur et s'affiche dans la ville ou la nécropole.

---

[171] Voir cat. A87.
[172] *ÖJh* 7, 1904, Beibl 52 rectifiée dans *ÖJh* 10, 1907, Bleibl 70.
[173] Voir cat. A85.
[174] Tamm 1963, p. 14-5.

3.4. Le mot dans des connotations judiciaires

Le mot *auditorium* acquiert assez vite après son apparition dans la littérature un sens judiciaire. Tacite l'emploie pour désigner la salle du tribunal (*Dial. or*. 39, 1, *supra*) et cet usage est continu au IIe siècle. Ainsi, Tertullien, à la fin du IIe siècle, l'emploie en ce sens lorsqu'il dresse la liste des dangers qui menacent les chrétiens (*Scorpiace* 15) : prison, chaines, flagellations… *et regum auditoria et proconsulum tribunalia* ; « *auditorium* »a ici le sens de « cours de justice des rois », où les chrétiens étaient jugés, *rex* désignant l'empereur en latin tardif[175]. C'est à partir du IIIe siècle que le mot apparaît dans les textes juridiques et judiciaires pour désigner une institution judicaire, qui tient probablement son nom du lieu où elle siège. « *Auditorium* » est un des mots avec *secretarium*, *consistorum*, *secretum* qui renvoie à la cour ou au groupe de jurisconsultes assistant l'empereur et certains hauts fonctionnaires en matière de droit[176]. Cependant la première référence remonte à Marc Aurèle : Ulpien cite un jurisconsulte, Scevola, rapportant que Marc Aurèle a jugé *in auditorio*, dans son tribunal, un cas semblable à celui dont il est question :

> *Scaevola diuum Marcum in auditorio de huiusmodi specie iudicasse refert*[177]

L'ambiguïté de sens est présente là-aussi, l'expression pouvant désigner la salle, l'institution, ou la séance elle-même, tout comme notre expression « au tribunal ». Nous ne donnerons que deux autres exemples parmi une longue série renvoyant à l'*auditorium* de l'empereur ; ces occurrences, sauf l'exception de Marc-Aurèle, commencent au temps des Sévères[178]. Le jurisconsulte Triphonien rapporte diverses opinions à propos d'un problème relevant du droit de la dote :

> *Iulianus de parte tantum dotali loquitur, et ego dixi in auditorio illam solam dotalem esse.*
> « Julien ne regarde qu'une des deux portions comme dotale. Et j'ai moi-même soutenu dans l'auditorium du prince [Septime Sévère], qu'il n'y en avait qu'une qui le fût[179]. »

Ou encore, Marcien, jurisconsulte de la première moitié du IIIe siècle écrit, à propos de la position de Marcellus, un autre juriste, sur un point de droit :

---

[175] *Ibid*. p. 16.
[176] G. Humbert dans Dar. et Sagl. s. v. *auditorium*.
[177] *Dig*. 36, 1, 23 pr.
[178] Cf. *Thes. L. L.*
[179] *Dig*. 23,3, 78, 4.

Et Marcellus libro quinto de officio consulis scripsit posse: ego quoque in auditorio publico idem secutus sum[180].

Soit, « J'ai suivi ce même avis dans l'auditorium public », c'est-à-dire dans le tribunal de l'empereur, un des Sévères[181]. Ce tribunal impérial en tant qu'institution s'identifie initialement au *consilium imperii* instauré par Auguste, dont une des fonctions est judicaire ; sous Hadrien, le conseil acquiert une organisation officielle stable et régulière ; il comprend alors en plus des *amici principis*, des juristes dont le choix est approuvé par le Sénat et, pour faire face à l'augmentation des causes, il est doté d'une administration[182].

« *Auditorium* » est donc un des noms pour le tribunal du prince. Il apparaît souvent aussi, dans les textes judiciaires et juridiques, pour désigner les tribunaux des hauts fonctionnaires. Ainsi, Paul rapporte une question débattue « dans le tribunal d'Aemilius Papinianus » le juriste, qui était alors préfet du prétoire sous Septime Sévère :

Lecta est in auditorio Aemilii Papiniani praefecti praetorio iuris consulti cautio huiusmodi[183]

Paul encore :

Paulus libro primo sententiarum. Consiliariis eo tempore quo adsident negotia tractare in suum quidem auditorium nullo modo concessum est, in alienum autem non prohibetur
« Paul au livre premier des Sentences. Il n'est point permis aux assesseurs de faire juger leurs causes dans le tribunal où ils sont conseillers ; ils peuvent les faire juger dans un autre[184]. »

Dans ces contextes, « *auditorium* » peut prendre le sens d'instruction d'un procès :

---

[180] *Dig*. 40, 15,1, 4.
[181] *Et Marcellus libro quinto de officio consulis scripsit posse: ego quoque in auditorio publico idem secutus sum.* (*Dig*. 40, 15,1, 4).
[182] G. Humbert (Dar. et Sagl., s. v. *auditorium).*
[183] *Dig*. 12, 1, 40.
[184] *Dig*. 1, 22, 5.

Maiori tamen viginti annis, si minor viginti quinque annis sit, ex hac causa succurrendum, si temere auditorium receperit, multi dixerunt. (*Dig*. 4, 8, 41)
« Plusieurs pensent qu'on doit récuser un jeune homme majeur de vingt ans et mineur de vingt-cinq, s'il s'était chargé témérairement de l'instruction d'un procès. »

L'usage juridique du terme *auditorium* ne fait pas disparaître son sens pédagogique. Ainsi, *l'Histoire Auguste* rapporte qu'Alexandre Sévère a institué des chaires publiques et donné des salles de cours, *auditoria*, à différents corps enseignants :

Rhetoribus, grammaticis, medicis, haruspicibus, mathematicis, mechanicis, architectis salaria instituit et auditoria decrevit et discipulos cum annonis pauperum filios modo ingenuos dari uissit.
« Il instaura un salaire pour les rhéteurs, les grammairiens, les médecins, les haruspices, les astrologues, les ingénieurs et les architectes et leur fit attribuer des salles de cours et les obligea à prendre pour élèves, en pourvoyant à leur subsistance, des fils de famille pauvres, pourvu qu'ils fussent de naissance libre[185]. »

3.5. Le mot au sens d'école dans les textes juridiques (IVe-Ve siècle)

La dernière évolution remarquable du sens du mot "*auditorium*" est son apparition dans les textes juridiques au IVe et Ve siècle pour désigner, non plus strictement des lieux d'enseignement, mais des institutions d'enseignement[186]. Ce phénomène est corrélatif de l'intervention de plus en plus fréquente et pressante de l'État dans le choix des professeurs, phénomène relativement nouveau car auparavant, si les empereurs n'ont pas reculé devant l'expulsion des « philosophes », ils ne se sont guère mêlés du choix des professeurs, avec quelques exceptions notables cependant : Vespasien créa, à Rome, la première chaire d'enseignement aux frais de l'État, fonction qu'il attribua à Quintilien, Marc Aurèle institua quatre chaires publiques de philosophie à Athènes en 175-176 et, nous venons de le voir, dans le premier tiers du IIIe siècle, Alexandre Sévère intervint lui aussi, si l'on peut accorder foi à *l'Histoire Auguste* sur ce point. Dans la période tardive, le pouvoir impérial règlemente de plus près les activités d'enseignement. Ainsi Julien, par l'édit du 17 juin 362, rend obligatoire la nécessité pour tous les professeurs, aussi bien privés que ceux qui sont appointés par les municipalités, d'être approuvés par les sénats locaux, ce choix devant être ratifié en

[185] HA, Alex. Sév. 44, 4.
[186] Cribiore 2007a, p. 144-5.

dernier lieu par l'empereur ; le mot *auditoria* est présent, dans la *Scholia vaticana*, pour désigner les écoles[187] :

> *Doctores quales esse insinuat et non ut statim exeuntes ex auditoriis, nisi Romae a principe probati, per provinciam ab ordine doctissimorum curialium fuerint, sub ac (sic) decreto curialium principi dirigendum, quo possit pro honore civitatis honoribus condonari*[188].

Dans la constitution du 11 janvier 364 qui abroge la décision de Julien, tombée de fait en désuétude, apparaît aussi le mot *auditorium* pour « école » : elle stipule que ceux qui sont aptes, par leur talent oratoire, à enseigner à la jeunesse peuvent ouvrir un nouvel « *auditorium »* ; ou bien ils pourront utiliser un de ceux qui auraient été abandonnés par d'autres enseignants.

> *Impp. Valentinianus et Valens aa. ad Mamertinum praefectum praetorio. Si qui erudiendis adulescentibus vita pariter et facundia idoneus erit, vel novum instituat auditorium vel repetat intermissum. Dat. iii id. ian. divo ioviano et varroniano conss. (11 janv. 364).* (CTh. 13, 3, 6).

Le mot « a*uditorium* » apparaît, à peu près à la même époque, dans *l'Expositio totius mundis et gentium,* pour désigner ce que les historiens appellent l'école de droit de *Berytus*, institution d'enseignement supérieur extrêmement réputée dans l'Antiquité :

> *< post istam > Berytus, civitas ualde deliciosa et auditoria legum habens per quam omnia iudicia romanorum < stare uidentur >. Inde enim uiri docti in omnem orbem terrarum adsident iudicibus et scientes leges custodiunt prouincias, quibus mittuntur legum ordinationes*.
> « Après celle-ci, il y a Béryte. C'est une ville tout à fait charmante qui possède des écoles de droit, si bien que c'est elle < qui paraît assurer la stabilité > de toute l'administration romaine. De là en effet sortent des hommes instruits qui vont siéger par tout le monde aux côtés des gouverneurs et veillent par leur connaissance des lois sur les provinces ; c'est à eux que sont envoyés les décrets d'application des lois[189]. »

Le mot « *auditorium* », ici au pluriel, désigne à la fois l'institution et les salles où était dispensé l'enseignement. Nous sommes relativement bien renseignés sur ces *auditoria legum* par des textes historiques, en revanche, archéologiquement nous n'avons, jusqu'à maintenant, aucune preuve de la localisation des salles de l'école. Quoi

[187] En revanche, il est absent du texte même de CTh 13.3.5.
[188] *Schol vat CTh* 13, 3, 5 = *Ep*. 61, 20-24. L'empereur Julien, *Œuvres complètes*, I, 2, *Lettres et fragments*, éd. J. Bidez, CUF 1932, p. 72.
[189] *Expositio* XXV, édition J. Rougé, Paris 1966.

qu'il en soit, dans ce texte que l'on date du milieu du IVe siècle[190], un commerçant d'origine orientale installé à Naplouse ou Tyr, ne mentionne, concernant *Berytus*, que ces *auditoria* ; c'est pour lui le trait le plus saillant d'une ville qualifiée de *valde deliciosa*[191].

Nous retrouvons, pour le mot *auditoria*, le même sens d'école comme institution dans des textes juridiques concernant les « universités » de Constantinople et de Rome. Pour Constantinople, nous sommes dans une situation semblable à celle de *Berytus* : des attestations littéraires mais pas vestiges archéologiques identifiés. On a cependant une indication sur la localisation puisque la constitution de 425 indique que Constantinople possédait, dans son ancien Capitole, des salles de cours publiques, désignées de manière globale par l'expression *capitolii auditorium*[192]. Archéologiquement, on ne sait pas situer le lieu avec précision, même si on sait par la *Notitia Constantinopolitana* qu'il se trouvait dans la huitième région. Le texte est cependant tout à fait intéressant, puisqu'il indique la création de 31 chaires d'enseignement de disciplines différentes (3 orateurs et 10 grammairiens latins ; 5 orateurs et 10 grammairiens grecs ; 1 philosophe et 2 professeurs de droit) ainsi que la nécessité d'attribuer à chacune d'elle une salle fermée, afin que les bruits ne perturbent pas l'enseignement.

> *Habeat igitur auditorium specialiter nostrum in his primum, quos romanae eloquentiae doctrina commendat, oratores quidem tres numero, decem vero grammaticos; in his etiam, qui facundia graecitatis pollere noscuntur, quinque numero sint sophistae et grammatici aeque decem. Et quoniam non his artibus tantum adulescentiam gloriosam optamus institui, profundioris quoque scientiae adque doctrinae memoratis magistris sociamus auctores. Unum igitur adiungi ceteris volumus, qui philosophiae arcana rimetur, duo quoque, qui iuris ac legum formulas pandant, ita ut unicuique loca specialiter deputata adsignari faciat tua sublimitas, ne discipuli sibi invicem possint obstrepere vel magistri neve linguarum confusio permixta vel vocum aures quorundam aut mentes a studio litterarum avertat. Dat. iii kal. mart. Constantinopoli Theodosio a. xi et Valentiniano conss*[193].

---

[190] Pour cette datation, cf. J. Rougé, *Expositio*, Paris 1966, p. 19.
[191] Voir cat. Annexe, Les *auditoria legum* de *Berytus*.
[192] CTh.14.9.3pr = CJ 11.19 (18).1.1. Voir cat. A96 à 126 et A127 et suiv.
[193] CTh.14.9.3.1 = CJ 11.19.1. 2-4. « Que notre auditorium comprenne notamment tout d'abord, parmi les [maîtres] que l'enseignement de l'éloquence latine recommande, trois orateurs et dix grammairiens ; parmi ceux qui sont connus pour l'emporter dans l'enseignement de l'éloquence grecque, qu'il y ait aussi un nombre de cinq sophistes et pareillement [au latin] de dix grammairiens. Et parce que nous souhaitons que notre glorieuse jeunesse ne soit pas formée uniquement dans ces disciplines, nous associons aux maîtres mentionnés des promoteurs d'un savoir et d'un enseignement plus profonds. Nous voulons donc que soient associés aux autres un [maître] qui explore les arcanes de la philosophie, mais aussi deux autres qui expliquent les formules du droit et de la législation, de telle façon que ta Sublimité fasse assigner à chacun de ces maîtres des locaux spécialement adaptés, afin d'éviter que les élèves ou les maîtres puissent s'importuner les uns les autres ou que la confusion inextricable des langues ou des voix

Il faut donc imaginer un complexe encore plus vaste que celui mis au jour à Alexandrie, qui est constitué d'une vingtaine de salles en fonction simultanément. Une constitution prise le même jour à Constantinople par les mêmes empereurs attribue les exèdres des portiques du Capitole, à différentes fonctions : celles du portique nord sont suffisamment grandes et belles par leur décoration est-il écrit, pour accueillir le public des conférences données par les enseignants de *l'auditorium capitolii*[194]. Enfin, une autre constitution prise la même année, par les mêmes auteurs, toujours à Constantinople, honore du titre de comte six professeurs nommément désignés (deux grammairiens grecs, un grammairien latin, deux sophistes latins et un juriste, latin lui aussi) et attribue le même honneur à tous les autres professeurs qui, après vingt années d'enseignement *in memorato auditorio professorum*, se seront distingués (CTh 6.21.1). *L'auditorium capitolii* installé dans l'ancien *Capitolium* désaffecté est donc constitué de multiples salles de cours fermées, de dimensions modestes et de salles plus spacieuses et plus décorées installées dans les exèdres du portique nord et destinées aux performances publiques des enseignants.

4. Les vocabulaires grec et latin

4.1. Ἀκροατήριον et auditorium

Le mot grec pour signifier « leçon, prestation rhétorique[195] » et, à partir de là, tout enseignement, est ἀκρόασις, qui a pour sens premier l'action d'écouter, en particulier le fait d'écouter quelqu'un ou quelque chose, ensuite la chose que l'on écoute, lecture, cours, ainsi chez Hippocrate[196]. Il a ce sens chez Aristote[197]. Plus tard,

---

ne détourne de l'étude des belles lettres les oreilles ou l'esprit de certains. Donné le troisième jour [avant] les calendes de mars à Constantinople sous le onzième consulat de l'empereur Théodose et celui de Valentinien (27 février 425). »

[194] (CTh.15.1.53) *Idem a. et Valentinianus caes. Constantio praefecto urbi. Exsedras, quae septentrionali videntur adhaerere porticui, in quibus tantum amplitudinis et decoris esse monstratur, ut publicis commodis possint capacitatis ac pulchritudinis suae admiratione sufficere, supra dictorum consessibus deputabit […]*

« Pour les conférences des personnes susdites [les professeurs de CTh 14.9.3.1], qu'on leur attribue les salles de réunion du portique nord qui ont une dimension et une ornementation convenable, par leur beauté et leur capacité admirables, pour recevoir le public ».

[195] Cette formule est préférable à « conférence », qui renvoie à une réalité moderne. Il se peut cependant que, par commodité, nous utilisions aussi ce terme.

[196] Hippocrate, *Préceptes* 12.

[197] *Métaphysique* α, 994b 32.

Polybe emploie le mot ἀκρόασις au sens de « chose écoutée, leçon » à propos d'Isocrate[198]. De même on le trouve dans les propos attribué à Épictète

> φιλόσοφος δ'ἐπ' ἀκοασιν παρακαλεῖ ;
> « Un philosophe invite-t-il les gens à venir l'écouter[199] ? »

> et un peu plus loin
>
> τοῦτο ἐστιν ἀκρόασις φιλοσόφου ;
> « Est-ce ainsi qu'on écoute un philosophe[200] ? »

Par métonymie, ἀκρόασις désigne finalement, la salle d'audition (Plutarque, *Le flatteur et l'ami,* 58c)[201]. Il est donc synonyme d'"ἀκροατήριον". Ce mot signifie en effet la salle de cours, de prestation rhétorique ; le mot intervient au pluriel chez Philon le mécanicien[202] et au singulier chez Plutarque[203]. Le mot "ἀκροατήριον" peut aussi désigner l'auditoire[204].

En tant que renvoyant à un lieu, le mot désigne plus précisément la salle du gymnase où se donne l'enseignement non physique (IGR IV, 1703 voir ci-dessous) et, plus tard, la salle d'audience d'un tribunal ; il est ainsi un homonyme tardif du vieux mot *dikasterion,* que l'on trouve, entre autres, chez Hérodote[205] et Platon[206] ; à l'époque des Antonins, *dikasterion* désigne l'*auditorium principis*, si l'on en croit Philostrate, dans la *Vie de Polémon* :

---

[198] Polybe, 32.2.5.
[199] *Entretiens,* 3.23.27.
[200] *Entretien*s 3.23.38.
[201] Ὅθεν ὁρᾶν ἔστιν αὐτοὺς ἕδρας τε τὰς πρώτας ἐν ἀκροάσεσι καὶ θεάτροις καταλαμβάνοντας, οὐχ ὅτι τούτων ἀξιοῦσιν αὑτούς, ἀλλ΄ ὅπως ὑπεξιστάμενοι τοῖς πλουσίοις κολακεύωσι. « C'est pourquoi on peut voir le flatteur s'emparer des premiers rangs dans les salles et les théâtres, non parce qu'ils y prétendent pour eux-mêmes, mais pour flatter les riches en se levant pour les leur céder. » (Plut. *Le flatteur et l'ami*, 58 c).
[202] *Belopoeika* 1, 528. Cette référence est donnée dans Bailly 1906 et LSJ, *s. v.* ἀκροατήριον ; B. Tamm donne la citation suivante : τὰ τε ἀκροατήρια καὶ τὰ θέατρα (Tamm 1963, p. 18, n. 42). Je n'ai pas eu accès à l'édition de E. W. Mardsen, 1971, ni à celle de H. Diels et E. Schramm : *Exzerpte aus Philons Mechanik*, Berlin 1919
[203] *Comment écouter*, 45 f.
[204] À propos de l'ambassade de Carnéade à Athènes, Plutarque écrit : son « talent […] lui attira des foules d'auditeurs avides de l'entendre », μεγάλων ἐπιλαβομέν καί φιλανθρώπων ἀκροατήριον (Plutarque, *Caton l'ancien* 22, 2, CUF 1969).
[205] Leutychidès fut traduit ὑπὸ δικαστήριον (Hérodote 6, 72) ; les ennemis de Miltiade l'ont traduit ὑπὸ δικαστήριον (Hérodote 6, 104). Pour les deux références, édition CUF 1948 de Ph.-E. Legrand.
[206] Platon, *Phèdre* 273 b : εἰς δικαστήριον ἄγησαι = s'il arrive qu'un homme « soit traduit devant les tribunaux », CUF.

ἐν βασίλείῳ δικαστηρίῳ
« Devant le tribunal impérial, ils [les Smyrniens] présentèrent leur cause très maladroitement[207] »

Une des occurrences précoces de ἀκροατήριον comme salle d'audience d'un tribunal apparaît dans *Actes des Apôtres* 25.23[208] ; la Vulgate traduit par « *auditorium* » : Paul comparait à Césarée devant le tribunal du gouverneur Festus, en présence du roi Agrippa et de la reine Bérénice ; il est amené dans l' « ἀκροατήριον ». Chez Jean le Lydien, les deux mots, δικαστήριον et ἀκροατήριον sont employés dans la même phrase pour décrire les audiences d'autrefois du préfet[209].

Comme pour le mot *auditorium*, les attestations épigraphiques du terme ἀκροατήριον sont très rares. La plus ancienne, datant de la période hellénistique, est le fruit de la restitution d'un texte mutilé d'Aigai (Éolide) gravé sur un bloc d'architrave ; Louis Robert a montré qu'il fallait y voir la dédicace d'un *acroaterion*, salle d'audition, par un gymnasiarque[210]. L'autre, un peu plus tardive, datée, à partir de la forme des lettres, du début du Ier siècle avant notre ère, est un décret de Chios qui autorise un commerçant italien, L. Nassius, à élever les statues de ses fils dans l'endroit de l'*acroaterion* du gymnase qui lui paraîtra convenable :

ἀνατεθῆναι ἐν τῶι γυμνασίωι, ἀναστῆσαι ἐν ᾧ ἂν βούληται τοῦ ἀκροατήρίου τόπωι (IGR IV, 1703)[211].

En revanche, le mot est absent des trois décrets honorifiques en l'honneur de Zosimos à Priène, datés de 84 avant notre ère environ, mais on y trouve la formule προ τῆς ἐφηβικῆ[ς] / ἐξέ[δρας][212] qui intervient plus tard sous sa forme latine, *exedra*

---

[207] « Les Smyrniens présentèrent leur cas très maladroitement devant le tribunal impérial. » (*Lifes of Sophistes*, 1, 25, 19, LCL). Traduit par mes soins.
[208] Τῇ οὖν ἐπαύριον, ἐλθόντος τοῦ Ἀγρίππα καὶ τῆς Βερνίκης μετὰ πολλῆς φαντασίας, καὶ εἰσελθόντων εἰς τὸ ἀκροατήριον, σύν τε τοῖς χιλιάρχοις καὶ ἀνδράσιν τοῖς κατ' ἐξοχὴν οὖσιν τῆς πόλεως, καὶ κελεύσαντος τοῦ Φήστου, ἤχθη ὁ Παῦλος « Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe, et entrèrent dans la salle d'audience avec les tribuns et les principaux personnages de la ville. Sur l'ordre de Festus, on amena Paul. » (*Actes des Apôtres* 25, 23).
[209] τὸ δικαστήριον, « la salle du tribunal » (II, 16, 2, 4) ; ἐν μέσῳ του ἀκροατερίου = « au milieu de l'auditoire » (II, 16, 2, 6) ; un peu plus loin on retrouve τῷ δικαστηρίῳ = « à la cour de justice » (II, 16, 3, 2).
[210] Louis Robert 1970 (1937), p. 74-89.
[211] Ligne 14 dans l'édition Cagnat.
[212] L'expression se trouve aux lignes 114-115 de l'inscription n° 112 dans *Inschriften von Priene*, C. J. Fredrich, H. T. A. von Prott, H. Schrader, F. Hiller von Gaertringen, Berlin 1906.

ephebeum, dans la description donnée par Vitruve des différents espaces du gymnase[213]. C'est à propos de l'inscription de Chios que H. I. Marrou notait la filiation architectonique et fonctionnelle de l'*exedra ephebeum* des gymnases aux « petits théâtre couverts » de Pergame, Éphèse, Épidaure, Philippes[214].

Du point de vue chronologique, le mot *akroasis* (chose écoutée) apparaît à l'époque classique, plusieurs siècles avant le mot *akroaterion* (salle d'audition) qui, au plus tôt, est présent dans un texte scientifique et dans une inscription au IIe siècle avant notre ère ; le sens judiciaire d'*akroaterion* est plus tardif (Ier siècle de notre ère).

Mot	Sens	Source	Chronologie
akroasis	La chose écoutée	Hippocrate	5e-4e s av
		Aristote	4e s av
		Polybe	2e s av
		Èpictète	1er -2e s de ne
	Salle d'audition	Plutarque	1er-2e s de ne
akroaterion	Salle d'audition	Philon Mec	3e-2e s av
		Plutarque	1er-2e s
	Auditoire	Plutarque	
	Salle du gymnase	Aigai	2e s. av
		Chios	1e s. av
	Salle d'audience d'un tribunal	Act Ap	1er s de ne
Ephebike exedra	Exedra ephebeum	Priène	84 av

Tableau récapitulatif des significations des mots *akroasis*, *akroterion* et chronologie.

Se pose alors le problème suivant : le mot *auditorium* est-il un mot de formation indépendante ou est-il une traduction du mot grec *akroaterion* ? Si « ἀκροατήριον » est présent chez Philon le mécanicien (III-IIe siècle av. n. è.), il est bien antérieur à l'apparition du mot « *auditorium* », chez Sénèque. Les attestations épigraphiques sont, elles aussi, hellénistiques (Aigai et Chios). Le mot « *auditorium* » n'est pas une translitération du mot grec, mais il est formé de la même manière que le mot *akroaterion* : on part du verbe, écouter, on passe au substantif, ceux qui écoutent, puis, avec un suffixe, au lieu où on écoute :

ἀκροάμαι / ἀκροώμενοι/ ἀκροατήριον
audio / *auditor* / *auditorium*

[213] Vitruve 5, 11, 2.
[214] Marrou 1981(1948), p. 279.

B. Tamm[215] note d'abord que le mot *akroaterion* n'apparaît pas dans la littérature (elle exclut donc le texte scientifique de Philon) avant l'apparition du mot *auditorium* ; du point de vue épigraphique, elle ne retient que l'attestation de Chios. Elle propose alors une genèse de l'apparition du mot *auditorium*. Partant du fait que les Grecs ont un grand arsenal de noms pour désigner des petites salles de réunions et que ces noms ont souvent leur propre aire géographique d'emploi[216], B. Tamm suggère que le mot *akroaterion* serait à l'origine un mot local pour de telles petites salles, sur les îles de l'Asie Mineure, où il y avait un grand nombre d'écoles d'orateurs visitées par des Romains[217]. L'auteur propose ici une double hypothèse : d'une part les Romains auraient imité à Rome, dans leurs constructions, les salles de conférences des gymnases grecs et, d'autre part, ils les auraient désignés d'un mot, *auditorium,* qui serait la traduction du nom donné à ce type d'espace dans les gymnases des îles d'Asie Mineure. Il est vrai que les Romains, en dotant de péristyle leurs *villae* et *domus,* ils ont imité l'architectures des gymnases grecs[218] ; ils ont nommé « académie », « gymnase » certaines parties de leurs *villae*. En ce qui concerne le caractère « local » du mot *akroaterion*, comme l'écrit B. Tamm, cela reste une hypothèse ; notons en outre, qu'elle ne tient pas compte de Philon.

En revanche nous savons avec certitude que le mot *auditorium* est translittéré en grec, au début du IIe siècle de notre ère, dans l'inscription d'Éphèse qui se réfère à la pose d'un pavement situé devant la bibliothèque de Celsus et l'αὐδειτωρίον[219]. Cette inscription constitue la seule mention épigraphique connue du terme ; elle est à mettre en rapport avec le fait que « depuis le Ier siècle de notre ère, l'épigraphie d'Éphèse livre un nombre croissant de traductions et de translitérations de mots latins[220] ».

Le mot grec et ses différents sens perdurent à l'époque tardive. Dans les glossaires tardifs grecs, le mot proposé pour la transcription du terme latin « *auditorium* » est « *ἀκρόατήριον* » ou « *ἀκρόασις* », conférence[221], donc la salle et la performance. « *'Ακρόατήριον* » survit encore au VIe siècle, comme en témoigne un texte copte conservé sur un fragment de bloc de pierre contenant le compte-rendu d'une

[215] Tamm 1963, p. 18-9.
[216] Ibid., p. 19, n. 49.
[217] Ibid., p. 19 et n. 50.
[218] Ibid., p. 19, n. 51.
[219] Voir *supra*.
[220] C. J. Hemer, *Tyndale Bulletin*, « Audeitorion », 24 juin 1973. Traduis de l'anglais par mes soins.
[221] Gros 2011, p. 373.

dispute philosophique entre le futur évêque Cyril et un confrère païen, qui se déroula dans l'*ἀκρόατήριον*.

> « *Als sich viele Leute im Hörsaal (ἀκροατήριον) versammelten, saßen alle Gläubigen (πιστός + μέν) auf der Seite des Kyrillos, (20) die Heiden (ἕ λλην + δέ) aber befanden sich auf der Seite des Dionysios, des Sohnes des Befehlshabers (πραιπόσι τος.). Philosophron aber (δέ) war unter ihnen und die übrigen Philosophen (σιλόσ.) und die Sophisten (σοφιστής) und die Zuhörer (ακροατής*). »
> « Quand beaucoup de gens se rassemblaient dans l'ἀκροατήριον, tous les croyants s'asseyaient à côté de Cyrille, cependant que les païens se trouvaient à côté de Dionysos, le fils du commandant. Philosophron était parmi ceux-ci ainsi que les autres philosophes, sophistes et les auditeurs[222]. »

Ajoutons que, en grec comme en latin, il y a une variété de termes pour désigner des bâtiments à fonction d'enseignement ou des salles de conférence ; ces mots ont différents sens, d'où des difficultés d'interprétation.

4.2. La diversité du vocabulaire grec pour signifier l'école

En grec, διδασκαλεῖον est certainement le plus courant, au moins à l'époque classique ; il désigne l'école comme lieu chez Thucydide[223] et par suite l'école de philosophie comme doctrine ou enseignement[224]. Chez Polybe, il signifie à la fois le lieu et l'institution[225]. Le mot apparaît avec ce double sens, près de trois cents ans plus tard, dans la phrase fameuse de *l'Éloge de Rome* d'Aelius Aristide citée en exergue de ce travail[226].

Par antonomase, ἀκαδήμεια (ἀκαδημία) et μουσεῖον peuvent signifier une institution d'enseignement ou un lieu d'enseignement. Ἀκαδήμεια, est initialement un nom propre désignant d'abord le jardin d'Akademos à l'ouest d'Athènes, puis le

---

[222] F. Hintze et S. Morenz, « Ein Streigespräch Kyrills », ZÄS 79 (1954), p. 125-40. Le mot se trouve p. 127 aux lignes 18-19 ; le texte copte est traduit en allemand, p. 127. C'est moi qui traduis en français.

[223] διδασκαλείῳ παίδων = « il arriva qu'ils ([les Thraces] se jetèrent sur une école », Thucydide 7, 29, 5 CUF 1955.

[224] Ἐγώ; Τὸ διδασκαλεῖον ἡμεῖς σῴζομεν τὸ Σίκωνος· = « Moi! Je dis que c'est nous qui soutenons l'école de Sinon », discours du cuisinier dans *Le menteur convaincu* de Sosipatre, rapporté par Athénée (378 a-b), CUF 1956.

[225] Callicratès, politicien achaïen partisan de la soumission inconditionnelle à Rome, et ses amis, sont entourés du mépris général, « et les enfants mêmes qui les croisaient dans la rue au retour de l'école (ἐκ τῶν διδασκαλείων) n'hésitaient pas à les traiter en face de traîtres », Polybe 30, 29, 7.

[226] *Discours* 26, 97-98.

gymnase qui s'y installa et où Platon enseigna[227], par suite l'école de philosophie platonicienne[228] jusque dans l'Antiquité tardive et, par dérivation, il devient un nom commun désignant un lieu d'enseignement. Μουσεῖον est le temple des Muses, donc le lieu où résident les Muses ou les nymphes et par extension, un lieu où on s'exerce à la poésie et aux arts (Plutarque IX, 736c ; Eschine, 2, 22)[229] et donc une école : Diogène Laerce rapporte que, selon Favorinus, les habitants de Métaponte appelaient la maison de Pythagore où il tenait école, le temple de Cérès et la rue, le quartier de Muses[230]. Le mot grec est repris par Pline, retiré dans sa villa des Laurentins, pour désigner son lieu d'étude[231] ; nous avons vu que Libanios faisait référence au temenos des Muses d'Alexandrie, où poètes, rhéteurs et étudiants discouraient en marchant[232] ; Zacharie le Scolastique, aussi[233]. Μουσεῖον et ἀκαδήμεια apparaissent simultanément pour désigner des lieux d'enseignement d'Alexandrie, dans un papyrus qui relate un épisode de la vie de Flavius Horapollon (*P. Cair. Masp. III* 67285) ; ce dernier dit avoir fréquenté « assidûment les *Académies* du lieu » pour y délivrer son enseignement (ligne 13) et s'être formé, en particulier auprès de son père : « j'eus pour maître] feu mon père Asklepiadès […] qui avait consacré tout l'effort de sa vie à instruire les jeunes gens dans les *Musées*… » (ligne 16).

> 13 [δόξα οὐ μετρία πρὸ πολλοῦ ὑπάρχει μετὰ τ]ο̣ὺ̣ς̣ κ̣[ατ]ὰ̣ τ̣[ὴν Ἀλ]εξάνδρο̣υ̣ μεγάλην πόλιν οἰκοῦνταο̣[ς. ἄγω]ν γὰρ σχολὴν περὶ τὰς ἐκε̣[ῖσε] ἀκαδημ[ί]α̣ς̣ ἀεί π[ο]τε ἐφύλατ'τον
>
> 14 [τὴν εὐζωΐαν, καὶ σπουδαίως ἐπασκήσας τὴν ἐν]ο̣ῦ̣σ̣άν μο[ι δ]ύναμιν τὸν λόγον τὴν φιλόσοφον ἐπ̣ε̣[ύθυ]νον τοῖς βουλομένοις π̣α̣[ιδ]είαν· τοῦτο ἐκ πατέρων κ(αὶ) προγόνων
>
> 15[ἔμφυτον ἔχων, ὡς διδασκάλῳ χρησάμενος τῷ -ca.?-] τοῖ[ς] τ̣ρ̣ισ̣μακαριωτάτῳ μου πατρὶ Ἀσκληπιάδη̣, [τ]ῷ̣ [πο]νήσαντι τὸν πάντα αὐτοῦ βίον τοῖς Μουσείοις, νέους κατὰ τὴν
>
> 16 [παλαιὰν διδάξαντι παιδείαν -ca.?-]σανασοντ̣ […][234]

[227] Diogène Laërce, 3, 7.
[228] Par exemple, Plut. *Cat. maj*. 22, 1.
[229] Plutarque dit rapporter toutes les conversations qui se sont déroulées à Athènes pendant la fêtes des Muses car « il fallait rendre aux Muses tout ce qui appartient aux Muses », *Propos de tables*, IX, 736c.
[230] Μεταποντῖνοί γε μὴν τὴν μὲν οἰκίαν αὐτοῦ Δήμητρος ἱερὸν ἐκάλουν, τὸν στενωπὸν δὲ μουσεῖον, ὥς φησι Φαβωρῖνος ἐν Παντοδαπαῖς ἱστορίαις· (Diogène Laerce, 8, 1, 15).
[231] « *O mare, o litus, verum secretumque μουσεῖον, quam multa invenitis, quam multa dictatis* ! », Pline, *Ep*. 1, 9, 6.
[232] Zacharie, *Progymnasmata*, Descriptiones 25, in *Libanii Opera*, éd. R. Foerster (Leipzig 1925), vol. 8, p. 530.
[233] Zacharie, *Ammonios*, *PG* 85, col. 1064.
[234] Source : http://papyri.info/ddbdp/p.cair.masp;3;67295, consulté le 14 octobre 2015. Initialement le texte et sa traduction ont été publiés par Jean Maspero, « Horapollon et la fin du paganisme égyptien », dans *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* BIFAO 11, 1914, p. 163-95.

G. Majcherek note le pluriel des deux mots, qui est en résonnance avec la pluralité des *auditoria* mis au jour à Alexandrie[235]. Certes, la chronologie est concordante, au moins pour le fils ; cependant, on ne peut rien conclure avec certitude.

φροντιστήριον désigne un lieu de méditation dans la langue classique[236] ; par suite, le cabinet de travail, la salle d'étude[237].

σχολή c'est d'abord le repos, le loisir[238], d'où l'association savante[239], puis l'école comme lieu[240]. Le mot apparaît dans les *Actes des Apôtres* (19, 9) à propos de l'enseignement de Paul à Éphèse : καθ' ἡμέραν διαλεγόμενος ἐν τῇ σχολῇ Τυράννου τινός. = « chaque jour il enseigna dans l'école d'un certain Turannos » ; Jérôme traduit : « *quotidie disputans in schola Tyranni cuiusdam* ».

διατριβή/ διατριβαί : occupation sérieuse, travail, étude[241], réunion de personnes discutant de lettres, d'art, de philosophie[242], d'où entretien[243] et lieu d'étude[244]. Le mot est attesté encore au VIe siècle pour désigner les bâtiments d'une école : dans une note marginale, Elias, le philosophe néoplatonicien chrétien d'Alexandrie, indique que les salles de classes de ces διατριβαὶ

> διὰ τοῦτο γὰρ τὰ θέατρα κυκλοτερῆ διὰ ἀλλήλους βλέπειν, καὶ αἱ διατριβαὶ κυκλοτερεῖς, ἵνα ὁρῶσιν ἀλλήλους καὶ τὸν διδάσκαλον
> « ont souvent, comme les théâtres, un plan arrondi, afin que les étudiants puissent se voir les uns les autres, aussi bien que l'enseignant[245]. »

Ce texte est particulièrement intéressant puisque le plan arrondi des salles de classes, identique à celui des théâtres, est le plan de la plupart des salles d'Alexandrie, à l'époque même où Elias écrit.

Le texte de Plutarque que nous avons cité à la fois pour σχολή et pour διατριβαὶ[246] retient, lui aussi, particulièrement notre attention, en tant que témoignage

---

[235] Majcherek 2010b, p. 476.
[236] Ψυχῶν σοφῶν τοῦτ' ἐστὶ φροντιστήριον. Aristophane, *Nuées*, 94.
[237] Lucien, *Néron* 1.
[238] Plutarque, *Propos de table* 667 d.
[239] Aristote *Pol*. 2, 9, 2.
[240] ταῖς σχολαῖς φιλοσόφων « Voilà du moins ce que l'on raconte dans les écoles de philosophie », Plutarque, *Périclès*, 35, 2, CUF 1964.
[241] Plut. *Propos de table* 4, 667d.
[242] Plat. *Ap.* 37 c. Socrate s'adressant à ses concitoyens : « Vous n'avez pas pu supporter mes entretiens » τὰς ἐμὰς διατριβὰς.
[243] Isocrate 236. L'enseignement philosophique d'Épictète transmis par Arrien est conservé sous le nom de διατριβαί.
[244] Plutarque *Alc*. 24 : Alcibiade s'est mis sous la protection d'un satrape du roi de Perse qui s'entiche à tel point du personnage qu'il donne son nom à un lieu d'étude construit dans son plus beau parc.
[245] Elias, *In Isag*. 21.30. Le texte est cité dans Majcherek 2010b, p. 475 et traduit par mes soins.

sur certaines formes de sociabilité impliquant des pratiques de divertissement littéraire. Plutarque parle des thermes d'Adepsos en Eubée, région très avantagée par la nature, écrit-il ; de toute la Grèce on vient y faire des séjours ; la mer et la terre offrant poissons et gibier ; l'endroit est particulièrement fréquenté au printemps ; les gens s'y convient mutuellement à des banquets « et, comme ils ont le loisir (σχολή) [ils] passent le plus clair de leur temps à discuter (διατριβαί). » Les sophistes tiennent table ouverte ou sont invités ; la diversité des plats donne lieu à des compétitions oratoires d'agrément entre les convives.

Nous avons déjà noté l'ambigüité du terme *theatron* ; il renvoie au grand édifice public destiné à des représentations dramatiques, qui peut aussi accueillir des performances proprement intellectuelles ; *theatron* peut en outre désigner la structure semi circulaire à gradins dans la maison privée du sophiste où celui-ci donne son enseignement[247] ; il est alors clairement synonyme d'*auditorium*.

On le voit, le vocabulaire grec est varié, ancien et il perdure dans ses différents sens jusque dans l'antiquité tardive. La situation est différente dans le latin des lieux d'activités scolaires et intellectuelles.

4.3. Le vocabulaire latin

Le mot proprement romain pour signifier « école » est *ludus*, par exemple chez Cicéron[248], et ceci, quel que soit l'enseignement donné : le *Ludus magnus* à Rome est l'école de gladiateurs dont les vestiges sont encore visibles derrière le Colisée.

« *Schola* » qui transcrit le grec σχολή est peut-être une création de Cicéron[249]. Ce mot désigne en un premier sens le loisir consacré à l'étude, la leçon, le cours, la conférence, puis le lieu où on enseigne. Parmi les très nombreuses occurrences du terme au premier sens chez Cicéron nous retenons : *scholas habere Graecorum more*, « tenir des conférences à la manière des Grecs[250] » ; au second sens nous retenons l'expression *in schola adsedisset* dans le portrait au vitriol des rhéteurs émules de Gorgias, prétendant enseigner à dire le vrai et le faux (*De oratore*, I, 22). Suétone, à propos de Tibère à Rhodes, rapproche *schola* et *auditorium* : *cum circa scholas et auditoria*

---

[246] *Propos de table* 4, 667 c-d.
[247] Eunape, VS IX, 5 Julien de Cappadoce.
[248] *Brutus* 8.
[249] Dar. et Sagl., *s.v. ludus*, p. 1379b.
[250] Cic. *Tusc*. 1, 7.

professorum assiduus esset[251]. Le mot *schola* conserve aussi le sens grec de compagnie, corporation, association[252]). Pour ce sens, archéologiquement on peut se référer à l'édifice d'Ostie identifié comme une *schola*, siège d'une corporation, peut-être celle des *Fabri Navales* (IV, V, 15). Outre *schola*, le latin a emprunté d'autres mots grecs.

Gymnasium désigne d'abord le lieu public chez les Grecs destiné aux exercices du corps : Cic. *Tusc*. 4.33 (*in Graecorum gymnasiis*) ; par dérivation, les réunions philosophiques se faisant, chez les Grecs, sous les portiques ou dans les gymnases, le mot désigne aussi les écoles philosophiques[253] et enfin un lieu de réunion destiné aux causeries philosophiques, aucunement aux exercices physiques ; Cicéron en avait deux dans sa maison de Tusculum, le « gymnase supérieur » qu'il avait appelé Lycée[254] et le gymnase inférieur appelé Académie[255].

Academia désigne, comme en grec, le gymnase d'Academos près d'Athènes[256]. Cicéron désigne les écoles philosophiques héritières de Platon, du nom d'« *Academia* » ; c'est lui qui introduit la distinction, que toute l'histoire de la philosophie reprend ensuite, entre l'ancienne académie, *vetus academia*[257] et la nouvelle académie, *recens ou recentior*[258]. On a vu que Cicéron a donné ce nom au gymnase qu'il a fait construire dans sa villa de Tusculum, en tant que lieu de causeries philosophiques ; Hadrien, dans la villa de Tibur, avait fait construire une *Academia* et un *Lyceum*[259]. Ce dernier terme, traduisant Λύκειον, gymnase situé hors des murs d'Athènes, à l'est, sur l'Ilissos et où enseigna Aristote, demeure un nom propre en latin.

Il existe enfin un terme ambigu, *statio* ; il désigne des réunions pour des discussions - discussion de droit chez Aullu Gelle[260], des lieux de rendez-vous ou de réunion, qu'ils soient privés[261], ou publics[262] ; il s'agit, semble-t-il, de petites salles attenantes à une boutique ou une demeure et à destination variable ; on a pu penser, à

---

[251] « Comme il fréquentait assidûment les écoles et les salles de conférences des professeurs », *Tiberius* 11.3, trad. H. Ailloud, CUF.
[252] *C. Just*. 4, 65, 35.
[253] Cic., *De orat*. 1.13.56.
[254] Cic. *Div*. 1.5.8.
[255] *Tusc*. 2.9.
[256] Cic., *Or.* 12 ; fin. 5.1 ; Sen., *Ben*. 6.11.
[257] *Brutus* 149.
[258] *De Oratore* 3.18.67.
[259] HA, *Hadr*. 26.5.
[260] 13.13 pr1.
[261] *Sed ne de pluribus referam, Saluidieno Orfito obiectum est, quod tabernas tres de domo sua circa Forum ciuitatibus ad stationem locasset,* « On fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir » Suet. *Néron,* 37, 2.
[262] Dans le vers de Juvénal (11, 14) « *Omnis convictus, thermae, sationes, omne theatrum de Rutilo* », *satio* est traduit par « place publique » par H. Clouard, *Juvénal et Perse* (Paris, Classiques Garnier, 1934) : « Partout, aux bains, sur la place publique, au théâtre, on ne parle que de Rutilus. »

partir de quelques allusions de Pline, que ces salles pouvaient servir de local pour des lectures publiques : *domos stationesque circumeo,* « je fais le tour des maisons et des lieux de réunion[263] » ; le texte de la lettre 13 du livre I est ambigu : s'agit-il d'une salle attenante à un *auditorium*, une sorte d'antichambre, où « stationnent » les auditeurs présents par nécessité sociale mais peu presser d'aller écouter la *recitatio* ou de « salles publiques louées à des écrivains trop modeste pour avoir à domicile un *auditorium*[264] » ?

On voit que les mots latins pour signifier des lieux d'activités intellectuelles, scolaires ou de divertissement sont moins nombreux que ceux de la langue grecque ; souvent, ce sont des traductions de mots grecs préexistants ; « *akroaterion* » désignant un lieu construit où des personnes sont assemblées pour écouter est nettement antérieur à « *auditorium* », au moins dans l'état actuel de nos connaissances.

5. La délimitation de la recherche

Il résulte de ce qui précède que les *auditoria* devaient être très nombreux dans l'empire romain, mais que les vestiges archéologiques sont beaucoup moins nombreux que les attestations littéraires, que nous ne prenons pas en compte, sauf quelques exceptions[265]. Dans la constitution du catalogue, nous nous limitons, en général, aux attestations archéologiques les mieux documentées et aux identifications les plus sûres, qu'elles concernent des *auditoria* publics ou privés. Ainsi, on ne trouvera pas de mention des lieux de culture dans les maisons de la baie de Naples, sauf le cas bien particulier de la villa Pausilypon. Et pourtant ce fut un de mes premiers axes de recherche, vers lequel m'avait orienté et Pierre Gros et monsieur Van Andringa. Mon séjour à Naples en 2015 était motivé par cette étude. Les raisons de l'impasse résident, certes, dans des conditions de travail peu propices, dans une certaine inexpérience méthodologique, mais aussi dans l'ampleur du catalogue, l'absence d'indices archéologiques fiables ou permettant au moins des hypothèses raisonnables. Ce dossier n'est pas abandonné, mais, parce qu'il est chronophage, il est provisoirement mis de côté.

[263] Pl. *Ep*. II, 9, 5.
[264] Catherine Salle, *Lire à Rome*, 2010 (1992), p. 10.
[265] Voir cat. A88 à 95.

Sans ignorer la fonction judiciaire des *auditoria,* nous laissons cependant de côté la recherche concernant *l'auditorium principis* qui nécessiterait une étude des palais impériaux ; nous ne traitons pas non plus des *auditoria* judiciaires, ces espaces, dans les basiliques en particulier, dans lesquels les tribunaux tiennent audience. Il existe des *auditoria* indépendants d'une école et des *auditoria* faisant partie d'une école ; cependant, les écoles, *scholae,* ne font pas partie de notre recherche, à une exception près, les vestiges mis au jour récemment à Autun et identifié avec la *schola* d'Eumène[266]. Donc, pour l'essentiel, seuls les salles ou édifices indépendants qui peuvent être déterminées archéologiquement comme étant des salles ou édifices de cours, de *declamatio* ou *recitatio* font partie de notre étude.

[266] Voir cat. A84.

DEUXIÈME PARTIE : Analyse

La constitution du catalogue retenant 123 édifices ou salles, dont 80 archéologiquement attestés, nous permet de proposer une analyse archéologique de l'*auditorium* en tant que salle de cours ou de performances rhétoriques. Nous prenons en compte successivement le point de vue géographique puis historique (répartition et chronologie des *auditoria*) ; puis nous procédons à une étude synchronique qui envisage d'abord le contexte architectural dans lequel s'inscrivent les *auditoria*, puis la structure formelle des salles ou édifices (plans, élévations…) puis la décoration et enfin la dimension religieuse.

1. La répartition géographique des *auditoria* (fig. 94)

La répartition géographique fait apparaître une écrasante surreprésentation des *auditoria* dans la partie orientale de l'Empire, toutes sources confondues : 102 attestations (plus les *n* exèdres du Capitole de Constantinople), pour seulement 22 attestations dans la partie occidentale, dont 18 à Rome. Si on ne prend en compte que les attestations archéologiques, l'écart s'accroît : 67 pour l'Orient et 15 seulement pour l'Occident. En Orient, l'Asie (12) et l'Égypte (28) se distinguent particulièrement, avec la prédominance de deux villes connues comme de grands centres culturels, Alexandrie (25 mentions) et Athènes (14 mentions), sans oublier Constantinople et ses 32 + n *auditoria* de 425.

À quoi faut-il attribuer cette domination de l'Orient sur l'Occident en nombre d'*auditoria* ? Est-elle le reflet d'une réalité ou l'effet de nos moyens d'investigations ? On sait, par les textes, que la partie occidentale de l'Empire n'était pas un désert intellectuel et culturel ; Agricola a ouvert des écoles en Bretagne, l'enseignement d'Ausone à Bordeaux rayonnait au-delà des limites de sa cité ; Augustin à Hippone préférait l'entretien avec des païens érudits plutôt qu'avec certains chrétiens peu versés dans l'étude des lettres ; Carthage était un très grand centre intellectuel ; la Cyrénaïque, comme on l'a vu pour *Balagrae*, était une patrie de poètes et de philosophes etc.... La philosophie occidentale a deux lieux de naissance au VIe siècle avant notre ère, la Grande Grèce et l'Ionie. Les traditions intellectuelles se sont perpétuées jusqu'à la

période impériale et même tardivement en Ionie, et on en trouve relativement aisément des témoignages archéologiques dans des espaces que l'on peut identifier comme des *auditoria* ; en revanche, dans la partie occidentale, les témoignages archéologiques sont plus rares. La cause de cette situation est-elle objective - rareté effective des édifices ou salles liées aux activités scolaires et aux conférences - ou subjective, un effet de nos recherches et moyens d'investigation ? Il y a incontestablement dans cette rareté des *auditoria* dans le monde romain occidental un effet des limites de la recherche et d'abord des miennes propres. Limitée par le temps et mes capacités, je n'ai pas systématiquement prospecté dans les publications concernant l'Hispanie, l'Afrique, les Gaules…Les villas de Campanie mériteraient certainement d'être regardées de près. L'archéologie de la partie orientale de l'empire est bien souvent d'accès plus aisé car elle est étudiée ou connue et publiée depuis longtemps. Ainsi, l'Asie Mineure est un territoire investigué par les archéologues depuis le XIXe siècle et beaucoup de vestiges n'ont pas été perturbés ou rendus inaccessibles par des implantations postérieures, tandis que, par exemple, le développement de l'archéologie sur les territoires des Gaules, sauf pour certains édifices majeurs, est beaucoup plus récent. Et il est certain que si on cherche, on trouve ; ainsi Alain Bouet me disait avoir recensé en Gaule, pour une publication en préparation[267], 600 édifices de spectacle. Il faut aussi faire la part des hasards heureux de la recherche : c'est en fouillant un complexe thermal que les Polonais ont retrouvé les *auditoria* d'Alexandrie, dans une ville qui s'est reconstruite sur elle-même au cours des siècles.

On a cependant tendance à penser que l'état de la recherche reflète en partie la réalité. Ainsi, Alain Bouet, dans une publication récente sur la Gaule aquitaine note que « aucun odéon n'est signalé en l'état actuel de la recherche[268] ». Or les édifices ainsi nommés faisant souvent fonction d'*auditoria*. Il faudrait examiner ce qu'il en est des 600 édifices de spectacle recensés dans les Gaules. Même si on sait par les sources historiques qu'il y avait de grands centres culturels dans tout l'empire, on ne peut s'empêcher de corréler cette surreprésentation de la partie orientale avec les traditions culturelles, intellectuelles et pédagogiques grecques et hellénistiques de l'enseignement dans des lieux spécialisés et des conférences d'apparat depuis la première sophistique jusqu'à une antiquité très tardive.

[267] Entretien oral en mars 2015 à Athènes.
[268] *La Gaule aquitaine* 2015, Picard, p. 32.

2. La chronologie des *auditoria* (tableau 2)

2.1. La chronologie des implantations (tableaux 3 et 4)

Dans la documentation archéologique, la chronologie n'est donnée directement que si l'*auditorium* est une salle indépendante, comme c'est le cas pour Alexandrie et les *auditoria* d'Hadrien à Rome. Comme les *auditoria* n'ont pas particulièrement retenu l'attention jusqu'à maintenant, si la salle est incluse dans un complexe (sanctuaire, bain, maison), sa chronologie doit être inférée de celle du complexe.

Concernant les plus précoces, notre catalogue retient deux *auditoria* installés à la période hellénistique et perdurant à l'époque romaine, le petit théâtre de Rhodes (A51) et la salle du Petit Gymnase de Pergame (A42) ; le *theatrum tectum* de Pompei est, lui aussi, antérieur à Auguste ; la filiation avec la tradition hellénistique est directe, ici. Quant aux plus tardifs, ce sont les salles 32 d'Alexandrie (A1 à 3) qui ont été aménagées au début ou au milieu du VIe siècle, dans le cadre d'un vaste programme de reconstruction du complexe après le tremblement de terre de 535, qui voit la reconstruction du Bain et de l'Édifice théâtral (A24) ; nous sommes dans l'Empire chrétien de Justinien. La période antonine livre un grand nombre d'attestations, près d'une trentaine, dont 25 attestations archéologiques ; le phénomène ne surprend pas puisque cette période est connue par les sources historiques pour être un moment de développement culturel, y compris au plus haut niveau de l'empire, avec la Seconde sophistique. En revanche, il pourrait paraître plus surprenant que l'Antiquité tardive, du IVe siècle au début du VIIe siècle, soit l'époque de l'implantation du plus grand nombre d'*auditoria*. En effet notre catalogue recense 64 aménagements nouveaux (plus les *n exedrae* de Constantinople), dont 29 attestations archéologiques. Mais nous comparons des périodes d'une ampleur chronologique bien différente, moins d'un siècle pour les Antonins et trois siècles pour la période tardive. Par ailleurs, l'antiquité tardive est connue, par les sources historiques et littéraires, pour être une période d'intense activité culturelle, dans les milieux chrétiens comme dans les milieux traditionnels, en particulier dans la partie orientale de l'empire.

Quant au rapport entre les parties occidentale et orientale de l'Empire, d'Auguste aux Antonins inclus, les implantations ont lieu aussi bien à l'ouest qu'à l'est, mais toujours avec une prédominance de l'orient (respectivement 19 et 25) ; à partir des Sévères, l'implantation de nouveaux *auditoria* disparaît quasiment en occident ; presque

tous les nouveaux *auditoria* sont construits dans la partie orientale de l'empire (62 sur 64).

2.2. La chronologie de la disparition des auditoria

Concernant la chronologie de la fin des *auditoria*, on constate que dans 61 cas sur 124 retenus, soit plus de la moitié, la documentation ne permet pas de se prononcer. Si on ne considère que les attestations archéologiques, la proportion tombe à moins d'un quart (25/81). Il n'en reste pas moins que, dans la littérature archéologique, la disparition est encore plus lacunaire que l'installation de ces salles ou édifices. On constate par ailleurs, sur les disparitions documentées, que celles-ci se concentrent dans l'antiquité tardive ; si on ne considère que les attestations archéologiques, 52 *auditoria* disparaissent entre le IVe siècle et le VIIe siècle (10 *auditoria* disparaissent au IVe siècle, 25 dans la période comprise entre la deuxième moitié du Ve et la fin du VIe siècle et 17 au VIIe siècle). Une disparition peut d'ailleurs n'être qu'une transformation en un *auditorium* d'une autre forme ; ce qui est le cas pour l'odéon d'Agrippa, pour la salle du gymnase de Sardes, pour l'odéon d'Aphrodisias et l'Édifice théâtral de Kôm el-Dikka ; dans ces quatre cas d'ailleurs, la transformation accentue le caractère de salle de cours ou de conférence de l'état antérieur. Ou pour dire les choses d'une autre manière, ce qui est frappant, c'est la permanence des *auditoria* jusqu'au VIIe siècle, y compris jusqu'à la fin du VIIe siècle. Les *auditoria* de notre catalogue encore en fonction aux VIe et VIIe siècles se situent à Athènes, Alexandrie, Éphèse, Aphrodisias, Philippes, Rome (forum de Trajan), probablement aussi Constantinople et Milan, donc essentiellement dans la partie orientale de l'empire. Il semble bien qu'à Alexandrie une partie des *auditoria* continue de fonctionner au-delà de la conquête perse. Dans la partie occidentale de l'empire, presque tous les *auditoria* attestés archéologiquement ont disparu avant le VIe siècle ; les *auditoria* publics du forum de Trajan à Rome font exception.

Notre catalogue fait apparaître une quasi disparition des *auditoria* en Occident à partir du milieu du Ve siècle. Il ne faudrait pas en conclure à une disparition des formes de l'enseignement traditionnel. La littérature et l'histoire nous permettent en effet de rectifier ce tableau négatif. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons citer quelques figures intellectuelles occidentales du VIe siècle, que nous rencontrons en particulier, dans le royaume ostrogothique de Ravenne. Tout d'abord Ennode, originaire d'Arles, futur évêque de Pavie, formé à la tradition antique, qui est l'auteur de *Dictiones ethicae*,

poèmes et lettres qui nous font connaître la vie intellectuelle dans certaines villes d'Occident. Florus était un orateur redoutable, correspondant d'Ennode[269]. Celui-ci évoque aussi un professeur de grammaire appelé à Rome dont la voix de lion devait rugir dans quelque *auditorium*[270]. Et bien sûr, les deux grandes figures de la cour de Théodoric, Boèce et Cassiodore. Le premier, né vers 425 et exécuté par Théodoric en 525, a reçu à Rome une bonne éducation, notamment en grec ; elle lui ouvre une carrière à la fois intellectuelle et politique à la cour de Théodoric. Cassiodore succède à Boèce à Ravenne et y mène une longue et brillante carrière avant de se retirer au monastère de *Vivarium*. Venance Fortunat (mort en 609 à Poitiers), le poète chrétien né en Vénétie, qui compose pour des personnalités du royaume franc, a fait ses études à Ravenne. En Afrique, les écoles et la vie intellectuelle disparaissent pendant plus d'un demi-siècle de troubles liés à l'arrivée des Vandales qui prennent Carthage en 439. À la fin du siècle, les écoles renaissent, à Carthage et en province. On connait Faustus qui tient école sur le forum de Carthage (comme Deutérius à Milan), Felicianus, pour l'*auditorium* duquel le poète Dracontius écrit des exercices scolaires[271]. Corippus, poète et grammairien a enseigné en province avant de venir à Carthage ; Fulgence, le futur évêque de Ruspe, après avoir étudié chez lui, fut envoyé dans un *auditorium*, une école de province[272]. Sous le règne d'Hildéric, on a composé *l'Anthologie latine*, florilège de poèmes africains, pour les besoins de l'enseignement. Lorsque Carthage redevient romaine, Justinien prévoit l'entretien de deux grammairiens et de deux rhéteurs[273]). On aurait donc pu voir figurer dans notre catalogue au moins 8 *auditoria* supplémentaires dans la partie occidentale pour l'antiquité tardive : l'école de Faustus sur le forum de Carthage, l'*auditorium* de Felicianus à Carthage, l'école provinciale africaine où a étudié Fulgence, les écoles de Corippus, en province et à Carthage et enfin les salles qui devaient être attribuées à chacune des quatre chaires publiques de Carthage, créées par Justinien.

Les difficultés politiques de l'Empire ne semblent donc pas atteindre de front la culture ; les formes d'éducation ou de divertissement culturel, qui ont trouvé l'achèvement de leur élaboration à la période hellénistique et qui se sont

[269] *Ep.*, I, 5, 10.
[270] « *Dictio date Deuterio V. S. grammaticos nomine ipsius eugeneti V. I. Mittenda* » et « *Eloquio lyncem, tu subdis uoce leonem* » (Enode, *Carm.* I, 2, l. 15).
[271] Dracontius, *Romulea*, III, *MGH, AA*, XIV, p. 137 : *Incipit praefacio ad Felcianum grammaticum cujus supra in auditorio cum adlocutione*…, cité dans Riché 1962, p. 77, n. 154.
[272] Cf. Ferrand, *Vita Fulgentii*, I, 5, éd. Lapeyre, p. 13 : « *Latinis litteris…in domo edoctus artis etiam grammaticae traditus auditorio* », dans Riché 1962, p. 77, n. 159.
[273] CJ, I, 27 (1, 42), éd. Krüger, 1884, p. 79.

particulièrement diffusées au IIe siècle de notre ère, se perpétuent très avant dans l'antiquité tardive. L'adoption du christianisme comme seule religion officielle ne met pas fin brutalement et partout dans l'Empire à la transmission de la culture traditionnelle dans les locaux traditionnels. La réflexion sur les circonstances de la disparition des *auditoria* nous permettra de préciser.

2.3. *Les circonstances de la disparition des* auditoria

Il est difficile de se prononcer sur les circonstances de la disparition des *auditoria*. Tout d'abord parce qu'on constate que, bien souvent, cette ligne du catalogue n'est pas renseignée, soit parce qu'on les ignore soit parce qu'elles ne sont pas indiquées dans la documentation. Ensuite, on peut savoir par l'archéologie qu'une salle a été détruite par un tremblement de terre. Si elle a été détruite par un incendie, quelle est l'origine de celui-ci, un accident, un acte criminel à signification religieuse, politique ? En outre, après un tremblement de terre (A66 Apollonia) ou une destruction violente, un édifice, une ville peuvent être relevés par décision politique (Autun A84), sauf si l'ampleur du phénomène est exceptionnelle (Pompéi) ; s'ils ne le sont pas, il y a sinon des causes au moins des raisons (délaissement par les élites locales, le pouvoir impérial…). Certains cas de figure apparaissent cependant dans notre catalogue.

Il faut tout d'abord mettre de côté le cas où la salle ou l'édifice disparaît parce qu'il est transformé en un autre *auditorium* : à Alexandrie, O est transformé en OP ; R, en RS ; l'Édifice théâtral, en sa phase II ; à Sardes, la disparition de l'état II est marqué par l'ajout de gradins ; à Aphrodisias l'odéon phase I (A54) est modifié après un tremblement de terre ; l'odéon d'Agrippa I est transformé en l'état II.

S'il s'agit d'un *auditorium* privé dans la maison du maître, la cause de l'abandon peut être le départ du maître, s'il n'est pas remplacé par un successeur comme ce fut le cas, très certainement, pour Amheida (A25 à 27), pour le *phrontisterion* d'Ammonios à Alexandrie (A88) et le *theatron* d'Himerius à Athènes (A89). En revanche, le *theatron* de Julien (A90) passe à Proheresius ; il disparaît lors de la fermeture de l'école philosophique d'Athènes par l'empereur Justinien.

Si l'*auditorium* se trouve dans un sanctuaire, son abandon est très probablement corrélatif de l'abandon du sanctuaire lui-même comme conséquence de l'interdiction des cultes païens par le pouvoir impérial ; c'est vraisemblablement le cas à Épidaure (A40), à Éphèse pour l'odéon de l'*Artemision* (A47) et aussi à Pergame pour le théâtre

de l'*Asclepieion* et la salle sud-ouest (A43 et 44) et pour le théâtre de l'*Asclepieion* de *Balagrae* (A83).

En certains lieux, on constate une autre forme de corrélation entre l'avancée de la religion chrétienne et la disparition de certains *auditoria*. Ainsi, dans le Bain Gymnase d'Éphèse (A45) une église est construite dans l'*auditorium* ; à Philippes, la construction de la Basilique B vers 550-600 est corrélative de la destruction de la Palestre jusqu'aux fondations. On ne peut savoir, dans ces deux cas, si l'enseignement traditionnel était tombé en désuétude ou si un coup d'arrêt brutal a été mis à cet enseignement. En revanche, à Aphrodisias, c'est une action violente délibérée qui a mis fin à l'usage du péristyle et de la salle absidée de la Maison des philosophes au milieu du VIe siècle, puisque les portraits ont été décapités, arrachés de la façade et jetés au rebut, mais le bâtiment a continué à être en usage pendant un certain temps (A56-57). Cependant, notre catalogue montre aussi que la progression du christianisme ne fait pas mécaniquement disparaître les *auditoria* : à Constantinople Théodose réorganise l'enseignement officiel en dotant *l'auditorium capitolii* de salles de cours et de conférences, certes dans l'ancien *Capitolium*. À Rome les *auditoria* publics du forum de Trajan sont en fonction au milieu du VIe siècle. À Alexandrie, on continue à en aménager très tardivement, jusqu'au milieu du VIe siècle, après le tremblement de terre de 535 et certains sont encore en usage jusqu'au milieu ou même à la fin VIIe siècle (A9 à 14). À Sardes (A53), la transformation en synagogue semble moins liée à des questions religieuses qu'à la nécessité pour les autorités municipales de trouver une source de revenus.

L'insécurité due à des invasions ou des troubles politiques ou militaires peut être corrélée à la disparition de certains *auditoria*. C'est le cas à Rome après l'effondrement du pouvoir impérial à la fin du Ve siècle ; des activités artisanales s'implantent dans les *auditoria* d'Hadrien au VIe siècle (A78-80). Mais la corrélation n'est ni automatique ni immédiate ; on ne peut pas dire que les *auditoria* d'Hadrien cessent de fonctionner définitivement ou sont détruits en 476. Les *scholae* du forum de Trajan accueillent encore des activités intellectuelles au milieu du VIe siècle, on l'a dit. Concernant les *auditoria* de la Bibliothèque d'Hadrien à Athènes (A28-35), on ne sait s'il faut rattacher l'abandon à des invasions ou à des motifs politico-religieux ; à Naples, c'est la piraterie qui contraint les habitants à quitter les *villae* littorales (A82). Mais des *auditoria* peuvent se maintenir au-delà d'une invasion, comme c'est le cas à Alexandrie, où certains *auditoria* sont encore en usage après l'invasion perse (A9 à 14).

La question des circonstances de la disparition des *auditoria* rencontre bien sûr celle des circonstances plutôt que « causes » de la disparition des modes de transmission de la culture traditionnelle. Y a-t-il ou non une disparition de la culture classique à la fin de l'Antiquité ? Y a-t-il ou non une disparition des écoles et lieux qui transmettaient cette culture ? Si oui, quelle cause peut-on assigner ? Invasions barbares ou religion chrétienne ? Ces questions, fondamentales, dépassent très largement le cadre de notre étude.

3. Les *auditoria* privés et publics (tableau 7)

Nos catégories modernes « privé » / « public » sont, en toute rigueur, inadéquates pour le monde antique, mais elles sont pratiques ; nous qualifions de « privés » des salles ou édifices appartenant à des particuliers ou des associations religieuses et de « publics » les salles ou édifices municipaux ou impériaux. Notre catalogue compte 104 salles publiques (plus les salles de conférences de Constantinople) et seulement 19 salles privées, 14 appartenant à des particuliers et 5 à des associations religieuses. Nous avons donc recensé 5 fois plus de salles ou édifices publics que de salles privées. Si on ne considère que les sources archéologiques, le rapport est le même (13/67).

Les *auditoria* de particuliers sont soit les salles de cours des maîtres enseignant à domicile [Amheida A25-27 ; la salle de la Maison de Proclus ; le péristyle et la salle de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A49-50) ; le *phrontisterio*n d'Ammonios à Alexandrie (A73) ; les *theatra* d'Himerius et de Julien à Athènes (A74 et 75)], soit les salles de conférences ou de *recitationes* dans des *domus* ou des villas suburbaines : à Rome, les *auditoria* de Mécène (A68), de Titinius Capito (A93) et de Calpurnius Piso (A94) ; à Naples, le Pausilypon. On peut penser que les *auditoria* des sanctuaires appartiennent à l'association religieuse gérant le sanctuaire ; tel serait le cas des salles ou édifices des *Asclepieia* d'Épidaure (A40), de Pergame (A43-44) et de *Balagrae* (A83) ou de l'*Artemision* d'Éphèse (A47).

Les *auditoria* publics sont des salles ou édifices municipaux ou impériaux, la distinction n'étant pas aisée à faire parfois. Appartiennent à cette catégorie :

-des salles d'enseignement supérieur ou de conférences : les 24 salles d'Alexandrie ; à Rome, les trois *auditoria* d'Hadrien (A78-80), l'*Athenaeum* (A91) ; les 6 *auditoria* du *templum Pacis* (A 69 à 74) et les *scholae* du forum de Trajan (A76-77) ; à Athènes, les 8 *auditoria* de la Bibliothèque d'Hadrien (A28 à 35) ; les 31 salles de cours de Constantinople (A96-126) et les *n* salles de conférences ; l'*auditorium* de Martigny (A87) et les écoles d'Autun (A84)

-des *auditoria* de bibliothèques : les *auditoria* de la Bibliothèque d'Hadrien (A28-29) ; le petit théâtre de Rhodes (A51) ; l'*audeitorion* de la Bibliothèque d'Éphèse (A85) ; Apollonia d'Illyrie (A66)

-de grands odéons : les deux états de l'odéon d'Agrippa (A36-37) ; l'odéon d'Hérode Atticus (A38) ; l'odéon de Domitien (A75)

-les *auditoria* des gymnases, bains gymnases ou thermes : les deux *auditoria* des gymnases de Pergame (A41-42) ; ceux des Bains Gymnase d'Éphèse (A45-46) ; celui de *Hierapolis* (A49) ; le *museion* du Bain de Faustine à Milet (A50) ; la salle du gymnase de Sardes (A52-53) ; l'odéon d'Aphrodisias (A54-55) ; les degrés du gymnase de Termessos (A59) et ceux d'*Augusta Trajana* (A65) ; la galerie de Cl. Piso à Pergé (A63), l'*auditorium* de la palestre de Philippes (A64), l'odéon des Grands Thermes de Dion (A67)

-autres : l'*acroaterion* de Cnide (A48) ; l'odéon de Termessos (A58)

Les salles publiques peuvent être financées pour leur construction ou reconstruction par l'évergétisme individuel (odéon d'Agrippa, d'Hérode Atticus, *auditorium* du IIe siècle à Rome s'il est bien public, l'*auditorium* de Martigny…). Le cas d'Autun est tout autant un évergétisme impérial qu'individuel (A84).

Une dernière remarque sur laquelle nous reviendront ultérieurement s'impose dès maintenant à la simple lecture de cette recension : les salles publiques destinées à l'enseignement supérieur ou aux conférences sont bien souvent multiples sur un lieu déterminé. Ainsi on a 8 *auditoria* (2 + 6) dans la Bibliothèque d'Hadrien, au moins 3 à Rome dans les *auditoria* d'Hadrien, 6 au *templum Pacis*, 2 sur le forum de Trajan, sans compter les 31 salles de cours de Constantinople et les n exèdres, etc…

4. La syntaxe architecturale

Dans quel contexte architectural ou urbain l'*auditorium* se trouve-t-il intégré ou avec quel(s) autre(s) bâtiment(s) est-il en relation ?

4.1. La syntaxe architecturale des auditoria *publics*

L'*auditorium* public est rarement un édifice « isolé » ; très souvent, il est en relation étroite avec d'autres lieux ou édifices publics signifiants. Les deux cas les plus fréquents sont, d'une part l'insertion d'un *auditorium* dans un gymnase, bain gymnase ou dans des thermes et, d'autre part, la corrélation de l'*auditorium* avec une bibliothèque.

4.1.1. Auditoria et gymnases, bains gymnases, thermes

Un des cas les plus fréquents est la présence d'un *auditorium* dans (ou corrélé étroitement à) un gymnase, bain gymnase, ou dans de grands thermes, avec 21 attestations. Les cas les plus incontestables sont les suivants : à Éphèse, l'*auditorium* du Bain Gymnase de l'Est (A45) et celui du Gymnase du Port (A46) ; l'*auditorium* du Bain Gymnase de Hiérapolis (A49) ; le *museion* du Bain de Faustine à Milet (A50) ; la galerie de Cl. Piso dans le Bain du sud de Pergé (A63) ; l'odéon des Grands Thermes de Dion (A67) ; l'*auditorium* du Grand gymnase de Pergame (A41) et celui du Petit Gymnase (A42) ; l'auditorium de la Palestre de Philippes (A64) ; à Sardes, les états II et III de la salle du Bain Gymnase (A52-53) et à Termessos, les *gradus* du Gymnase (A59). L'odéon d'Aphrodisias (A54-55) est articulé avec une palestre au sud (« Portique de Tibère ») et il est bordé à l'est par les Thermes d'Hadrien. À Termessos, il y a une articulation entre un gymnase disposant d'un espace à degrés (A59), un théâtre et un *acroaterion*, salle couverte à gradins (A58). J.-C. Balty a émis l'hypothèse que l'odéon de Cnide se trouverait à proximité d'un gymnase (A48). Enfin, à *Augusta Trajana* (A65), les gradins sont vraisemblablement en liaison avec les thermes implantés au-dessus. On peut encore rattacher à ce groupe le Petit théâtre de Rhodes (A51) qui est articulé avec un gymnase, un stade et une bibliothèque et l'odéon de Domitien (A75), en relation évidente avec le stade et probablement avec le complexe de Néron. Le *theatrum tectum* de Pompéi, quelle qu'ait été sa fonction initiale, est installé

dans une zone urbaine qui, depuis la seconde moitié du IIe siècle, en corrélation avec le théâtre et le vieux temple d'Athéna, a une fonction de gymnase (palestre samnite au nord, quadriportique au sud du théâtre, piste de course sur la plate-forme du temple, cour portiquée avec statue du Doryphore/Achille…).

Le gymnase grec était le lieu de la formation physique et intellectuelle de la jeunesse. À la basse époque hellénistique et sous l'empire, la partie thermale et la fonction de divertissement de ces établissements se sont développées. On ne s'étonne donc pas de trouver, en particulier dans les régions hellénisées de l'empire, des *auditoria* dans des bains-gymnases ou thermes.

4.1.2. Auditoria *et bibliothèques*

Un autre groupe bien attesté est celui des *auditoria* à proximité de bibliothèques. P. Gros[274] avait attiré l'attention sur la liaison naturelle entre la bibliothèque comme lieu de conservation des livres et de lecture privée ou en petits groupes, et l'*auditorium* comme lieu de lecture devant un public. Notre catalogue recense une vingtaine de connexions certaines entre une bibliothèque et une salle ou un édifice *auditorium*. En effet, ce groupe est attesté par les deux *auditoria* du complexe Bibliothèque d'Hadrien à Athènes (A28-29), plus les exèdres (A30-35), par l'*audeitorion* près de la bibliothèque de Celsus à Éphèse (A85), par l'odéon d'Apollonia d'Illyrie (A66) qui est bordé au sud-ouest par une bibliothèque, par les *Scholae* du forum de Trajan à Rome (A76-77), par le Petit théâtre de Rhodes (A51) qui est articulé avec un gymnase, un stade et une bibliothèque et par l'*Asclepieion* de Pergame (A43 et 44). La bibliothèque du *templum Pacis*, pouvait fournir des livres aux deux salles et aux quatre exèdres (A69 à 72).

Il est des cas où la présence d'une bibliothèque est moins proche ou moins évidente, mais on peut parfois en faire l'hypothèse. Ainsi à Philippes, la bibliothèque de la ville, attestée par une inscription, se situe sur la terrasse du forum, au-dessus de celle de la palestre et on peut se demander si une des salles de la palestre n'avait pas fonction de bibliothèque (A64). À Rome, rien ne prouve que le bâtiment situé au sud de l'*auditorium* sud d'Hadrien soit une bibliothèque ; peut-être y avait-il des livres à l'étage supérieur des *auditoria* ; quoi qu'il en soit, les bibliothèques du forum de Trajan, quelle qu'ait été là-aussi leur localisation précise, sont à proximité (A78-80).

[274] *Ibid*.

On peut cependant s'étonner de ne pas trouver un plus grand nombre de connexions avérées entre un *auditorium* et une bibliothèque. Ainsi, le « complexe universitaire » de Kôm el-Dikka, tout comme *l'auditorium capitolii* de Constantinople, devait bien être en rapport avec une ou des bibliothèques. Dans le premier cas, la bibliothèque pouvait se trouver dans les thermes, ou dans les zones non fouillées du site. La bibliothèque du Musée, quel qu'ait été son emplacement, a été totalement détruite en 270 ; celle du *Sarapeum* a subsisté jusqu'à la conquête arabe, mais on la situe près d'un stade au sud-ouest de la ville, loin du site des *auditoria* d'Alexandrie[275]. Y avait-il, dans les grands édifices, odéon d'Agrippa ou odéon d'Hérode Atticus, des lieux spécifiques où des livres pouvaient être conservés ? C'est vraisemblable. S'il est difficile d'identifier par des vestiges archéologiques un *auditorium*, identifier une bibliothèque, lorsqu'elle n'est pas monumentalisée, et en l'absence d'une inscription *in situ* ou d'une description ou localisation littéraire précise, n'est pas chose aisée non plus. Si les livres sont stockés dans des armoires installées dans des niches ou sur des étagères dans le mur, il peut y avoir des traces archéologiques ; si les livres sont rangés dans des armoires en bois situées au milieu d'une pièce sans aménagement particulier, l'identification est beaucoup plus difficile.

4.1.3. Auditoria *et complexes publics*

Le troisième ensemble public remarquable est constitué par les salles d'enseignement supérieur dans un complexe public : les 24 salles d'Alexandrie (A1-24) ; les 31 salles de cours[276] et les *n* exèdres de Constantinople (A96-127 et suiv.) ; à Rome, les deux salles et les 4 exèdres du *templum Pacis*, les *scholae* du forum de Trajan, les 3 *auditoria* d'Hadrien (A78-80) et l'*Athenaeum* (A91) ; à Athènes, les deux salles et les 6 exèdres de la Bibliothèque d'Hadrien ; et enfin les écoles méniennes d'Autun (A84). Certes, seules quatre villes présentent une telle situation, Alexandrie, Rome, Athènes et Autun. Cependant, ce résultat est quelque peu étonnant. Les

[275] Gaëlle Coqueugniot, « Des mémoriaux de pierre et de papyrus : les fondations de bibliothèques dans l'Antiquité grecque, entre mémoire et propagande », in V. Auzas, J. Dutour, *La Bibliothèque (auto-portrait), Conserveries mémorielles*, 2008, 5, p. 41-61, plus part. « Plan d'Alexandrie, avec les différentes localisations proposées pour le Musée et la Bibliothèque ».

[276] Le nombre de salles de cours est inféré du nombre de chaires d'enseignement créées. Certes, le texte de la constitution de 425 ne dit pas explicitement qu'à chaque chaire est attribuée une salle, mais c'est le plus ancien texte conservé à attribuer des locaux spécifiques à des chaires d'enseignement. Une chaire publique, municipale ou impériale n'impliquait pas jusque là l'attribution d'une salle.

savants[277] ont tellement insisté sur le fait que l'enseignement, dans l'empire, pouvait se donner dans des lieux très différents et qu'il n'existait pas de structure centralisée, de regroupement des salles de cours, qu'on ne peut qu'être étonné de la mise en évidence de tels complexes. Ces cas sont peut-être exceptionnels, mais ils existent. On serait même tenté de parler non pas de « quartiers universitaires » mais au moins de « quartiers culturels », tous situés au centre de certaines grandes villes : les 24 *auditoria* d'Alexandrie ; les 31 salles de cours et les salles de conférences dans l'enceinte de l'ancien Capitole de Constantinople ; de même, au centre de Rome, on a un regroupement dans la topographie urbaine constitué des *auditoria* d'Hadrien, des *exedrae* du forum de Trajan et des exèdres et salles du *templus Pacis* ; les écoles méniennes d'Autun étaient situées elles aussi au centre de la ville. Il en est peut-être de même au IIe siècle à Athènes, lorsque le centre de la ville s'est déplacé vers le forum romain et la Bibliothèque d'Hadrien ; à l'époque tardive, ce n'est plus le cas ; les sophistes ont été chassés du centre de la ville et enseignent dans la périphérie, à leur domicile[278], sur le flanc sud de l'Acropole (A39) et peut-être aussi sur le versant nord de l'Aréopage.

Parmi les attestations plus rares, nous avons des salles publiques d'enseignement dans des *fora* : l'école de Deuterius à Milan (A80) ou les *scholae* du forum de Trajan (A76-77), qui étaient situées à proximité des bibliothèques comme nous l'avons vu. À Martigny (A87), l'*auditorium* (école) se trouvaient dans un secteur commercial de la ville (portiques, boutiques). Et enfin, il y a des édifices relativement indépendants, les grands odéons d'Athènes, celui d'Agrippa (A36-37) et celui d'Hérode Atticus (A38).

4.2. La syntaxe architecturale des **auditoria** *privés*

Les *auditoria* privés appartenant à des individus se répartissent en deux groupes. Il y a d'abord les salles ou espaces d'enseignement situés dans la maison privée du maître (*magister*) : les trois salles d'un maître de grec à Amheida (A25-27) ; à Athènes, les *theatra* d'Himerius (A89), de Julien (A90), et la salle de la Maison de Proclus (A39) ; à Alexandrie, le *phrontisterion* d'Ammonios (A88) et à Aphrodisias, le péristyle et la salle absidée de la Maison des Philosophes (A56-57). L'autre groupe est constitué par les salles ou espaces de *recitationes* et *declamationes* dans la maison privée d'un

[277] Cf. par exemple Cribiore 2007, p. 143 ; Cribiore 2001, p. 21-34.
[278] Eunape, VS IX, 6.

homme cultivé : à Rome, les *auditoria* de Mécène (A68), Titinius Capito et Calpurnius Piso (A93-94). Au Pausylipon il y a, en outre, une articulation avec un théâtre, imitant la structure publique théâtre-odéon (A82). L'*auditorium* de Mécène et le *Pausylipon* deviennent des villas impériales. Dans notre catalogue, nous n'avons pas de cas avéré d'une corrélation entre *auditorium* et bibliothèque privés. Dans une demeure privée, une bibliothèque peut être un simple local ou même une armoire. Dans les parties fouillées de la très grande Villa des Papyrus d'Herculanum, on a retrouvé des rouleaux sur étagère dans une petite pièce à l'est du péristyle ; on est tenté d'en faire la bibliothèque. Contre le mur sud de l'exèdre séparant le grand du petit péristyle il y avait une armoire contenant des rouleaux, sans compter les rouleaux entassés ou en caisse en différents endroits[279]. Mises à part les dispositions liées à la conscience de l'imminence de la catastrophe, les livres étaient donc stockés en divers lieux, somme toute, comme aujourd'hui dans un appartement ou une maison. La conservation des traces est liée ici à la spécificité de l'événement. En général, si la présence avérée d'une bibliothèque concourt à l'identification d'un espace comme *auditorium*, l'identification d'une bibliothèque, surtout dans le domaine privé, est chose bien difficile.

5. L'analyse formelle

On ignore le plus souvent la structure des *auditoria* connus par des sources non archéologiques, ce qui est le cas pour l'*auditorium* de la Bibliothèque d'Éphèse (A85), l'auditorium du IIe siècle de Rome (A86), le *phrontisterion* d'Ammonios (A88), les *theatra* d'Himerius (A89) et de Julien (A90), l'*auditorium* du Palatin (A92), ceux de Titinius Capito et Calpurnius Piso (A93-94) et les salles de cours de Constantinople (A96-126). L'*auditorium* de Martigny (A87) devait être couvert puisqu'il était chauffé et les gradins de l'*Athenaeum* (A91) étaient peut-être curvilignes. En revanche, par les sources archéologiques on peut connaître les plans au sol et avoir des renseignements sur la structure formelle des salles et édifices étudiés ainsi que sur le couvrement.

L'enjeu de cette synthèse formelle est de savoir s'il se dégage des salles et édifices étudiés une ou quelques structures formelles qui seraient caractéristiques voire propres aux *auditoria*.

[279] Delattre 2006, pl. 3.

5.1. Les plans

Deux types de plan au sol sont principalement présents : le plan rectangulaire (47 occurrences) et le plan en hémicycle (30 occurrences). Le plan rectangulaire présente une forme simple et des variantes. La forme rectangulaire simple est présente 11 fois, dans des petites salles (fig. 95) ou dans de plus grandes (fig. 96). Dans le premier groupe il faut situer les salles d'Alexandrie, O (de OP) et R de RS[280] (A17 et 19); les trois salles d'Amheida (A25-27). Des salles de plus grande capacité sont représentées par la salle nord de la Bibliothèque d'Hadrien et vraisemblablement son pendant au sud (A28-29), par la salle de l'*Asclepieion* de Pergame (A44), et enfin par les trois *auditoria* d'Hadrien à Rome. En outre, neuf salles ou espaces rectangulaires ont une abside (fig. 97) : celle de la Maison de Proclus (A39), l'*auditorium* de Mécène (A68) et la salle du Bain de Faustine à Milet (A50) ; on peut rattacher à ce plan le péristyle de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A56). Parfois l'abside est saillante, comme à Alexandrie pour les salles OP et RS, à Aphrodisias, dans la salle de la Maison des Philosophes (A57) et dans les salles orientale et occidentale du *templum Pacis* (A69-70).

Le plan rectangulaire peut présenter une variante allongée (fig. 98) ; il est très présent à Alexandrie, 17 fois, dans les salles 32a, 32c, A, B, C, D, E (= A1 et A3 à 8), et dans les salles F, G, J, K, L, M, N, O (= A9 et 10 ; A12 à 17), enfin en T et W (A21-22). Ce plan peut présenter une variante avec abside sur un des petits côtés, comme à Alexandrie 32b (A2). Cette abside peut être saillante comme on le voit dans les états II et III de la salle du gymnase de Sardes (A52-53) et dans la galerie de Cl. Piso à Pergé (A63) (fig. 99).

Une autre variante du plan rectangulaire est la forme oblongue (fig. 100). On la trouve à Éphèse, dans les salles des Bains Gymnases de l'Est et du Port (A45-46) et à Hiérapolis, (A49) ; ce sont des salles situées en exèdre le long d'un portique de la palestre d'un bain gymnase, héritières assez directes de *l'exedra ephebeum* du gymnase hellénistique et vitruvien (fig. 101 à 103).

Le plan en hémicycle peut-être simple, c'est-à-dire non inscrit ou inscrit entre deux murs ou plus ; dans ce cas, l'hémicycle peut être tronqué ou non. L'hémicycle simple est présent dans 7 édifices (fig. 104). Les uns sont des grands édifices, l'odéon

[280] Si on peut considérer que ces deux vestibules faisaient aussi, à l'occasion fonction, de salle de cours.

d'Hérode Atticus (A38) et celui de Domitien (A75). Les autres sont des structures moyennes ou petites ; ce sont, respectivement, le théâtre de l'*Asclepieion* de Pergame (A43) et l'odéon d'Aphrodisias (A54-55), l'Édifice théâtral I d'Alexandrie (A23) qui présente un plan en hémicycle allongé et le théâtre de l'*Asclepieion* de *Balagrae* (A83).

Lorsque l'hémicycle est inscrit entre des murs, il peut cependant conserver son intégralité (fig.105). C'est le cas pour les odéons de l'*Artemision* d'Éphèse (A47), de la Palestre de Philippes (A64), des Grands thermes de Dion (A67)**.** L'édifice du Grand Gymnase de Pergame est en partie inséré entre des murs et non tronqué (A41). Mais, le plus souvent, les murs qui enserrent l'hémicycle sont corrélatifs d'une troncature (fig. 106). On trouve ainsi un hémicycle inscrit tronqué dans les deux phases de l'odéon d'Agrippa (A36-37), dans l'édifice du sanctuaire d'Épidaure (A40), le Petit théâtre de Rhodes (A51), les odéons de Termessos (A58) et d'Apollonia d'Illyrie (A66) et dans le *theatrum tectum* de Pompéi (A81) et au Pausilypon (A82). À Pergame, la salle du Petit Gymnase (A42) est inscrite entre des murs droits particulièrement allongés, comme à Cnide (A48).

En plus des deux types de plans les plus représentés, le plan rectangulaire et l'hémicycle, nous rencontrons, dans certains complexes (autres que les bains dont nous avons déjà parlé), des exèdres en bordure de portique (fig. 107). Elles peuvent être curvilignes : 4 à la Bibliothèque d'Hadrien (A30 à 35), 2 pour les *scholae* du forum de Trajan (A76-77) ou rectangulaires : 2 à la Bibliothèque d'Hadrien (A 30 à 35), 4 au *templum Pacis* (A71 à 74). On ne peut se prononcer sur la forme des exèdres de Constantinople (A127 et suiv.). Les exèdres curvilignes des *scholae* du forum de Trajan sont en outre pourvues chacune d'une niche rectangulaire saillante.

Il y a enfin quelques structures à plan atypique : la salle ronde avec *cavea* circulaire de l'Édifice théâtral II d'Alexandrie (A24) ; des degrés (rectilignes ?) à l'air libre, à Termessos (A59) ; à *Augusta Trajana* (A65) les gradins sont curvilignes au centre et rectilignes sur les deux côtés, dans le prolongement de la corde de l'arc des degrés centraux.

5.2. L'élévation extérieure

Il est souvent difficile de se prononcer sur l'élévation extérieures des salles ou édifices, vu l'état des vestiges. On peut cependant faire les remarques suivantes.

5.2.1. La hauteur des édifices

Les petites salles ou espaces ont une hauteur comprise entre 6 et plus de 10 m : 6,10 m (hauteur sous charpente) pour l'exèdre nord-est de la Bibliothèque d'Hadrien (A30) ; la hauteur estimée des salles K et L d'Alexandrie (A13 et 14) est de plus de 6 m. L'*auditorium* de Mécène (A68) étant en partie souterrain, la voûte ne devait pas s'élever à l'extérieur à plus de 4 m au-dessus du sol antique mais la hauteur totale intérieure est estimée à 13 m. En revanche, les murs de la salle occidentale du *templum Pacis* (A69) avaient au moins une hauteur de 18 m

Pour les édifices à gradins, la hauteur peut être estimée en fonction de la pente ; c'est le cas pour la salle à gradins du petit gymnase de Pergame (A42, fig. C. 19) et pour Epidaure, où la distance au-dessus du sol de l'*orchestra* de la rangée supérieure de sièges est de 10 mètres (A40) ; le mur de façade de l'édifice de Termessos s'élevait à environ 10 m (fig. 61). On estime que les murs extérieurs du cœur de l'odéon d'Agrippa I (A36) atteignaient près de 17 mètres. Le mur de façade de l'odéon d'Hérode Atticus (A38), bien conservé, s'élève à 28 m.

5.2.2. Le nombre de niveaux d'élévation

En général, les exèdres des complexes ne présentent qu'un seul niveau d'élévation (Bibliothèque d'Hadrien A30 et *templum Pacis* A71) ; de même on restitue un seul niveau pour les salles en exèdre des bains gymnase (A45, 46, 49 et fig. 102). Mais pour l'exèdre du forum de Trajan (A76), qui relève d'un tout autre ordre de grandeur (fig. 107), on restitue deux niveaux. Les petites salles sont en rez-de-chaussée sans étage ; c'est le cas à Alexandrie (A1 à 22) et à Ameiha (A25 à 27). L'auditorium de Mécène(A68) ne présente qu'un seul niveau, situé en partie sous terre.

Dans l'*auditorium* d'Hadrien médian (A78), il y a deux niveaux correspondant aux deux étages archéologiquement attestés. L'odéon d'Agrippa étant construit sur une pente ascendante nord-sud, avec une galerie entourant le cœur sur trois côtés, il y avait

trois niveaux d'élévation au nord, deux au sud (fig. 31). Si on retient l'hypothèse d'une série d'ouvertures au-dessus des cinq ouvertures constatées dans le mur qui ferme l'édifice du côté du portique à Pergame (A41), il y avait deux niveaux d'élévation. Pour l'Édifice théâtral II d'Alexcandrie (A24), on restitue trois niveaux d'élévation extérieure : 2 pour la galerie circulaire, auxquels s'ajoutent les fenêtres à la base de la coupole ; quant au vestibule, les vestiges d'un escalier autorisent deux hypothèses : soit un toit en terrasse, soit un niveau supérieur de circulation et une coupole ou un autre couvrement (fig. 23b). Enfin, on compte 4 niveaux d'élévation sur le mur de façade de l'odéon d'Hérode Atticus (A38).

5.2.3. *La description de l'élévation*

Les données sont extrêmement lacunaires. On sait que dans certains hémicycles inscrits, les murs extérieurs sont rythmés par des fenêtres entre des pilastres : ils sont corinthiens sur l'odéon d'Agrippa (A36), et doriques sur la partie supérieure des murs de l'odéon de Termessos (A58) avec, en outre, une frise de triglyphes ; on ne sait quel est leur ordre à Épidaure (A40).

Une colonnade peut remplacer un mur sur un des côtés d'un édifice. Dans les hémicycles inscrits on trouve cette disposition dans l'odéon d'Agrippa (A36) et à Cnide (A48) ; au Pausilypon, c'est un mur de façade qui est remplacé par une colonnade courbe en son centre.

On sait peu de chose sur la décoration extérieure des édifices. À Apollonia (A66), elle est qualifiée de « simple » par rapport à la richesse de la décoration intérieure. On sait que les murs de l'auditorium de Mécène portaient un parement en *opus reticulatum* de très bonne qualité, fait de petits cubes très réguliers du même tuf de 6,5 cm de côté, le tout couvert d'un enduit blanc.

Il est difficile de conclure à propos de l'élévation extérieure des *auditoria* à partir d'éléments si faibles. Il apparaît cependant qu'il n'y a pas de spécificité particulière de ce type d'édifice.

5.3. Le couvrement

Pour les salles ou édifices documentés archéologiquement on constate que la plupart étaient couverts. Font exception : l'Édifice théâtral d'Alexandrie état I (A23), le Péristyle de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A56), les théâtres des *Asclepieia* de Pergame (A43) et *Balagrae* (A83), l'odéon tardif d'Aphrodisias (A55), les *gradus* du Gymnase de Termessos (A59) et la structure d'*Augusta Trajana* (A65). Pourquoi ces salles ou édifices étaient-ils le plus souvent couverts ? On invoque souvent comme cause formelle la possibilité technique due à la dimension réduite de ces salles ou édifices. Certes. Mais l'odéon d'Agrippa ou celui d'Hérode Atticus dépassent en dimension certains théâtres et cependant ils étaient couverts. On ne peut invoquer comme cause finale les nécessités de l'acoustique[281] car ce serait oublier que les théâtres ont une acoustique excellente (Épidaure). On pensera plutôt que les lieux destinés à un enseignement qui se donne quotidiennement doivent être protégés des intempéries en toute saison ; de même pour les espaces qui reçoivent des conférenciers devant un public plus choisi que celui des grands théâtres.

Il est bien souvent difficile de se prononcer sur le mode de couvrement puisque les édifices sont peu conservés en élévation et qu'une structure charpentée laisse peu de traces archéologiques. Pour l'Odéon d'Agrippa, on restitue un toit à deux versants, d'axe nord-sud. On sait, par des vestiges archéologiques, que les édifices les plus prestigieux étaient couverts d'une voûte ou d'une coupole. Ainsi, les deux niveaux des *auditoria* d'Hadrien étaient couverts par une voûte en berceau concrète renforcée par des arcs (A78-79) ; on restitue une voûte sur l'*auditorium* de Mécène. La petite salle R23 de l'école d'Amheida (A27), beaucoup plus modeste, était couverte d'une voûte en berceau d'axe nord-sud tandis que la salle R15 (A25) avait un toit plat. L'Édifice théâtral d'Alexandrie dans son deuxième état (A24) a reçu une coupole, forme de couvrement particulièrement appréciée à l'époque de Justinien. Le couvrement charpenté de certains grands édifices, par exemple celui d'Hérode Atticus (A38), constitue encore aujourd'hui une énigme pour les archéologues. On sait que le toit de l'odéon d'Agrippa s'est effondré vers 170 et que l'édifice a été reconstruit en limitant la portée du nouveau toit (A36-37).

[281] Par exemple Robert 2015, p. 256 pour le *theatrum tectum* de Pompei (A81).

5.4. L'aménagement avec gradins ou bancs maçonnés

Il existe quelques salles ou espaces sans gradins ou bancs maçonnés que nous avons pourtant identifiés comme des *auditoria* : le péristyle à abside de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A56) et la salle absidée de la Maison de Proclus à Athènes (A39), l'*auditorium* du Gymnase du Port d'Éphèse (A46), celui de Hierapolis (A49) et les *scholae* du forum de Trajan (A76-77), les exèdres de la Bibliothèque d'Hadrien (A30-35) et les salles et exèdres du *templum Pacis* (A69-74). Dans tous les autres *auditoria* archéologiquement documentés il y a des gradins, des bancs ou des degrés maçonnés. Ils sont en nombre variable et ont des dispositions diverses.

Dans les salles rectangulaires simples, on peut trouver différents dispositifs : dans les petites salles d'Amheida, il y a un seul banc droit le long d'un ou plusieurs murs ; dans les salles de la Bibliothèque d'Hadrien (A28-29), il y a de nombreux gradins légèrement courbes ; dans les grands *auditoria* d'Hadrien à Rome, les gradins droits sont affrontés. Dans les salles OP et RS d'Alexandrie, salles rectangulaires à abside saillante, on a des gradins droits affrontés et des gradins courbes dans l'abside.

Dans une salle rectangulaire allongée on trouve le plus souvent soit des gradins courbes (Alexandrie, 32a ; 32b ; salles A, J, K, L, N et l'*auditorium* de Mécène), soit des gradins droits en U (Alexandrie 32c, C, D, E, F, H, M, T). Plus rarement on peut avoir un seul banc droit (salle B d'Alexandrie) ou des gradins droits sur les 4 côtés (salle G d'Alexandrie).

Dans la salle rectangulaire oblongue du Bain gymnase d'Éphèse (A45) il y a des gradins droits sur trois côtés. Dans les deux autres salles oblongues (Éphèse Bain gymnase du port A46 et *Hierapolis* A49), il n'y a pas de gradins.

Dans les hémicycles, on a des gradins qui dessinent souvent un demi-cercle, en particulier dans les hémicycles non-inscrits couverts (les odéons d'Aphrodisias I, d'Hérode Atticus et de Domitien) ou non couverts (les théâtres des *Asclepieia* de Pergame et *Balagrae*, l'odéon tardif d'Aphrodisias) ; dans l'Édifice théâtral I d'Alexandrie, le demi-cercle est allongé. On trouve aussi le demi-cercle dans des édifices inscrits (odéons de l'*Artemision* d'Éphèse, des Grands Thermes de Dion, de la Palestre de Philippes). L'arc de cercle se trouve dans les hémicycles inscrits tronqués (les odéons de l'*Asclepieion* d'Épidaure, d'Agrippa I et II, d'Apollonia d'Illyrie, le petit théâtre de Rhodes, le *theatrum tectum* de Pompéi et l'odéon Pausilypon), surtout

lorsque les murs droits sont allongés (la salle à gradins du Petit Gymnase de Pergame et l'*acroaterion* de Cnide).

La fonction de ces gradins était différente selon la hauteur et la largeur : on s'asseyait directement sur les gradins relativement hauts et peu larges (*auditorium* de Mécène, Kôm el-Dikka) ; les gradins peu hauts et larges devaient recevoir des sièges (*auditoria* d'Hadrien).

5.5. Les aménagements autres (tableau 8)

Il y a peu de vestiges des aménagements intérieurs autres que les bancs ou les gradins. Cependant on a retrouvé des bases pour pupitre dans sept salles d'Alexandrie (32a, 32c, H, J, K, M, W) ; des bassins dans cinq de ces *auditoria* (A, H, K, L, M) et dans le Péristyle de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A56) ; ceux d'Alexandrie ont été interprété comme destiné à recevoir le sang et les restes des parties des animaux étudiées pendant les leçons de médecine[282]. On a retrouvé des autels, dans l'Odéon d'Agrippa I (A36), la Maison de Proclus (A39) et l'odéon d'Apollonia d'Illyrie (A66) ; des bases pour statues honorifiques dans les *auditoria* d'Hadrien à Rome (A78-80) ; et enfin un haut podium ou un siège d'honneur pour l'enseignant dans les *auditoria* d'Alexandrie (C, D, F, G, H, K, MN, OP, RS) ; à Aphrodisias (A57), on identifie dans la salle absidée un podium ou une banquette le long d'un mur, mais il est difficile d'en déterminer la fonction : support de statues, siège pour auditeurs, pour enseignant … Ammonios, selon Zacharie, enseignait la physique assis sur un *thronos* (A88).

5.6. Pulpitum / scaena (tableau 9)

Dans les hémicycles, inscrits ou non, on constate parfois la présence d'un *pulpitum* (estrade, scène « en dur ») qui peut ou non précéder un bâtiment de scène (*scaena*). Si l'estrade se dresse immédiatement devant le mur rectiligne de façade de l'édifice, on peut dire, comme pour l'édifice J de Pergame (A41), qu'il s'agit d'un *auditorium* et non d'un édifice scénique qui aurait besoin de coulisses pour les décors, les jeux scéniques, l'entrée des acteurs, etc. Néanmoins nous retenons comme *auditoria* des édifices qui présentent un bâtiment de scène comme l'odéon d'Agrippa I, l'odéon

[282] Haas 2007, p. 91.

d'Hérode Atticus, le *theatrum tectum* de Pompéi mais nous les qualifions de « salles polyvalentes ». Toutes choses égales d'ailleurs, si on a un *pulpitum* sans bâtiment de scène (ou une *orchestra* sans *pulpitum* ni bâtiment de scène comme à Dion) on est devant un *auditorium* ; si on a un bâtiment de scène, il s'agit d'une salle polyvalente.

5.7. *L'éclairage et la ventilation*

Nous avons noté que les salles ou édifices les plus richement décorés présentent des décors polychromes de marbre ou de peintures. Mais pour que la couleur soit visible, il faut de la lumière, indispensable aussi aux conférences ou exercices universitaires : les documents posés sur les pupitres de certaines salles d'Alexandrie doivent pouvoir être lus tout comme les inscriptions d'Amheida ou le texte de la *declamatio* ou de la *recitatio*, même si la mobilisation de la mémoire était beaucoup plus développée qu'aujourd'hui[283]. En outre, les salles fermées, qui parfois peuvent contenir plusieurs milliers de personnes, doivent être ventilées. On a peu de renseignements sur les éléments assurant ces fonctions, car les murs sont en général peu conservés en élévation. Bien entendu, la question ne concerne que les salles ou édifices couverts, ce qui n'élimine du catalogue des *auditoria* retenus que 7 attestations[284].

Les portes « dans le mur de scène », lorsqu'il n'y a pas de *scaena*, laissent entrer air et lumière (Pergame, odéon du Grand Gymnase et odéon de Dion ; une seule porte centrale à Apollonia) ; la colonnade derrière *l'orchestra* de l'odéon Pausilypon remplit la même fonction.

Les trois ouvertures sur le portique de la salle du Bain Gymnase de l'Est d'Éphèse (A45) pouvaient avoir même fonction ; la disposition est la même, peut-être, pour les salles des Bains Gymnases du Port à Éphèse (A46) et de Hierapolis (A49), pour la galerie de Cl. Piso à Pergé (A63) et pour Philippes (A64). Si la salle n'ouvre pas sur le portique du gymnase - *Museion* du Bain de Faustine à Milet (A50), *Museion* de Pergé (A63), Sardes II et III (A52-53) - il faut restituer des fenêtres.

---

[283] Les bons élèves de Libanios devraient être capables, après la conférence du maître, de restituer intégralement, en se mettant à plusieurs, la lettre même du propos magistral (Libanios, *Discours* 3, 11-18). Proheresius était capable de répéter mot pour mot une improvisation, l'exploit étant attesté par les tachygraphes qui avaient pris en notes l'improvisation (Eunape, VS X, 42 et suiv.).

[284] Non couverts : l'Édifice théâtral I d'Alexandrie A23 ; le théâtre de l'*Asclepieion* de Pergame A43 *;* Aphrodisias, l'odéon tardif A55; Aphrodisias, le péristyle, Maison des Philosophes A56 ; Termessos, les *gradus* du Gymnase A59 ; Augusta Trajana A65; *Balagrae,* théâtre de l'Asclepieion A83.

Dans les édifices importants, on trouve des fenêtres à l'étage dans le mur du bâtiment – dans les odéons d'Agrippa (A36-37) et de Termessos (A58) - ou dans le mur de scène (odéon d'Hérode Atticus, A38). Parfois une colonnade remplace un mur du bâtiment (odéon d'Agrippa et odéon de Cnide ; peut-être aussi à Philippes en lieu et place des portes). Quand on ne sait pas archéologiquement, on propose des restitutions : des fenêtres à la base de la coupole de l'édifice théâtral II d'Alexandrie ; en haut de la *cavea* d'Épidaure ou de l'odéon I d'Aphrodisias. Si la salle est voûtée, on peut faire l'hypothèse qu'elle était éclairée par des lanterneaux (*auditorium* de Mécène). Mais dans les *auditoria* d'Hadrien il faut restituer des fenêtres sur les pignons puisqu'il y avait un étage (A78-80).

5.8. *La régulation thermique* (tableau 10)

Dans un empire aussi étendu, les problèmes posés par le climat étaient très différents d'un lieu à un autre. Notre catalogue nous livre peu de renseignements sur les dispositifs mis en œuvre dans les *auditoria* pour se protéger du chaud ou du froid. L'*auditorium* de Mécène était semi-enterré pour se protéger de la chaleur estivale ; on peut penser que l'épaisseur des murs des *auditoria* d'Alexandrie remplissait une fonction identique. À Martigny, pour se protéger des rigueurs de l'hiver, un évergète avait pris en charge la construction d'un *auditorium* chauffé par hypocauste. On ne sait rien sur un éventuel chauffage de l'hypothétique bâtiment de la *schola* du Bd Latouche d'Autun, mais on sait que la salle avec la mosaïque des poètes de la *domus* d'Autun était chauffée par hypocauste[285].

6. La capacité des *auditoria* (tableau 11)

Du point de vue du nombre de places assises, trois catégories apparaissent : les petits *auditoria*, ceux de capacité moyenne et les très grands *auditoria*. Les plus petits sont les petites salles de cours de 7 à 50 places assises : les trois salles de cours d'Amheida, qui ont la plus petite capacité (7 à 15 personnes) et toutes les salles

[285] Dans un entretien oral à l'EfA en mars 2015, Alain Bouet a attiré mon attention sur les salles situées près de la rotonde de Vendeuvre-du-Poitou, identifiée comme un temple. L'une d'elles, à l'extérieur du péribole, était chauffée.

d'Alexandrie, l'Édifice théâtral mis à part, qui peuvent recevoir de 15 à 50 étudiants. Les *auditoria* de capacité moyenne ont un spectre plus large ; ce sont les salles de cours, de *declamationes*, *recitationes*… de 100 à 1000 places environ, avec en limite supérieure des salles de 1000 places ou au-dessus : l'odéon d'Agrippa I, 1000 places, d'Épidaure, 1300 ; d'Aphrodisias I, 1000-1400 ; l'*auditorium d'Augusta Trajana*, 1300, le *theatrum tectum* de Pompéi 1500/1850.

Les *auditoria* à très grande capacité (plusieurs milliers de places assises) sont représentés par les grands odéons, celui d'Hérode Atticus (4 à 5000 places), celui de Domitien (7 à 10000 places) et par le théâtre de l'*Asclepieion* de Pergame (3500 places) ; ce sont plus des édifices polyvalents que des *auditoria stricto sensu*.

La capacité objective et la fréquentation effective sont deux choses différentes. L'archéologie ne peut se prononcer que sur la première ; l'histoire peut en outre donner quelques informations sur la seconde. Ainsi Sénèque, âgé, à Naples fréquente l'école du philosophe Métronax installée à proximité du théâtre ; il déplore que celui-ci soit bondé et qu'on voie peu de monde sur les bancs de celle-là (Sen., *Ep*. 9, 76, 2). Mais quel crédit faut-il accorder aux propos de ce contempteur du genre humain ?

7. La décoration

Nous examinons successivement la décoration architecturale, les revêtements de sols puis de murs et enfin la décoration sculptée, telle qu'elle apparaît dans les *auditoria* de notre catalogue.

7.1. *La décoration architecturale*.

Les niches sont souvent présentes dans les salles *auditori*a. On peut les trouver à la fois dans la salle elle-même comme dans l'*Auditorium* de Mécène (A68), le *museion* du Bain de Faustine à Milet (A50) et la salle occidentale du *templum Pacis* (A69), dans l'exèdre (*scholae* du forum de Trajan, A76-77) ou dans l'abside uniquement (Maison de Proclus A39, salle du gymnase de Sardes II, A52, péristyle de la Maison des philosophes à Aphrodisias, A56). Ces niches peuvent présenter une décoration architecturée faite d'édicules : à Aphrodisias, des *podia* peu profonds dépassent des

niches quadrangulaires et portent des édicules très élaborés ; les niches des *scholae* du forum de Trajan (A76-77) sont flanquées par deux colonnes en granit.

Dans les édifices théâtraux on trouve une décoration architecturale plus variée. Les colonnades sont souvent attestées : colonnade de soutien de la coupole dans l'édifice théâtral d'Alexandrie (A24) ; *porticus in suma cavea* dans l'odéon d'Hérode Atticus (A38) ; rangée(s) de colonnes remplaçant un mur (odéon d'Agrippa, A36-37 et Cnide, A48) ; deux rangées de colonnes, puis de piliers divisant la salle en trois nefs à Sardes (A52-53). Les murs rectilignes des édifices théâtraux inscrits sont parfois scandés de pilastres : à l'intérieur et à l'extérieur du mur (Odéon d'Agrippa) ou à l'extérieur uniquement (odéon d'Épidaure, A40 ; Termessos, A58).

Le mur de scène ou ce qui en tient lieu reçoit souvent une décoration architecturale ; à Épidaure, les portes de la *scaena frons* sont scandées par les anciennes colonnes hellénistiques (A40) ; dans le théâtre de l'*Asclepieion* de Pergame (A43), le mur présente trois niveaux d'élévation avec colonnes corinthiennes et édicules ; dans l'odéon d'Aphrodisias (A54), il y a un décor de placage, des colonnes et des niches contenant des statues ; à Dion (A67), on note quatre colonnes libres à fût lisse ; au Pausilypon (A82), le mur est remplacé par un hémicycle constitué de six colonnes corinthiennes rudentées en *cipollino*. À Pompéi le mur est peint et non décoré architecturalement (A81).

Le mur vertical du *pulpitum* est parfois scandé de niches : quatre petites niches rectangulaires réparties autour d'une niche centrale dans l'odéon d'Apollonie (A66) ; trois niches courbes alternant avec deux niches rectangulaires plus petites pour l'odéon Pausilypon (A82) ; à *Balagrae* (A83), deux niches courbes et deux niches rectangulaires. Dans l'Odéon d'Agrippa (A36) des têtes masculines et féminines alternées ornaient le *pulpitum* entre des panneaux de marbre.

La façade extérieure des grands édifices est un lieu de décoration architecturale. Elle peut être monumentalisée par un propylon (Odéon d'Agrippa I, A36). Dans l'Odéon de Domitien (A75), elle était formée de grands avant-corps ornés au moins de deux ordres de colonnes en *cipollino* à chapiteaux corinthiens. La façade sud de l'Odéon d'Hérode Atticus (A38) est, encore aujourd'hui, impressionnante : les vestibules constituaient un avant-corps central flanqué de deux avant-corps latéraux plus élevés ; les trois niveaux d'élévation propre au bâtiment de scène se dressaient au centre de la façade.

Les gradins et les bancs peuvent être en marbre (Édifice théâtral d'Alexandrie, Philippes, Cnide, Petit Gymnase de Pergame) ; ils peuvent être en outre profilés (Odéon d'Agrippa, d'Hérode Atticus, Bibliothèque d'Hadrien, Termessos, Augusta Trajana, théâtre de l'*Asclepieion* de Pergame) ; parfois en outre, la rangée est terminée par des pattes de lion (*Augusta Trajana*, *Asclepieion* de Pergame) ; au *theatrum tectum* de Pompéi, c'est le mur du *balteus* qui est terminé par des pattes de lion ailé et les murs d'*anammelata*, par des télamons agenouillés. Dans les *auditoria* d'Hadrien, les gradins sont enserrés dans des parapets de marbre blanc.

Les zones de passages sont monumentalisées. Au Grand Gymnase de Pergame (A41), l'accès au passage voûté est orné d'un mascaron. Même dans les modestes salles de cours, les passages peuvent être soulignés architecturalement ; ainsi à Amheida on a trouvé des vestiges de pilier ou de corniche au passage de porte de la salle R15 ; le mur extérieur de la salle 32a d'Alexandrie bénéficie du pilastre marquant l'entrée du passage du Bain. À l'intérieur des salles A et C d'Alexandrie, des montants de porte forment des ressauts.

Dans les bains gymnases, ces zones de passage semblent particulièrement soignées. Ainsi dans le Bain de l'Est à Éphèse (A45), la porte centrale est richement décorée à l'intérieur ; dans le Bain du Port (A46), l'ouvertures sur le portique est soulignée par des colonnes entre des antes ; à *Hierapolis* (A49), la salle ouvre sur le portique par des piliers déterminant cinq baies ; le *Museion* du Bain de Faustine (A50) ouvre sur l'ambulacre par une large entrée arcaturée dont l'archivolte à trois fasces lisses repose sur des chapiteaux corinthiens, et le large seuil en marbre est flanqué de pilastres en marbre.

La décoration architecturale est donc plus ou moins élaborée suivant qu'il s'agit d'une salle de cours ou d'un grand édifice polyvalent, avec tous les degrés intermédiaires. Ainsi la décoration des salles de cours d'Amheida est quasi inexistante, tout comme, le plus souvent, à Alexandrie (l'Édifice théâtral mis à part). On note cependant que certaines salles devaient avoir une décoration plus élaborée puisque dans OP (A18) on a retrouvé des colonnes de granit et des bases de marbre. La seconde conclusion qui s'impose est qu'il n'y a pas de spécificité de la décoration architecturale des *auditoria* par rapport à d'autres types d'édifices de réunion ou de spectacle.

7.2. *Les revêtements des sols*

Ils peuvent être là aussi soit modestes, en chaux ou terre battue, soit plus élaborés en plaques de calcaire ou de marbre, en mosaïque ou *opus sectile*. Les plus modestes sont constitués d'enduits de plâtre (A1), de chaux (A4 et 6), de calcaire broyé (A10), de terre battue et chaux (A13-14) ou de terre battue simplement (A25 à 27). On trouve des plaques de calcaire dans certaines salles d'Alexandrie (A9, 11, 16, 22). Les dalles de marbre sont plus souvent présentes : dans la *scaena* de l'Odéon d'Agrippa I et dans l'*orchestra* des *odeia* d'Hérode Atticus, de Pausilypon et de la palestre de Philippes (A64). Elles sont en marbre blanc dans le vestibule de l'*auditorium* d'Hadrien médian et en *cipollino* dans l'*auditorium* de Mécène. Dans l'espace oriental des *auditoria* d'Hadrien sud et nord, il y a de grandes dalles de Portasanta et dans l'*auditoria* médian, entre les gradins, des dalles rectangulaires de granit alternent avec des bandeaux de *giallo antico*.

On trouve un pavement géométrique en marbre noir et blanc dans le portique du Péristyle de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A56) mais, le plus souvent, les marbres sont polychromes comme dans le *pulvinar* de l'odéon Pausilypon (A82) et l'*orchestra* du théâtre de l'*Asclepieion* de Pergame (A43), à Pompéi (81) ou dans les exèdres du forum de Trajan (A76-77). Ces marbres ont des formes géométriques dans la Bibliothèque d'Hadrien (A28) et les *scholae* du forum de Trajan (A76). On a un *opus sectile* géométrique fait de cercles inscrits dans des carrés dans l'odéon de l'*Artemision* d'Éphèse (A47) et un *opus sectile* de marbre polychrome dans l'*orchestra* de l'odéon d'Agrippa I (A36) ; il est fait de *giallo antico* et *bigio* dans la salle rectangulaire de l'*auditorium* de Mécène (état II, A68).

La mosaïque est présente dans la grande salle du gymnase de Sardes III (A53). Elle peut être de tesselles noires et blanches : vestibule de l'Édifice théâtral II d'Alexandrie (A24) et *auditorium* de Mécène (A68) pavement initial de la salle rectangulaire. Elle peut dessiner des formes géométriques, comme dans le vestibule de l'Odéon d'Hérode Atticus (A38) et dans la grande salle et dans la salle δ de la Maison de Proclus (A39) ou présenter des feuilles de lauriers, carrés et cercles dans l'*orchestra* de l'odéon d'Épidaure (A40). On a une mosaïque de tresses et de feuilles de laurier dans l'abside de la Maison de Proclus (A39). Nous n'avons rencontré qu'une seule fois un sol d'*opus spicatum*, dans la partie oblongue de la salle et les plans inclinés de l'*auditorium* de Mécène.

Il n'y a donc pas non plus de spécificité des revêtements de sol dans les salles ou édifices étudiés. Ceux-ci ne sont ni figuratifs ni narratifs ; on ne trouve pas de figurations relatives aux activités se déroulant dans ces salles, divinités, poètes ou philosophes, comme on peut en trouver dans les pavements de certaines grandes demeures du monde romain : mosaïque des Muses de Vichten, Virgile entre deux Muses à Hadrumète, mosaïque de l'Académie de Platon à Pompéi…

7.3. Les revêtements des murs, plafonds et gradins ou bancs

Les vestiges relatifs à la décoration des murs extérieurs sont assez rares ; on voit cependant qu'elle peut aller du simple enduit de chaux (Apollonia d'I. et *auditorium* de Mécène) au placage de marbre sur les odéons d'Agrippa ou de Pausilypon, ainsi qu'à l'intérieur des *scholae* du forum de Trajan. La façade de l'*auditorium* du grand gymnase de Pergame présentait un parement décoratif élaboré fait de marbre polychrome, pilastres finement cannelés et colorés, etc…

On a plus d'information sur la décoration des murs intérieurs. On trouve des enduits peints, des peintures élaborées, des placages de marbre. On a trouvé des enduits peints dans les salles G et OP de Kôm el-Dikka et au Grand Gymnase de Pergame ; dans les salles A, B, C d'Alexandrie, ils imitent des veines de marbres de couleur ; à Amheida, les enduits sont jaune/rouge (R15) ou pourpre (R19) dans la partie inférieure puis blanc avec des inscriptions rouges. L'intérieur de l'édifice théâtral II d'Alexandrie était au moins partiellement peint tout comme les pièces secondaires de l'odéon Pausilypon. L'*auditorium* de Mécène présente une décoration peinte particulièrement raffinée avec des peintures de jardin sur fond bleu dans les niches et des bandeaux noirs avec scaynètes historiées sur les murs.

Les placages de marbre sur les murs intérieurs sont présents dans les édifices les plus luxueux : l'odéon d'Hérode Atticus, l'odéon Pausilypon, entièrement recouvert de marbres précieux, mais aussi l'odéon de Termessos, le *Museion* du Bain de Faustine à Milet, l'*auditorium* du Gymnase du Port d'Éphèse et l'*auditorium* d'Hadrien nord ; à Apollonia d'Illyrie il y avait des jeux de couleurs avec des marbres veinés tandis que les exèdres du forum de Trajan étaient plaquées de marbre blanc.

Parfois, certaines parties de l'édifice et non la totalité des murs sont mises en valeur par des placages de marbre. C'est le cas dans les édifices théâtraux pour la *scaena frons* (odéon I d'Aphrodisias) ou la paroi verticale du *pulpitum* (odéon de

l'Artemision d'Éphèse, A47) et Odéon d'Agrippa, A36) ; d'autres parties de l'édifice peuvent être soulignées par la décoration (les *anamelata* des *parodo*i du petit théâtre de Rhodes, A51). Les espaces remarquables dans les maisons privées sont mis en valeur par des placages de marbre, par exemple les absides (Maison de Proclus ou péristyle de la Maison de Philosophes d'Aphrodisias). Le *theatron* de Julien (A90) était une petite salle de conférences en marbre, « à l'imitation des salles publiques ».

On a très peu de vestiges archéologiques des plafonds. Dans l'*auditorium* d'Hadrien médian cependant on a retrouvé des stucs polychromes. On sait par les textes que le *theatron* d'Himerius (A89) avait un plafond richement décoré et que le plafond en bois de cèdre de l'odéon d'Hérode Atticus était un chef d'œuvre technique et esthétique (A38)[286].

Quant aux gradins, ils peuvent être recouverts de plaques de marbre (marbre blanc à Apollonia, dans la Bibliothèque d'Hadrien, *cipolino* dans l'*auditorium* de Mécène), ou plus rarement, de grandes briques (odéon d'Épidaure et de Dion), de plaques de tuf profilés (Grand Gymnase de Pergame). Dans les salles plus modestes, ils sont couverts d'un enduit peint comme à Kôm el-Dikka dans les salles (A1, A7, A10, A18) ; dans l'*auditorium* K (A13), sur la face antérieure était peinte une guirlande.

Les revêtements des murs, plafonds et gradins présentent donc une grande variété dans la richesse des matériaux et la qualité de la décoration, depuis les salles les plus modestes (Amheida) jusqu' aux édifices ou salles les plus somptueux : les édifices théâtraux, les salles des bains gymnases, les *auditoria* d'Hadrien ou certaines salles privées (*auditorium* de Mécène, Pausilypon). Mais il n'y a pas de spécificité de cette décoration ; on magnifie plus ou moins la salle ou l'édifice mais rien dans cette décoration n'évoque la fonction culturelle de ces espaces.

7.4. *La décoration sculptée*

7.4.1. Les reliefs

On a retrouvé quelques reliefs architecturaux. Ainsi des impostes, chapiteaux, consoles sont décorés de croix grecques dans l'Édifice théâtral II d'Alexandrie (A24). La façade du *pulpitum* de l'odéon d'Agrippa I est décorée d'hermes avec des têtes masculines et féminines. Il y a une tête en relief sur la clé d'arc du couloir de

[286] Philostrate, *VS*, II, 1, 5.

l'*auditorium* du Grand Gymnase de Pergame ; de même, la clé d'arc entre l'ambulacre et la salle du *Museion* du Bain de Faustine est décorée des deux côtés par un mascaron ; des frontons sont décorés d'une Aphrodite escortée de Tritons dans l'abside du Péristyle de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A39). Dans la maison de Proclus, il y avait des reliefs votifs (Cybèle et Asclepios), et des reliefs funéraires sur la base remployée en autel (A39).

7.4.2. Les statues

Les attestations de présence de statues sont plus nombreuses que celle des reliefs (17 *vs* 6) ; il y a presque toujours plusieurs statues réunies. On ne peut pas toujours identifier les personnages qu'elles représentaient (par exemple, les statues installées par Felix Passifilus sur les bases provenant du portique des *Auditoria* d'Hadrien, A78-79). On constate qu'il y a des représentations qui ne sont pas en rapport avec les activités culturelles des lieux mais d'autres le sont incontestablement. Dans la première catégorie on peut trouver des personnages mythologiques (Tritons et Géants devant l'odéon d'Agrippa II) ou des personnages historiques (statues des Rois égyptiens, de Philippe, Alexandre, Lysimaque et Pyrrhus devant l'odéon d'Agrippa I). En revanche, on a retrouvé peu de statues d'empereurs. Elles devaient être nombreuses dans les salles identifiées comme des *Kaisersäle* situées à proximité des *auditoria* (Grand gymnase de Pergame ; Bain gymnase de l'Est et du Port à Éphèse ; Hierapolis) ; cependant, on a mis au jour une statue d'un empereur cuirassé, vraisemblablement Trajan, dans l'exèdre orientale du forum de Trajan et une base de Caracalla devant l'odéon de Termessos. Les prêtres sont beaucoup plus représentés : trois à l'odéon I d'Aphrodisias, dont Diogène, prêtre d'Aphrodite et du culte impérial ; une statue d'un prêtre d'Aphrodite à l'odéon II Aphrodisias ; à l'extrémité nord de la façade de l'odéon de Termessos on a trouvé les bases de deux grands prêtres. Ces représentations ne sont pas en rapport direct avec les fonctions propres des *auditoria*.

7.4.3. Les reliefs et statues de divinités.

Ils sont installés dans les *auditoria* ou à proximité immédiate dans le complexe dont fait partie l'*auditorium*. Ces sculptures ont été retrouvées, le plus souvent, dans des salles de complexes thermaux.

Les divinités le plus souvent représentées sont Asklepios, Apollon, Aphrodite, les Muses. Asklepios et sa famille est présent à Dion dans une des salles des Grands thermes, à proximité de l'odéon ; les statues sont contemporaines de la construction de l'odéon (IIe siècle) ; Asklepios est accompagné de Telesphore dans le *Museion* du Bain de Faustine à Milet ; dans le complexe du Bain gymnase de l'Est à Ephèse, on a trouvé des statues d'Asclepios, Aphrodite, Dionysos, Hygiée et Pan. Apollon est deux fois présent dans l'odéon I d'Aphrodisias ; il est accompagné d'une ou plusieurs Muses dans le *Museion* du Bain de Faustine (Milet) et la Galerie de Cl. Piso (Pergé). Aphrodite est représentée assise au fronton des édicules de l'abside de la Maison des philosophes d'Aphrodisias ; on trouve sa statue dans la galerie de Cl. Piso à Pergé et dans le *museion* de ce Bain ainsi que dans le Bain Gymnase de l'Est à Ephèse (ci-dessus). Athéna est présente deux fois dans *Museion* du Bain de Pergé et probablement dans la bibliostase de la bibliothèque d'Hadrien. La Paix se tenait dans la pièce centrale de la partie méridionale du *templum Pacis*. La statue de la déesse Victoire se dressait-elle dans le complexe de la Bibliothèque d'Hadrien ?

Parfois les statues sont associées dans un programme iconographique : dans la Galerie de Cl. Piso (Bain du sud, Pergé) on trouve, entre autres, les personnages de la confrontation Marsyas-Apollon (Muse assise, Apollon citharode, Nemesis, Aphrodite, Marsyas) et, dans la salle adjacente (*Museion*, salle 8), Aphrodite, Athena (2 fois) et les trois Grâces.

Enfin, on trouve des représentations de philosophes : à proximité de l'odéon d'Apollonia (A66), devant l'odéon d'Agrippa II (A37), dans l'odéon I d'Aphrodisias (A54). Le programme iconographique du péristyle de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias est clairement centré sur la transmission pédagogique à travers neuf *imagines clipeatae* (Pindare, Alcibiade, Aristote, Pythagore, Apollonios de Tyane, Socrate, Alexandre, un Vieux philosophe, un Jeune élève) et deux bustes (un Philosophe et un Sophiste contemporains). On sait par les sources écrites qu'il y avait des portraits (sculptés ou peints) d'élèves dans la maison-école de Julien de Cappadoce, à Athènes. Dans le forum de Trajan, il y avait de nombreuses statues de poètes, d'écrivains ; Sidoine Apollinaire s'enorgueillit d'avoir sa statue en bronze parmi de grands hommes de culture (Sid. *Carm*. VIII, 7-10). Les notables représentés sont, eux aussi, parfois liés aux activités intellectuelles : la statue de Pitheas, notable païen lié aux cercles néoplatoniciens du Ve siècle, est présente à côté de citoyens illustres du passé dans l'odéon d'Aphrodisias II (A55). Enfin, les statues féminines cuirassées de l'*Iliade* et de

l'*Odyssée* trouvées à proximité de la *stoa* d'Attale, étaient probablement en connexion avec l'Odéon d'Agrippa (A36).

7.5. Conclusion

Ainsi les *auditoria* sont très diversement décorés, des plus simples aux plus luxueux. Mais même les salles les plus modestes ne sont pas dépourvues d'éléments de décor à visée esthétique, pédagogique ou de confort (enduit sur les murs et les bancs à Amheida). Certaines salles d'Alexandrie devaient être plus richement décorées que les vestiges ne le laissent appréhender (voir OP) ; les salles de conférences de Constantinople étaient spacieuses et bien décorées. Certaines salles ou édifices apparaissent comme étant richement décorés : le complexe de la Bibliothèque d'Hadrien (Pausanias), l'Odéon d'Hérode Atticus (Philostrate), l'odéon d'Agrippa ; l'intérieur de l'odéon d'Apollonia, l'odéon d'Aphrodisias, les *auditoria* d'Hadrien ; la façade de l'*auditorium* du grand Gymnase de Pergame est de grande qualité. En revanche, l'odéon du sanctuaire d'Épidaure est de qualité moindre ; l'Édifice théâtral II d'Alexandrie est richement décoré mais de manière disparate par les remplois. Les décors des salles ou édifices privés peuvent être aussi de très grande qualité au Pausilypon et dans l'*Auditorium* de Mécène et peut-être, dans une moindre mesure, dans la Maison des Philosophes d'Aphrodisias ou la Maison de Proclus et les *theatra* d'Himerius et de Julien.

Quant aux éléments de la décoration, ils ne sont pas propres aux *auditoria* mais se retrouvent dans quantité d'autres types d'édifices, que ce soit la décoration architecturale ou les décors peints. Seules les sculptures sont parfois en rapport direct avec les activités se déroulant dans les *auditoria*, mais ces figurations ne sont pas, non plus, propres à ces salles ou édifices. En effet, on a retrouvé de nombreuses mosaïques représentant les Muses, Apollon, des philosophes, des poètes dans des salles d'apparat de riches demeures, l'ostentation d'un rapport étroit avec la culture faisant partie du statut du notable[287]. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ces salles, en particulier les *triclinia*, aient pu faire fonction d'*auditorium* privé, sur le modèle de l'aménagement opéré par Pline dans sa *domus* romaine.

[287] Ci-dessus, Vichten, Hadrumète, Pompéi…

7.6. Excursus : La Salle *de Lucien de Samosate*

Lucien de Samosate, orateur syrien du IIe siècle, décrit dans le discours Περὶ τοῦ οἴκου[288], une luxueuse salle dans laquelle se tiennent, le soir, les réunions de la Boulè et dans la journée des conférences d'apparat, comme celle qu'il est censé donner et qui a pour thème, selon un procédé de mise en abyme, la salle elle-même. En fait, ce discours relève d'un genre rhétorique codifié, l'*ecphrasis*, qui est la description d'un lieu ou d'une œuvre d'art, dont l'origine, grecque, remonte à la description du bouclier d'Achille par Homère. Il est impossible de savoir s'il s'agit de la description d'une salle réelle ou fictive[289] ; on ne peut non plus avoir la certitude que le discours a été effectivement prononcé devant une assistance se tenant dans la salle décrite, dans une salle lui ressemblant ou dans une toute autre salle. Le prétexte à la description est un débat contradictoire fictif entre les deux thèses opposées sur la question suivante : une belle salle est-elle favorable au développement de beaux discours ? Les deux discours contradictoires insistent sur les dimensions, l'éclairage naturel et la décoration.

> « À la vue d'une salle d'une taille immense, d'une beauté extrême, d'une clarté si lumineuse, resplendissante d'ors, chatoyante de peintures… » (I, 5).

On comprend qu'il s'agit d'une salle de plan rectangulaire ; sur un des petits côtés il y a une niche avec une statue d'Athéna ; l'accès à la salle se fait par deux portes, une sur chacun des petits côtés. De grandes baies éclairent la salle. On suppose que l'orateur est censé s'adresser à l'auditoire depuis l'un des petits côtés. Le propos ne fait pas allusion à des gradins. Les murs sont décorés de scènes mythologiques longuement décrites, le plafond est remarquable par ses dorures qui « projettent une sorte de lumière plaisante et colorent la salle de leurs reflets rouges » (8, 9). Même si le propos est totalement fictif, on retient la richesse de la décoration, le souci de l'éclairage et de l'acoustique qui est en concordance avec les éléments apportés par l'enquête archéologique, au moins pour les salles ou édifices les plus prestigieux de notre catalogue.

---

[288] Lucien de Samosate, Jacques Bompaire (éd.), *Œuvres*, t. 1, CUF 1993.
[289] Sur la question du rapport à la réalité des œuvres décrites dans les *ecphraseis*, voir, entre autre, D. Renaut (Renaut 2005, p. 205-06).

8. La dimension religieuse des *auditoria*

Compte tenu de l'ampleur chronologique de notre catalogue qui s'étend du Ier siècle avant notre ère au VIIe siècle, les aspects religieux des *auditoria* concernent la religion traditionnelle antique, la religion chrétienne et le judaïsme. Nous prenons le terme « religieux » au sens large, sans le restreindre à la pratique d'un culte. Lorsque l'archéologie met au jour des statues de divinités, on peut se demander si elles ont une simple fonction de décor ou si elles sont une invitation à un culte[290]. Même dans la fonction de décor, le choix de telle ou telle divinité n'est pas sans signifcation.

8.1. *La religion traditionnelle*

Nous examinerons successivement le patronnage des dieux, les vestiges témoignant de l'exisetnce d'autels et d'un personnel pour le culte dans ou à proximité des *auditoria*, ainsi que la connexion avec les salles du culte impérial.

8.1.1. Le patronage des dieux.

Les édifices scéniques sont sous la protection d'Apollon et de Dionysos (Apollonie d'I., A66). Les édifices à fonction culturelle et intellectuelle sont sous le patronage d'Apollon, des Muses ou d'Athéna (*Athenaeum*). Depuis Platon au moins sinon Homère (prologue de l'*Iliade*), la « création » intellectuelle est l'effet d'une inspiration divine (*Ion*). Mais c'est Asclepios, fils d'Apollon, et non les Muses de Piérie, qui inspire Aelius Aristide lorsqu'il tient ses discours dans l'*auditorium* du sanctuaire de Pergame.

Les activités de la palestre sont sous la protection d'Hermès et d'Hercule[291]. De nombreux *auditoria* sont implantés dans ou à proximité immédiate d'une palestre ou d'un bain gymnase : l'Édifice théâtral I de Kôm el-Dikka (A23) ; le Théâtre du Grand gymnase de Pergame (A41) ; l'odéon du Petit Gymnase de Pergame (A42) ; les *auditoria* des bains gymnases d'Éphèse (A45 et 46) et de Hiérapolis (A49) ; le *museion* du Bain de Faustine à Milet (A50) ; le Petit théâtre de Rhodes (A51) ; les états II et III

[290] A. Chaniotis, « Der Kaiserkult im Osten des römischen Reiches im Kontext der zeitgenössischen Ritualpraxis » in H. Cancik, K. Hitzl, *Die Praxis der Herrscherverehrung im Rom und seinen Provinzen*, Tübingen 2003, p. 3-28, plus part. p. 11-12.

[291] Le gymnase à l'époque hellénistique était un sanctuaire : García Sánchez 2015, p. 51 et n. 7 ; il renvoie à C. Trombetti, « Ginnasi come santuari. Il Peloponneso », *Siris* 7, 2006, p. 45-69.

de la salle du Gymnase de Sardes (A52-53) ; l'odéon d'Aphrodisias (A54-55) ; l'*acroaterion* de Termessos (A58) et les *gradus* du Gymnase (A59) ; la galerie de Cl. Piso et le *museion*, dans le Bain du sud de Pergé (A63) ; l'auditorium de la Palestre de Philippes (A64) ; l'odéon des Grands Thermes de Dion (A67) ; enfin, l'odéon de Domitien à Rome (A75), situé à proximité immédiate des Thermes d'Agrippa et des Thermes et du Gymnase de Néron.

Au Grand Gymnase de Pergame, « les images des divinités définissent le gymnase comme un espace sacré[292] ». La tradition d'origine hellénistique se poursuit à l'époque romaine ; à partir de la dernière partie du IIe siècle avant notre ère et ensuite, au répertoire des images des dieux, des héros et des rois s'ajoutent des images d'usagers du gymnase ou de bienfaiteurs de la cité ; pour honorer Diodore Pasparos qui a effectué des travaux au gymnase on construit une exèdre avec sa statue, « afin qu'il soit, grâce à cette statue, σύνθρονοσ des dieux de la palestre [= Hermès et Héraklès][293] ». Au Petit Gymnase, il bénéficie d'un *heroon*, installé dans le même bâtiment que l'*auditorium*.

Les *auditoria* installés dans les sanctuaires étaient naturellement sous la protection du dieu honoré localement : Asclepios à Pergame (A37-38), Épidaure (A34) et *Balagrae* (A68) ; Artémis à Ephèse (A41). À Rhodes, le Petit théâtre (A45) n'est pas à proprement parler dans le sanctuaire, mais il appuie la partie supérieure de sa *cavea* contre la terrasse du temple d'Apollon, auquel il est connecté par deux ruelles latérales. Les grands sanctuaires, avec les concours panhelléniques, étaient des lieux où affluaient les sophistes et rhéteurs. L'*Asclepieion* de Pergame était aussi un lieu de rendez-vous d'intellectuels comme en témoignent Gallien et Aristide[294]. Selon Eumène, le fondateur des écoles méniennes a choisi le site entre le Capitole et le temple d'Apollon pour qu'elles soient « enserrées dans l'étreinte quasi familiale des divinités leurs voisines », entre Minerve « fondatrice d'Athènes et Apollon », « les divinités amies du savoir » (*Pan*. ch. IX) ; l'école elle-même est un « auguste » sanctuaire où les divinités toutes proches inspirent les esprits (chap. X) : *sedes illa liberalium litterarum* (5,1) ; *sedes dicendi* (17,1) ; *sacrosancta sedes* (9,4) et *augustinissima tecta litteris didecat* ; *templa ac sedes litterarum* (13,2) ; *privata Musarum adyta* (6,2). À Rome, les activités culturelles du *templum Pacis* se déroulent sous la protection de la déesse Paix, à l'intérieur de son sanctuaire. Si le sanctuaire construit par Vespasien est bien le modèle

[292] Mathys, Stappmanns, von den Hoff 2014, dans Pirson, Scholl 2014, p. 312-13.
[293] Cité dans Chamkowsli 1998, p. 175.
[294] Sur les intellectuels dans les sanctuaires, Puech 2002, p. 21-23.

de la Bibliothèque d'Hadrien et si la statue de Victoire provient de cet espace et non de l'agora romaine, alors le complexe serait un *templum Victoriae*.

Dans le domaine privé, les maîtres mettaient volontiers leurs locaux d'enseignement sous le patronage des Muses, selon les témoignages littéraires. Ainsi, Himerius (*Oratio* 64), décrivant la petite salle d'enseignement de sa maison, invoque les Muses et Apollon : « accompagnez-nous dans notre travail des lettres, que la salle où nous prenons la parole soit grande ou petite ». Selon Eunape, (*VS* IX, 4-6) le *theatron* de Julien de Cappadoce ressemblait à un vrai temple de l'éducation où les étudiants pouvaient respirer l'odeur d'Hermès et des Muses.

8.2.2. Des autels et des prêtres pour le culte

On a trouvé des vestiges d'autels dans certains grands édifices publics : dans les odéons d'Agrippa I et d'Apollonia d'Illyrie et devant l'*aedes* de la Paix au *templum* de Vespasien. Dans la Maison de Proclus, le sanctuaire domestique avec autel et reliefs de divinités, est installé à proximité immédiate du péristyle ; des vestiges de sacrifice ont été retrouvés dans une salle faisant pendant au sanctuaire. Des statues de prêtres étaient érigées dans certains *auditoria* ou à proximité immédiate à Aphrodisias (trois à l'odéon I d'Aphrodisias, dont Diogène, prêtre d'Aphrodite et du culte impérial ; une statue d'un prêtre d'Aphrodite à l'odéon II Aphrodisias) et à Termessos (bases de deux grands prêtres à l'extrémité nord de la façade de l'odéon).

8.2.3. L'auditorium et la salle du culte impérial

La syntaxe architecturale nous indique que bien souvent, l'*auditorium* est en relation de proximité avec une salle du culte impérial, dans l'hypothèse où cette identification fonctionnelle serait maintenue contre la requalification récente des *aedicular halls* en salles de la gymnasiarchie[295]. Cette disposition se rencontre dans les bains gymnases mais aussi dans d'autres configurations. L'*auditorium* peut être installée en symétrie du *Sebasteion* par rapport à la palestre (Éphèse A45-46 et Hierapolis A49) ou à proximité du lieu du culte impérial (Grand Gymnase de Pergame ;

[295] Burrell 2006.

Bain du Sud de Pergé)[296]. À Apollonie (A66), le petit temple bordant à l'ouest l'odéon aurait été construit en liaison avec lui et concernerait le culte des empereurs et de Dionysos. La partie publique de la Maison des philosophes d'Aphrodisias ouvre par une entrée monumentalisée sur la terrasse du *sebasteion*. Enfin, la bibliostase de la Bibliothèque d'Hadrien accueillait probablement dans ses niches des statues d'empereurs en plus des divinités tutélaires.

D'un point de vue traditionnel donc, ce qui n'existera plus d'un point de vue chrétien, toutes les activités intellectuelles ont une dimension religieuse puisque toutes les disciplines artistiques et intellectuelles participent du culte des Muses. Y a-t-il des pratiques religieuses spécifiques aux activités qui se déroulent dans les *auditoria*, c'est-à-dire à l'enseignement, aux lectures publiques, aux déclamations ? Notre enquête archéologique ne nous permet pas de le dire. Il va de soi que toutes les activités qui se déroulent dans un sanctuaire sont immédiatement de nature religieuse. Les concours de poésie, de déclamation sont organisés sous le patronage direct des dieux. Pour quelqu'un comme Aelius Aristide, l'acte même de la déclamation est un acte religieux puisque c'est le dieu qui lui intime de le faire et qui parle par sa bouche.

8.2. La religion chrétienne

En certains endroits, la christianisation se manifeste par la destruction des lieux de l'enseignement traditionnel et leur remplacement par une église (à Philippes, la Palestre est arasée pour construire l'*atrium* de la Basilique B ; dans le Bain-gymnase de l'Est d'Éphèse, une église est construite dans l'*auditorium*). En revanche, on ne peut savoir si l'activité des *auditoria* continue après la construction d'une église tétraconque dans la cour de la Bibliothèque d'Hadrien. Parfois il est mis fin violemment à l'activité de l'enseignement traditionnel indépendamment d'une implantation religieuse (Maison des philosophes d'Aphrodisias, A56-57).

Tous les lieux d'enseignement ne disparaissent pas pour autant : à Alexandrie, toutes les salles sont construites sous des empereurs chrétiens y compris très tardivement dans le VIe siècle. Des salles de cours et de conférences sont implantées dans l'ancien *Capitolium* de Constantinople au Ve siècle.

[296] Barbara Burrell a contesté qu'il s'agisse de salles du culte impérial, dans les gymnases d'Éphèse (Gymnase de Vedius, du Port, de l'Est, du Théâtre), dans le Bain gymnase de Sardes, et dans l'édifice M de Side (Burrell 2006).

Enfin, certains édifices sont christianisés : des signes chrétiens apparaissent dans l'Édifice théâtral II d'Alexandrie (croix dans une couronne de victoire sur des chapiteaux et des impostes ; inscriptions chrétiennes ; dessins d'ancres et de poissons). On peut se demander si les bassins trouvés dans certains *auditoria* de Kôm el-Dikka (A4, A11, A13 à 15) avaient une fonction rituelle.

Nous avons vu que l'antiquité tardive est la période de l'implantation du plus grand nombre d'*auditoria*. H. I. Marrou[297] a déjà remarqué que les chrétiens, à l'époque romaine, n'ont pas créé une école d'inspiration religieuse, « distincte et rivale de l'école païenne de type classique », au contraire de ce qu'ont fait les juifs ; « ils se sont contentés de juxtaposer leur formation spécifiquement religieuse (assurée par l'Église et la famille) à l'instruction classique qu'ils recevaient, au même titre que les païens, dans les écoles traditionnelles »[298]. H. I. Marrou a analysé la question d'une manière fine : certes, il y a dans le christianisme des interdits concernant la culture païenne, ainsi l'évêque doit s'abstenir totalement de lire les livres païens selon les *Statuts de l'Eglise ancienne*. Mais cet interdit ne concerne que le mode de vie intellectuel de l'adulte et non l'éducation, la formation de l'enfant. Le christianisme est une religion savante, intellectuelle, qui a besoin d'une jeunesse formée à la culture classique. Pour Tertullien, les chrétiens n'ont pas le droit d'enseigner dans l'école païenne, idolâtre et immorale, mais les enfants chrétiens doivent bien y apprendre à lire. Et même quand l'Empire est devenu chrétien la situation ne change pas : l'enfant va se former à l'école païenne avec les auteurs païens et on compte sur l'éducation chrétienne pour aiguiser son esprit critique contre les contenus païens. À quoi on peut ajouter que l'interdiction faite par certains empereurs de détruire les statues des divinités grecques et romaines peut se lire dans ce cadre. Il ne s'agirait pas de préserver un patrimoine qui serait une chose du passé ou de maintenir des éléments d'ornements, mais de rendre présents à la vue les personnages des fables païennes qui sont la base de la formation intellectuelle des jeunes futurs chrétiens. Et contre Tertullien, beaucoup de chrétiens ont enseigné dans les écoles traditionnelles : Origène, en 202-203 ou Anatolios futur évêque de Laodicée, qui occupe la chaire de philosophie aristotélicienne à Alexandrie ; à Antioche, en 268, Malchion, un prêtre, dirige une école de rhétorique. Prohéresius, probablement chrétien, dirige une école d'éloquence à Athènes d'où il aurait été chassé par Julien en 362, comme Marius Victorinus en dirige une autre à Rome (Eunapes, *VS*, Prohairesius 493).

[297] Marrou 1981 (1948), p. 130-47.
[298] p. 132.

Des élèves païens suivent les cours classiques de maîtres chrétiens et inversement : Eunape, païen convaincu, s'honore d'avoir été l'élève de Prohéresius ; Jean Chrysostome, chrétiennement élevé par sa mère, suit les cours du païen Libanios.

À la différence de la religion traditionnelle et sur le modèle de la religion juive, le christianisme va produire des disciplines religieuses, exégèse, théologie qui alimentent les débats et conflits entre les différents courants du christianisme, d'où une grande floraison oratoire et littéraire. Mais celle-ci n'est pas préparée par un enseignement supérieur chrétien. Même les plus grands penseurs chrétiens n'ont pas créé une école chrétienne aux IVe-Ve siècles : Basile à Césarée, Augustin à Hippone, Ambroise à Milan. Initialement l'école monastique et l'école épiscopale ne remplacent pas l'école traditionnelle, puisque ce sont des écoles techniques, de formation des moines et des clercs.

Le christianisme, religion savante, a besoin de la culture traditionnelle. Un seul exemple, Boèce (470-525) ; il s'est attelé à la tâche immense de traduire en latin toute l'œuvre d'Aristote et les commentaires, ainsi que l'œuvre de Platon. Il a mis ensuite en pratique son étude de la logique dans quatre opuscules sur la *Trinité* et la *Nature du Christ*, et *Contre Nestorius* et *Eutychès*, prenant ainsi partie pour l'orthodoxie justinienne, contre l'arianisme de la cour de Ravenne. Mais c'est Philosophie qui le console et non Jésus. Avec Boèce, on est encore dans une configuration antique : formé à la culture classique, il est simultanément homme de spéculation et homme d'action comme *magister militum* de Théodoric à Ravenne. Cassiodore, lui, connaît dans sa vie deux périodes : il est homme d'action à la cour de Ravenne avant sa « conversion » puis ensuite il fonde le monastère de Vivarium et s'y retire. À côté des traductions et copies des Écritures, il y recueille les ouvrages de la grande tradition classique. Ses *Institutiones*, composées à l'intention des moines de Vivarium comprennent deux livres, le premier est centré sur les Écritures, *Institutiones divinarum litterarum* et le deuxième *Institutiones saecularium litterarum*, sur les arts libéraux : arithmétique, astronomie, géométrie, musique.

Les transitions sont donc subtiles. Mais il est certain que lorsque les élites ne construisent plus des *auditoria*, des thermes ou des écoles, par évergétisme, mais des abbayes, par charité, on a changé de civilisation. Constance Chlore et Eumène financent la reconstruction des écoles méniennes à la fin du IIIe siècle[299]. Syagrius, qui devient

[299] Voir cat. A84.

évêque d'Autun à la fin du VIe siècle, obtient de la reine franque Brunehilde, la construction d'un hospice et de trois abbayes dans sa ville : un autre monde a commencé.

8.3. Le judaïsme

Il n'est représenté, dans notre catalogue, que par une attestation, qui n'a pas de rapport intrinsèque avec l'*auditorium* : à un certain moment de son histoire la salle méridionale du Bain Gymnase de Sardes est cédée à la communauté hébraïque, pour des raisons financières, pense-t-on (A52-53).

9. Les inscriptions

Nous connaissons trois inscriptions contenant les mots 'auditorium' ou αὐδειτώ-ριον, Martigny (A87), Éphèse (A85) et l'inscription funéraire de la Via Appia (A86), mais nous n'avons pas les attestations archéologiques correspondantes. Lorsqu'il y a des vestiges, les inscriptions peuvent provenir de la salle ou de l'édifice, ou du complexe dans lequel éventuellement l'*auditorium* est intégré ; nous avons retenu celles qui peuvent être mises en rapport avec ce dernier.

9.1. *Les inscriptions provenant de l'*auditorium

Il y a des inscriptions relatives à la fonction du lieu : les inscriptions pédagogiques d'Amheida (A26 et 27), le poème sur le mur extérieur de l'*auditorium* de Mécène (A68) ; celles relatives aux factions du cirque dans l'odéon d'Aphrodisias II (A55) et l'Édifice théâtral II d'Alexandrie (A24). Dans le Théâtre du sanctuaire d'Asclepios à Pergame (A43) une inscription mentionne le nom du dieu.

Certaines inscriptions nous informent sur la chronologie : construction du théâtre de *Balagrae* à l'époque d'Hadrien (A83), du *thetarum tectum* de Pompéi ; reconstruction du Bain de Faustine à la fin du IIIe siècle (A50), réaménagement de la salle du Bain gymnase de Sardes à l'époque de Lucius Verus (A52) ; inscriptions du préfet urbain F. Felix Passifilus dans les *auditoria* d'Hadrien (A78-80).

Des inscriptions identifient des statues (odéon de Termessos A58), des statues de divinités (Galerie de Cl Piso et *Museion* du Bain du sud de Pergé, A63) ou des statues-portraits (Aphrodisias, odéon phases 1 et 2, A54-55). Les noms portés sur les *imagines clipeatae* de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias (A56) contribuant à l'identification de la fonction des espaces.

9.2. *Les inscriptions provenant du complexe*

Elles peuvent être relatives à la chronologie du complexe (sur le propylon de la Bibliothèque d'Hadrien) ou être mises en relation indirectement avec la fonction de l'*auditorium* : dans la Maison de Proclus (A39), un fragment d'inscription avec le mot *sophia* ; dans le Grand Gymnase de Pergame (A41), des graffiti éphébiques et des inscriptions relatives à des gymnasiarques ; dans l'*Artemision* d'Éphèse, des inscriptions relatives à des concours de poésie et de déclamations (A47) ; enfin, les noms des Asclépiades sur les statues d'une salle des Grands Thermes de Dion (A67).

10. Les fonctions des *auditoria*

Les sources historiques nous permettent de connaître les trois grandes fonctions des *auditoria* :

1 les lectures publiques de produits littéraires et de prose oratoire et les conférences d'apparat, relevant, pour l'essentiel, d'une fonction de divertissement intellectuel.

2 la fonction judiciaire, procès dans des édifices publics (basiliques Iulia, Pline, Tacite, *Dialogue des orateurs* ; ou Oea, Apulée) ou les *concilia* dans les maisons privés.

3 l'enseignement « secondaire » ou « supérieur » dans des salles privées ou publiques.

Nous laissons de côté la dimension judicaire des *auditoria* et ne considérons donc que les deux autres fonctions. Il est souvent difficile d'attribuer une fonction précise et unique à un *auditorium* en fonction de sa structure, de sa dimension ou de ses aménagements. En outre, la déclamation d'apparat faisait, d'une certaine manière, partie de l'enseignement : le maître devait faire montre de son talent pour espérer recruter des

élèves. On peut tenter cependant de classer les *auditoria* du catalogue entre ces deux fonctions ; elles devaient se décliner en différents aspects selon les dimensions de la salle ou de l'édifice et le contexte dans lequel il s'inscrit.

10.1. L'enseignement

Cette fonction s'exerçait certainement dans les *auditoria* suivants :

1° Dans des salles de cours publiques : 24 salles d'Alexandrie ; les 31 salles de Constantinople (A96-126) ; *scholae* de Trajan (76-77) ; Martigny (A87) ; *Athenaeum* (A91) ; *auditoria* d'Hadrien (78-80) et odéon d'Agrippa II (A37) ; salles et exèdres de la Bibliothèque d'Hadrien (A28-35) et du *templum Pacis* (A69-74) et dans les salles des écoles méniennes (A84).

2° Dans des salles de cours privées : Amheida (A25-27) ; Milan (A95) et dans les maisons de Proclus (A39), Ammonios, Himerius et Julien (A88-90) et dans la Maison des philosophes d'Aphrodisias (A56-57).

3° Dans des salles de gymnases et bains gymnases : Pergame (A41-42), Éphèse et Hierapolis (A45-46, 49), Philippes (A64), Dion (A67), Milet (A50), Pergé (A63), Termessos (A58-59), Rhodes (A51), Sardes (A52-53). Le gymnase est moins certain à Épidaure (A40) et à Cnide (A48).

4° Dans les grands odéons, pour certaines prestations de prestige en rapport avec l'enseignement : odéons d'Agrippa I et II, d'Hérode Atticus et de Domitien et *theatrum tectum* de Pompéi.

Soit un total de 107 salles ou édifices d'enseignement (sur les 124 *auditoria* du catalogue). Dans ces locaux, la fonction d'enseignement n'est pas exclusive d'autres fonctions plus ou moins en rapport avec l'enseignement comme les conférences du maître devant les parents, les élèves, ou un public plus ou moins important selon la dimension de la salle ou de l'édifice (sauf peut-être dans les plus petites salles d'Amheida).

10.2. Les recitationes

Elles avaient lieu vraisemblablement :

1° Dans des salles publiques spécialisées, pour certaines en liaison avec l'enseignement : les salles de conférences du Capitole de Constantinople (A127 et

suiv.) ; à l'*Athenaeum* (A91) ; dans les *auditoria* d'Hadrien (A78-81) ; dans les grands odéons, Agrippa, Hérode Atticus, Domitien, *theatrum tectum* de Pompéi et dans les *auditoria* du Palatin (A92) et du IIe siècle à Rome (A86).

2° Dans des salles privées : *auditorium* de Mécène (A68), Titinius Capito et Calpurnius Pison (A93-94) ; Pausilypon (A82). Pline (I, 13, 1-2), Tacite, Juvénal, Martial, témoignent de l'engouement pour ces pratiques, à Rome, aux Ier et IIe siècles de notre ère.

3° À proximité ou dans les bibliothèques[300] : *auditoria* de la Bibliothèque d'Hadrien (A28-35), *scholae* de Trajan, *auditorium* de la Bibliothèque de Celsus (A85), *Athenaeum* (A91), *auditoria* du *templum Pacis* et Apollonia.

4° Dans les *auditoria* des gymnases, en liaison avec l'enseignement ou les récréations para-thermales (même liste que ci-dessus)

5° Dans les sanctuaires : *Asclepieion* de Pergame (A43-44), d'Épidaure (A40) et de *Balagrae* (A83) et *Artemision* d'Éphèse (A47), *templum Pacis*. En effet, dans les sanctuaires qui attiraient des foules de pèlerins, se déroulaient des concours, des activités cultuelles et des divertissements culturels pour les pèlerins. Dans les sanctuaires d'Asclepios les lectures publiques devaient faire partie des activités culturelles à vocation cultuelle et curative.

La fonction de lecture publique n'est pas exclusive non plus pour les espaces où elle s'exerce ; dans les mêmes lieux pouvaient se tenir des conférences ou d'autres formes de divertissements intellectuels, para-thermaux ou cultuels.

10.3. Les declamationes

Liées ou non à l'enseignement, elles devaient se dérouler dans les salles publiques de la ville, dans les gymnases ou les sanctuaires, en particulier lors des concours.

Sous l'empire, si les lectures publiques font partie des divertissements intellectuels d'une classe politique désœuvrée qui n'a plus guère occasion de s'occuper des affaires politiques, les conférences d'apparat sont essentiellement le fait de professionnels, sophistes et rhéteurs plus ou moins itinérants, mais aussi médecins (Galien). Elles peuvent être en liaison avec l'enseignement, le maître doit montrer en

[300] Gros 2011.

public qu'il maitrise à la perfection l'art qu'il enseigne, ne serait-ce que pour recruter des élèves ou étudiants.

Dans les bains gymnase ces différentes activités intellectuelles faisaient partie des recréations para-thermales ; dans les sanctuaires c'étaient des manières d'honorer les divinités, donc de participer au culte et aux activités thérapeutiques dans les sanctuaires d'Asclepios. Les *auditoria* des sanctuaires apparaissent comme des théâtres cultuels, avec possibilité de conférences, lectures publiques, voire d'enseignement.

Pour résumer, dans les *auditoria* appartenant à des particuliers, on donne de l'enseignement et des lectures publiques. Dans les *auditoria* des bibliothèques, on peut trouver des lectures publiques, des conférences et de l'enseignement. Dans les gymnases et les bains, les trois activités devaient être présentes, tout comme dans les grands *auditoria* publics ; dans les sanctuaires, des lectures publiques et des conférences, l'enseignement n'étant pas exclu.

10.4. Les salles spécialisées / les salles polyvalentes

Ainsi, certaines salles ou édifices apparaissent comme étant plus spécialisés et d'autres plus polyvalents. Parmi les salles spécialisées on distingue les salles pour l'enseignement, dont les cas les plus typiques sont Alexandrie - l'Édifice théâtral mis à part - les salles de cours de Constantinople, les écoles d'Autun, les *auditoria* privés d'enseignement (Milan, Athènes, Amheida, Aphrodisias…). Viennent ensuite les salles plus spécialement dédiées aux lectures publiques : les *auditoria* privés de Rome (Mécène, Titinius Capito et Calpurnius Piso). Nous n'avons, dans le catalogue, qu'un cas de salles connues comme étant spécialisées pour les conférences, les exèdres de l'*Auditorium* de Constantinople. Les salles plus polyvalentes sont les grandes salles ou édifices des gymnases (Éphèse, Milet, *Hierapolis*, Rhodes, Sardes) et des sanctuaires (Pergame, Éphèse, *Balagrae*) ainsi que les grandes salles ou édifices publics (*Atheaneum*, *Auditoria* d'Hadrien, *odeia* d'Athènes et *odium* de Domitien…).

10.5. Les associations fonctionnelles dans les grandes villes

Il n'est pas toujours aisé de distinguer les salles de cours et les salles de conférences et, de toute façon, la conférence/déclamation publique fait partie de l'enseignement. Nous présupposons que les salles de cours sont à effectif réduit tandis

que les salles de conférences peuvent recevoir un public plus nombreux au-delà des étudiants de tel cours. Dans certains complexes publics de grandes villes apparait très nettement une structure constituée de plusieurs petites salles et une ou plusieurs grandes salles, éventuellement à gradins. La première apparition chronologique de cette structure est donnée par le *templum Pacis* à Rome où deux salles *auditoria* dans l'aile méridionale sont articulées avec les quatre petites exèdres des côtés est et ouest du complexe : on peut y voir des salles de cours en relation topographique et fonctionnelle avec une ou quelques salles de conférences. La Bibliothèque d'Hadrien à Athènes imite le *templum Pacis* avec deux salles de conférences et 6 exèdres/salles de cours. L'odéon d'Agrippa II présenterait, sous une autre forme, une structure de même type : une grande salle de conférence et des petites salles de cours sur le côté sud. Dans l'Antiquité tardive, Constantinople articule dans une même zone urbaine centrale 31 salles de cours et un nombre indéterminé de salles de conférences dans les exèdres de l'ancien Capitole ; à Alexandrie, coexistent une vingtaine de salles de cours pouvant recevoir au plus une trentaine de personnes et l'Édifice théâtral susceptible d'accueillir plusieurs centaines de personnes. Cette structure constitue une forme particulière de l'itération dont nous parlions ci-dessus. Il est remarquable que ces associations se situent au centre des grandes villes. Elles ne constituent d'ailleurs pas des « quartiers universitaires », qui seraient exclusivement dédiés à des fonctions d'enseignement puisque les grandes salles sont polyvalentes quant à leur usage. On pourrait dire que ces associations de salles constituent des « zones urbaines centrales à vocation principalement culturelle ». Le cas de Rome à partir du IIe siècle est particulièrement remarquable, puisque du nord au sud nous rencontrons les *auditoria* d'Hadrien, les *scholae* du forum de Trajan, les exèdres du forum d'Auguste et les salles et exèdres du *templum Pacis*, sans oublier les bibliothèques de ces complexes[301]. Nous avons déjà noté combien cette disposition, certes peu attestée, rompait avec la représentation de lieux d'enseignement nécessairement dispersés et non spécifiques.

[301] Les exèdres des Marchés de Trajan étaient vraiemblablement utilisées, elles aussi, comme auditorium et pour l'enseignement (Coarelli 2007, p. 121 et fig. 32 et 33) ; la *Basilica Argentaria* abritait une école (*Ibid*. p. 106).

	Salles de cours	Salles de conférences
Rome *templum Pacis*	4 exèdres	2 salles
Athènes, Bibliothèque d'Hadrien	6 exèdres	2 salles
Athènes, odéon d'Agrippa II[302]	Des petites salles de cours au sud	Le grand auditorium
Constantinople	31 salles	*n* exèdres
Alexandrie	Une vingtaine de salles	L'Édifice théâtral

Tableau des associations fonctionnelles dans les grandes villes

11. *Excursus* 1 : l'aspect sonore de l'*auditorium*

Comme son nom l'indique, l'*auditorium* est un lieu où on entend/écoute des sons. L'archéologie des salles ou édifices ne nous donne pas accès à cette dimension pourtant fondamentale, sauf, quelque peu, pour les édifices théâtraux, dont les odéons[303]. Ne disposant pas d'archives sonores, « nous en sommes réduits à capter la perception des bruits et des sons dans le discours des Anciens[304] ». Le recours aux textes nous permet donc de combler quelque peu cette lacune. Ainsi, dans la constitution de 425, l'empereur Théodose souhaite que soit donné à chaque titulaire d'une chaire publique d'enseignement un espace isolé de telle sorte que les voix diverses des enseignants et peut-être aussi des étudiants, ne se mêlent pas et que chacun puisse mieux se concentrer sur sa tâche. Près de 600 ans plus tôt, c'est la voix très forte de Carnéade qui posait problème :

> « il avait la voix très forte au point que le gymnasiarque [de l'Académie] lui envoyait parfois dire de crier moins fort » (Diogène Laerce VI, 63)[305].

Si l'enseignement est donné dans des espaces ouverts et publics, par exemple sous les portiques, les bruits ambiants de la vie dans le lieu et dans la ville, les allers et venues des uns et des autres perturbent l'enseignement. Et pourtant, ce devait être la règle. Mais dans certaines villes, des espaces d'enseignement sont isolés de la rumeur

[302] Selon l'hypothèse de H. A. Thompson (Thompson 1950, p. 132-3).
[303] Gros 1996, chap. théâtre et odéons.
[304] Chr. Vendries, « Du bruit de la cité. L'invention du 'paysage sonore' et l'Antiquité romaine », dans Sibyle Emerit, Sylvain Perrot, Alexandre Vincent, *Le paysage sonore de l'Antiquité : méthodologie, historiographie et perspectives :* actes de la journée d'études tenue à l'École française de Rome le 7 janvier 2013, Le Caire 2015, p. 219 ; voir aussi p. 229.
[305] Voir aussi Plutarque, *De Garrulitate = Du bavardage*, 21.

de la ville et des autres enseignants par des murs, des toits et des portes ; c'est le cas de la plupart des *auditoria* étudiés archéologiquement auxquels il faut ajouter Martigny, qui était chauffé donc clos. Les antichambres de certains *auditoria* d'Alexandrie avaient peut-être comme fonction d'admettre un public en le tenant relativement à distance de la salle de cours. C'était donc un privilège et un luxe que d'enseigner dans des salles isolées des bruits extérieurs. Ceci dit, dorénavant, nous ne prenons plus en compte que la réalité sonore provenant de l'intérieur de l'*auditorium*, non seulement dans le cas de l'enseignement mais aussi lors des conférences, lectures publiques et prestations rhétoriques. Une belle salle de conférence doit avoir une bonne acoustique. L'éloge de l'acoustique par Lucien fait partie de l'éloge de la salle (3, 10). La salle doit donc mettre en valeur la voix de l'orateur (enseignant, auteur ou conférencier) et modérer les bruits provenant de l'auditoire.

11.1. La voix de l'orateur

Les anciens, plus que nous, au moins en ce qui concerne l'enseignement, ont une attention particulière à la qualité de la voix de celui qui offre la prestation[306]. L'orateur comme un chanteur doit échauffer sa voix avant de prononcer son discours : Virgilius Rufus s'échauffe la voix chez lui pour prononcer son discours de remerciement au prince à l'occasion de son consulat[307]. L'orateur est jugé d'abord sur l'élocution, la puissance de la voix plus que sur le contenu du discours. Regulus est un mauvais orateur, selon Pline, à cause des défauts suivants : « manque de souffle, confusion dans la voix, bégaiement dans l'élocution, grande lenteur dans les idées, mémoire inexistante[308] ». En revanche, Fabianus est un orateur hors pair parce que, en plus d'avoir une voix mélodieuse, il a de grandes idées[309]. Ne pas exercer sa voix et ne pas apprendre à la moduler seraient des marques de rusticité propres aux hispaniques : Sénèque le rhéteur est sévère pour son compatriote Porcius Latron[310]. Enfin l'enseignant, qui, bien souvent, est aussi un orateur, doit avoir une voix puissante : Ennode fait l'éloge d'un professeur de grammaire appelé à Rome et qui a une voix de

[306] « La voix a toujours joué un rôle important dans le monde greco –romain**,** elle était aussi au service des lettres dans les pratiques scolaires comme dans les travaux de prose littéraire ou de vers, et la lecture à haute voix est la plus répandue dans l'antiquité », Cavallo 2007 p. 151. Pour le souci de l'acoustique des théâtres, Vitruve, V, 3, 5-8.
[307] Pline, Ep. II, 1, 5.
[308] Pline, Ep. VI, 7, 4.
[309] Sénèque *Ep*. 5, 11.
[310] *Controversiae, I Praef*. 16.

lion, « *Eloquio lyncem, tu subdis uoce leonem*[311] ». Non seulement la voix a des qualités naturelles qui doivent être cultivées par l'exercice, mais en outre il y a des modes vocales. Ainsi, la question de la musique de la voix du conférencier et de son caractère chantant surtout dans l'asianisme opposé à l'atticisme occupe une certaine place dans la correspondance de Pline ou chez Tacite[312].

11.2. Les bruits et sons provenant de l'auditoire

Les conférences, lectures publiques, tout comme l'enseignement sont des pratiques sociales codifiées ; les règles en vigueur aujourd'hui sont différentes et parfois opposées à celles de Romains. Aujourd'hui si la salle écoute une conférence dans un silence « religieux », c'est un signe de l'intérêt – de convenance ou réel- de l'auditoire et donc de la qualité présumée du conférencier ; un « chahut » dans une classe sera compris par les instances supérieures comme un signe d'incompétence de l'enseignant ; au tribunal, le public est prié de ne manifester aucune émotion ou appréciation sous peine d'exclusion. Dans l'empire romain, dans la salle de conférence, de lecture publique et même au tribunal, la règle est que les auditeurs doivent manifester bruyamment leur approbation de la qualité de la prestation par des acclamations, *clamores*. Le comportement du public de l'*auditorium* s'apparente plus à celui d'un stade de football ou d'un spectacle d'artiste de variété qu'à l'auditoire bien sage de nos conférences académiques. « L'auditoire ne reste pas passif. Il acclame, applaudit, mugit, gémit, trépigne, gesticule, se met debout, reste muet ou prostré, et parfois se met à pleurer[313] ».

11.2.1. Les *clamores.*

Les acclamations consistent pour l'assistance, qui était assise, à se mettre debout et à applaudir en battant des mains au-dessus de la tête[314], comme on le voit représenté sur le diptyque consulaire de Rufus Probianus, et en accompagnant ces gestes de différentes clameurs vocales, qui par leur intensité s'apparentent aux lamentations

[311] Enn. *Carm*. I, 2, 15.
[312] *Dial or*.
[313] Goulet 2014, 1, p. 222-23.
[314] Sénèque, Ep. 5, 52, 13.

funéraires[315]. La sortie d'un orateur qui a donné une prestation réussie se fait sous les ovations du public[316] comme la sortie de nos artistes de variété et notre *standing ovation*. Les auditeurs enthousiastes entourent le conférencier, le couvrent de louanges et de cris[317]. Ces acclamations se font entendre non seulement à la fin de la prestation, mais tout au long de celle-ci ; les *clamores*, ponctuent les parties « réussies » du discours ou de la prestation[318].

Les *clamores* ne sont pas une nouveauté de l'époque impériale. Sous la République, elles ponctuaient les discours que les hommes politiques produisaient devant les assemblées populaires. Ainsi, selon ce que rapporte Cicéron, L. Licinius Crassus, alors censeur donc en 92 avant notre ère, lors de son discours contre son collègue C. Domitius Ahenobarbus

> « provoqua des acclamations comme jamais on en avait entendu »
> *nulla est enim altercatio clamoribus umquam habita maioribus* (Cic., *Brutus* 164).

Avec l'Empire, les acclamations sont passées des assemblées politiques aux *auditoria*. Leur niveau sonore doit être élevé, puisque ce sont les *clamores* émanant d'un *auditorium* où Nonianus donnait une *recitatio* qui attirèrent l'empereur Claude se promenant sur le Palatin[319]. Sidoine Apollinaire, 400 ans plus tard, est bien dans la tradition lorsqu'il écrit à son correspondant gaulois que la qualité de ses textes aurait pu « faire crouler sous les applaudissements les bancs de l'amphithéâtre de l'Athénée, à l'occasion de [ses] lectures publiques[320] ». Proheresius lui, a déclenché un délire de clameurs à Athènes par un de ses discours :

> « Anatolius bondissait (de son siège) et l'auditoire explosait en une ovation et il n'y avait personne qui ne le prît pour un dieu » (Eunape, VS, X, 66).

Mais, aux yeux des lettrés, l'intensité des clameurs n'est pas un critère certain de la qualité de la prestation de l'orateur ; selon sa compétence, un auditoire est un plus ou moins bon juge. Ainsi un « ennianiste » incompétent lisait au théâtre de Pouzzoles au

---

[315] Ibid.
[316] Sénèque, Ep. 5, 52, 11.
[317] Sénèque, Ep. 5, 52, 13.
[318] Ep. 5, 52, 9-10.
[319] Pline, I, 13,3.
[320] Sid. *Ep*. IX, 14, 2.

milieu d'immenses clameurs (*ingentes clamores*)[321]. Plutarque appelait à la modération, même dans la louange verbale[322].

Les acclamations ne se pratiquent pas uniquement dans l'*auditorium* pour le conférencier ou l'auteur lisant ses œuvres ; elles ont cours aussi au théâtre lors des spectacles de mime et de pantomime ; mais les esprits fins comme Sénèque, prônent, selon le principe de convenance, une hiérarchisation des acclamations conforme à la hiérarchie des spectacles[323]. En fait Sénèque a des positions paradoxales au sens propre. Il valorise le silence de l'auditoire, sur le modèle de Pythagore qui imposait le silence à ses disciples pendant 5 ans[324] : si certains hommes cherchent la sagesse et si l'orateur est un maître de sagesse, comme les hommes ne sont pas sages, ses discours ne vont pas produire du plaisir, mais au contraire du déplaisir, comme une intervention chirurgicale douloureuse mais nécessaire à la santé[325]. Paradoxe, puisque dans les codes sociaux romains, le silence de l'auditoire est d'abord interprété comme silence de l'indifférence. Ainsi, Pline est scandalisé que, lors d'une *recitatio* « absolument parfaite », deux ou trois individus n'aient aucunement manifesté leur satisfaction et approbation : ils ne se sont jamais levés, n'ont pas desserré les lèvres et n'ont fait aucun geste[326]. Il y a cependant place aux yeux des lettrés pour un silence admiratif, dont Pline a fait l'expérience lorsqu'il plaide et qu'il subjugue l'auditoire[327]. Pline cependant se félicite que même les *centumviri* finissent par sortir de la réserve qui sied à leur dignité et se lèvent pour applaudir sa prestation oratoire en tant qu'avocat[328]. On voit donc que le prétoire, *auditorium* judiciaire, n'échappe pas aux règles des clameurs qui ponctuent les autres types de prestations littéraires ou oratoires et que même les juges les pratiquent. Choses impensables dans nos prétoires.

Eunape nous rapporte cependant le comportement, exceptionnel puisqu'il s'agit ici de pratique et non de théorie comme chez Sénèque, du sophiste Prohérésius, qui demande et obtient du proconsul présidant une joute oratoire, qu'il n'y ait pendant son discours aucun applaudissement[329], peut-être parce que les applaudissements, peuvent diminuer les

[321] Aulu-Gelle, NA 18, 5, 1-4.
[322] *Comment écouter* 45f.
[323] Sen. *Ep*. 5, 52, 12.
[324] Sen. *Ep*. 5, 52, 10.
[325] Sen. *Ep*. 5, 52, 9-10.
[326] Pl., *Ep*. VI, 17, 1-5.
[327] Plin., *Ep*. II, 10, 7.
[328] Plin., *Ep*. IX, 23, 1.
[329] Eunape, *VS* X, 48-49.

mérites de l'orateur en soulignant les « effets » qu'il a préparés. Mais devant la prouesse oratoire de Prohérésius,

> « l'auditoire pythagoricien par nécessité, abattu d'admiration, était traversé d'un mugissement et d'un gémissement » (X, 49)[330].

L'interdiction de tout applaudissement est également imposée par le proconsul aux élèves d'Aspines et de Julien lors du procès qui oppose les deux clans[331]. Après le premier prologue de Proherésius, mandaté par Julien de Cappadoce pour la défense de ses condisciples,

> « tous voulaient laisser éclater leur louange, mais ils restaient atterrés comme devant un signe céleste, alors qu'un silence digne de mystères se répandait » (IX, 23).

Après le second prologue,

> « le proconsul bondit de son trône et, agitant son vêtement bordé de pourpre –les Romains l'appellent une toge -, cet homme grave et implacable, applaudissait Prohérésius comme un adolescent. Applaudissait aussi avec lui Aspinès, non de plein gré dans son cas, mais [parce qu'] il n'y a rien de plus contraignant que la nécessité. Quant à Julien, le maître, il se contentait de pleurer » (Eunape, VS IX, 25-26).

Il est certain que la recherche des acclamations à tout prix a ses contreparties négatives. Ainsi, pour augmenter la performance de l'applaudimètre, certains n'hésitaient pas à recourir aux acclamations vénales : Pline rapporte avec indignation que deux de ses jeunes esclaves ont été payés pour aller faire la claque lors d'un procès[332]. Sans aller jusqu'à cette forme, les clients sont priées de se présenter à l'audition du patron pour acclamer au bon moment ; les gradins étroits de l'*Auditorium* de Mécène étaient assez confortables pour des esclaves, affranchis ou clients du plus bas niveau social. On comprend que les clients du patron qui donne une prestation ne se pressent pas d'entrer dans la salle l'*auditorium*[333]. Même des personnes invitées, de plus haut rang, ne répondent pas nécessairement à l'invitation[334]. En revanche Pline, conscient de la valeur que l'on accorde à sa présence et à son appréciation, se targue de n'avoir

[330] Voir Korenjak 2000, p. 78-81.
[331] IX, 7- IX, 26.
[332] II, 14, 4-7.
[333] Pl. *Ep*. 13, 1-2.
[334] Pl. I, 13, 4.

jamais manqué une *recitatio* où il était convié[335]. Il refuse même une invitation pour se rendre dans l'*auditorium* de Titinius Capito, envers qui il est redevable : celui-ci ne manquant jamais d'assister à une *recitatio* de Pline[336] et certainement de faire savoir, par des applaudissements, des clameurs, des éloges qu'il appréciait la prestation.

Applaudir le maître est une des fonctions de l'élève. Lors de la joute oratoire entre sophistes rivaux, « Anatolius riait de ceux qui les applaudissaient, les adolescents[337] ». Après un discours de Prohérésius, le proconsul se met à applaudir « comme un adolescent[338] ». Au procès de Julien de Cappadoce, les disciples d'Aspinès qui s'attendaient à ce que leur maître prononçât le réquisitoire organisent une véritable claque : ils viennent soutenir leur maître de leurs cris et de leurs clameurs

κεκραξόμενοι καὶ βοησόμευοι (Eunape, VS IX ,15).

À cette époque, écrit Eunape, les sophistes athéniens déclamaient dans des théâtres privés au milieu de leurs jeunes gens, dans des compétitions qui mettaient en jeu

« les applaudissements et l'acclamation » περὶ κρότου καὶ φωνῆς (Eunape, VS IX, 6).

Mais les étudiants ne jouent pas toujours le jeu attendu. L'enseignant Libanios doit, chaque année, devant tous les élèves assemblés et en présence des parents, des amis et des curieux, donner une démonstration publique de son art sous la forme d'un discours. Dans un de ces discours qui fonctionne sur le principe de la mise en abyme, il reproche à ses mauvais élèves de rester assis « bien qu'il y ait tant d'occasion de se lever » pour acclamer, de se tenir « raides comme des statues de pierre, les poignets posés l'un sur l'autre » alors qu'il faudrait s'enthousiasmer, et battre des mains ; le pire des affronts étant de faire entendre de faux applaudissements qui empêchent les vraies acclamations de se produire[339].

Les applaudissements et les clameurs à bon escient sont les bruits attendus, donc normaux provenant de l'assistance. Il y a en outre des bruits intempestifs de différentes origines, dont ces faux applaudissements.

---

[335] Pl. I, 13, 5.
[336] Pl. VIII, 12, 1.
[337] Eunape, VS X, 65.
[338] Eunape, VS IX, 25.
[339] *Disc*. 3, 11-18.

11.2.2. Les bruits intempestifs de l'auditoire

Il y a d'abord les bruits accidentels. Ainsi, la première *recitatio* donnée par le futur empereur Claude alors tout jeune, fut perturbée par un auditeur qui, ayant de l'embonpoint, fit écrouler son siège ; hilarité de l'assistance. Claude lui-même eut de la difficulté à se concentrer à nouveau durant le reste de sa prestation. On peut inférer de l'incident que les auditeurs n'étaient pas assis directement sur les gradins, mais sur des sièges peut-être posés sur des gradins[340].

La perturbation peut aussi provenir de l'intervention intempestive d'un orateur distrait : un chevalier lit des vers de sa composition, commençant par le vers : « Priscus, tu donnes l'ordre… ». Un Priscus de l'assistance, inattentif et se croyant apostrophé, proteste. Il s'ensuit un tumulte etc… l'orateur en a été troublé[341]

Le chahut des étudiants applaudissant à contre temps ou réglant leurs affaires personnelles – ils se promènent dans la salle, communiquent des messages, par exemple des invitations aux bains - est une autre cause de perturbation à la fois sonore et visuelle pour l'orateur[342].

Entre les vestiges archéologiques que nous pouvons voir et les textes des discours qui nous sont parvenus, il faut faire un effort d'imagination pour se représenter les conditions concrètes dans lesquelles les orateurs donnaient leurs conférences. Toutes choses égales d'ailleurs, le public se comportait plus comme celui du Globe à Londres à l'époque de Shakespeare que comme celui de la Comédie Française aujourd'hui.

12. *Excursus* 2 : La structure architecturale des *auditori*a et la violence

La violence dans les *auditoria* est connue par les textes et l'iconographie. Ce peut être la violence physique du maître envers les élèves par les châtiments corporels (fresque de la Fustigation de Pompéi) ; ou la violence du pouvoir impérial contre les maîtres et les philosophes : Ovide exilé à Tomis en 8 de notre ère ; Vespasien chassant les philosophes de Rome ; Domitien exerçant une répression contre une partie des intellectuels, ou encore Néron[343]…Il y a aussi les violences entre sophistes rivaux

[340] Suétone, *Cl*. 41, 2-3.
[341] Pl., *Ep*. VI, 15, 1-4.
[342] Libanios, *Disc*. 3, 17.
[343] Apollodore de Tyane, à l'approche de Rome perd la plupart de ses 34 disciples, qui craignent Néron (Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* 4, 35 à 38).

(Prohérésius se fait chasser d'Athènes, ses adversaires ayant suborné le proconsul[344]) ; les violences liées à la religion (Julien interdit aux professeurs chrétiens d'enseigner ; Justinien ferme l'école néo platonicienne d'Athènes ; Hypatie est assassinée par des chrétiens) ; certaines formes de violence des parents contre les enseignants : harcèlement moral pour savoir si le *magister* est compétent (Juvénal) ; refus de payer le juste salaire… Orbilius a écrit un des rares textes centrés sur ces questions, qui s'intitulait peut-être le *Souffre-douleur*[345]. Ces formes de violence sont connues et ne relèvent pas à proprement parler de l'archéologie. Mais nous voudrions ici mettre en lumière le rapport entre la structure formelle des *auditoria* constatée par l'archéologie et les rapports de violence entre les personnes fréquentant ces lieux.

On sait, par l'historiographie contemporaine, que les structures architecturales ne sont pas neutres quant aux rapports entre les personnes fréquentant les lieux qu'elles organisent, en particulier quand il s'agit de locaux d'enseignement[346]. Les structures mises au jour par l'archéologie, en particulier les salles en forme de petit théâtre arrondis avec la haute chaire de l'enseignant installée au milieu du côté tournant, favorisent la violence de l'enseignant à l'égard des étudiants et, dans une moindre mesure, la violence des étudiants entre eux. On peut ainsi faire vivre des scènes décrites dans des textes, en imaginant qu'elles se déroulent dans des structures identiques à celles de Kôm el-Dikka.

12.1. La structure et la violence du maître

Elias, le philosophe d'Alexandrie (VIe s.) indique que les salles des διατριβαὶ « ont souvent, comme les théâtres, un plan arrondi, afin que les étudiants puissent se voir les uns les autres, aussi bien que l'enseignant[347] ». C'est ce plan que l'on trouve dans la plupart des *auditoria* d'Alexandrie. La fonction justifiant ce plan n'est pas un *panopticon* de bienveillance comme dans les aménagements post 1968 dans nos

[344] Eunape VS, 10, 32.
[345] Suet. *Gram*, note 8 p. 96 (9, 2-3).
[346] Pour une histoire des études historiques sur l'architecture des écoles au XXe siècle, on peut se reporter à : Anne-Marie Châtelet, « Essai d'historiographie I. L'architecture des écoles au xxe siècle » in Anne Marie Châtelet et Marc Le Cœur (dir.), *L'Architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale*, Lyon 2004, p. 7 à 38. Sur les rapports entre architecture de l'école et enseignement, voir entre autres, Mohamed Ageli Hammad, *The Impact of Philosophical and Educational Theories on School Architecture (The British and American Experience, 1820-1970)*, Doctoral dissertation, University of Pennsylvania, 1984 ; Attila Horvath, *Social Control and School Architecture : A Brief History of Thought in Elementary Education and School Building Design*, Halifax (Canada), Dalhousie University, 1984.
[347] *In Isag*. 21.30.

établissements d'enseignement mais un *panopticon* pour « surveiller et punir ». « Les élèves sont les esclaves du maître d'école », cette formule lapidaire de Libanios[348] est étayée par sa description de l'atmosphère de terreur dans un système d'enseignement très autoritariste. Le texte est cependant plein d'humour car il relève du genre rhétorique de la chrie, caractérisé par sa brièveté et son caractère spirituel

> « Selon Isocrate, la racine de l'enseignement est amère mais ses fruits sont doux.
>
> Représentez-vous ceci. Le professeur est installé sur un siège imposant, comme celui des juges. Il apparait terrifiant, il fronce les sourcils avec colère et ne donne aucun signe de retour au calme. L'élève doit avancer avec crainte et tremblement pour donner avec art une démonstration qu'il a composée et apprise par cœur. Si son exercice est mauvais, il y a des colères, des insultes, des coups et des menaces pour l'avenir. S'il apparaît que tout a été fait à la perfection et n'encourt aucune critique, la seule chose qu'il gagne est l'absence de mauvais traitements, et l'ordre de ne pas faire pire la prochaine fois : Même plus, un malheur attend celui qui a accompli sa tâche parfaitement bien. Dès qu'on a jugé que vous avez parlé de manière irréprochable vous devez vous soumettre à un fardeau plus lourd car on vous juge apte à subir rapidement des exercices plus difficiles ».[349] (Libanios, *Chriae* 3.7)

Certes, les élèves savent se venger du maître lors de la démonstration annuelle solennelle que celui-ci donne de son art sous la forme d'un discours devant les élèves assemblés, en présence des parents, des amis et des curieux[350]. Cette même structure favorise aussi la violence entre étudiants.

12.2. La structure et la violence des étudiants

En effet, selon les témoignages d'Eunape et de Zacharie, les nouveaux font l'objet de moqueries de la part des étudiants plus anciens. Les jeunes étudiants qui arrivent d'Asie, de Lydie plus précisément pour Eunape, sont accueillis par les moqueries et les rires des étudiants plus anciens, dès le Pirée, jusque dans la maison du maître Proheresius, et même en public, au bain[351]. Un siècle plus tard, à Béryte, les pratiques sont les mêmes. Les structures mises au jour à Alexandrie permettent de visualiser une scène autobiographique décrite par Zacharie (*Vita Severi* 47).

---

[348] Libanios, *Discours* 25, *De l'esclavage*, in Libanios, *Discours moraux*, B. Schouler (éd.), CUF 1971.
[349] Libanios, *Chriae* III, 7, dans *Opera*, R. Foester (éd.), Vol. 8, Leipzig, Teubner, 1915, p. 84-5. Texte traduit par mes soins.
[350] Libanios, *Discours* 3.11-18.
[351] Eunape ,VS 10.9 et 10.15.

> « Je m'attendais à devoir souffrir de la part des étudiants *edictales* [nom des étudiants de deuxième année][352] tout ce qu'endurent ceux qui arrivent nouvellement dans cette ville pour apprendre les lois »,

cette pratique « consistant à accabler de plaisanteries celui qu'on voit ». Zacharie, étudiant de première année, entre dans la salle de cours (47) et il s'attend à être accueilli par des plaisanteries de la part de son ami, Sévère étudiant de deuxième année, qui est déjà installé dans la salle. Si les *auditoria legum* ont la même structure que les *auditoria* d'Alexandrie, on imagine aisément le nouveau entrant par la porte donnant sur le portique et faisant face aux étudiants et à l'enseignant assis sur les gradins et la chaire à l'autre extrémité de la pièce ; le nouveau doit alors s'avancer au milieu de la salle sous les quolibets de ses condisciples. On sait par ailleurs que les étudiants des différentes années portent des sobriquets, désobligeants évidement pour les « bizuths », dénommés *dupondii*[353], étudiant de « deux sous ». Un siècle plus tard, les pratiques sont restées les mêmes : Justinien inclut des mesures de discipline dans sa réforme des études de droit faisant suite à la publication du *Corpus Iuris Civilis*. En effet, la *Constitutio omnen* atteste l'existence de tels sobriquets dans les écoles de droit, ainsi que de pratiques violentes ou moralement condamnables vis-à-vis des nouveaux étudiants ou des enseignants. L'exposé du programme des études est suivi d'un règlement concernant la police des mœurs estudiantines pour les écoles de droit de *Berytus* et Constantinople. Sont interdits les « jeux bas et indignes […] qui finissent toujours par nuire à quelqu'un » et les délits contre les professeurs et les condisciples, en particulier les étudiants de première année (§ 9). Le préfet de la ville de Constantinople est chargé de cette police ; à *Berytus*, ces tâches incombent au « président de la Phénicie maritime, à l'évêque de la ville et aux professeurs en droit » (§10).

[352] Ou « étudiants de l'édit ».
[353] *Vit. Sev*. 48.

TROISIEME PARTIE : Identification des *auditoria*

La question initiale était de savoir s'il est possible d'identifier des vestiges archéologiques comme étant des *auditoria* de la *paideia*. Si la réponse est positive, la question devient : quels sont les moyens de cette identification ? Nous aborderons ici la question selon deux démarches. Tout d'abord, nous reviendrons sur la manière dont nous avons identifié ou rejeté certains vestiges archéologiques dans notre catalogue. Puis nous envisagerons la question d'un point de vue plus synthétique : s'il n'y a pas de critères d'identification, quelle méthode mettre en œuvre pour identifier ? Enfin, nous reviendrons sur le fait que, très souvent, des édifices que nous qualifions fonctionnellement comme étant des *auditoria* ont été dénommés par les archéologues « odéons ».

1. Les modalités des identifications des salles et édifices étudiés (tableau 1)

Les identifications que nous proposons ne sont pas accompagnées du même degré de certitudes. Certaines doivent même être refusées.

1.1. Les refusés

Sur 84 bâtiments ou salles étudiés à partir d'attestations archéologiques, trois identifications proposées doivent être refusées. La salle à gradins d'Ariassos (A60) est éliminée à cause des incertitudes sur la structure, le phasage et la syntaxe architecturale. À Arykanda (A61), c'est un *bouleuterion* qui a été pris pour un *acroaterion* et c'est plutôt « l'odéon » qui remplirait certaines fonctions d'un *auditorium*. Quant à l'édifice à gradins de Simena (A62), en l'absence d'une étude archéologique du monument, on ne peut pas se prononcer. Revenons sur chacun de ces cas.

1.1.1. *Simena (ex-Aperlae) (A62)*

Structurellement il s'agit d'un petit édifice à gradins taillés dans le rocher (300 places). J. Durm considérait que c'était un odéon[354]. L. Crema y voyait un *auditorium*[355]. J.-C. Balty et P. Gros refusent cette identification qui ne reposerait que sur la petite taille du monument. J.-C. Balty, par une argumentation historique et la comparaison avec d'autres édifices de petites villes de la région, y voit une salle de réunion pour une assemblée municipale (*ecclesiasterion*). On peut résumer les arguments : Simena n'était pas une *polis* mais au moins depuis la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, elle faisait partie avec trois autres villes, Aperlae, Apollonia et Isinda d'une *sympolitie* sous le nom fédéral d'Aperlae[356]. Le chef-lieu de cité devait être Aperlae et c'est donc là que devait se trouver le *bouleuterion*. Mais Simena devait aussi pouvoir réunir son assemblée locale**,** éventuellement dans cet édifice. Nous considérons ce point de vue est une hypothèse parmi d'autres. Simena devait aussi avoir des lieux d'enseignement ou de conférences, ces derniers n'étant peut-être pas distincts des lieux de réunion. En fait, il y a trop d'incertitudes et trop peu d'éléments de connaissance sur la structure du monument et sur l'environnement urbain pour qu'on puisse se prononcer.

1.1.2. *Arykanda, la salle à gradins de l'agora supérieure (A61)*

J.-C. Balty identifiait l'édifice de l'agora inférieure (B), comme étant le *bouleuterion* de la cité, à cause de son emplacement sur l'agora civique et la salle de l'agora supérieure, C – celle qui nous intéresse- comme un *acroaterion*. Il interprétait la terrasse supérieure comme étant le xyste d'un gymnase. Cette dernière identification ne semble pas pouvoir être retenue. En revanche, la proximité d'un *sebasteion*[357] ainsi que celle d'une « salle des archives »[358] qui, de ce fait, pouvait aussi conserver des livres, ne s'opposerait pas à l'identification de C comme *auditorium* /*acroaterion*. Mais il semble qu'il faille s'en tenir à l'identification initiale : l'édifice C est un *bouleuterion* à cause de sa forme, de sa localisation et de la découverte d'objets que l'on peut interpréter

[354] Durm 1910, p. 489.
[355] Crema 1959, p. 203.
[356] IGRR, III, n° 692 = Le Bas n° 1290 et V, p. 316-17. Voir aussi L. Robert, *Villes d'Asie Mineure*, Paris 1962², p. 54-56 et suppl. p. 272.
[357] N° 6 sur plan p. 132 dans Bayburtluoğlu 2004. On trouve les articulations suivantes : *Sebasteion*/bibliothèque et odéon/*auditorium* à l'Asclepieion de Pergame ; *sebasteion* et *auditoriu*m au Gymnase supérieur.
[358] N° 5, même plan.

comme des jetons de vote[359]. À l'époque hellénistique tardive, sur la terrasse supérieure on a un *bouleuterion,* C ; à l'époque romaine, les activités politiques, culturelles, descendent sur la terrasse inférieure[360] ; l'édifice construit le long du portique nord de cette terrasse, B, est structurellement un petit *theatron* couvert ; du point de vue de la fonction, c'est probablement une salle polyvalente, « *Mischgebäude*[361] » pour activités culturelles, petits spectacles, divertissement intellectuel et réunions politiques[362]. Pour conclure, il y a, à Arykanda, comme bien souvent à l'époque romaine, une salle polyvalente sur ou proche de l'agora ayant la structure d'un petit théâtre couvert dans laquelle, parmi d'autres activités, pouvaient se tenir des conférences, des lectures publiques, des démonstrations rhétoriques etc…C'est en ce sens que nous aurions pu faire entrer la salle B dans notre catalogue. Il nous a paru plus important d'examiner le cas de l'édifice C que J.-C. Balty identifiait, à tort nous semble-t-il, comme un *acroaterion*.

1.1.3. *Ariassos (A60)*

Avec Termessos (A58), Cnide (A48) et Simena/Aperlae (A62), l'édifice d'Ariassos a été identifié comme un *acroaterion*. J.-C. Balty maintient cette identification[363]. P. Gros[364] s'y oppose parce que l'édifice n'est pas connecté à une bibliothèque. S. Mitchell en fait un *bouleuterion*, qui appartiendrait au centre civique pré-romain de la cité, composé d'un prytanée, d'une stoa et d'un temple prostyle. Il reconnaît cependant que l'identification du prytanée est très douteuse, que les édifices avec lesquels il est censé être en relation à l'ouest sont soit plus tardifs (le temple) soit très remaniés au cours des siècles. En fait, il ne nous semble pas possible d'identifier la salle à gradins d'Ariassos à un *acroaterion* d'époque hellénistique qui aurait perduré à l'époque romaine car il demeure trop d'interrogations sur la structure, son phasage et

[359] Knoblauch, Witschell 1993, p. 253 ; Bayburtluoğlu 2004, p. 135.
[360] Les boutiques de l'agora supérieure sont encore en fonction dans l'antiquité tardive (Knoblauch, Witschell 1993, p. 254).
[361] Knoblauch, Witschell 1993, p. 259.
[362] C. Bayburtluoğlu semble venir à ce point de vue : en 1979 il ne donnait à l'odéon que des fonctions de divertissement (Bayburtluoğlu 1982 p. 419) ; en 2004, il écrit de « l'odéon » : « that doubled up as the city's bouleuterion (*Id*. 2004, p. 141).
[363] Balty 1991, n. 266 p. 479.
[364] « D'autres exemples [d'*auditoria*] pourraient être évoqués, mais l'absence de corrélation avec des bibliothèques rend difficile leur définition : le danger est de désigner comme des auditoriums (*sic*) au sens technique du terme des odéons ou des bouleutéria (*sic*) un peu plus petits que la moyenne ; les monuments souvent recensés comme tels en Asie Mineure, à Cretopolis, à Termessos, à Cnide, à *Aperlae* restent de ce point de vue assez équivoques » (Gros 2011, p. 374).

son environnement topographique. Il ne semble connecté ni à une bibliothèque, ni à un gymnase. En revanche, il est certain qu'à l'époque romaine il y avait, plus bas sur la pente, à l'extérieur de la muraille de la ville, un complexe avec nymphée, bain, gymnase à exèdres et un théâtre à proximité. Lors de la première campagne de prospection, 25 inscriptions ont été retrouvées dans cette partie de la ville. Plus du tiers sont relatives au gymnase : un Diotime, fils de Samos a exercé la gymnasiarchie entre 236 et 242 ; plusieurs personnages sont honorés pour avoir remporté des victoires dans des concours lors de jeux tenus entre 260 et 268 et des compétitions au gymnase. Il y avait donc une grande vitalité culturelle de la petite cité de Pisidie et il devait y avoir des lieux pour l'enseignement, l'entraînement aux compétitions oratoires et pour le déroulement de ces compétitions. Mais les preuves archéologiques sont beaucoup trop imprécises pour que l'on puisse situer ces lieux. On ne peut donc pas retenir la salle à gradins d'Ariassos comme un cas attesté d'*auditorium*/*acroaterion*. L'analogie structurelle avec l'odéon de Termessos (A58), déjà relevée par K. Lanckoroński[365] ne suffit pas ; la topographie urbaine à Termessos concourt à l'identification de l'édifice comme un *acroaterion* en liaison avec un gymnase, ce qui n'est pas le cas à Ariassos.

1.2. Les identifications possibles, probables ou douteuses

Sur les 81 édifices ou salles archéologiquement attestés et retenus, 11 doivent être considérés comme des identifications possibles, probables ou douteuses : A5, A39, A44, A48, A49, A52 et 53, A59, A70 et 73-74. Les deux identifications les plus probables sont la salle B d'Alexandrie (A5) et l'édifice de Cnide (A48). Les *gradus* de Termessos (A59) et la salle absidée de la maison de Proclus (A39) font partie, en revanche, des moins sûres.

1.2.1. La salle B d'Alexandrie (A5)

Son identification comme *auditorium* est douteuse parce qu'il n'y a qu'une seule banquette faisant office de siège, ce qui est peu relativement aux autres salles du site qui en comportent plusieurs. Pour cette raison, Z. Kiss refusait d'y voir une salle de cours[366]. G. Majchereck au contraire, considère la salle B comme un *auditorium* ; on ne

[365] Lanckoroński 1893, fig. 58-59.
[366] *Ibid*., p. 27-8.

connait pas ses arguments. Trimithis fournit un cas de salle qui n'a qu'un seul banc, mais elle est identifiée indiscutablement comme salle de cours par les inscriptions (A25). Dans la salle B, il n'y a pas d'inscriptions.

1.2.2. L'acroaterion de Cnide (A48)

Ici le doute serait levé par une connaissance de la nature des édifices qui se trouvent à proximité. Structurellement, l'édifice C est un hémicycle à gradins couvert inscrit dans un bâtiment quadrangulaire et dépourvu de bâtiment de scène. Fonctionnellement, on hésite entre odéon, *bouleuterion* ou *acroaterion*. I. C. Love l'identifiait comme un *bouleuterion* parce qu'il y a déjà deux théâtres (nos édifices A et B) et un odéon (D) près du temple corinthien[367]. Pour J.-C. Balty, notre édifice est l'*acroaterion* d'un gymnase [368]; il ne peut pas être un *bouleuterion* parce qu'il est trop éloigné du centre civique, religieux et commercial de la cité et il est vraisemblablement corrélé à un gymnase ; c'est l'édifice D que I. C. Love identifie comme un odéon qui doit être le *bouleuterion*. Les arguments topographiques de J.-C. Balty sont confirmés par le plan récent publié : la grande agora est située plus à l'ouest et plus haut sur la pente que notre édifice C ; l'édifice D est bien considéré comme étant le *bouleutérion*. En revanche l'hypothèse de la présence d'un gymnase près de l'édifice C qui reposait sur le constat fait par I. C. Love de la présence d'autres structures près de l'édifice, n'est ni confirmée ni infirmée, à notre connaissance. Il y avait bien évidemment des gymnases à Cnide et une vie culturelle et intellectuelle. Depuis C. Newton on connait l'inscription qui mentionne les honneurs offerts par la ville à Artemidoros, fils de Théopompe, qui avertit César de la conspiration contre lui le 15 mars 44[369]. L'inscription a été retrouvée beaucoup plus haut dans la ville et dans un édifice qui n'est pas un gymnase, contrairement à l'opinion de C. Newton, mais un temple à Apollon Karneios[370]. Il y a donc beaucoup d'incertitudes sur ce monument, c'est pourquoi on ne peut le considérer que comme un *acroaterium/ auditorium* hypothétique.

[367] Love, TAG 1967, p. 139.
[368] Balty 1991, p. 468-469.
[369] *British Museum*, inscription 787.
[370] Love 1970, p. 151.

1.2.3. La salle sud-ouest de l'Asclepieion de Pergame (A44)

Structurellement, c'est une salle rectangulaire couverte située à l'intérieur d'un sanctuaire, à proximité de latrines somptueuses. Elle est dépourvue d'aménagement particulier. On ne peut rien dire sur sa décoration. De ce fait, on hésite quant à sa fonction. On lui attribue une fonction de lieu de réunion, soit local d'association[371], soit plus précisément lieu de réunion d'une communauté dédiée au culte d'Asclepios[372], ou encore « salle de réunion ou de conférences[373] ». Il est vraisemblable que l'Asclepieion devait posséder au moins un local pour des conférences ou un enseignement devant un public plus limité que celui du théâtre. Selon le principe de polyfonctionnalité des espaces, il pouvait aussi servir aux réunions de la communauté dédiée au culte du dieu et réciproquement, les enseignants /conférenciers pouvaient se réunir dans d'autres locaux ou lieux. C'était donc vraisemblablement une salle polyvalente pouvant faire fonction d'*auditorium*.

1.2.4. La salle de la palestre du Bain Gymnase de Hierapolis (A49)

Il n'y a pas d'élément archéologique intrinsèque pour caractériser cette salle comme un *auditorium/acroaterion* (ni bancs, ni inscription…). L'identification repose sur la forme de la salle, sa localisation le long d'un côté du portique d'une palestre dans un bain gymnase et en face d'une salle qui est son pendant en un peu plus grand et que l'on présume être un *Kaisersaal*, à cause de la forme, de sa localisation, des niches sur les trois murs, bien qu'aucun élément de décoration ne nous soit parvenu. L'analogie avec la syntaxe architecturale du Bain Gymnase de l'Est d'Éphèse (A45) et peut-être Ancyre/Ankara[374] autorise cette identification, qui demeure cependant hypothétique.

1.2.5. La salle méridionale de la palestre du Bain gymnase de Sardes (A52-53)

Dans la phase I du complexe, les salles de l'aile sud de la palestre sont largement ouvertes sur la cour ; elles rappellent ainsi l'*ephebeum* des gymnases hellénistiques. Il est certain que les salles des ailes nord et sud servaient aux activités athlétiques,

[371] Friese 2006.
[372] Reithmüller 2014, p. 502.
[373] Cimok 1997, p. 76.
[374] Nielsen 1990 C.336 ; Yegül 1992, fig. 350.

culturelles voire cultuelles héritées du gymnase, mais on ne peut aller plus loin par manque d'éléments archéologiques permettant des identifications plus précises. La longue salle à abside sans gradins de la phase II, ouvrant non plus sur la palestre mais sur l'extérieur, a des analogies structurelles, comme le remarquait A. R. Seager, avec l'*apodyterion* / Salle des Muses du Bain de Faustine à Milet (A50), en particulier l'abside avec ses niches et ses passages ouvrant sur de petites salles[375]. On a aussi proposé d'y voir une basilique civile, le tribunal siégeant dans l'abside[376]. Une autre interprétation « purement spéculative[377] », identifierait l'espace à une synagogue : la cité, devant les dépenses importantes déjà engagées pour la construction du complexe, aurait cherché à récupérer des fonds en cédant à la communauté juive l'aile méridionale de la palestre. Un fragment d'inscription hébraïque trouvé dans la synagogue (IN62. 79) a été lu comme une translitération de « BEROS » = « Verus » et suggèrerait que l'empereur Lucius Verus aurait cédé ou approuvé la cession d'une partie du complexe à la communauté juive lors de sa visite à Sardes en 166[378]. La phase III représenterait la synagogue au IIIe siècle[379] et la phase IV (construction de l'*atrium* et nouvelle décoration), la synagogue au IVe siècle.

Il reste des zones d'ombre sur la reconstitution des phases de construction de cette aile sud. Les identifications proposées par A. Seager, au moins pour la phase II sont présentées comme hypothétiques. Quant à la lecture de E. Welch[380], elle est tout aussi hypothétique et ambiguë : y a-t-il eu installation d'une synagogue au IIe siècle, puis au IIIe abandon de la synagogue pour installer un *auditorium* puis à la fin du IVe siècle un retour à une fonction cultuelle ? Ou faut-il comprendre que depuis le IIe siècle, il y a une synagogue qui se dote de gradins, ce qui constitue une sorte d'*auditorium*, la fonction de la salle restant cependant cultuelle ? Il semblerait cohérent et non contradictoire avec les éléments archéologiques de concevoir une évolution structurelle et une continuité de la fonction intellectuelle et pédagogique jusqu'à la transformation au IVe siècle en synagogue. On aurait ainsi initialement une sorte d'*exedra ephebeum* à la fin de la période hellénistique (état I), puis un *auditorium* à fonction culturelle dans la salle devenue absidée et ouverte sur l'extérieur (état II), qui aurait été plus tard dotée de

[375] Seager 1972, n. 19 et notre cat. A 44.
[376] Sear 1972, p. 432 et n. 23, qui renvoie à A. H. Detweiler, *BASOR* 187, 1967, p. 23-5.
[377] Seager 1972 p. 432 et n. 25.
[378] *BASOR* 170, 1963, p. 43-44; 187, 1967, p. 25.
[379] Seager 1972, p. 433.
[380] Welch 2007, p. 118.

gradins (état III), avant d'être cédée à la communauté hébraïque (état IV). Ce schéma reste cependant hypothétique.

1.2.6. *La salle orientale du templum Pacis (A70) et les exèdres (A73-74)*

La salle orientale (A2bis sur la fig. 78) n'a pas été fouillée, son identification ne repose que sur la symétrie avec la salle occidentale (A2 sur la fig. 78). Les deux exèdres méridionales (E3, E4, fig. 78) n'ont pas été fouillées ; l'exèdre sud-est (E3) qui git sous la *Via dei Fori imperiali* n'a pas encore été atteinte On suppose que, par symétrie, elles ont même plan, même structure et même fonction que les deux autres exèdres. Leur identification comme *auditorium* reste toutefois hypothétique tant qu'elles n'ont pas été étudiées.

1.2.7. La salle absidée de la maison dite de Proclus à Athènes (A39)

Une compilation des trouvailles archéologiques et des sources écrites a conduit à l'identification du bâtiment comme étant l'école de Proclus[381]. Il y a trois arguments principaux. Le premier est topographique : Marinus situe la maison du maître « près du sanctuaire d'Asclepios, et du temple de Dionysos, près du théâtre et elle était visible depuis l'Acropole d'Athéna[382] », écrit-il. Le second argument est la forme absidiale de la grande salle, qui serait caractéristique des maisons de scolarques et bien adaptée aux leçons. On trouve cette structure dans les quatre maisons cossues du versant nord de l'Aéropage[383] qui présentent, en outre, une cour à péristyle et des traces d'une occupation païenne entre le IVe et le Ve siècle. La superficie (1000 à 1350 m^{2}), bien supérieure à la moyenne des maisons athéniennes et leur riche décoration (mosaïque, revêtement de marbre, sculpture) conduit à les attribuer aux maîtres de rhétorique et de philosophie de l'époque, en s'appuyant sur la notice d'Eunape faisant référence aux « *auditoria* privés », ἰδιωτικοῖς θεάτροις, des enseignants[384]. Continuité topographique, planimétrie commune, chronologie commune ; selon A. Frantz ces maisons constitueraient un complexe à fonction commune. La Maison de Proclus serait du même type. Le troisième argument prend appui sur l'examen de quelques statues provenant de

[381] Meliades 1955, suivi par Karivieri, Pandermalis 2014.
[382] Marinus 29 et 36-39.
[383] Frantz 1988.
[384] Eunape, VS, IX, 6.

la Maison de Proclus : une partie d'une grande statue d'Isis (Ier siècle de n. è.) ; un portrait d'un jeune homme réutilisé ensuite comme tête d'un *togatus*[385] identifié diversement : copie du IIe siècle de notre ère d'un philosophe plus ancien ? Portrait de Jamblique, philosophe néopythagoricien syrien du IVe siècle ? Portrait d'un scolarque néoplatonicien de la seconde moitié du IVe siècle ? Parmi les statues retrouvées, il y a aussi un portrait daté du IVe siècle, identifié comme étant celui de Plutarque d'Athènes, le fondateur de l'école néoplatonicienne, sur la base des descriptions que Marinus donne de Proclus, Damascius et Isidore (regard intense, tête légèrement relevée vers le haut, grand front traversé de profondes rides horizontales, manteau).

Par ailleurs, le remploi de la base funéraire dans une position non accidentelle ne laissant voir qu'une des faces initialement secondaire, celle du jeune homme assis au milieu de personnages identifiés ici comme des philosophes, indiquerait que l'on est dans une école philosophique. La pièce α serait le lieu d'un culte funéraire à un philosophe du passé, la base servant à recevoir les libations ou à présenter les victimes[386] ; l'argument s'appuie sur un passage de la vie de Proclus où Marinus raconte que Proclus allait à l'Académie pour y rendre un culte en l'honneur de ses prédécesseurs philosophes défunts. Le terme « Académie » dans le texte de Marinus renverrait à la Maison de Proclus devenue le nouveau siège de l'école[387]. On a retrouvé un relief de Cybèle or, selon Marinus toujours, Isis et Cybèle étaient des divinités vénérées par Proclus. Et dans la salle δ on a retrouvé un fragment d'inscription contenant le mot *sophia*[388]. En outre la datation archéologique par le style des mosaïques et des sculptures concorde avec la chronologie de Proclus. Les savants sont d'accord pour dater la construction du bâtiment *X* de la période postérieure au sac d'Alaric (396) et Σ d'une cinquantaine d'années plus tard. Le bâtiment *X* aurait été abandonné au VIe siècle comme conséquence de l'édit de Justinien[389]. Selon A. Frantz[390], le premier noyau de la Maison appartenait à Plutarque, qui l'a donnée à Proclus et ce dernier à ses deux successeurs.

Ces arguments sont séduisants, mais ils prêtent le flanc à la critique. Rien ne prouve que ce soit la Maison de Proclus[391]. On peut même douter que cette maison soit

[385] MNA inv. 22.
[386] Baumer 2001, p. 66.
[387] L'argumentation nous paraît circulaire.
[388] SEG XXX 187 = Peek 1980, p. 36-37, n. 38.
[389] Miliades 1955, p. 48-50.
[390] Frantz 1988, p. 44.
[391] Cameron 1969, Sodini 1984.

le siège d'une école de philosophie, la critique atteignant aussi les maisons de l'Aréopage[392]. En effet, l'argument topographique n'individualise pas cette maison-ci car cinq autres maisons ont été retrouvées à proximité, et dans la même chronologie. Le second argument, la présence d'une grande salle absidée qui serait l'*auditorium*, n'est pas déterminant non plus puisque quasiment toutes les maisons cossues de cette période retrouvées à Athènes (mais pas seulement) présentent une pièce de ce type[393]. Sur 20 maisons mises au jour datant de la période IV-VIIe à Athènes, 13 ont une salle à abside richement décorée (niches avec sculptures, pavement de mosaïque) ; ce sont des salles à fonction de représentation souvent interprétées par les fouilleurs comme des *triclinia*. Quant aux sculptures, elles renvoient incontestablement à un milieu païen, mais rien ne les désigne comme étant proprement néoplatoniciennes et encore moins en relation avec Proclus ; l'image de Cybèle a été retrouvée dans d'autres maisons d'Athènes de la même époque ; l'iconographie (déesse assise avec phiale, lion et *tympanon*) appartient au canon ; on l'a retrouvée sur de nombreux petits reliefs du versant sud de l'Acropole. Le syncrétisme religieux que les sources attribuent à Proclus ne lui est pas particulier ; le versant sud de l'Acropole est le lieu de nombreux sanctuaires du panthéon grec et de divinités orientales. Cybèle, Isis et un buste de philosophe sont aussi présents dans une maison proche de celle dite de Proclus (7-9 rue Cécrops).

D'après A. Karivieri, le couteau dans le cou de l'animal sacrifié serait caractéristique des cultes d'Eleusis à Demeter et donc il faudrait le mettre en relation avec le syncrétisme de Proclus. Or, à Montmaurin (Haute-Garonne), on a retrouvé des sépultures de porcelets et rien ne permet de mettre le propriétaire en relation avec le néoplatonisme. Par ailleurs, les lampes du dépôt votif sont datées du Ve siècle, époque où les mystères d'Eleusis n'étaient plus pratiqués à Athènes. Quant aux deux têtes de philosophes, on ne sait pas exactement d'où elles proviennent, ce qui est en particulier le cas pour la tête identifiée comme représentant Plutarque.

L'inscription mentionnant le mot *sophia* ne renvoie pas nécessairement à un contexte philosophique ; elle présente un formulaire conforme aux épigrammes funéraires[394], surtout dans la première ligne : Εἰ σοφίην ὁράας[--------]. En outre on l'a

[392] Fowden 1990, p. 494-501 ; Castrén 1999, p. 216.
[393] Sodini.
[394] Caruso 2013, n. 117 renvoie à : SEG XLV 215 ; Sironen *apud* Karivieri 1994, p. 132, n. 121.

retrouvée à l'intérieur d'une couche de remploi, on ne sait pas quelle était sa place originairement.

Incontestablement il s'agit d'une maison où se pratiquaient des sacrifices païens à une époque tardive. Mais rien ne permet de dire qu'il s'agit de la Maison de Proclus. Peut-on dire que l'on est dans une école (de philosophie) ? On ne peut faire de la présence d'une grande salle absidée le critère nécessaire et suffisant pour identifier une école ; d'une part ce type de salle existe dans les grandes demeures tardives, on l'a dit ; d'autre part la progression de notre étude nous conduit à penser que les écoles nécessitent des salles relativement petites et une pluralité de salles. Himerius évoque les *theatra* où il donne des cours dans sa maison d'Athènes (*Oratio* 54 ; cat. A89). Il y a bien les salles α et δ ; mais, d'une part α est beaucoup bien petite pour être un lieu d'enseignement et surtout son aménagement montre qu'il s'agit d'un sanctuaire domestique. Il n'est pas impossible que la salle δ soit une salle de cours ; la pratique d'un sacrifice ne s'y oppose pas *a priori*, le dernier mot de Socrate, selon Platon, a été : « Criton, nous devons un coq à Asclepios » (*Phédon*). À Aphrodisias (cat. A56 et 57), l'identification s'appuie sur le programme statuaire clairement centré sur la *paideia* et plus précisément sur la relation maître-élève et sur l'articulation entre un grand espace à l'air libre et une petite salle de cours ; les sculptures sont installées dans la salle de cours /conférences. Dans la Maison d'Athènes, l'accent est mis sur la dimension religieuse (reliefs de divinités, autel de sacrifice, restes de sacrifices) plutôt que sur la *paideia* mais il est vrai que la philosophie néoplatonicienne et la religion, à l'époque tardive, ont des rapports étroits. En outre, la fouille de la Maison de Proclus est incomplète ; seule la partie nord a été mise au jour. Pour conclure, il n'est pas impossible de considérer cette maisons comme celle d'un maître de philosophie, et donc la grande salle absidée comme une salle de cours /conférences, mais cette identification reste douteuse. En revanche, rien ne permet de l'attribuer à Proclus.

1.2.8. Les gradus *de Termessus (A59)*

Ces degrés semblent se trouver dans le gymnase qui lui-même est installé entre le théâtre et l'*auditorium* (A58). Ces arguments sont en faveur de l'identification de cet espace comme un lieu d'enseignement, à l'intérieur d'un gymnase. Nous aurions donc une articulation entre le grand *auditorium* couvert pour les prestations d'apparat (A58)

et cet espace plus restreint et à l'air libre pour les cours. Mais les données archéologiques étant très faibles, l'identification est très hypothétique.

Résumons les arguments qui rendent douteuse l'identification de ces édifices. Dans la salle B d'Alexandrie (A5), il n'y a qu'un seul banc et aucune autre indication distinctive, sauf la forme de la salle et la localisation dans le complexe. La salle absidée de la maison de Proclus n'est pas discriminante (A39). La salle du Bain Gymnase de *Hierapolis* (A49) n'est identifiée que par analogie avec la syntaxe architecturale du Bain Gymnase de l'Est d'Éphèse. À Sardes (A52-53), la difficulté à reconstituer les états antérieurs à la synagogue donne un caractère hypothétique à l'identification proposée. L'identification des *gradus* du Gymnase de Termessos (A59) reste hypothétique par manque de données archéologiques. C'est aussi le cas pour la salle orientale du *templum Pacis* (A70) et les deux exèdres méridionales (A73-74). On voit donc que dans 5 cas sur 11, c'est l'absence d'une étude archéologique complète qui est la source du doute (A59, A48, A70 et 73-74).

1.3. Les identifications certaines

Dans les identifications certaines, il y a des degrés de certitudes : à Trimithis (A25-27), la conjonction de trois caractéristiques, des bancs maçonnés, une multiplicité de salles et surtout des inscriptions à contenu pédagogique ne laisse aucun doute sur la nature de ces salles. À Alexandrie, non seulement la structure architecturale et l'aménagement - salle de dimension moyenne avec gradins, *thronos*, base pour pupitre - mais aussi la multiplicité des salles que l'on peut mettre en rapport avec la constitution de Théodose de 425 pour Constantinople instituant 31 chaires d'enseignement, bref tous ces éléments concourent à donner un caractère de certitude à l'identification. Il n'y a guère de doute non plus sur l'identification des deux salles du complexe Bibliothèque d'Hadrien : la présence de livres à proximité (Pausanias), les vestiges des gradins et des murs soutenant les structures voûtées qui les portaient, ainsi que la proximité d'une bibliothèque permettent une identification assurée. C'est la chronologie des structures qui fait débat : l'aménagement avec gradins est-il contemporain de la construction du complexe ? Les salles construites à Rome à l'époque d'Hadrien sont elles aussi identifiées avec certitude quant à leur fonction : l'ampleur ainsi que la qualité de la construction et de la décoration signalent des édifices publics. Les rangées de bancs

affrontées indiquent un lieu d'assemblée : les gradins peuvent porter des sièges, l'orateur peut se tenir debout dans l'entre-deux. Le caractère discriminant est ici l'itération : 3 salles identiques ne peuvent constituer un nouveau sénat même si les sénateurs peuvent se réunir (occasionnellement) dans l'une d'elle. Alexandrie a fourni un *comparendum*, même si, à Rome, on est en présence de salles beaucoup plus monumentalisées, où devaient se donner des conférences d'apparat beaucoup plus que des cours quotidiens. L'identification de salles couvertes, en gradins curvilignes et dépourvues de bâtiment de scène, dans un gymnase (Pergame A41), une palestre (Philippes A64), un bain-gymnase (Dion A67), fait partie, elle aussi, des cas les plus assurés ; il faut y ajouter la salle à gradins droits du bain gymnase de l'est d'Éphèse (A45) et le petit théâtre de Rhodes (A51). Mais il est des cas où l'identification, sans être douteuse, est cependant moins immédiate, en particulier lorsqu'il n'y a pas de gradins ou de bancs maçonnés (A5, A33 à 35 ; A46 et 49 ; A69 à 74 ; A76-77….). Il en est de même pour les grands édifices polyfonctionnels (A36-37 ; A38 ; A43 ; A75 ; A81 et 82).

Nous venons donc de voir qu'il y a tous les degrés de certitude et donc de doute quant à l'identification d'un espace comme auditorium. Se pose alors le problème de l'existence de critères qui permettraient d'identifier à coup sûr un lieu construit comme étant un *auditorium*. Si de tels critères n'existent pas, c'est le recours à quelques principes méthodologiques qui permettront d'avancer dans l'identification.

2. Des critères ou une méthode d'identification ?

Si on envisage maintenant le problème de l'identification des *auditoria* de la *paideia* d'une manière plus synthétique, on en vient à se demander s'il y a ou non des critères d'identification, c'est-à-dire des caractéristiques archéologiquement constatables qui permettraient, à coup sûr, d'identifier des vestiges archéologiques comme appartenant à ou constituant un *auditorium*. À défaut de signes extérieurs objectivement constatables et discriminants, c'est par une démarche, donc une méthode dont nous tenterons de cerner les éléments, que pourra se faire l'identification.

2.1. Des critères introuvables

Nous avons vu que ce ou ces critères ne peuvent être recherchés du côté de la décoration, qu'elle soit architecturale ou non : il n'y a pas un décor spécifique aux *auditoria* et les structures décorative, peintures ou sculptures peuvent tout aussi bien se trouver dans d'autres contextes. Il n'y a pas de critère non plus au niveau de l'aménagement intérieur : certains lieux identifiés comme des *auditoria* sont dépourvus de tout aménagement « en dur », conformément aux sources non archéologiques qui évoquent des aménagements mobiles, amovibles. On souhaiterait alors pouvoir identifier par la structure, comme pour un théâtre, une basilique civile, des latrines…

Mais est-il possible de définir formellement une structure propre à l'*auditorium* ? Ainsi K. E. Welch écrit que les espaces publics de la Maison des Philosophes d'Aphrodisias constituent bien une école, mais ne sont pas des *auditoria* car il n'y a pas de bancs ou gradins arrondis maçonnés comme on en attend pour un enseignement[395]. Donc la présence de gradins ou bancs maçonnés arrondis seraient un critère nécessaire pour que l'on ait une salle de cours. On comprend que l'archéologue puisse souhaiter des critères archéologiquement constatables ou décelables, comme des bancs ou des gradins maçonnés arrondis. Mais la réalité se conforme-t-elle à ce souhait ? Le problème devient épistémologique. En effet, dans une épistémologie conventionnaliste qui serait revendiquée, l'archéologue peut décider de considérer comme un *auditorium* uniquement une structure à bancs ou gradins maçonnés arrondis. Mais peut-on projeter cette définition sur les conceptions des Romains eux-mêmes, qui, on l'a vu, appelaient « *auditorium* » des lieux aménagés avec des installations amovibles permettant aux auditeurs de s'asseoir pour écouter des lectures publiques ou des déclamations ? On ne connait pas la structure des salles ou édifices mentionnés dans les inscriptions : y avait-il des gradins ou bancs maçonnés dans les *auditoria* d'Éphèse, de Martigny ou de Rome ? Les *auditoria* de Calpurnius Piso et de Titinius Capito possédaient-ils des installations en « dur » ? On ne peut le dire. Nous avons retenu dans notre catalogue des *auditoria* dépourvus de bancs maçonnés. Il semble bien que pour les Romains un *auditorium* soit un lieu répondant à des fonctions : enseignement, conférence, *recitatio*, déclamation rhétorique et que plusieurs types de structure puissent assurer ces fonctions. Il n'y a pas une structure qui correspondrait de manière univoque

[395] Welch 2007, p. 131.

et réciproque à une fonction. Notre catalogue fait apparaître quatre types de structures. En effet, si on laisse de côtés les édifices avec bâtiment de scène qui s'apparentent à des théâtres, les structures les plus souvent présentes sont les suivantes :

-la salle rectangulaire avec différents dispositifs de bancs ou gradins droits ou légèrement courbes

-la salle rectangulaire allongée avec gradins droits ou en U

-l'hémicycle à gradins sans bâtiment de scène (avec ou sans *pulpitum*)

-l'exèdre curviligne ou rectangulaire

Ces quatre structures appartiennent-elles en propre aux *auditoria* ? Une salle rectangulaire avec un banc sur un ou plusieurs côtés peut être une salle de repos ou un vestiaire (voir le débat autour de A5). Une salle rectangulaire d'une certaine importance avec des gradins affrontés peut être une curie (*Auditoria* d'Hadrien et *Curia Iulia*). Une salle rectangulaire allongée avec des gradins curvilignes (A2, A18, A20, A13) peut être une église avec un *synthronon*. Un hémicycle, inscrit ou non, tronqué ou non avec *pulpitum* ou non et sans *scaena* peut être un *bouleuterion*, etc. Quant à l'exèdre, même si elle dérive de l'exèdre des gymnases hellénistiques dédiée à l'enseignement, une fois passée dans l'architecture romaine aussi bien publique que privée, elle peut avoir de multiples fonctions. Les quatre structures souvent présentes dans les *auditoria* de notre catalogue ne sont donc pas propres aux *auditoria*.

Pourrait-on identifier par l'itération architecturale ? En effet, nous avons rencontré une caractéristique remarquable de certains *auditoria* : parfois ils sont plusieurs regroupés ensemble, que ce soit dans les écoles privées ou dans les édifices publics. Ainsi, dans la petite école de grec d'Amheida, il y a trois petites salles ; les salles de cours d'Himerius sont aussi plusieurs ; dans la maison des Philosophes d'Aphrodisias nous avons mis en relation deux espaces, le Péristyle et la salle à abside. Dans la Palestre de Philippes, l'*auditorium* à gradins est corrélé à une *exedra ephebeum*. Les *auditoria* d'Hadrien sont au nombre de trois et ils ont deux niveaux ; ceux de la Bibliothèque d'Athènes sont deux, plus les 6 exèdres ; les *scholae* du forum de Trajan sont, elles aussi, doubles ; au *templum Pacis*, il y a deux salles et 4 exèdres ; il y avait 31 salles de cours au Capitole de Constantinople et *n* exèdres pour des conférences ; et à Alexandrie, simultanément, il y avait plus d'une vingtaine de salles et l'Édifice théâtral. Que ce soit dans les écoles privées de niveau moyen ou supérieur, dans les « Universités » ou dans les salles de conférences, il y a bien souvent plusieurs salles. On peut aussi penser que le Théâtre de l'*Asclepieion* de Pergame s'articulait avec la salle

sud-ouest du sanctuaire (A43 et 44). Même pour un édifice apparemment isolé comme l'odéon d'Agrippa, on a fait l'hypothèse d'une articulation entre la grande salle de conférences et des petites salles de cours (A37, note). L'itération n'est ni un critère nécessaire, car il y a des *auditoria* isolés (l'odéon d'Hérode Atticus, la salle du Grand gymnase de Pergame, sauf si certaines autres salles du gymnase pouvaient servir à l'enseignement), ni suffisant : dans un groupe cathédral, les églises sont au moins deux, bien souvent accolées ; K. E. Welch remarque que l'itération est présente dans les bains et, dès la période hellénistique, dans les salles de réception des palais[396]. Cependant l'itération architecturale est une caractéristique remarquable des *auditoria* qui, combinée à d'autres (structure, inscription, syntaxe architecturale…) peut permettre l'identification. Mais elle ne constitue pas un critère, nécessaire et suffisant.

2.2. En l'absence de critère, quelle méthode d'identification ?

Puisque les critères sont introuvables, c'est le recours à une démarche qui peut permettre l'identification de vestiges archéologiques comme *auditorium*. On peut la qualifier de « centripète » puisqu'elle consiste à faire converger vers l'objet x à identifier des interrogations venant de questionnements formulés à partir de point de vue relevant d'horizons différents. Et c'est la plus ou moins grande convergence des réponses à ces questions qui permet une identification plus ou moins assurée. Le questionnement consiste à insérer l'objet d'étude dans des ensemble plus vastes que la seule considération intrinsèque des vestiges (structure, décoration, aménagement). Les horizons de questionnement élargi ont déjà été formulés par des savants à propos d'autres objets de recherche. Il s'agit de prendre en compte la syntaxe architecturale et la topographie urbaine, l'histoire des idées et de la culture, les aires culturelles, enfin et surtout peut-être, la polyfonctionnalité de l'architecture romaine.

2.2.1. La syntaxe architecturale et la topographie urbaine

R. Rea[397], après G. Majcherek, affirme que l'identification d'un *auditorium* destiné à l'enseignement ou utilisé comme salle de *recitationes*, est apparemment difficile à cause de sa ressemblance fonctionnelle avec d'autres édifices utilisés pour

[396] Welch 2007, p. 122.
[397] Rea 2014, p. 153.

recevoir des spectacles ou des assemblées ; elle note que cette difficulté peut cependant être dépassée par une analyse attentive du contexte dans lequel l'*auditorium* est inséré. Ce type de démarche était déjà mis en œuvre par J.-C. Balty dans son étude des curies ; il ne s'agit pas, écrit-il en substance dans l'avant-propos, de faire un simple inventaire archéologique des monuments et ceci parce que

> « architecture de l'espace, régissant cet espace, l'ordonnant et le pliant à sa mesure – qui peut être grandiose – l'architecture romaine pose d'emblée en effet des problèmes d'urbanisme, ceux des rapports du monument avec l'espace environnant et des monuments entre eux au sein de l'espace urbain, en un mot, celui de leur relation avec la ville[398]. »

D'où le titre : *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*. J.-C. Balty étudie en particulier l'articulation architecturale curie/basilique et l'articulation topographique urbaine curie/forum. Pour étudier les *auditoria* en tant que lieu d'enseignement, nous voyons qu'il est nécessaire de porter attention à l'insertion de la salle de cours dans le gymnase, dans la partie orientale de l'empire ; de même le lien entre *auditorium* comme salle de *recitatio* et bibliothèque doit être pris en compte ainsi que l'insertion de celles-ci dans des ensembles plus vastes : bains, thermes, temple… D'où l'importance de la prise en compte de la syntaxe architecturale. L'édifice théâtral de Kôm el-Dikka, mis au jour avant les *auditoria*, constitua, certes une découverte spectaculaire puisqu'il s'agissait du premier théâtre romain exhumé en Égypte ; mais la découverte et l'identification des *auditoria* a amené à réviser les fonction attribuées à l'Édifice théâtral et à reconnaître qu'il faisait partie intégrante du complexe académique, et qu'il était l'*auditorium* « par excellence », destiné aux discours publics, aux déclamations rhétoriques pour un auditoire beaucoup plus ample que les salles de classes[399].

2.2.2. L'histoire des idées et de la culture

À propos des confusions qui règnent au sujet de l'identification de nombreux édifices comme étant des « odéons », J.-C. Balty remarque que le problème doit être abordé « dans une perspective infiniment plus large que celle des seuls édifices et qui

[398] Balty 1991, p. X.
[399] Majcherek 2010, p. 475 ; le passage est repris dans Rea 2014, p. 153.

serait aussi celle d'une histoire des idées et de la culture dans l'Antiquité »[400]. Ainsi, J.-C. Balty requalifie des « odéons » en *bouleuteria*, en expliquant l'évolution de leur type architectural par l'évolution des mentalités :

> « La munificence des élites locales qui allaient attacher leur nom à ces constructions civiques de l'agora [les *bouleuteria*] contribua pour une bonne part à en altérer le caractère original, en accentuant ces aspects 'théâtraux' qui cadraient si bien avec leur désir d'auto-représentation. Mais on ne saurait oublier que, quel que soit le plan choisi, ces monuments font partie intégrante de la place publique et dès lors de l'histoire édilitaire et institutionnelle de cette ville. En les isolant de ce contexte architectural et civique qu'il faut à tout prix leur restituer, on a souvent été jusqu'à reconnaître une fonction qu'ils ne durent avoir qu'occasionnellement[401] ».

La prise en compte de l'évolution des sociétés et des mentalités est aussi une des caractéristiques des études de P. Gros sur l'architecture romaine. Yves Roman, présentant l'ouvrage de P. Gros *L'architecture romaine*. 1. *Les monuments publics*, résume de la manière suivante cette orientation :

> « En effet, l'architecture, plus que "nulle autre activité humaine" est liée "aux structures sociales et politiques, ainsi qu'aux conditions économiques", et est le reflet du temps qui passe et des hommes qui le meublent. De ce fait, il était impératif d'être attentif à l'évolution des sociétés, des mentalités des utilisateurs, des constructeurs de ces monuments publics, des hommes qui les bâtirent et qui les fréquentèrent. »[402]

De la même manière, il n'est pas possible de mener une recherche sur les *auditoria* dans le monde romain en faisant abstraction d'une étude de la pratique de la *recitatio* et autres divertissements intellectuels, et des pratiques d'enseignement et de leur évolution et de leur contexte culturel.

2. 2.3. *Les aires culturelles*

En effet, un autre principe méthodologique peut nous guider : il est nécessaire, comme l'écrit P. Gros[403], de « respecter le principe qui consiste à ne jamais dissocier les créations des différentes aires ethniques et culturelles du monde romain et à toujours les

---

[400] Balty 1991, p. 563. La note 664 indique que la critique vise la thèse de R. Meinel, *Das Odeion*.
[401] Balty 1991, p. 563.
[402] Yves Roman, « Pierre GROS, *L'architecture romaine*. 1. *Les monuments publics*, Paris, Picard, 1996, 503 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 45-1 | 2000, mis en ligne le 25 janvier 2008, consulté le 07 mars 2015. URL : http://ch.revues.org/76.
[403] Gros 2011, p. 308-9.

confronter afin de mieux saisir leurs parentés et leurs différences ». Concernant l'éducation et les activités intellectuelles, il est certain qu'il y a un inégal développement culturel et intellectuel dans l'empire : la partie orientale est une zone ancienne de culture ; dans la partie occidentale, les bibliothèques publiques n'apparaissent qu'au Ier siècle avant notre ère. Dans la partie occidentale, elle-même, le développement est inégal : au Ier siècle de notre ère, la culture est essentiellement à Rome, même s'il y a un dynamisme des élites municipales provinciales qui « s'attachent à reproduire les modèles culturels fournis par Rome avec le plus d'éclat possible »[404]. Lorsque Pline le Jeune, au début du IIe siècle, s'émerveille d'avoir trouvé chez un de ses hôtes, propriétaire à Pérouse, un érudit et un écrivain, il manifeste le préjugé du Romain à l'égard du provincial incapable d'activité intellectuelle[405]. Il n'en reste pas moins qu'au Ier siècle et au début du IIe, l'activité littéraire ne se conçoit guère pour un Romain en dehors de la Ville. En revanche, aux Ve et VIe siècles Alexandrie, Gaza, et Antioche sont florissantes culturellement et intellectuellement tandis que Rome, après la génération de Symmaque, a perdu définitivement sa prééminence d'autrefois.

2.2.4. La polyfonctionnalité de l'architecture romaine

Peut-être convient-il de renverser notre point de vue : ce n'est pas un malheur pour la recherche sur les *auditoria* dans le monde romain si des lectures ou des conférences se donnent dans des théâtres, des odéons, des *bouleuteria* ou dans des *cubicula* ou des *triclinia* ; si des cours ont lieu sous les portiques, à la maison du *magister* ou du *dominus,* dans les gymnases etc… Ce n'est pas un malheur, parce que c'est la réalité romaine, même si cela constitue une difficulté pour la recherche. Comme disait Bergson, nos catégories conceptuelles sont figées ; nous souhaiterions associer de manière univoque, réciproque et exclusive une structure architecturale clairement identifiable et une fonction elle aussi déterminée : odéon et représentation musicale, théâtre et représentation dramatique, curie ou boulè et assemblée du sénat local, *triclinum* et salle à manger, *cubiculum* et chambre identifiée à la chambre à coucher, etc… Mais la réalité des choses est plus souple, plus fuyante, aux contours moins

[404] Salles, 2010, p. 25.
[405] « Il y a, dans le domaine intellectuel, beaucoup d'hommes, provinciaux en apparence, qui se révèlent à l'examen, d'une culture tout à fait singulière. » Pline, *Ep*. VII, 25, 6.

rigides que nos catégories, certes utiles, en particulier pour agir, disait Bergson, mais qui, parfois, finalement, font obstacle à la pensée. Cette thèse bergsonienne s'avère particulièrement pertinente relativement à l'architecture romaine. La polyfonctionnalité est la règle et non l'exception, comme l'écrit P. Gros :

> « Une fois de plus nous vérifions donc cette vérité qui s'applique à l'ensemble de l'architecture romaine : une forme, aussi rigoureusement circonscrite qu'elle apparaisse, est toujours suffisamment ouverte pour autoriser des usages diversifiés […] la typologie ne se confond pas […] avec la fonction. »[406]

Nous sommes en outre portés à la rigidité par nos propres pratiques, comme nous l'avons vu à propos des lieux d'enseignement : en France, depuis la Troisième République, les lieux de l'enseignement (public) sont clairement déterminés, tout comme les lieux des divertissements : théâtre, opéra, puis cinéma. Nous n'imaginons pas une conférence de philosophie ou de médecine dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale ni une réunion des députés dans l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne. Cependant, lorsque Paris fut investi par les Prussiens, l'Assemblée Nationale siégea au Grand Théâtre de Bordeaux en février 1871 et, à une tout autre échelle, depuis quelques décennies, des raisons budgétaires conduisent, dans les petites communes, à la création de « salles polyvalentes ». Plus près de notre sujet, des sources littéraires nous font savoir que l'Assemblée ou le Conseil, à Athènes se réunissaient dans des théâtres[407] : malgré ses trois aménagements successifs, l'*Ekklesia* abandonna la Pnyx assez tôt, pour le théâtre de Dionysos.

Pour résumé, du point de vue de la méthode, la recherche menée par P. Gros concernant « La basilique dans les maisons des notables »[408] apparaît comme un modèle épistémologique. En effet, si on peut douter de la faisabilité d'une recherche sur les *auditoria* encore plus devrait-on douter d'une recherche sur « la basilique dans les maisons de notable», car c'est bien un espace dont « toute attestation archéologique semble se dérober aux investigations les plus attentives » (p. 314). Et pourtant, l'étude historico-sociologique des lieux de la sociabilité électorale conduit à postuler l'existence de cet espace dans les demeures ; les sources historiques attestent la pratique des *consilia publica*, ces réunions entre personnes de confiance pour des conversations

[406] Gros 2011, p. 309.
[407] Pour le théâtre grec servant de salle de conseil, Cicéron, *Pro L. Valerio Flacco* 16 ; Tite- Live 24, 39, 1 ; Cornelius Nepos, *Timoléon* 4, 2, Tacite, *Histoires* 2, 80.
[408] Gros 2014.

décisives, pour des conciliabules administratifs, politiques ou juridiques. P. Gros montre alors que si l'étude archéologique en semble impossible, ce n'est pas pour des raisons objectives qui seraient le caractère fuyant, indéterminé de l'objet mais pour des raisons subjectives qui sont la rigidité de nos catégories et leur inadéquation aux pratiques de la société romaine[409]. Ainsi, si nous cherchons une basilique dans une *domus* en tant qu'espace public dans la partie privée de la demeure, nous mettons en œuvre l'opposition public-privé propre au monde moderne, et qui ne peut s'appliquer à la société romaine ; ou encore si, lorsque Vitruve évoque la « basilique » dans la *domus*, nous pensons qu'il fait référence à une structure, un édifice basilical à trois nefs et un lanterneau, nous faisons fausse route ; comme bien souvent, le mot désigne une fonction, plus qu'une structure, un lieu de réunion pour des discussions, qui ne retient de l'édifice qu'une certaine monumentalisation, qui peut se limiter à des colonnes. Ou encore si nous pensons que le *cubiculum* dans lequel peuvent se tenir des *consilia* est nécessairement la chambre à coucher, nous nous fourvoyons là-aussi, car le mot désigne toute « chambre », toute pièce un peu retirée à fonction indifférenciée donc polyvalente[410]. Cette dernière remarque nous intéresse particulièrement puisque nombre de textes situent des discussions intellectuelles voire des *recitationes* dans des *cubicula*. Ainsi Tacite situe son dialogue sur les orateurs dans le *cubiculum* de Maternus : lorsque ses amis entrent, celui-ci est en train de corriger le manuscrit de sa tragédie *Caton* en vue d'une publication, donc le *cubiculum* fait office de cabinet de travail[411] ; il se transforme en un quasi *auditorium* puisque chacun, dans un discours improvisé, va défendre son point de vue sur les mérites respectifs du discours et de la poésie ou sur les causes de la décadence du genre oratoire ; lorsque Vipstanus Messalla fait irruption « dans le *cubiculum* » (14, 1), il leur dit plaisamment qu'ils tiennent un *consilium* : le

[409] « Il y a plusieurs raisons, qui tiennent à la rigidité de nos définitions typologiques, et à leur inadéquation aux conceptions et usages de ces sociétés, où la notion de " privacy ", au sens étroit, clos et intime où nous l'entendons, n'existait pas. Quand nous rencontrons le mot *basilica*, nous envisageons immédiatement un espace " basilical ", au sens où Vitruve lui-même le conçoit, c'est-à-dire une nef couverte en lanterneau et longée de nefs latérales plus étroites. Mais une lecture même cursive du livre VI du *De architectura* suffit à nous apprendre que des notions en principe strictement définies peuvent être interchangeables, selon qu'elles désignent une structure ou une fonction. Le cas est patent pour les " salles à manger " (*triclinia*) et les " salons " (*oeci*) ; beaucoup de ces derniers peuvent avoir un caractère triclinaire, comme le laisse entendre le théoricien pour les *oeci cyziceni*, par exemple, et d'une manière générale, toute pièce un peu vaste peut, si le besoin s'en fait sentir, recevoir des lits de table et abriter un banquet […] » Gros 2004, p. 314-5.

[410] « Les sources ne manquent pas qui mettent en scène de véritables conciliabules politiques, administratifs ou juridiques jusque dans le *cubiculum*, cette pièce que nos langues modernes définissent comme la chambre à coucher, le " bedroom " ou le « " Schlafzimmer ", selon une terminologie mal adaptée à la réalité antique. » Gros 2004, p. 315-6.

[411] Tacite, *Dialogue des orateurs*, 3.

cubiculum fait fonction de basilique « privée ». On a vu aussi que Pline situait dans un *cubiculum*[412] certaines *recitationes* qu'il donnait chez lui.

Il est donc possible d'étudier archéologiquement les *auditoria* du monde romain, en s'appuyant sur les découvertes récentes et en prenant en compte la syntaxe architecturale, la topographie urbaine, l'histoire des idées et de la culture ainsi que le principe de polyfonctionnalité de l'architecture romaine. Il est nécessaire, en outre de mobiliser toutes les sources disponibles, en plus de la documentation archéologique.

3. Appendice 1 : l'*auditorium* et l'odéon

Nous ne prétendons pas présenter une étude exhaustive de la question, mais quelques remarques que notre étude nous conduit à formuler.

3.1. On les appelle « odéon », « Ὠιδεῖον », « odium », « odeum », « Odeion »[413]

Plusieurs salles ou édifices de notre catalogue (douze) sont désignés par le terme d'odéon dans la littérature archéologique.

> L'Odéon d'Agrippa (A36-37), d'Hérode Atticus (A38) ; l'odéon du Gymnase d'Epidaure (A40), l'auditorium du Grand Gymnase de Pergame (A41)[414] et la salle à gradins du Petit Gymnase (A42) ; l'odéon de l'*Artemision* d'Éphèse (A47) ; l'odéon d'Aphrodisias (A54-55), ceux de Termessos (A58), Apollonia (A66) ; l'odéon des Grands Thermes de Dion (A67) ; l'odéon de Domitien(A75) ; l'odéon de la villa Pausilypon (A82) ; l'odéon du sanctuaire d'Esculape de *Balagrae* (A83), et même parfois le *theatrum tectum* de Pompéi[415].

Mais seuls trois de ces édifices, semble-t-il, sont ainsi désignés dans les sources anciennes : les odéons d'Agrippa, Hérode Atticus et de Domitien. L'usage étendu du terme au-delà des sources anciennes génère des ambiguïtés. Ainsi, W. Radt[416] utilise le plus souvent le terme « *Odeion* » pour désigner la salle à gradins du Petit Gymnase de Pergame. Ce savant, traitant de cette salle à l'époque romaine, indique qu'on peut la désigner par le mot « odéon » en tant que petit théâtre couvert ou par le mot latin « *auditorium* »[417] ; mais on ne sait pas quel sens il donne à ce dernier terme. Incontestablement, le premier terme, « *Odeion* », désigne une structure, petit théâtre

[412] Pline V, 3, 11.
[413] Vespignani Visconti 1874, p. 151 et n 1 **;** Lidell Scott *s. v. odeum* ; Ginouvès 1972, p. 205-209 ; Meinel 1980 ; Balty 1991, p. 563 ; Aslanidis 2003 p. 300 ;
[414] Par exemple, Schazmann 1924, p. 61, « Odeion ».
[415] Par exemple, Lessing Varone 1995, p. 49 ou Robert 2015, p. 256.
[416] Radt 1975, 1976 et 1977.
[417] Radt 1999, p. 250.

couvert ; le second désigne-t-il une fonction ? Dans la littérature archéologique, le mot « odéon » semble être utilisé, le plus souvent, pour désigner une structure alors qu'étymologiquement et originellement il désigne une fonction, un lieu où sont données des prestations musicales (ᾠδαί). Il ne semble pas qu'il ait été dans les intentions de W. Radt de signifier que la salle de Pergame avait comme fonction principale ou unique les spectacles musicaux. En outre, dans les usages archéologiques du mot on ne l'utilise pas pour toute structure couverte en forme de théâtre. D'un *bouleutèrion* on ne dit pas que c'est un « odéon ». J. C. Balty a reproché à R. Meinel d'avoir qualifié d'« odéons » des édifices qui en fait seraient des *bouleuteria*. Nous même avons rencontré des problèmes d'identification relatifs à cette question (Cnide, A48). Donc, l'usage archéologique du mot « odéon » inclut, en plus de la structure « petit théâtre couvert », une fonction, assez large de spectacle de divertissement ou au moins exclut la fonction de lieu de réunion d'une assemblée locale. La définition implicite est donc : petit théâtre couvert à fonction ludique et non politique.

3.2. Des sources anciennes aux usages contemporains

Des sources anciennes, textes et inscriptions désignent bien certains édifices comme étant des odéons : ceux de Périclès[418], Agrippa, Hérode Atticus, ou de Patras, Corinthe, Samos, (Lidell-Scott s. v. *odeum*), ou encore Vienne. La définition, petit théâtre couvert, a été induite par les archéologues à partir des vestiges et des textes. Plus précisément, on a constaté que ces édifices étaient des petits théâtres couverts et de là on a désigné du terme « odéon » tout petit théâtre couvert[419] auquel on n'attribuait pas une fonction politique. La fonction, édifice public pour événements musicaux, est tirée de l'étymologie et de Plutarque : l'odéon a été construit par Périclès pour les concours musicaux des fêtes des Panathénées (*Periclès* 13, 9), ainsi que d'une source tardive, Hésychius (Ve siècle) :

> ᾠδεῖον· ˙τόπος ἐν ᾧ πρὶν τὸ θέατρον κατασκευασθῆναι οἱ ῥαψῳδοὶ καὶ οἱ κιθαρῳδοὶ ἠγωνίζοντο
> « *odeion* : lieu construit comme un théâtre où concourent les rhapsodes et les citharodes»

[418] Andocides, *Sur les mystères*, I, 38 (année 399 avant) ; Aristophane, *Les Guêpes*, v. 1109 (représentées en 422 avant n. è.) ; Xénophon, *Helléniques,* II, 4,9 (écrit en 402).
[419] Vespignani Visconti 1874, p. 151 n 1.

Quant aux usages contemporains, René Ginouvès[420] notait qu'il y a des ambigüités sur le terme « odéon » à propos de la fonction de certains édifices en forme de petits théâtres. Le prototype lui-même, l'odéon de Périclès, ne servait pas qu'aux événements musicaux[421] : on y donnait le préambule (προάγων) des tragédies qui devaient être exécutées au théâtre de Dionysos. Il a été utilisé pour des fonctions très diverses : comme cour de justice[422], casernement de soldats[423], lieu de distribution de blé[424] mais aussi comme salle pour des débats ou un enseignement philosophiques. Plutarque en fait une école philosophique au même titre que le Lycée et l'Académie :

> ἐπὶ τοὺς σοφοὺς ἐλθὲ καὶ τὰς σοφὰς Ἀθήνησι σχολὰς καὶ διατριβάς· ἀναπέμπασαι τὰς ἐν Λυκείῳ τὰς ἐν Ἀκαδημίᾳ τὴν Στοάν τὸ Παλλάδιον τὸ Ὠιδεῖον
>
> « Considère les sages, les écoles et les cercles d'Athènes où s'enseignait la sagesse. Passe en revue les écoles du Lycée, celles de l'Académie, le Portique, le Palladion, l'Odéon. »[425]

Diogène Laërce rapporte un témoignage d'Hermippe de Smyrne (IIIe siècle avant notre ère) selon lequel Chrysippe aurait enseigné dans l'Odéon[426]. Plutarque[427] et Athénée[428] écrivent aussi que Chrysippe enseignait à l'odéon. R. Ginouvès conclut : donc l'odéon de Périclès avait comme « fonction bien attestée » celle de salle de conférence[429]. Et il poursuit : cette même fonction peut être attribuée « à certaines constructions de gymnase, qui se rattachent au type de l'odéon[430] et qui était évidemment destinées à l'enseignement supérieur », et de citer : Pergame, Philippes, l'odéon tardif d'Agrippa, le *theatrum tectum* de Pompéi, l'odéon d'Aphrodisias, celui de Termessos, Aspendos peut-être et, hors du contexte du gymnase, l'odéon de Domitien et l'*Athenaeum*.

Il existe donc bien, dans le monde grec et le monde romain, des odéons, théâtres couverts plus ou moins petits[431], dont la fonction première mais non exclusive est le

---

[420] Ginouvès 1972, p. 207-9.
[421] Qui, eux-mêmes, peuvent se dérouler ailleurs que dans les odéons, dans des gymnases ou des théâtres : E. Bouley 2001, p. 15 et sa note 38 ; Meinel, 1980, p. 29-30.
[422] Aristophane, *Les Guêpes*, v. 1109 et scholie ; Démosthène, *Contre Néera* 52.
[423] Xénophon, *Helléniques*, II, 4, 9.
[424] Démosthènes, *Contre Phormio*, 37.
[425] Plut. *De exilio*, 14 (605A), CUF 1980, trad. J. Hani.
[426] DL, 7, 184.
[427] *Moralia* 1033e.
[428] VIII, 336E.
[429] Ginouvès 1972, p. 205.
[430] C'est moi qui souligne.
[431] Certains odéons sont plus grands que certains théâtres.

spectacle musical. Les constructions des gymnases, dont la fonction première n'est pas l'événement musical mais l'enseignement ou la conférence, seraient bien mieux nommées « *auditorium* » qu'« odéon ». Du point de vue archéologique, il est légitime d'appeler « odéon » un édifice en forme de petit théâtre couvert que des sources anciennes ou l'épigraphie nomment comme tel ou auquel elles attribuent principalement une fonction musicale. En revanche, si on se trouve devant les vestiges d'un édifice « du type de l'odéon » (= petit théâtre couvert), mais non documenté par des textes anciens ou l'épigraphie, on ne peut pas immédiatement en déterminer la fonction principale ; est-il principalement le lieu d'événements musicaux (« odéon »), de réunions politiques du sénat local (« curie », « *bouleutèrion* ») ou de conférences et d'enseignement (« *auditorium* ») ? Pour tenter de répondre, il faut faire appel à d'autres critères que la structure : topographie urbaine, syntaxe architecturale…sans perdre de vue qu'il y avait, dans le monde ancien encore plus qu'aujourd'hui, des salles ou édifices polyvalents.

4. Appendice 2 : l'*auditorium* et le *synthronon*

On a noté comme antécédent structurel de certains *auditoria* de Kôm el-Dikka le *synthronon* des églises (cat. A10 et 13 ; fig. C. 4, 5). Dans la *Basilica urbana* de Salone, la cathédrale du Ve siècle[432], il y avait un *synthronon*, étymologiquement un siège collectif du clergé, architecturalement, une banquette maçonnée semi-circulaire dotée d'une cathèdre épiscopale en son centre, entourée par un déambulatoire, le tout étant installé dans l'abside semi-circulaire de la basilique. Une banquette destinée au bas clergé épousait la base du mur de l'abside. Ce chœur liturgique était séparé du reste de l'espace de la basilique par un chancel de marbre. À Kôm el-Dikka, il n'y a pas de déambulatoire derrière les gradins ; il n'y a pas non plus la double structure (haut clergé /bas clergé), mais sous une certaine forme, la séparation entre deux catégories de personnes est présente (dans OP et RS, cat. A18 et A20). À Poreč (Croatie), dans la Basilique pré-euphrasienne nord (état Ve siècle), l'abside est quadrangulaire mais pour l'essentiel le dispositif est le même qu'à Salone : trois degrés de gradins semi-circulaires maçonnés laissent derrière eux un espace de circulation. Au milieu du

[432] Višić-Ljubić 2014, p. 18.

deuxième degré est installée une cathèdre en pierre, séparée des bancs et monumentalisée par de petits murets latéraux, comme dans l'*auditorium* K (A13) de Kôm el-Dikka. Dans la basilique Saint-Jean d'Éphèse, plus tardive (VIe siècle), les cinq degrés maçonnés en brique sont portés par une voûte annulaire ; le *synthronon* est placé en avant de l'abside (fig. C. 5).

Dans le complexe épiscopal de Salone, on identifie aussi un *cathecumeneum*[433]. Dans une salle quadrangulaire, que l'on atteint par le vestibule de la cathédrale et qui ouvre sur le baptistère, il y avait une banquette semi-circulaire à deux degrés avec en son centre une cathèdre délimitée latéralement par des murets. On sait que l'administration du sacrement du baptême par l'évêque était précédée par un enseignement de la foi (catéchèse) et une préparation au baptême. L'analogie structurelle entre le *cathecumeneum* et l'*auditorium* se double donc ici d'une analogie fonctionnelle. Sur le site, malheureusement, seul le plan de la salle est visible par une restitution de l'élévation sur quelques dizaines de centimètres, la banquette n'est pas visible (septembre 2016). Qu'il s'agisse donc d'enseigner la foi chrétienne ou la culture traditionnelle, les structures sont semblables. Cependant, elles ne sont plus intégrées dans des thermes ou dans un complexe académique, mais dans des cathédrales ou des quartiers épiscopaux.

Les exemples de *synthronon* mentionnés ici sont antérieurs aux *auditoria* de Kôm el-Dikka, mais l'iconographie indique que la structure semi-circulaire, avec les auditeurs/élèves entourant le maître/conférencier est antérieure aux structures et pratiques chrétiennes et qu'il s'agit d'une disposition traditionnelle, le maître étant, au sens propre, entouré de ses élèves et non face à eux comme dans la disposition qui nous est habituelle. Déjà sur la mosaïque de Pompéi dit mosaïque de l'Académie de Platon (fig. C. 1), les savants sont disposés en arc de cercle les uns à côté des autres, assis sur une exèdre extérieure. Sur la mosaïque du IIIe siècle représentant Socrate avec ses disciples dans la Maison de Jamblique, retrouvée sous la cathédrale d'Apamée, le philosophe est au centre du groupe[434]. La peinture murale datée du IVe siècle représentant une leçon d'anatomie dans l'Hypogée de Dino Compagni à Rome, Via Latina (Fig. C. 8) place le maître au centre, les élèves étant assis ou debout sur des gradins curvilignes autour du maître. On peut penser que les représentations iconographiques correspondent à des pratiques et pas seulement à des schémas

[433] Ibid, p. 19 et 20.
[434] Balty 1972, fig. 2.

conventionnels. Il y aurait donc dans le monde romain cette pratique d'enseigner en s'entourant de ses élèves et disciples ; les chrétiens, pour la catéchèse, auraient adopté ces pratiques et les aménagements spatiaux correspondants. L'évêque, dans la cathédrale, siège au milieu des clercs comme le Christ au milieu de ses disciples. En effet, les chrétiens de l'Antiquité tardive représentent le Christ non pas comme un crucifié mort, cloué sur une croix, mais comme un lettré jeune, imberbe, enseignant à ses disciples réunis autour de lui comme les élèves autour du maître. Sur la Pyxide de Berlin, le Christ est assis sur un siège d'honneur à haut dossier, les pieds posés sur un *suppedaneum*, les apôtres l'entourent sur deux rangs[435]. Sur les vases grecs les scènes d'enseignement sont représentées sous la forme de la relation entre un élève et le maître[436]. Il faudrait étudier par quelles médiations, hellénistiques probablement, on est passé de ce type de représentation au groupe d'élèves ou de disciples entourant le maître[437]. Quoi qu'il en soit, la structure architecturale de l'*auditorium* pédagogique, du *cathecumeneum* ou du s*ynthronon* dans l'Antiquité tardive correspond à ces pratiques de transmission. Concernant Kôm el-Dikka, l'absence de signe chrétien et l'itération éliminent l'hypothèse d'un lieu chrétien.

[435] Rodziewicz 1993 ; Rodziewicz 2003 ; G. M. A. Hanfmann, « Socrates and Christ », dans *Harvard Studies in Classical Philology*, LX (1951), p. 205-33 en part. p. 209-12, fig. 4, 6 et 7.

[436] Voir par exemple l'intérieur d'une kylix à figures rouges du peintre d'Erétrie, conservé à Paris au Musée du Louvre, représentant le poète Linos qui instruit le jeune Mousaios (440-435 av. n. è), in Meneghini, Rea 2014, pl. hors-texte 4 ou la kylix attique à figures rouges du peintre Douris représentant des scènes d'école (480 av. n. è.).

[437] Le *British Museum* conserve un petit groupe daté des IIIe-Ier siècles avant notre ère où l'enseignant vêtu d'un *himation* est entouré de ses élèves, in García Sánchez, 2013, fig. 8.

CONCLUSION

Il se dégage de notre étude plusieurs éléments de conclusion. Tout d'abord, une étude archéologique des *auditoria* en tant que salles de cours, de conférences ou de *recitatio* est possible : 80 salles ou édifices archéologiquement attestés ont été retenus dans le catalogue[438]. Certes, les identifications demeurent soumises à la critique, mais pour certaines, le degré de certitude est fort.

Cette étude confirme qu'il n'y a pas une structure unique qui serait propre aux *auditoria*, mais qu'il existe plusieurs structures pouvant convenir aux fonctions d'un *auditorium* et que celles-ci ne leur sont pas propres (principalement, hémicycles à gradins, salles rectangulaires à gradins droits affrontés ou courbes, exèdres curvilignes ou rectangulaires...).

Un trait souvent présent, mais qui n'est ni nécessaire ni suffisant, est l'itération : les salles sont bien souvent plusieurs réunies ensemble (Constantinople, Amheida, Alexandrie, *auditoria* d'Hadrien). Il peut y avoir une complémentarité de salles de types différents, par exemple salles à gradins et exèdres (Bibliothèque d'Hadrien, *templum Pacis*), pour des fonctions qui peuvent être différentes.

On a vu que les *auditoria* sont souvent situés dans ou à proximité immédiate de bibliothèques, palestres, gymnases, bains gymnases ou thermes. On constate, en outre, dans la topographie urbaine de certaines grandes villes (Rome, Alexandrie Constantinople, peut-être Autun dans une moindre mesure), l'existence non pas de quartiers universitaires, mais de zones urbaines à vocation plus spécifiquement culturelle, comprenant, parmi d'autres structures culturelles, un regroupement de locaux publics dédiés à l'enseignement. Ces zones sont situées au centre de la ville. C'est le cas pour les *auditoria* de Kôm el-Dikka, pour le quartier de l'ancien Capitole à Constantinople et, à Rome pour la vaste zone urbaine comprenant les *auditoria* d'Hadrien, les *scholae* du forum de Trajan, les *auditoria* du *templum Pacis*, avec les bibliothèques de ces ensembles.

Du point de vue fonctionnel, il apparaît nécessaire de distinguer des salles ou édifices polyvalents (en général les très grands *auditoria*) et des salles ou édifices plus spécifiquement dédiés aux activités de l'*auditorium*, ce qui n'exclut pas que ces salles ou structures puissent occasionnellement servir à d'autres fonctions.

[438] 84 ont été étudiés ; 3 sont refusés. Il faut aussi enlever Autun.

Les fonctions des *auditoria*, comme les structures, sont très diverses. Il n'est pas aisé d'associer de manière univoque une structure à une fonction. Même si on a tendance à corréler, à bon droit semble-t-il, les petites salles à l'enseignement et les grands édifices aux performances rhétoriques, les choses sont certainement plus complexes, ne serait-ce que parce que l'enseignant/rhéteur doit faire montre en public de ses capacités rhétoriques, selon l'idée grecque et platonicienne que seul le spécialiste d'une pratique est capable de bien l'enseigner.

Lorsque les sources littéraires indiquent que des conférences, des activités d'enseignement ou de déclamation ont lieu dans des temples ou des thermes, cela ne signifie pas nécessairement que ces activités se donnent dans des lieux indifférenciés et non spécifiques, comme les portiques, les cours ou les salles dévolues habituellement à d'autres fonctions. Notre étude a montré en effet que dans les sanctuaires ou dans un temple (*templum Pacis*) il peut y avoir des *auditoria* comme lieux relativement spécialisés ; il en est de même pour les palestres, gymnases, bains gymnases, ou thermes. La mention littéraire d'une *declamatio* ou *recitatio* tenue dans un temple ou dans des thermes ne doit pas détourner de l'étude archéologique, comme on pouvait le penser initialement mais au contraire inciter à cette étude.

Les pratiques tenues dans les *auditoria* du monde romain sont héritées du monde hellénistique : poètes et savants itinérants ; Seconde et Troisième sophistiques ; enseignement et conférences dans les gymnases ; philosophie, rhétorique, médecine, lecture devant un public… Certaines structures sont, elles aussi, héritées du monde hellénistique : il y a une filiation de *l'exedra ephebeum* à l'*auditorium*. Les techniques romaines de *l'opus caementicum* et de la construction sur voûte annulaire et rayonnante ont permis l'édification des plus grands *auditoria*. L'adjonction de thermes a transformé les gymnases hellénistiques en bains gymnases qui abritent très souvent des *auditoria*. Ces filiations étant notées, on constate une permanence des pratiques et des structures tout au long de la période étudiée, du Ier siècle avant notre ère au VIIe siècle de notre ère, en orient du moins ; pour l'occident, la documentation archéologique réunie ici est beaucoup trop pauvre pour que l'on puisse proposer quelque conclusion que ce soit.

L'étude archéologique des *auditoria* dans le monde romain est donc bien loin d'être achevée. Certaines des identifications que nous avons proposées sont douteuses donc discutables. Des dossiers demanderaient à être ouverts ou réouverts : peut-on avancer dans la recherche des *auditoria* privés dans les *domus* ou *villae*, en particulier dans la baie de Naples ? Une étude systématique et exhaustive des salles ou édifices

dans ou à proximité des bibliothèques, des thermes ainsi qu'une étude des lieux publics de réunion, en particulier dans la partie occidentale de l'empire, permettrait certainement d'étoffer le catalogue des *auditoria* potentiels.

TABLEAUX

	Identification certaine	Probable/ possible /douteuse	À rejeter
	ATTESTATIONS ARCHEOLOGIQUES		
A1 = Alexandrie, 32a	x		
A2 = Alexandrie, 32b	x		
A3 = Alexandrie, 32c	x		
A4 = Alexandrie, A	x		
A5 = Alexandrie, B		x	
A6 = Alexandrie, C	x		
A7 = Alexandrie, D	x		
A8 = Alexandrie, E	x		
A9= Alexandrie, F	x		
A10 = Alexandrie, G	x		
A11 = Alexandrie, H	x		
A12 = Alexandrie, J	x		
A13 = Alexandrie, K	x		
A14 = Alexandrie, L	x		
A15 = Alexandrie, M	x		
A16 = Alexandrie, N	x		
A17 = Alexandrie, O	x		
A18 = Alexandrie, OP	x		
A19 = Alexandrie, R	x		
A20 = Alexandrie, RS	x		
A21 = Alexandrie, T	x		
A22 = Alexandrie, W	x		
A23 = Alexandrie, ed. théâtral I	x		
A24 = Alexandrie, ed. théâtral II	x		
A25 = Amheida, R15	x		
A26 = Amheida, R19	x		
A27 = Amheida, R23	x		
A28 = Athènes, Bib. Hadrien, *auditorium* nord	x		
A29 = Athènes, Bib. Hadrien, *auditorium* sud	x		
A30 à 35 = Athènes, Bib Hadr 6 exèdres	xxxxxx		
A36 = Athènes, Od. Agrippa I	x		
A37 = Athènes, Od. Agrippa II	x		
A38 = Athènes, Od. Hérode Atticus	x		
A39 = Athènes, salle Maison Proclus		x	
A40 = Epidaure, *Asclepieion*, odéon	x		
A41= Pergame, *auditorium* du Grand Gymnase	x		
A42 = Pergame, salle à gradins du Petit Gymnase	x		
A43 = Pergame, théâtre de l'*Asclepieion*	x		
A44 = Pergame, salle sud-ouest de l'*Asclepieion*		x	
A45 = Éphèse, *auditorium* du Bain Gymnase de l'Est	x		
A46 = Éphèse, *auditorium* du Gymnase du Port	x		
A47 = Éphèse, odéon de l'*Artemision*	x		
A48 = Cnide, *acroaterion* du SE		x	
A49= Hierapolis, *auditorium* du Bain Gymnase		x	
A50 = Milet, *museion* du Bain de Faustine	x		

A51 = Rhodes, petit théâtre	x		
A52 = Sardes, salle du Bain gymnase II	x		
A53 = Sardes, salle du bain gymnase III	x		
A54 = Aphrodisias, l'odéon, phase I	x		
A55 = Aphrodisias, l'odéon tardif	x		
A56 = Aphrodisias, le péristyle, Maison des Philosophes	x		
A57 = Aphrodisias, la salle absidée, Maison des Philosophes	x		
A58 = Termessos, l'odéon	x		
A59 = Termessos, les *gradus* du Gymnase		x	
A60 = Ariassos, la salle à gradins			x
A61 = Arykanda			x
A62 = Simena, l'hémicycle à gradins			x
A63 = Pergé, la galerie de Cl. Piso	x		
A64 = Philippes, audit de la palestre	x		
A65 = Augusta Trajana, l'auditorium	x		
A66 = Apollonia d'Ill., odéon	x		
A67 = Dion, odéon Grands Thermes	x		
A68 = Rome, audit. Mécène	x		
A69 = Rome, *templum Pacis*, salle W	x		
A70 = Rome, *templum Pacis*, salle Est		x	
A71 = Rome, *templ Pacis*, exèdre NW	x		
A72 = Rome, *templ Pacis*, exèdre NE	x		
A73-74 = Rome, *templum Pacis*, les 2 exèdres méridionales		xx	
A75 = Rome, odéon Domitien	x		
A76-77 = Rome, les 2 *scholae* du forum de Trajan	xx		
A78 = Rome, audit. Hadrien médian	x		
A79 = Rome, audit. Hadrien sud	x		
A80 = Rome, audit. Hadrien nord	x		
A81 = Pompéi, le *theatrum tectum*	x		
A82 = Naples, od. Pausilypon	x		
A83 = *Balagrae,* théâtre Asclepieion	x		
A84 = Autun		x	
	ATTESTATIONS NON ARCHÉOLOGIQUES		
		épigraphiques	
A85 = Éphèse, l'*audeitorion* de la Bib	x		
A86 = Rome, audit. IIe s.	x		
A87 = Martigny *audit. hypocaustum*	x		
		littéraires	
A88 = Alexandrie, *phrontisterion* d'Ammonios	x		
A89 = Athènes, *theatron* d'Himerius	x		
A90 = Athènes, *theatron* de Julien	x		
A91 = Rome, *Athenaeum*	x		
A92 = Rome, audit. Palatin	x		
A93 = Rome, audit. Titinius Capito	x		
A94 = Rome, audit. Calpurnius Pison	x		
A95 = Milan, Deuterius	x		
		juridiques	
A96 à 126 = Constantinople, salles de cours *audit. capitolii*	31x		
A127 et suiv.= Constantinople, salles de conf. *audit. capitolii*	x + n		
TOTAL	114 + n	10	3

Tableau 1. Les modalités des identifications et les sources des attestations.

	début	Fin
A1 Alex, 32a	6e	7e
A2 Alex, 32b	6	7
A3 Alex, 32c	6	Debut 7
A4 Alex, A	Fin 5/deb 6	Deb 7
A5 Alex, B	Fin 5/deb 6	Deb 7
A6 Alex, C	Fin 5/ deb 6	Deb 7
A7 Alex, D	Deb 6	Deb 7
A8 Alex, E	Deb 6	Deb 7
A9 Alex, F	Deb 6	Mi (?) 7
A10 Alex, G	Deb 6	Mi 7
A11 Alex, H	Fin 5/deb 6	Fin 7
A12 Alex, J	Fin 5	Mi ou fin 7
A13 Alex, K	Après fin 5	Mi ou fin 7
A14 Alex, L	Fin 5/deb 6	Mi ou fin 7
A15 Alex, M	Fin 5/deb 6	?
A16 Alex, N	?	?
A17 Alex, O	Fin 4/deb 5	Fin 6/deb 7
A18 Alex, OP	6/deb 7	?
A19 Alex, R	?	6
A20 Alex, RS	6	?
A21 Alex, T	Fin 5/deb 6	?
A22 Alex, W	Fin 5/deb6	?
A23 Alex, ed. théâtral I	4	Fin 5/deb 6
A24 Alex, ed. théâtral II	Fin5/deb 6	Deb 7
A25 Amheida, R15	ca 340	av 360
A26 Amheida, R19	ca 340	av 360
A27 Amheida, R23	ca 340	av 360
A28 Athèn, Bib. Hadrien, audit. nord	2	6
A29 Athènes, Bib. Hadrien, auditorium sud	2	6
A30-35 Ath Bib Hadr 6 exèdres	2	6
A36 Athènes, Od. Agrippa I	13-17 av.	ca 170 ap.
A37 Athènes, Od. Agrippa II	ca 170	ca 267
A38 Athènes, Od. Hérode Atticus	160-70	?
A39 Athènes, salle Maison Proclus	5	Deb 7
A40 Epidaure, Asclepieion, l'od. du Gymnase	Fin 2/deb 3	?
A41 Pergame, l'auditorium du Grand Gymnase	2	?
A42 Pergame, la salle à gradins du Petit Gymnase	Période hellénistique	?
A43 Pergame, le théâtre de l'Asclepieion	ca 130-40	*Taq* fin 4
A44 Pergame, la salle sud-ouest de l'Asclepieion	ca 130-40	*Taq* fin 4
A45 Éphèse, l'auditorium du Bain Gymnase de l'Est	1	4
A46 Éphèse, l'auditorium du Gymnase du Port	2 ?	?
A47 Éphèse, l'odéon de l'Artemision	Mi 1er	*Taq* 7-8
A48 Cnide, l'acroaterion du SE	?	?
A49 *Hierapolis*, un auditorium dans le Bain Gymnase	120-130	?
A50 Milet, le *museion* Bain de Faustine	3 ?	?
A51 Rhodes, le petit théâtre	2e s. av.	?
A52 Sardes, salle du gymnase II	166	3
A53 Sardes salle du gymnase III	3	4

A54 Aphrodisias, l'odéon I	Fin 2	4
A55 Aphrodisias, l'odéon tardif	4/5	Mi 6
A56 Aphrodisias, le péristyle, Maison des Philosophes	Fin 5	Mi 6
A57 Aphrodisias, la salle absidée, Maison des Philosophes	5	Mi 6
A58 Termessos, l'odéon	1 ap.	?
A59 Termessos, les gradus du Gymnase	?	?
A63 Pergé, la galerie de Cl. Piso et le museion	?	?
A64 Philippes, audit de la palestre	mi 2	550-600
A65 Augusta Trajana, l'auditorium	Deb. 2	300-330
A66 Apollonia d'Ill. odéon	mi 2	?
A67 Dion, odéon Grands Thermes	fin 2	?
A68 Rome, audit. Mécène	Ier av.	?
A69 Rome *templum Pacis* salle W	1er s ap.	*Taq* déb. 6e
A70 *Rome templum Pacis* salle E	1er s ap	?
A71 Rome *temp Pacis* exèdre NE	1er s ap	Fin 4e-deb 6e
A72 Rome *templ Pacis* exèdre NW	1er s ap	Fin 4e deb 6e
A73-74 Rome *templ Pacis*, 2 exèdres méridonales	1er s ap	?
A75 Rome, odéon Domitien	Ier ap.	*Tpq* mi 5
A76-77 Rome les 2 *scholae* du forum de Trajan	2e s	*Tpq* mi 6e
A78 Rome, audit. Hadrien médian	v. 123	Fin 5
A79 Rome, audit. Hadrien sud	v. 123	Fin 5
A80 Rome, audit. Hadrien nord	v. 123	Fin 5
A81 Pompei *theatrum tectum*	1er s av.	1er s ap
A82 Naples, od. Pausilypon	Fin 1er s. av.	Fin 5
A83 Balagrae, théâtre Asclepieion	120-130	*Taq* 365
A84 Autun	2e s	*Tpq* début 4e s.
A85 Ephèse, l'*audeitorion* de la Biblio.	taq fin 3	6 ?
A86 Rome, audit. IIe s.	2	?
A87 Martigny *audit. hypocaustum*	Fin 2-deb 3	?
A88 Alexandrie *phrontisterion* d'Ammonios	v. 480-90	v. 520
A89 Athènes, *theatron* d'Himerius	v. 325	v. 386
A90 Athènes, theatron de Julien	4	4
A91 Rome, *Athenaeum*	120-130	Fin 5 ?
A92 Rome, audit. Palatin	v. 50	?
A93 Rome, audit. Titinius Capito	Fin 1-deb. 2	2
A94 Rome, audit. Calpurnius Pison	Fin I-déb. 2	2
A95 Milan	Fin 5e-déb. 6e	*Tpq* 6e
A96 à 126 Constantinople, salles cours *audit. capitolii*	425	?
A127 et suiv. Const., salles de conf. *audit. capitolii*	425	?

Tableau 2. La chronologie des *auditoria*.

Source Chronologie	archéologique	épigraphique	juridique	littéraire	Total	Ouest	Est
On ne sait pas	5	/	/	/	5	0	5
Période hellénistique	2	/	/	/	2	0	2
Ier s avant	1				1	1	0
Période augustéenne	3	/	/	/	3	2	1
Ier s. ap.	11	/	/	1	12	8	4
Antonins	25	1	/	3	29	9	20
Sévères	6	2	/	/	8	1	7
IVe s.	6	/	/	2	8	0	8
Ve s.	4	/	31+n	2	37 + n	1	36 + n
Déb. VIe-déb. VIIe	19	/	/	/	19	0	19
Total	82	3	31 + n	8	124 + n	22	102+ n

Tableau 3. La chronologique synthétique des implantations des *auditoria*.

		Chronologie des *auditoria* début	Total	Ouest	Est
	?	Alexandrie N ; R ; Cnide ; Termessos *gradus* ; Pergé	5	0	5
	Période hellénistique	Pergame salle petit Gymn ; Rhodes, petit théâtre	2	0	2
	1er s av	Pompei	1	1	
Auguste	1er s. av. (Auguste)	Rome, audit Mécène ; Ath odéon Agrippa 1 ; Napl *Pausilypon*	3	2	1
	1er s. ap	Rome, *templum pacis* 2 salles + 4 exèdres ; Odéon Domitien ; Ephèse audit BG de l'Est ; Ephèse od Artemis ; Termessos od ; audit du Palatin	11	8	3
Antonins et Seconde sophistique	Fin 1er/deb. 2^{e}	Rome, Titinius Capito ; Calpurnius Piso	2	2	
	Hadrien	Rome les 3 audit Hadrien ; Ath Bib Hadrien N et S + 6 exèdres ; Hierapolis ; Balagrae th Asclep ; Rome *Athenaeum*	14	4	10
	Autres 2e s.	2 *scholae* forum Trajan ; Augusta Trajana ; Perg audit Grand Gymn; Pergame Th Asclep ; Pergame, salle SW Asclep ; Ephese, audit Gym du Port; Philippes ; Athènes, odéon Agrippa II et Hérode Atticus ; Rome audit IIe s; Apollonia; Autun	13	3	10
Sévères	Fin 2e s.	Sardes, salle gymnase II ; Aphrodisias, odéon I ; Dion, odéon des Thermes	3	0	3
	Fin 2e /deb 3^{e}	Epidaure ; Martigny	2	1	1
	3	Milet, Bain Faustine ; Ephèse, audeitorion ; Sardes, salle gymnase III	3	0	3
IVe s.	4	Alexandrie, Edifice théâtral I ; Athènes, theatron d'Himerius ; theatron de Julien	3	0	3
	Mi 4	Amheida R15, 19, 23	3	0	3
	Fin 4/deb 5	Alexandrie, O ; Aphrodisias, odéon tardif	2	0	2
Ve	5	Athènes, maison Proclus ; Aphrodisias, salle Maison Philosophes ; Constantinople, 31 auditoria ; n salles de conférences	34	0	34
	Fin 5	Alexandrie J ; Aphrodisias, Péristyle Maison philosophes; Alexandrie, *phrontisterion* d'Ammonios ; Milan	4	1	3
deb 6-deb 7	Fin 5/deb 6	Alexandrie, A ; Alexandrie B; Alexandrie C ; Alexandrie H ; K ; L; M ; T; W ; Alexandrie, Ed théatral II ;	10	0	10
	Deb 6	Alexandrie D ; E ; F ; G ;	4	0	4
	6	Alexandrie, 32a-b –c ; RS	4	0	4
	6/deb 7	Alexandrie OP	1	0	1

Tableau 4. La chronologique analytique des implantations des *auditoria*.

Source Chronologie	archéologique	épigraphique	Juridique	littéraire	Total	Ouest	Est
On ne sait pas	25	2	31 + (1+ n)	2	61 + n	10	51+ n
1er s ap	1				1	1	
IIe s.	1	/	/	2	3	2	1
IIIe s.	2	/	/	/	2	0	2
IVe s	10	/	/	**2**	12	0	12
2e moitié Ve	8	/	/	1	9	8	1
VIe	17	1	/	1	19	3	16
VIIe	17	/	/	/	17	0	17
Total	**81**	**3**	**31 + n**	**8**	**124+ n**	**24**	**100+ n**

Tableau 5. La chronologie synthétique de la disparition des *auditoria*.

			Total	Ouest	Est
On ne sait pas		Alex M ; N ; OP ; RS ; T ; W ; Ath, Od HA ; Epid, od du Gymnase; Pergam, audit Gd Gymn ; Pergam, salle à gradins PG ; Ephès, audit Gymn du Port ; Cnide ; Hierapolis , Milet museion B Faust ; Rhodes, PT ; Termessos od ; Termessos, gradus ; Pergé ; Apollonia d'I ; Dion, Od GT ; Rome, audit Mécène ; Rome, audit IIe ; Martigny ; Rom audit Palatin ; Constant 31 salles cours ; n Constant exedrae ; Autun ; Milan ; Rom templum pacis A70, 73, 74.	60+n	10	50 + n
Ier		Pompei	1	1	/
II Antonins	2	Rom, audit Titinius Capito ; Calp Pison ;	3	2	1
	ca 170	Ath Od Agrip I ;			
III	3	Sardes, salle gymn II ;	2	/	2
	ca 267	Ath Od Agrip II ;			
IVe s	4	Ephèse, audit BG de l'Est ; Sardes, salle gymn III ; Aphrod, Od I ; Ath, theatron Julien ;	12	0	12
	300-330	Augusta Trajana ;			
	av. 360	Amheida R15 ; R19 ; R23 ; Balagrae			
	ca 386	Ath, theatron Himerius ;			
	Av. Fin 4	Pergam, theatre Asclep ; Perg salle SW Asclep;			
2e moitié Ve	Après mi 5	Rom, od Domitien ; A 71-72	9	8	1
	Fin 5	Rom audit Hadr median ; sud ; nord; Pausilypon; Rom, Athenaeum			
	Fin 5-deb 6	Alex ed theatral I ;			
VI	6	Alex R ; Athen Bib Hadr N ; Bib Hadr S ; 6 exedres de la BH; Ephes audeit Bib Celsus; Rom templum pacis A69	19	3	16
	v. 520	Alex, phrontist d'Ammonios;			
	mi 6	Aphrod od tardif ; Aphrod, peristyl Mais Phi ; Aphrod, salle absidée Mais Phi ;			
	Apres mi 6°	Forum Trajan, 2 exedres ; Philippes ; Alex O			
VII	7	Alex 32a ; Alex 32b ;	17	/	17
	deb 7	Alex 32c ; A, B, C, D, E ; Alex ed théatral II ; Ath, Mais Procl;			
	Mi 7	Alex F, G ;			
	Mi ou fin 7	Alex J ; K ; L ; Alex H			
	av. 7-8	Ephèse, odéon Artemision ;			

Tableau 6. La chronologie analytique de la disparition des *auditoria*.

	public	privé (individu)	privé (association)
A1 = Alexandrie, 32a	x		
A2 = Alexandrie, 32b	x		
A3 = Alexandrie, 32c	x		
A4 = Alexandrie, A	x		
A5 = Alexandrie, B	x		
A6 = Alexandrie, C	x		
A7 = Alexandrie, D	x		
A8 = Alexandrie, E	x		
A9= Alexandrie, F	x		
A10 = Alexandrie, G	x		
A11 = Alexandrie, H	x		
A12 = Alexandrie, J	x		
A13 = Alexandrie, K	x		
A14 = Alexandrie L	x		
A15 = Alexandrie M	x		
A16 = Alexandrie N	x		
A17 = Alexandrie O	x		
A18 = Alexandrie OP	x		
A19 = Alexandrie R	x		
A20 = Alexandrie RS	x		
A21 = Alexandrie T	x		
A22 = Alexandrie W	x		
A23= Alexandrie, ed. théâtral I	x		
A24= Alexandrie, ed. théâtral II	x		
A25 = Amheida, R15		x	
A26 = Amheida, R19		x	
A27 = Amheida, R23		x	
A28 = Athènes, Bib. Hadrien, *auditorium* nord	x		
A29 = Athènes, Bib. Hadrien, *auditorium* sud	x		
A30 à 35 = Athènes, Bibliothèque d'Hadrien, les 6 exèdres	xxxxxx		
A36 = Athènes, Od. Agrippa I	x		
A37 = Athènes, Od. Agrippa II	x		
A38 = Athènes, Od. Hérode Atticus	x		
A93 = Athènes, salle Maison Proclus		x	
A40 = Epidaure, *Asclepieion*, l'odéon			x
A41 = Pergame, l'*auditorium* du Grand Gymnase	x		
A42 = Pergame, la salle à gradins du Petit Gymnase	x		
A43 = Pergame, le théâtre de l'*Asclepieion*			x
A44 = Pergame, la salle sud-ouest de l'*Asclepieion*			x
A45= Éphèse, l'*auditorium*	x		

du Bain Gymnase de l'Est			
A46 = Éphèse, l'*auditorium* du Gymnase du Port	x		
A47 = Éphèse, l'odéon de l'*Artemision*			x
A48 Cnide, l'*acroaterion* du SE	x		
A49 Hierapolis, un *auditorium* dans le Bain Gymnase	x		
A50 Milet, le *museion* du Bain de Faustine	x		
A51 Rhodes, le petit théâtre	x		
A52 Sardes, salle du Bain gymnase II	x		
A53 Sardes, salle du bain gymnase III	x		
A54 Aphrodisias, l'odéon, phase I	x		
A55 Aphrodisias, l'odéon tardif	x		
A56 Aphrodisias, péristyle, Maison Phi		x	
A57 Aphrodisias, la salle absidée, Maison des Philosophes		x	
A58 Termessos, l'odéon	x		
A59 Termessos, *gradus* du Gymnase	x		
A63 Pergé, la galerie de Cl. Piso et le *museion*	x		
A64 Philippes, audit de la palestre	x		
A65 Augusta Trajana, l'auditorium	x		
A66 Apollonia d'Ill. odéon	x		
A67 Dion, odéon Grands Thermes	x		
A68 Rome, audit. Mécène		x	
A69 Rome, *templum Pacis* salle W	x		
A70 Rome, *templum Pacis*, salle E	x		
A71 Rome, *templum Pacis*, exèdre NW	x		
A72 Rome, *templum Pacis*, exèdre NE	x		
A73-74 Rome, *templum Pacis*, 2 exèdres sud	xx		
A75 Rome, odéon Domitien	x		
A76-77 Rome, forum de Trajan	xx		
A78 Rome, audit. Hadrien médian	x		
A79 Rome, audit. Hadrien sud	x		
A80 Rome, audit. Hadrien nord	x		
A81 Pompéi, *theatrum tectum*	x		
A82 Naples, od. Pausilypon		x	
A83 *Balagrae*, théâtre *Asclepieion*			x

A84 Autun	x		
	Sources non archéologiques		
A85 Ephèse, l'*audeitorion* de la Bib	x		
A86 Rome, audit. IIe s.	x		
A87 Martigny *audit. hypocaustum*	x		
A88 Alexandrie *phrontisterion* d'Ammonios		x	
A89 Athènes, *theatron* d'Himerius		x	
A90 Athènes, *theatron* de Julien		x	
A91 Rome, *Athenaeum*	x		
A92 Rome, audit. Palatin	?		
A93 Rome, audit. Titinius Capito		x	
A94 Rome, audit. Calpurnius Pison		x	
A95 Milan		x	
A96 à 126 Constantinople, salles cours	31x		
A127 et suiv. Constantino, salles conf	x+ n		

Tableau 7. Les *auditoria* publics et les *auditoria* privés.

Base pour un pupitre	Bassin	Autel	Bases ou podium pour statues	Haut podium/siège d'honneur
32a	A	Odéon d'Agrippa I	Auditoria d'Hadrien	C
32c	H	Maison de Proclus	Odéon Pausilypon	D
H	K	Odéon d'Apollonia		E
J	L	*Templum Pacis*		F
K	M			G
M	Péristyle Mais. Phi. Aphrodisias			H
W				K
				M
				N
				OP
				RS
				Pausilypon

Tableau 8. Les aménagements des *auditoria*.

Édifices	*Pulpitum* = estrade ou scène	*Scaena* = bâtiment de scène
A23= Alex, ed. théâtral I	non	Oui
A24= Alex, ed. théâtral II	non	Non
A36 = Athènes, Od. Agrippa I	oui	Oui
A37 = Athènes, Od. Agrippa II		Non
A38 = Athènes, Od. Hérode Atticus	oui	Oui
A40 = Epidaure, *Asclepieion*, l'odéon	grand pulpitum	Oui
A41 = Pergame, l'*auditorium* du Grand Gymnase	oui	Non
A42 = Pergame, la salle à gradins du Petit Gymnase	non	Non
A43 = Pergame, le théâtre de l'*Asclepieion*	oui	Oui
A47= Éphèse, l'odéon de l'*Artemision*	oui	Oui
A48 Cnide, l'*acroaterion* du SE	tribune et piédestal	Non
A51 Rhodes, le petit théâtre	?	*Scaena* grecque
A54 Aphrodisias, l'odéon, phase I	Oui, étroit	Oui, étroite
A55 Aphrodisias, l'odéon tardif	Oui, étroit	Oui, étroite
A58 Termessos, l'odéon	non	Non
A64 Philippes, audit de la palestre	non	Non
A65 Augusta Trajana, l'auditorium	non	Non
A66 Apollonia d'Ill. odéon	oui	Non
A67 Dion, odéon Grands Thermes	non	Non
A68 Rome, audit. Mécène	oui	Non
A75 Rome, odéon Domitien	non	Oui
A81 Pompéi, theatrum tectum	oui	Oui
A82 Naples, od. Pausilypon	oui	Non
A83 Balagrae, théâtre de l'*Asclepieion*	oui	Oui

Tableau 9. Les édifices ou salles avec *pulpitum* ou *scaena*.

	Altitude (en m)	Précipitations moyenne annuelle (en mm)	Température annuelle moyenne (en degré C)	Temp. moy. des 3 mois consécutifs les plus froids	Temp. moy. des 3 mois consécutifs les plus chauds
Alexandrie	-2	189	20	+14	30
Autun	312	778	10,6	+2,6	18,2
Martigny	471	753	9,8	+1	18,2
Rome (Esquilin)	25	792	15,5	+7,9	24

Tableau 10. La météorologie comparée d'Alexandrie, Autun, Martigny et Rome.

A23 Alexandrie, Éd. théâtral I	500
A24 Alexandrie, Éd. théâtral II	500
A28 Athènes, Bib. Hadrien, *audit.* nord	500
A29 Bib. Hadrien, *auditorium* sud	500 (?)
A36 Athènes, Od. Agrippa I	1.000
A37 Athènes, Od. Agrippa II	500
A40 Epidaure, l'odéon de l'*Asclepieion*	1300
A41 Pergame, *auditorium* du Grand Gymnase	1.000
A42 Pergame, la salle du Petit Gymnase	120
A45 Éphèse, l'*auditorium* du Bain Gymnase de l'Est	80
A51 Rhodes, le petit théâtre	800
A54 Aphrodisias, l'odéon, phase I	1.000/1.400
A55 Aphrodisias, l'odéon tardif	600
A58 Termessos, l'odéon	800/1000
A64 Philippes, audit de la palestre	400/500
A65 Augusta Trajana, l'auditorium	1.300
A66 Apollonia d'Ill. odéon	300
A78 Rome audit Hadr médian	600
A79 Rome, audit. Hadrien sud	600
A80 Rome, audit. Hadrien nord	600 (?)
A81 Pompei, *theatrum tectum*	1500/1850
A82 Naples, od. Pausilypon	850
A83 *Balagrae*, théâtre de l'Asclepieion	1.000

Tableau 11. La capacité des *auditoria* moyens et grands.

ABRÉVIATIONS

cat.	catalogue
ed.	éditeur, éditeurs
env.	environ
sd	sans date
sl	sans lieu d'édition
sn	sans nom
sp	sans pagination
spec.	spécialement
st	sans titre

AA	*Archäologischer Anzeiger*
AAA	Αρχαιολογικά Ανάλεκτα εξ Αθηνών
AD	Αρχαιολογικόν δελτίον
AE	*Année Épigraphique*
AJA	*American Journal of Archaeology: The Journal of the Archaeological Institute of America*
AM	*Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*
Anat Stud	*Anatolian Studies, Journal of the British Institut in Ankara*
ANRW	*Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*
Arch Class	*Archeologia classica università di Roma*
Archdelt	Άρχαιολογικὸν Δελτίον (Athènes)
ARELAS	Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes de Strasbourg
ASAE	Annales du Service des Antiquités de l'Égypte
ASCSA	*The American School of Classical Studies in Athens*
Asia Min	
AvP	*Altertümer von Pergamon*, Berlin
AW	*Antike Welt. Zeitschrift für Archäologie und Kulturgeschichte*
BArchAlex	
BASOR	*Bulletin of the American Schools of Oriental Research*
BASP	*Bulletin of the American Society of Papyrologists*
BCom	*Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*
BCH	*Bulletin de correspondance hellénique*
BdA	*Bollettino d'art*
BSAA	*Bulletin. Société d'Archéologique d'Alexandrie*
CIL XV	Dressel, H., *Corpus Inscriptionum Latinarum,* Vol XV, *Inscriptiones Urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum,* Berlin 1891
CJ	*Corpus Iuris Civilis*, Th. Mommsen, Paul Krueger (éd), 1967-1993
CTh	Th. Mommsen, P. M. Meyer, *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus sirmondianus,* Berlin 1905
CUF	*Collection des Universités de France*
DLfgrE	*Lexikon Des Frühgriechischen Epos*, Bruno Snell *et al*, Göttingen 1955-2010
EtTrav	*Études et Travaux (Travaux du centre d'archéologie méditerranéenne de l'académie polonaise des sciences)*
IAI	*Izvestia na Arkeologicheskiia institute*

IBM	*Ancient Greek Inscriptions in the British Museum*, Oxford 1874-1916
IC	M. Guarducci, *Inscriptiones Creticae*, Rome 1935-50.
ICUR	*Inscriptiones christianae Urbis Romae septimo saeculo antiquiore*s, Rome, 1857-1915 et nouvelle série 1922- .
ID	*Inscriptions de Délos*, Paris 1926-92.
I.Ephesos	*Die Inschriften von Ephesos = IK* 11 à 17, 1979-84.
IG	*Inscriptiones Graecae*, Berlin, 1903-
IG II^2	*Inscriptiones Atticae Euclidis anno posteriores*, J. Kirchner (éd.), Berlin, 1913-40
IGBulg	G. Mihailov, *Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae*, Sofia, 1958-97.
IGR	*Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, R. Cagnat (éd.), Paris, 1906-27.
IGUR	L. Moretti, *Inscriptiones Graecae Urbis Romae*, Rome, 1968-90
IK	*Die Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien,* Bonn, 1972.
ILER	J. Vives, *Inscripciones Latinas de la España romana*, Barcelone, 1971-2.
ILS	H. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, Berlin, 1892-1916.
Inschr. Olympia	W. Dittenberger, K. Purgold, *Die Inschriften von Olympia*, Berlin, 1896
IvP VIII, 2	M. Fränkel, *Die Inschriften von Pergamon,* 2 (*AvP* VIII, 2), 1895
IvP VIII, 3, Inschr. Askl	C. Habicht, *Die Inschriften des Asklepieions,* Berlin, 1969
IstMitt	*Istanbuler Mitteilungen*
JJP	*The Journal of Juristic Papyrology*
JRA	*The Journal of Roman Archaeology*
LCL	Loeb Classical Library
LSJ	Henry George Liddell, Robert Scott, *A Greek-English Lexicon. revised and augmented throughout by Sir Henry Stuart Jones, with the assistance of Roderick McKenzie*, Oxford 1968 (1940)
LTUR I	Eva Margareta Steinby *et al., Lexicon Topographicum Urbis Romae* I, Rome 1993
LTUR II	1995
LTUR III	1996
MAMA	*Monumenta Asiae Minoris Antiqua*
MDAI[A]	*Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Athenische abteilung*
MÉFRA	*Mélanges de l'École française de Rome*
MEFRM	*Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*
Mem. FERT	*Memorie del'Istituto storico archeologico Fert di Rodi*
MGH	*Monumenta Germaniae historica*, Hanovre-Leipzig, 1826 et sqq.
AA	*Auctores antiquissimi*
Milet I 9	Milet, Ergebnisse des Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899, 1/9
MonAnt	*Monumenti Antichi* (publication de *l'Accademia nazionale dei Lincei*).
ÖJh	*Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien*
ÖJhBeibl	*Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien, Beiblatt*
ÖAI	Österreichisches Archäologisches Institut
PAM	*Polish Archaeology in Mediterranean*
PL	J. P. Migne *et al*., *Patrologia Latina,* Paris 1844-1865.

PLRE I	A. H. M. Jones, J. R. Martindale *et al., The Prosopography of the Later Roman Empire,* I (AD 260-395), Cambridge 1971
PLRE II	A. H. M. Jones, J. R. Martindale, *et. al., The Prosopography of the Later Roman Empire,* II (AD 395-527), Cambridge 1980
PO	*Patrologie Orientalis*
Prak	Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείς
RAE	*Revue Archéologique de l'Est*
RE	Pauly-Wissova, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*
RICIS	Laurent Bricault, *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques*, vol 1-2-3, Paris 2005
SATAA	*Studi di Topografia e di Archeologia di Atene e dell'Attica*
SEG	*Supplementum epigraphicum graecum*
TAD	*Türk Arkeologya dergisi*
Thes L. L.	*Thesaurus Linguae Latinae editus auctoritate et consilio academiarum quinque germanarum, Berolinensis, Gottingiensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis, Lipsiae* 1900-
TTAED	*Türk Tarih, Arkeologya ve etnografya dergisi*
VS	*Vies de philosophes et de sophistes*
VZ	R. Valentini, G. Zucchetti, *Codice topografico della città di Roma*, I-IV, 1940-53
ZPE	*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources

Aelius Aristide, Keil = *Quae supersunt, Volumen II, Orationes XVII-LIII*, Bruno Keil (éd.), Berlin 1958

Aelius Aristide, Klein = *Die Romrede des Aelius Aristides*, Richard Klein (éd.), Darmstadt, 1981-1983

Agathias = *Agathiae Myrinaei Historiam libri quinque*, Rudolf Keydell (éd.), Berlin 1967

Agathias, Maraval = *Histoires. Guerres et malheurs du temps sous Justinien*, Pierre Maraval (trad.), Paris 2007

Ammien Marcellin, *Histoire,* livres 14-16, E. Galletier (éd.), CUF 1968

Anonyme, *Expositio totius mundi et gentium*, Jean Rougé (éd.), Paris 1966

Anthologie palatine, 12 = *Anthologie grecque, première partie Anthologie palatine, tome 11, livre 12*, Robert Aubreton (éd.), CUF 1994

Apulée, *Florides*, Paul (éd.), CUF 1924

Aristophane, *Les Guêpes*, Victor Coulon, Hilaire Van Daele (éd), CUF 1924

Athénée de Naucratis, *Les Deipnosophistes*, livres 1 et 2, A. M. Desrousseaux (éd.), CUF 1956

Athenaeus, *The Learned Banqueters*, livres 8-10, S. Douglas Olson (éd.), LCL 235, 2008

Aulu-Gelle, Les *Nuits Attiques*, René Marache (éd.), CUF ; t 1 = livres 1 à 4, 1967 ; t 2 = livres 5 à 10, 1978 ; t 3 = livres 11 à 15, 1989 ; t 4 = livres 16 à 20, Yvette Julien (éd.), CUF 1998

Aurelius Victor, *Liber de Caesaribus*, Pierre Dufraigne (éd.), CUF 1975

Callimaque, *Hymnes, épigrammes, fragments choisis*, Émile Cahen (éd.), CUF 1922

Callistrate, *Callistratus*, *Descriptions* Arthur Fairbanks (éd.), LCL 1931

Cassiodore, *Var* = Cassiodore, *Variae*, dans *Monumenta Germanica Historica*, *Auctorum Antiquissimorum*, *tomus 12*, Th. Mommsen (éd.), Berlin 1894

CTh = Th. Mommsen, P. M. Meyer, *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus sirmondianus,* Berlin 1905

CJ = *Corpus Iuris Civilis*, Th. Mommsen, Paul Krueger (éd.), 1967-1993

Damascius, *Vie d'Isidore*, dans Photius*, Bibliothèque VI*, *Codices 242-245*, R. Henry (éd.), CUF 1971

Dion de Pruse, *Discours aux Alexandrins*, Dimitri Kasprzyk et Christophe Vendries (éd.), Rennes 2012

Ennode, *Dictiones ethicae*, dans *Magni Felicis Ennodii opera omnia*, G. Hartel (éd.), in *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum*, VI, Vienne1882

Ennode de Pavie, *Lettres*, livres I et II, Stéphane Gioanni (éd.), CUF 2006 ; livres III et IV, Stéphane Gioanni (éd.), CUF 2010

Épictète, *Entretiens*, Joseph Souilhé, Armand Jagu (éd.), CUF 1990

Eumène, *Pan.* = Eumène, *Panégyrique de 298* = V(9) dans *Panégyriques latins* I-V, Édouard Galletier (éd.), CUF, 1949 (2003)

Eunape = Eunape de Sardes, Richard Goulet (éd.), *Vies de philosophes et de sophistes,* CUF 2014, volumes 1 et 2

Eutrope = Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, Joseph Hellegouarc'h (éd.), CUF 1999

Festus L. = *De verborum significatu*, Wallace Martin Lindsay (éd.), Leipzig, Teubner 1913

Fortunat, *Carm*. = Venance Fortunat, tome I, *Poèmes,* livres I-IV, Marc Reydellet (éd.), CUF 1994 ; tome II, livres V-VIII, 1998

Hesychius = *Hesichii Alexandrini lexicon*, IV, T-O, Peter Allan Hansen et Ian C. Cunningham, Berlin, New York 2009

Hier *chron* = *Chronique de saint Jérôme*, Benoît Jeanjean, Bertrand Lançon, Rennes 2004

Himerius, Colonna = A. Colonna, *Himerii declamationes et orationem cum deperditarum fragmentis*, Rome 1951

Himerius, Penella = *Man and the Word: the Orationes of Himerius*, Robert J. Penella (éd.), Los Angeles, Londres 2007

Hippocrate = *Œuvres complètes d'Hippocrate*, E. Littré (éd), (reprod anat) Amsterdam 1961-62

Histoire Auguste, André Chastagnol (éd.), Paris 1994

Julien *Ep* = *Lettres de Julien*, Joseph Bidez (éd.), Paris 2008

Juvénal *Sat.* = Juvénal, *Satires*, Pierre de Labriolle, François Villeneuve (éd.), CUF 1974

Libanios, *Lettres aux hommes de son temps*, Bernadette Cabouret (éd.), Paris 2000

Libanius*, Or 1 = Discours* t. I, *Autobiographie*, Jean Martin, Paul Petit (éd.), CUF 1979

Lucien de Samosathe, *La Salle*, dans *Œuvres*, Jacques Bompaire (éd.), t. 1, CUF 1993

Lydus, *Mag*. = Jean le Lydien, *Des magistratures de l'État romain, t. 2, livres 2 et 3*, Jacques Schamp (éd.), CUF 2006

Marinus, *Proclus ou sur le bonheur*, H. D. Saffrey, A.-Ph. Segonds (éd.), CUF 2001

Martial, *Epigrammes*, H. J. Isaac (éd.), CUF 1930

Ménandre le rhéteur = *Menander Rhetor*, D. A. Russell, N. G. Wilson (éd.), Oxford 1981

Ovide, *Pontiques*, Jacques André (éd.), CUF 1977

Paul le Silentiaire, *Description de Sainte-Sophie de Constantinople*. L'ambon Pierre Chauvin, Marie-Christine Fayant (éd.), Die 1997

Paus. = Pausanias, *Description de la Grèce*, livre I, l'Attique, Michel Casevitz (éd.), CUF 1992

Perse*, Satires*, A. Cartault (éd.), CUF 1929

Pétrone, *Le Satyricon,* A. Ernout, O. Sers (éd.), CUF 2011

Philon le Mécanicien, *Belopoeika* = in Eric William Marsden, *Greek and Roman Artillery, Technical Treatises*, Oxford 1971, p. 105-84

Philostrate, *La galerie de Tableaux*, P. Hadot (éd.), CUF 1991

Philostrate, *The Life of Appolonius of Tyana*, livres 1 à 4, Chr. P. Jones (éd.), LCL 16, 2005

Philostrate *VS* = Philostratus and Eunapius, *The Lives of the Sophists*, Wilmer Cave Wright (éd.), LCL 134, 1989

Photius = S. A. Naber, *Photius lexicon*, Amsterdam 1965

Pline HN = Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre 34, H. Le Bonniec (éd.), CUF 1983 ; livre 36, J. André, A. Rouveret, R. Bloch (éd.), CUF 1981

Pline *Ep.* = Pline le Jeune, *Lettres*, Anne-Marie Guillemin (éd.), CUF 1943 (tome 1) ; 1927 (tome 2) ; 1928 (tome 3)

Plut*. Caes* = Plutarque, *Vies parallèles, César*, vol. 9, CUF 2012 (1975)

Plut. *Lucul* = Plutarque, *Vies parallèles*, *Lucullus*, vol. 7, R. Flacelière, E. Chambry (éd.), CUF 1972 (2003)

Plut. *Sylla* = Plutarque, *Vies parallèles*, *Sylla*, vol. 6, R. Flacelière, E. Chambry (éd.), CUF 1971 (2003)

Plut. *Mus*. = Plutarque, *De la musique*, François Lasserre (éd.), Lausanne 1954

Plutarque, *Comment écouter* = traité 3, dans *Œuvres morales, t. 1, 2e partie, Traités 3-9*, R. Klaerr, A. Philippon, J. Sirinelli, CUF 1989

Plutarque, *De l'exil*, dans *Oeuvres morales, t. 8, Traités 42-45*, J. Hani (éd.), CUF 1980

Plutarque, *Moyen de distinguer le flatteur d'avec l'ami* = traité 4, dans *Œuvres morales*, *t. 1, 2e partie, traités 3 à 9*, R. Klaerr, A. Philippon, J. Sirinelli, CUF 1989

Pomponius Porphyrio = Alfred Holder (éd.), *Pomponi Porphyrionis commentium in Horatium Flaccum*, 1894

Porphyre, *Vie de Plotin*, Luc Brisson (éd.) 2 vol, Paris 1982-1992

Procope, *Histoire des Goths*, Denis Roques, Janick Auberger (éd.) CUF 2015

Procope de Gaza, *Discours et fragments*, Eugenio Amato (éd.), CUF 2014

Quintilien, *Institution oratoire*, Jean Cousin (éd.), CUF, t 1 = livre 1, 1975 ; t 2 = livres 2 et 3, et t 3 = livres 4 et 5, 1976 ; t 4 = livres 6 et 7, 1977 ; t = livres 8 et 9, 1978 ; t 6 = livres 10 et 11, 1979, t 7 = livre 12 et index, 1980

Sénèque le Père = *Sentences, divisions et couleurs des orateurs et des rhéteurs*, Henri Bornecque, Jacques-Henry Bornecque (éd.), Aubier 1992

Sénèque le Rhéteur = L. Annaeus Seneca Maior, *Oratorum et rhetorum sententiae divisiones colores*, L. Håkanson (éd.), Leipzig 1989

Sénèque, *Dialogues*, vol. 3, *Consolations*, René Waltz (éd.), CUF 1967

Sénèque *Lettres à Lucilius*, F. Préchac et H. Noblot (éd.), CUF ; t 1, livres 1-4, 1956 ; t 2, livres 5-7, 1969 ; t 3, livres 8-13, 1965 ; t 4, livres 14- 18, 1971 ; t 5, livres 19-20, 1979

Sidoine Apollinaire, *Oeuvres*, André Loyen (éd.), *t 1, Poèmes*, 1960 ; *t 2, Correspondance, livres 1-5*, 1970 ; *t 3, Correspondance, livres 6-11*, 1970

Souda = Lexicographi Graeci, vol. 1 *Suidae lexicon*

Soz., *Hist. Eccl*. = Sozomène, *Histoire Ecclésiastique*, J. Bidez et G. C. Hansen, André Jean Festugières, Bernard Grillet (éd.), Paris 2005

Suétone, *Vies des douze Césars*, Henri Ailloud (éd.), CUF ; I, *César, Auguste*, 1961 ; II, *Tibère, Caligula, Claude, Néron*, 1931 ; III *Galba*, *Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien*, 1932

Suétone, *Grammairiens et rhéteurs*, Marie-Claire Vacher (éd.), CUF 1993

Symmaque, *Lettres*, livres IX-X, J. P. Callu (éd.), CUF 2002

Synesius de Cyrène, *Dion*, in *Opuscules* I, Jacques Lamoureux, Noël Ajoulat (éd.), CUF 2004

Tacite, *Annales*, livres 1-3, Pierrre Wuilleumier (éd.), CUF 2012

Tacite, *Dialogue des orateurs*, Henri Goeltzer, Henri Bornecque (éd.), CUF 1967

Vitruve = Vitruve, *De l'architecture*, V, Catherine Saliou (éd.), CUF 2009

Xénophon, *Helléniques*, J. Hatzfeld (éd.), CUF 1936

Zacharie = Zacharias Scholasticus, *Vita Severi, Patrologia Orientalis* II, fasc. I, 6, A. M. Kugener (éd.), Paris 1903

Zacharie, *Ammonios* = Maria Minniti Colonna (éd.), *Ammonio Zacaria scolastico. Introduzione, testo critico, traduzione, commentario,* Naples, 1973, §§ 92-99 et 366-368

2. Études modernes

Abbasoğlu 2001 = Halük Abbasoğlu, in David Parrish, *Urbanism in Western Asia Minor,* Porthmouth (JRA S 45), p. 181-3

Agosti 2006 = G. Agosti, « La voce dei libri : dimenzioni performative dell'epica greca tardoantica », in E. Amato *et al*. (éd.), *Approches de la troisième sophistique. Hommage à Jacques Schamp*, Bruxelles, p. 35-62

Akşit 1997 = Ilhan Akşit, *Pamukkale Hierapolis*, Istanbul

Almeida 2014 = Emilio Rodríguez Almeida, *Marziale e Roma, un poeta e la sua città*, Rome

Amato *et al*. 2014 = Eugenio Amat, Gianluca Ventrella, Lucie Thévenet (éd.), *Discorso pubblico e declamazione scolastica a Gaza nella tarda antichità : Coricio di Gaza e la sua opera.* Actes de la Journée d'études « Discours public et déclamation scolaire à Gaza dans l'Antiquité Tardive : Chorikios de Gaza et son œuvre » (Journées Scientifiques de l'Université de Nantes, 6 juin 2014), Bari

Ameling 1983 = W. Ameling, *Herodes Atticus*, 2 vol, Hildesheim

André 1949 = Jacques André, *La vie et l'œuvre d'Asinius Pollion*, Paris

André 1996 = Jean-Marie André, « L'*otium* romain à l'époque impériale », in André *et al.* 1996

André *et al*. 1996 = J.-M. André, J. Dangel et P. Demont, *Les loisirs et l'héritage de la culture classique*, Actes du XIIIe Congrès de l'Association Guillaume Budé (Dijon, 27-31 août 1993), Bruxelles

Asemakopoulou-Atzaka 1984 = P. Asemakopoulou-Atzaka, « I mosaici pavimentali paleocristiani in Grecia. Contributo allo studio ed alle relazioni tra i laboratory », in *Corso di Cultura sull'arte ravennate e bizantina*, CCAB 31, 1984, p. 13-75, pl. 180 ß

Aslanidis 2003 = Klimis Aslanidis, « The Roman odeion at Epidaurus », JRA 16, 2003, p. 300-11

Athanassiadi 1999 = Polymnia Athanassiadi, *Damascius: The Philosophical History,* Apamée

Athanassiadi 2005 = P. Athanassiadi, *La lutte pour l'orthodoxie dans le platonisme tardif : de Numerius à Damascius*, CUF

Athanassiadi 2010 = Polymnia Athanassiadi, *Vers la pensée unique : la montée de l'intolérance dans l'Antiquité tardive*, CUF

Atik 1995 = Neşe Atik, *Die Keramik aus den Südthermen von Perge*, Tubingen

Baçe, Ceka 1981 = A. Baçe et N. Ceka, *Monumentet*, 22

Bagnall 2013 = Roger S. Bagnall, *New York University, Amheida / Trimithis 2014 season report*, http://www.amheida.org/inc/pdf/Report2013.pdf

Bagnall 2014 = R. S. Bagnall, *New York University, Amheida / Trimithis 2014 season rep*ort, http://www.amheida.org/inc/pdf/Report2014.pdf

Bagnall, Cameron 1983 = R. S. Bagnall, Alan Cameron, BASP 20, 1983, p. 75-84

Bagnall, Ruffini 2004 = R. S. Bagnall, Giovanni R. Ruffini, « Civic Like in Fourth-Century Trimithis. Two Ostarka from the 2004 Excavations », in *Zeitschrift für papyrology und epigraphic*, Band 149, 2004, p. 143-52

Bagnall, Ruffini 2012 = R. S. Bagnall, G. R. Ruffini*, Amheida I: Ostaka from Trimithis* vol. 1

Bailly 1906 = M. A. Bailly, *Dictionnaire Grec-Français*, Paris 1906[5]

Balty 1972 = Jean-Charles Balty, « Nouvelles mosaïques païennes et groupe épiscopal dit "cathédrale de l'Est" à Apamée de Syrie », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 116e année, N. 1, 1972. pp. 103-127; doi : 10.3406/crai.1972.12726 http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1972_num_116_1_12726

Balty 1983 = J.-C. Balty, « Le "bouleuterion" de l'Alexandrie sévérienne », ET XIII, 1983, p. 7 -12

Balty 1991 = J.-C. Balty, *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles

Barresi 2007 = Paolo Barresi, « Il sofista Flavio Damiano di Efeso e la costruzione di terme-ginnasi nell'Asia Minore romana di età imperiale » *in* O. D. Cordovana, M. Galli (ed), *Arte e memoria culturale nell'età della Seconda Sofistica*, Catane 2007, p. 137-51

Basset 2004 = S. Basset, *The Urban Image of Late Antique Constantinople*, Cambridge

Baumer 2001 = L. E. Baumer, « Kluvische Bildwerke für tote Philosophen. Zu zwei spätklassischen Votivskulpturen aus Athen und ihrer wiederverwendung in der späten Kaiserzeit », *Antike Kunst* 44, p. 55-69

Bayan 1996 = Suzanne Bayan, *Priene, Didyme, Milet*, trad. Martin Yanik, Ankara

Bayburtluoğlu 1980 = Cedvet Bayburtluoğlu, « Arykanda kasizi raportu » in *II. Kazi sonuçlari toplantisi*, Ankara

Bayburtluoğlu 1982 = C. Bayburtluoğlu, « Das soziale und wirtschaftliche leben in Arykanda (Lykien) », in von Dietrich Papenfuss et Volker Michael Strocka (éd.), *Palast und Hütte:Beiträge zum Bauen und Wohnen im Altertum von Archäologen, Vor- und Frühgeschichtlern : Tagungsbeiträge eines Symposiums der Alexander von Humboldt-Stiftung, Bonn-Bad Godesberg, veranstaltet vom 25.-30. November 1979 in Berlin*, Mayence, p. 416-19

Bayburtluoğlu 2003 = C. Bayburtluoğlu 2003, *Arykanda,* Istanbul

Bayburtluoğlu 2004 = C. Bayburtluoğlu, *Lycia*, Istanbul

Bean 1959 = G. E. Beans, « Notes and Inscriptions from Pisidia I », *AnatStud* 9

Bean 1960a = G. E. Beans, «Notes and Inscriptions from Pisidia II », *AnatStud* 10

Bean 1960b = G. E. Bean, st, *AnatSt* 10

Bean 1968 = G. E. Bean, *Turkey's Southern shore*. *An Archaeological Guide*, Londres

Bean 1976 = G. E. Bean, *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites*, Princeton

Bean 1979 = G. E. Bean, *Turkey's Soutern Shore*, Londres, Plymouth, New York

Benndorf 1906 = Otto Benndorf (éd.), *Forschungen in Ephesos* 1, Vienne

Benndorf 1912 = Otto Benndorf, *Forschungen in Ephesos* II

Bieber 1939 = Margarete Bieber, *The History of the Greek and Roman Theater*, Princeton, La Haye

Bieber 1961[2] (1939) = M. Bieber, *The History of the Greek and Roman Theatre*, Princeton

Beloch 1879 = K. J. Beloch, *Campanien*. *Geschichte und Topographie des antiken Neapel und seiner Umgebung,* Berlino, Calvary

Bequignon 1933 = Yves Béquignon, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans l'orient hellénique, 1932 », BCH 57, p. 279 -80 et 282-3

Bérard *et al*. 2010[4] = François Bérard *et al*., *Guide de l'épigraphiste*. *Bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, Paris

Bernard 2014 = Jean-François Bernard (éd.), *« Piazza Navona, ou Place Navone, la plus belle et la plus grande ». Du stade de Domitien à la place moderne, histoire d'une évolution urbaine*, Rome

Bernard, Cianca Rossetto 2014 = J.-F. Bernard, Paola Ciancio Rossetto, « Le stade de Domitien : situation topographique, étude architecturale et réflexions concernant la localisation de l'église Sainte-Agnès », MFRM [En ligne], 126-1 | 2014, mis en ligne le 22 mai 2015, consulté le 17 juin 2016. URL : http://mefrm.revues.org/1862

Bernhard 1973 = M. L. Bernhard, « Le tombeau d'Alexandre des Arabes », EtTrav 7, p. 127-36

Bertoldi 1962 = Maria Elena Bertoldi, *Ricerche sulla decorazione architettonica del foro traiano* = Studi Miscellanei 3, Seminario di archeologia e storia dell'arte greca e roman della università di Roma

Bianchi Bandinell 1958 = R. Bianchi Bandinelli, « Apollodoros », *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale* I, 1958, p. 477-80

Birley 1993 = Antony Birley, *Marcus Aurelius: a biography*, Londres

Blanchard 1996 = A. Blanchard, « École et loisir à Autun : la mosaïque des auteurs grecs », in André *et al*. 1996, p. 218-27

Boatwright 2000 = MaryTaliaferro Boatwright, *Hadrian and the Cities of the Roman Empire*, Princeton-NJ

Boehringer, Krauss 1937 = E. Boehringer, F. Krauss, *Das Temenos für den Herrscherkult = AvP* IX

Bonner 1977 = Stanley Frederick Bonner, *Education in the Ancient Rome*, Londres

Borkowski 1981 = Zbigniew Borkowski, « Inscriptions des factions à Alexandrie », *Alexandrie* 2, Varsovie, en part. p. 72-110

Boudon-Millot 2012 = Véronique Boudon-Millot, *Galien de Pergame, un médecin grec à Rome*, Paris

Bouley 2001 = Élisabeth Bouley, *Jeux romains : dans les provinces balkano-danubiennes du IIe siècle avant J.-C. à la fin du IIIe siècle après J.-C.*, Besançon

Boustany 2014 = « Pour rétablir la vérité: Les vestiges archéologiques du centre-ville de Beyrouth » Dr. Hareth Boustany, avril 2014 http://revuephenicienne.com/larevue/index.php?artid=19&section=articles, consulté le 15 septembre 2015.

Bowersock 1969 = G. W. Bowersock, *Greek Sophists in the Roman Empire*, Oxford

Boyd, Provost 2001a = Michael Boyd et Samuel Provost, « Application de la prospection géophysique à la topographie urbaine, I. Philippes, les quartiers sud-ouest », BCH 125, 2, p. 453-521

Boyd, Provost 2001b = Michael Boyd et Samuel Provost, « Philippes. Prospection géophysique autour de l'Édifice avec bain », BCH 125, 2, p. 587-9

Bragantini 2010 = Irene Bragantini, Valeria Sampaolo (éd), *La pittura pompeiana*, Verone

Braunert 1964 = H. Braunert, « Das Athenaeum zu Rom bei den Scriptores *Historiae Augustae* », in J. Straub (éd), *Historia Colloquium (Bonn 1963)*, Bonn, p. 9-41

Brelaz 2014 = Cédric Brélaz, *Corpus des inscriptions grecques et latines de Philippes. Tome 2, La colonie romaine. Partie 1, la vie publique de la colonie.* Collection Études épigraphiques, 6. 2014, Paris, Athènes

Bricault 2001 = Laurent Bricault, *Atlas de la diffusion des cultes isiaques du IVe siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C.*, Paris

Bricault 2013 = L. Bricault, *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain*, Paris

Bruns Özgans 2013 = Christine Bruns Özgan, *Knidos ergebnisse der ausgrabungen von 1996-2006*, Istanbul

Buchwald *et al.* 1991 = W. Buchwald, A. Hohlweg, O. Prinz, *Dictionnaire des Auteurs Grecs et Latins de l'Antiquité et du Moyen-Âge*, trad. et mise à jour J.-D. Berger et J. Billen, Turnhout

Bulle 1928 = H. Bulle, *Untersuchungen an grichischen Theater*, Munich

Burrell 2006 = Barbara Burrell, « False Fronts : Separating the Aedicular Facade from the Imperial Cult in Roman Asia Minor » , *AJA* 110, 3, p. 437-70

Burrell 2009 = B. Burrell, « Reading, Hearing, and looking at Ephesos », in Johnson, Parker 2009, p. 69-95

Buzetti 1989 = C. Buzzetti, « Odeon di Domiziano. Nota su alcune vecchie scoperte », *Bollettino Storia d'Arte* 32, p. 27-30

Cabanes *et al.* 1994 = Pierre Cabanes, Neritan Ceka, Olivier Deslondes, Philippe Lenhardt, Jean-Yves Marc, Skender Muçaj, François Quantin, Bashkim Vrekaj, « Apollonia d'Illyrie (Albanie) » In: *Bulletin de correspondance hellénique*. Volume 118, livraison 2, 1994, p. 521-29. doi : 10.3406/bch.1994.6990 http://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1994_num_118_2_6990

Calandra1996 = Elena Calandra, *Oltre la Grecia. Alle origini del filellenismo di Adriano*, Naples, p. 91-4

Caldelli 1997 = Maria Letizia Caldelli, *Gli agoni alla greca nelle regioni occidentali dell'Impero. La Gallia narbonnensis*, Rome

Cameron 1965 = Alan Cameron, « Wandering Poets: A literary movement in Byzantine Egypt) », *Historia* : *Zeitschrift für Alte Geschichte*, XIV, p. 470-509

Cameron 1969 = Al. Cameron, «The Last Days of the Academy at Athens», *Proceeding of the Cambridge Philosophical Society* 195, p. 7-29

Cameron 1985 = Al. Cameron, s. t., in Roger S. Bagnall, « Z. Borowski, Alexandrie II : Inscriptions des factions à Alexandrie », p. 80-4, in *The Bulletin of the American Society of Papyrologists*, *20 n°1-2, 1983*, 1985

Cameron 2015 = Al. Cameron, *Wandering Poets and Other Essays on Late Greek Literature and Philosophy*, Oxford

Cameron 1991 = Averil Cameron, *Christianity and the Rhetoric of Empire*. The Development of Christian Discourse, Berkeley

Cameron 2014 = Av. Cameron, *Dialoguing in Late Antiquity*, *Hellenic studies, 65*, Washington, DC

Cameron, Long 1993 = Alan Cameron, J. Long, *Barbarians and politics at the Court of Arcadius*, Berkeley

Camp 2001 = John McKesson Camp II, *The Archaeology of Athens*, New Haven

Camp 2011 = J. McK Camp II, *The Athenian Agora: site guide*, Princeton, N. J.

Caputo 1959 = Giacomo Caputo, *Il Teatro di Sabratha e l'architettura tetrale Africana,* Rome

Carandini 2012 = Andrea Carandini, Paolo Carafa (dir.), *Atlante di Roma : biografia e retratti della città*, Milan

Caron, Lavoie 2003 = B. Caron et C. Lavoie, « Les recherches canadiennes dans le quartier de la "Rotonde" de l'odéon à Carthage : un ensemble paléochrétien des IVe-Ve siècles ou une phase d'occupation et de construction du VIIIe siècle », *Antiquité tardive*, 10, p. 249-61

Caruso 2013 = Ada Caruso, *Akademia, Archeologia di una scuola filosofica ad Atene da Platone a Proclo (387 a.C.- 485 d.C.),* SATAA 6, Athènes Paestum

Castagnoli, Cozza 1956 = F. Castagnoli, L. Cozza, « L'angolo meridionale del Foro della Pace », in Bcom 76, 1956-58, p. 119-42

Castrén 1994 = Paavo Castrén (éd), *Post Herulian Athens, Aspects of Life and Culture in Athens A.D. 267-529*, Papers and Monographs of the Finnish Institute at Athens, vol. 1

Castrén 1999 = P. Castrén, « Paganism and Christianity in Athens and Vicinity during the Fourth to the Sixth Centuries AD », in G. P. Brogiolo et B. Ward-Perkins (éd), *The Idea and Ideal of the Town between Late Antiquity and the Early Middle Ages*, Leyde, p. 211-23

Cavallo 1998 = Guglielmo Cavallo (éd.), *Le biblioteche nel mondo antico e medievale*, Bari

Cavallo 2006 = G. Cavallo, *Lire à Byzance*, Paris, p. 57-66 ; 75-6

Cavallo 2007 = G. Cavallo, « Places of Public Reading in Late Antiquity », in Derda *et al.* 2007, p. 151-6

Cebeillac-Gervasoni 1996 = Mireille Cébeillac-Gervasoni, *Les élites municipals de l'Italie péninsulaire, des Gracques à Néron : actes de la table ronde de Clermond-Ferrand (28-30 novembre 1991)*, Naples, Rome

Çelgin 1997 = A. Vedat Çelgin, « Termessos Gymnasioları - Yazıtların Işışında Bazı Gözlem ve Deşerlendirmeler » / « Sur le gymnase de Termessos : à la lumière des inscriptions, aperçus et mise en valeur », *Arkeologi Dergisi*, 5, p. 111-44

Chankowski 1998 = Andrzej S. Chankowski, « La procédure législative à Pergame au Ier siècle av. J.-C. : à propos de la chronologie relative des décrets en l'honneur de Diodoros Pasparos », BCH 122, 1, p. 159-99

Chaniotis 2004 = A. Chaniotis, « New inscriptions from Aphrodisias (1995-2001) », AJA 108, 3, p. 377-416

Chase 2002 = R. G. Chase, *Ancient Hellenistic and Roman Amphitheatres, Stadiums, and Theatres – the way they look now*, Portsmouth, New Hamphshire

Chastagnol 1950 = André Chastagnol, « Un scandale du vin à Rome sous le Bas-Empire : l'affaire du préfet Orfitus », in *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, vol. 5, n° 2, p. 166-83

Choremi-Spetsieri, Tigginaga 2008 = Alkistis Choremi-Spetsieri, Ionna Tigginaga, «The Library of Hadrian: The Archaeological Evidence » in Stavros Vlizos (éd.), *Athens during the Roman Period. Recent Discoveries. New Evidences*, Athènes, p.115-31

Christesen, Kye 2014 = Paul Christesen, Donald G. Kye (éd), *A Companion to Sport and Spectacle in Greek and Roman Antiquity,* Malden, Oxford, Chichester, en part. Part IV:« Romanization through Sport in the Greek East »

Ciancio Rosetto, Pisani Sartorio 1996 = P. Ciancio Rossetto, G. Pisani Sartorio (éd.), *Teatri greci e romani alle origini del linguaggio rappresentato*, II, Rome

Ciardiello 2005 = *Guida geoarcheologica della Costa Campana ad uso dei navigante*, Naples

Cimok 1997 = Fatih Cimok, *Pergame*, Istanbul

Cizek 1987 = E. Cizek, *La littérature et les cercles culturels à l'époque de Trajan*, dans ANRW II, 33, I, p. 3-35

Claridge 2007 = Amanda Claridge, « Hadrian's Lost Temple of Trajan », JRA 20, 1, p. 54-94

Coarelli 1977 = Filippo Coarelli, « Il campo Marzio occidentale. Storia e topografia », dans MEFRA 89/1, p. 807-46

Coarelli 1993= F. Coarelli, *Athenaeum*, *LTUR* I, Rome, p. 131

Coarelli 2007 = F. Coarelli, *Rome and Environs. An Archaeological Guide*, Berkeley, Los Angeles, Londres

Coletta, Maisto 2014 = Andrea Coletta, Patrizia Maisto, « Il settore meridionale del *templum Pacis* », in Meneghini, Rea 2014, p. 307-12

Colini 1937 = A. M. Colini, « *Forum Pacis* », in BCom 65, p. 7-41

Collart 1937 = Paul Collart, *Philippes*, *ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris

Collard 1941 = P. Collard, « Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais », *Revue suisse d'Art et d'Archéologie,* 3, Bâle

Collinet 1925 = Paul Collinet, *Histoire de l'école de droit de Beyrouth*, Paris

Corsaro 2014a = Antonella Corsaro, « Gli scavi della Sovrintendenza Capitolina (1998-2000 e 2004-2006) : il settore nord-occidentale del *templum Pacis* », in Meneghini, Rea 2014, p. 258-66

Corsaro 2014b = A. Corsaro, « La decorazione scultorea e pittorica del *templum Pacis* », in Meneghini, Rea 2014, p. 317-26

Coupry 1946 = Jacques Coupry, « Un joueur de marelle au marché de Philippes », BCH 70, p. 102-5

Cramer 1832 = John Anthony Cramer, *A Geographical and Historical Description of Asia Min*or, 1 et 2, Oxford

Crema 1959 = Luigi Crema, *L'architettura romana*, Turin

Cribiore 1995 = Raffaella Cribiore, « A Schooltablet from the Hearst Museum », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigrafik* 107, p. 263-70

Cribiore 1996 = R. Cribiore, *Writing, Teachers, and Students in Graeco-Roman Egypt*, Atlanta

Cribiore 2001 = R. Cribiore, *Gymnastics of the Mind*:Greek Education in Hellenistic and Roman Egypt, Princeton (N. J.), Oxford

Cribiore 2007a = R. Cribiore, « Space for Teaching in Late antiquity », in Derda *et al.* 2007, p. 143-50

Cribiore 2007b = R. Cribiore, *The school of Libanius in Late antique Antioch*, Princeton

Cribiore 2013 = R. Cribiore, *Libanius the Sophist: rhetoric, reality and religion in the four century*, Ithaca (N. Y.), Londres

Cribiore, Davoli 2010 = R. Cribiore, Paola Davoli, « Una scuola di greco del IV secolo d.C. a Trimithis (Oasi di Dakhla, Egitto) », in Capasso M., *Leggere greco e latino fuori dai confini nel Mondo Antico* : *atti del I congresso Nazionale dell'Associazione Italiana de Cultura Classica : Lecce, 10-11 Maggio 2008*, I Quaderni di Atene e Roma, p. 73-87

Cribiore, Davoli 2013 = R. Cribiore, P. Davoli, «New literary texts from Amheida, ancient Trimithis, Dakhla Oasis, Egypt », ZPE 187, p. 1-14

Cribiore *et al*. 2008 = R. Cribiore, P. Davoli, David M. Ratzan, « A Teacher's Dipinti from Trimithis (Dakhleh Oasis) », JRA 21, p. 170-91

Cumont 1923 = F. Cumont, *Syria*, IV

Daremberg-Saglio = Charles Daremberg et Edmond Saglio (dir.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris 1877-1919

Davoli, Ball 2008 = P. Davoli, Eugene Ball, «Area 2.1», dans *Dakhleh Oasis Project Columbia University Excavations at Amheida 2008 Preliminary Report*, sn, sd, p. 1-3, http://amheida.org/inc/pdf/Report2008.pdf

Del Corso 2005 = L. Del Corso, *La lettura nel mondo ellenistico*, Roma-Bari 2005

Delattre 2006 = Daniel Delattre, *La Villa des Papyrus et les rouleaux d'Herculanum. La bibliothèque de Philodème*, Cahiers du Cedopal n°4, Liège

Delavaud-Roux 2011 = Marie-Hélène Delavaud-Roux (éd), *Musiques et danses dans l'Antiquité*, Rennes

Della Corte 1924 = Matteo Della Corte, *Iuventus*, Arpino

Della Corte 1939 = M. Della Corte, *Not. scavi*, 15

Della Valle 1938 = G. Della Valle, « La villa sillana ed augusta Pausilypon », in *Campania Romana. Studi e materiali I*, Naples

Delorme 1949 = Jean Delorme, « Étude architecturale sur Vitruve, V, 11, 2 », BCH 73, p. 398-420

Delorme 1960 = J. Delorme, *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris

Del Corso 2008 = L. Del Corso, « L'insegnamento superiore nel mondo greco-romano alla luce delle testimonianze iconografiche », in Hugonnard-Roche 2008

Derda *et al*. 2007 = Tomasz Derda, Tomasz Markiewicz, Ewa Wipszycka (éd.), *Alexandria*:*Auditoria of Kom el-Dikka and Late Antique Education,* JJP Suppl 8, Varsovie

Detweiler 1967 = A. H. Detweiler, BASOR 187

Deubner 1938 = O. Deubner, *Das Asklepieion von Pergamon,* Berlin

De Giorgi 1995 = Maria Carla De Giorgi, « Papiri greci di argomento musicale : status e prospettive di ricerca », p. 245-54, *Papyrologia Lupiensia*, 4/1995

De la Genière 1987 = J. De la Genière, K. Erim (éd.), *Aphrodisias de Carie, Colloque de l'Université de Lille III*, Paris

De Vos 1983 = Mariette de Vos, « Funzione e decorazione dell'Auditorium di Mecenate », in G. Pisani-Sartorio, L. Quilici (éd.), *L'Archeologia in Roma Capitale tra sterro e scavo*, *[mostra, Roma, Auditorium di Mecenate, novembre 1983-gennaio 1984*], Vicence 1983

Döerpfeld 1908 = William Döerpfeld, MDAI[A] 33, 1908, p. 334-6

Durm 1910[3] = Joseph Durm, *Handbuch der Architectur:Die Baukunst der Griechen*, Leipzig

Dzielska 1995 = Maria Dzielska, *Hypatia of Alexandria*, Cambridge, Mass. 1995, p. 56-58

Dzielska 2013 = M. Dzielska, « Once More on Hypatia's Death», in Dzielska, Twardowska 2013

Dzielska, Twardowska 2013 = M. Dzielska, Kamilla Twardowska (éd), *Divine Men and Women in the History and Society of Late Hellenism. Byzantina et Slavica Cracoviensia, 7*, Cracovie

D'Arms 1970 = J. H. D'Arms, *Romans on the Bay of Naples. A Social and Cultural Study of the Villas and their Owners from 150 B. C. to A. D. 400*, Cambridge-Mass.

Egidi 2010 = Roberto Egidi, « L'area di piazza Venezia. Nuovi dati topografici », in *Bollettino d'Arte volume special*, 2010-Serie VII, p. 93-124

Egidi 2013 = R. Egidi, « L'*Athenaeum* di Roma » in Rafael Hidalgo, Pilar León (éd), *Roma, Tibur, Baetica. Investigaciones Adrianeas*, Séville, p. 77-94.

Egidi, Orlandi 2011 = R. Egidi, S. Orlandi, « Una nuova iscrizione monumentale dagli scavi di piazza Madonna di Loreto », in *Historikà* 2011, p. 301-19

Elayi 2015 = Josette Elayi *L'antique Beyrouth à la lumière des dernières fouilles archéologiques,* Josette Elayi, Chargée de recherche au CNRS,

https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/l_antique_beyrouth_a_la_lumiere_des_dernieres_fouilles_archeologiques.asp#biblio, le 15 sept 2015, Copyright Clio 2015

Emerit *et al.* = Sibyle Emerit, Sylvain Perrot, Alexandre Vincent, *Le paysage sonore de l'Antiquité : méthodologie, historiographie et perspectives :* actes de la journée d'études tenue à l'École française de Rome le 7 janvier 2013, Le Caire 2015.

Engelmann 1993 = Helmut Engelmann, « Celsusbibliothek und Auditorium in Ephesos » in *ÖJh*, Haupblatt, 62, 1993, p. 105-11

Engelmann 2005 = H. Engelmann, « Inschriften und Heiligtum », in U. Muss (éd.), « Der Kosmos der Artemis von Ephesos », *Sonder Schriften des ÖAI* 37, Vienne 2005, p. 33-44.

Erim 1964 = Kenan T. Erim, « Rapport de fouilles, campagne 1963 », in M. J. Mellink, « Archaeology in Asia Minor », AJA 68, 2, p. 160 et fig. 17

Erim 1965 = K. T. Erim, TTAED 14/2, 1965, p. 135-40 ; 18/2, 1969-70, p. 90-1

Erim 1983 = K. T. Erim, AnatStud 33

Erim 1989 = K. T. Erim, «Les monuments d'Aphrodisias», *Les Dossiers d'Archéologie*, 139

Erim 1997 = K. T. Erim, *Aphrodisias*, Istanbul, 1997[5] (1989)

Étienne 2004 = Roland Étienne, *Athènes, espaces urbains et histoire. Des origines à la fin du IIIe siècle ap.J.-C.*, Paris

Facchin 2014 = Giulia Facchin, « L'aula du culto della Pace : il periodo flavio », in Meneghini, Rea 2014, p. 270-9

Faraklas 1972 = N. Faraklas, "Επιδαύρία », in *Αρχαίες Ελληνικές Πόλεις* 12, Athènes 1972, p. 71

Feissel 2003 = Denis Feissel, « Le Philadelphion de Constantinople : inscriptions et écrits patriographiques », In *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147e année, N. 1, 2003. pp. 495-523. doi : 10.3406/crai.2003.22579 http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2003_num_147_1_22579

Fellague 2014 = Djamilla Fellague, « Mise au point sur l'odéon de Domitien », in Bernard 2014, p. 117-29

Fellows 1853 = Christian Fellows, *Ein ausflug nach Kleinasien und Entdeckungen Lykien,* Leipzig

Fernoux 2011 = Henri-Louis Fernoux, *Le demos et la cité. Communautés et assemblées populaires en Asie Mineure à l'époque impériale*, Rennes

Filgis, Radt 1986 = Von Meinrad N. Filgis, Wolfgang Radt, *Das heroon*, *AvP* XV, 1, Berlin

Filippi 2010 = F. Filippi, « Le indagini in Campo Marzio Occidentale. Nuovi dati sulla topografia antica : il ginnasio di Nerone (?) e l' "Euripus" », in « Archeologia e Infrastrutture. Il tracciato fondamentaled ella linea C della metropolitan di Roma : prime indagini archeologiche », R. Egidi, F. Filippi, S. Martone (éd), *Bollettino d'Arte*, Firenze 2010, p. 38-91

Filippi 2014 = F. Filippi, *Nuovi dati sulla topografia antica dei saggi della metro C nell'area del Campo Marzio occidentale : il ginnasio di Nerone (?) e l'*Euripus, in Bernard 2014

Foganolo, Rossi 2010 = Stefania Foganolo, Federica, Michela Rossi, « Il Templum Pacis come esempio di transformazione del paesaggio urbano», *Bollettino di Archeologia on line* I 2010/Volume Speciale D/D8/6, p. 31-46, consulté le 07 septembre 2016

Follet 1976 = S. Follet, *Athènes au IIe et au IIIe siècle. Études chronologiques et prosopographiques*, CUF

Follet 1977 = S. Follet, « La datation de l'Archonte Dionysios (IGII², 3968) : ses conséquences archéologiques, littéraires et épigraphiques ». In: *Revue des Études Grecques*, tome 90, fascicule 428-429, Janvier-juin 1977. p. 47-54.doi : 10.3406/reg.1977.4128 http://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1977_num_90_428_4128

Forni 1970 (1973) = G. Forni, *Enc. arte antic*., suppl. 1970 (1973), p. 772-89, s.v. *teatro*

Fournet *et al*. 2009 = Marie-Françoise Boussac, Thibaud Fournet, Bérangère Redon , *Les bains collectifs en Égypte*, Le Caire IFAO

Fowden 1977 = G. Fowden, « The Platonist Philosopher and his Circle in Late Antiquity », *Philosophia* 7, 1977, p. 359-83

Fowden 1990 = G. Fowden, « The Athenian Agora in Late Antiquity and the Progress of Christianity», JRA 3, 1990, p. 494-501

Frantz 1988 = F. Alison Frantz (éd), *Late Antiquity, 267-700 A. D. The Athenian Agora: results of excavations conducted by the American School of Classical Studies at Athens. Vol XXIV,* Princeton

Frezouls 1989 = E. Frézouls, *Les édifices des spectacles en Syrie, Archéologie et histoire de la Syrie. II*, Sarrebruck, 1989, p. 385-406

Friese 2006 = Wiebtke Friese, « Unter Göttlicher Anfsicht Vereinslokale im Asklepieion von Pergamon », *Hephaistos* 24, 2006, p. 101-11

Gabriel 1955 = Mabel M. Gabriel, *Livia's Garden Room at Prima Porta*. New York

Galli 2002 = M. Galli, *Die Lebenswelt eines Sophisten. Untersuchungen zu den Bauten und Stiftungen des Herodes Atticus*, Mayence

García Sánchez 2013 = Jorge García Sánchez, « Arqueología de la "paideia". Las sedes de la educación superior en las provincias helenísticas del imperio (I): las escuelas privadas», *Habis* n° 44, 2013, p. 61-5

García Sánchez 2014 = J. García Sánchez, « Arqueología de la "paideia". Las sedes de la educación superior en las provincias helenísticas del imperio (II): templos, santuarios, museos, bibliotecas, auditorios, teatros y "bouleuteria"», *Habis*, n° 45, 2014, p. 71-96

García Sánchez 2015 = J. García Sánchez, « Arqueología de la "paideia". Las sedes de la educación superior en las provincias helenísticas del imperio (III): los gimnasios », *Habis* 46, 2015, p. 49-75

García y García 2004 = Laurentino García y García, *Alunni maestri e scuole a Pompei: l'infanzia, la giovinezza e la cultura in epoca romana*, Bardi

Garrucci 1866 = G. Garrucci, *Sul destino dei due theatri di Coroglio ed intorno alla grotta di Seiano*, Naples

Gatti *et al*. 1960 = G. Carettoni, A. Colini, L. Cozza, G. Gatti, *La pianta marmorea di Roma antica. Forma Urbis Romae*, Rome

Gerkan, Krischen 1928 = Armin v. Gerkan, Friedrich Krischen, *Thermen und Palaestren*, Milet I 9

Ghini 1988 = Giuseppina Ghini, « Le terme Alessandrine nel Campo Marzio », *MonAnt* 52, p. 126-29

Gigante 1979 = Marcello Gigante, *Civiltà delle forme letterarie nell'antica Pompei*, Naples

Gigante 1987 = M. Gigante, *La Bibliothèque de Philodème de Gadara et l'épicurisme romain*, Paris

Ginouvès 1962 = René Ginouvès, *Balaneutiké, Recherches sur le bain dans l'antiquité grecque*, Paris

Ginouvès 1972 = R. Ginouvès, *Le* theatron *à gradins droits et l'odéon d'Argos*, Paris

Ginouvès 1985 = R. Ginouvès, Roland Martin, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome I. Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor.* Rome

Ginouvès 1992 = Ginouvès René. *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. II. Eléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs.* Rome 1992

Ginouvès 1998 = R. Ginouvès, Jean-Pierre Adam (dir.), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Rome, Athènes

Goodchild 1966 = R. G. Goodchild, « A Coin-hoard from "Balagrae" (El-Beida), and the earthquake of A. D. 365 », in *Libya Antiqua*, 3-4, 1966-7

Goulet 2014 = R. Goulet, *Eunape de Sardes*, *Vies de philosophes et de sophistes,* CUF

Graindor 1930 = P. Graindor, *Hérode Atticus*, Le Caire 1930, p. 92-3, 218-25

Graindor 1934 = Paul Graindor, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire

Greco 2010 = Emmanuele Greco *et al*, *Topografia di Atene.Sviluppo urbano e monumenti dalle Origini al III secolo d. C. (SATAA 1.3), tome 1 : Acropoli-Areopago-Tra Acropoli e* Pnice, Athènes, Paestum 2010, p. 1-308

Greco 2011 = E. Greco *et al*, *Topografia di Atene.Sviluppo urbano e monumenti dalle Origini al III secolo d. C. (SATAA 1.3), tome 2 : Colline sud-occidentali-Valle dell'Ilisso*, Athènes, Paestum 2010, p. 309-582

Greco 2014a = E. Greco *et al*, *Topografia di Atene.Sviluppo urbano e monumenti dalle Origini al III secolo d. C. (SATAA 1.3), tome 3, vol.1 : Agora del Ceramico = Quartieri a nord e a nord-est dell'Acropoli e Agora del Ceramico*, p. 589-847, Athènes, Paestum

Greco 2014b = E. Greco *et al*, *Topografia di Atene.Sviluppo urbano e monumenti dalle Origini al III secolo d. C. (SATAA 1.3), tome 3, vol.2 :* Agora del Ceramico = Quartieri a nord e a nord-est dell'Acropoli e Agora del Ceramico, p. 849-1210, Athènes, Paestum

Greco 2014c = Emmanuele Greco et al. *Topografia di Atene.Sviluppo urbano e monumenti dalle Origini al III secolo d. C. (SATAA 1.3), tome 4 : Ceramico, Dipylon e Accademia*, p. 1270-1578, Athènes, Paestum

Greco 2015a = Emmanuele Greco et al. *Topografia di Atene.Sviluppo urbano e monumenti dalle Origini al III secolo d. C. (SATAA 1.3), tome 5, vol. 1 : Lexicon topographicum urnis Athenarum ad asty pertinens adiecto indice tomorum I-IV*, Athènes, Paestum

Greco 2015b = Emmanuele Greco *et al*. *Topografia di Atene.Sviluppo urbano e monumenti dalle Origini al III secolo d. C. (SATAA 1.3), tome 5, vol. 2 : Lexicon topographicum urbis Athenarum. Atlante*, p. 1589 à 2010, Athènes, Paestum

Grimal 1975 = Pierre Grimal, *Le Siècle des Scipions. Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris 1953 (1975[2])

Groag, Stein 1933-43 = Edmund Groag, Arturus Stein, *Prosopographia Imperii Romani*, Berlin, Leipzig 1933-43, 3 vol

Gros 1996 = P. Gros, « Les nouveaux espaces civiques du début de l'Empire en Asie Mineure : les exemples d'Éphèse, Iasos et Aphrodisias », in Ch. Roueché, R. R. R. Smith (éd.), *Aphrodisias papers 3*, XXe Supp. au *JRA*, Ann Arbor 1996, p. 111-20

Gros 2004 = P. Gros, « La basilique dans les maisons de notables », in M. Cébeillac-Gervasoni, L. Lamoine, F. Trément, *Autocélébration des élites locales dans le monde romain*, Clermont-Ferrand, p. 317-28

Gros 2005 = P. Gros, « Les enjeux historiques du débat de l'ordonnance du forum de Trajan », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, n°1, p. 173-97

Gros 2011 = P. Gros, *L'Architecture romaine, 1. Les monuments* publics, Paris 2011[3](1996), en part chap 9, « odéons » p. 308-16 et chap. 12, « bibliothèques et auditoriums », p. 362-76

Gros 2014 = P. Gros, « Le complexe stade-odéon et sa signification dans la Rome Flavienne », dans Bernard 2014, p. 87-97

Gros 2016 = P. Gros, « L'évergétisme édilitaire au temps de la seconde sophistique : le cas d'Éphèse », *Revue archéologique*, 2016/2 (n° 62), p. 329 à 360

Grüßinger *et al.* 2011 = Ralf Grüßinger, Volker Kästner, Andreas Scholl (éd.) = *Pergamon* : *Panorama der antiken Metropole : Begleitbuch zur Ausstellung : eine Ausstellung der Antikensammlung der Staatlichen Museen zu Berlin* [Pergamonmuseum auf der Berliner Museumsinsel, 30. Sept. 2011 - 30. Sept. 2012], Berlin 2011

Guarducci 1929 = Margherita Guarducci, « *Poeti vaganti e conferenzieri dell' età ellenistica. Ricerche di epigrafia grec anel campo della litteratura e del costume », Memorie dei Lincei*, sc. morali, serie VI, volume II, fascicolo IX, p. 627-65

Guillemin 1929 = Anne-Marie Guillemin, *Pline et la vie littéraire de son temps*, Paris

Guillemin 1937 = Anne-Marie Guillemin, *Le public et la vie littéraire à Rome*, CUF

Günther 1903 = Robert Theodor Günther, *Archaeologia*, 58, p. 518-9

Günther 1913 = R. T. Günther, *Pausilypon, the imperial villa near Naples, with a description of the submerged foreshore and with observations on the tomb of Virgil and on other Roman antiquities on Posilipo*, Oxford

Haas 1997 = Christopher Haas, *Alexandria in Late Antiquity. Topography and Social Conflict,* Baltimore, Londres

Haas 2007 = Christopher Haas, *Köm el-Dikka in Context: The Auditoria and the History of Late Antique Alexandria*, in Derda *et al* 2007, p. 85-96

Habicht 1998 = Christian Habicht, *Pausanias' Guide to Ancient Greece*, Berkeley 1998 (1985)

Hall 2004 = Linda Jones Hall, *Roman Berytus Beirut in Late Antiquity*, Londres New York

Hällström 1994 = G. Hällström, « The closing of the Neoplatonic school in AD 529: An additional aspect », in Castrén 1994, p. 141-60

Hanfmann 1985 = Georges M.A. Hanfmann, « Nouvelles fouilles de Sardes », In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 129e année, N. 3, 1985. p. 497-519. doi : 10.3406/crai.1985.14294 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1985_num_129_3_14294, consulté le 9 juin 2015

Hanoune 1997 = Roger Hanoune, « L'architecture de la bibliothèque romaine », dans B. Gratien et R. Hanoune, *Lire l'écrit : textes, archives, bibliothèques dans l'Antiquité*, Lille 1997, p. 109-17

Hanoune *et al.* 1983 = R. Hanoune, A. Olivier, Y. Thébert, « Les thermes au nord-ouest du théâtre », in *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia*, 1. *Miscellanea,* 1, Rome 1983, p. 63-92

Hanson 1959 = John Arthur Hanson, *Roman Theater-Temples*, Princeton

Hårleman 1981 = Einar Hårleman, « Questions sur l'Athenaeum de l'empereur Hadrien », *Eranos* 79

Harrison 1953 = Evelyn B. Harrison, *Portrait Sculpture*, The Athenian Agora I, Princeton NJ

Heberdey 1904 = Rudolf Heberdey, st, ÖJh 7, 1904, Beibl.

Heberdey 1912 = R. Heberdey, st, *Forschungen in Ephesos*, II, 1912

Hellmann 1992 = Marie Christine Hellmann, *Recherche sur le vocabulaire de l'architecture grecque d'après les inscriptions de Délos*, Paris

Heuzet 1876 = Léon Heuzet et Henri Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris

Hiller von Gaertringen 1931 = F. Hiller von Gaertringen, *s. v.* "Rhodos", *RE* suppl. V, p. 804

Hoepfner 2002 a= Wolfram Hoepfner, « Eine würdige Nachfolgerin. Die Erneuerung der Akademie in Athen unter Kaiser Hadrian im 2.Jh.n.Chr. », dans W. Hoepfner (éd), *Antike Bibliotheken*, Mayence 2002

Hoepfner 2002b = Wolfram Hoepfner, « Pergamon, Rhodos-Nysa-Athen. Bibliotheken in Gymnasien und anderen Lehr – und Forschungsstätten », dans W. Hoepfner (éd.), *Antike Bibliotheken*, Mayence 2002, p. 67-73.

Hoff, Rostroff 1997 = M. C. Hoff, S. I. Rotroff, *The Romanization of Athens; Proceedings of an International Conference held at Lincoln, Nebraska (April 1996),* Oxford 1997

Hoffmann 1998 = Adolf Hoffmann, « The Roman Remodeling of the Asklepieion », in Koester 1998, p. 41-61

Hoffmann *et al*. 2011 = A. Hoffmann, H. Hanson, W. Zschietzschmann, G. S. De Luca, *Das Asklepieion*, *AvP* 11/5, Berlin

Hostein 2011 = Antony Hostein, « Le Bâtiment des écoles méniennes dans la topographie d'*Augustodunum*/Autun », in *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche, Actes de la*

table-ronde de Strasbourg, 20 - 21 novembre 2008, Michel Kasprzyk, Gertrud Kuhnle (*dir*), 30e suppl. à la *RAE*, Dijon 2011

Howald, Meyer 1941 = E. Howald, E. Meyer, *Die römische Schweiz*

Hugonnard-Roche 2008 = Henri Hugonnard-Roche (éd.), *L'enseignement supérieur dans les mondes antiques et médiévaux*, Paris

Humann, Cichorius 1898 = K. Humann, C. Cichorius, *Alterthümer von Hierapolis,* Berlin

İnan 1983 = Jale İnan, « Perge Kazisi 1982 Çalişmalari », *Kazi Sonuçlari Toplantisi*, V, 1983, p. 199-206

İnan 1984 = Jale İnan, « Perge Kazisi 1983 Çalişmalari », *Kazi Sonuçlari Toplantisi*, VI, 1984, p. 323-30

İnan 1985 = J. İnan, « Perge Kazisi 1984 Çalişmalari », *Kazi Sonuçlari Toplantisi*, VII, 1985, p. 397-420

Ioppolo 1991 = G. Ioppolo, *Rivista di Studi Pompeiana*. 5, 1991-92, p. 162

Iplikçioğlu *et al*. 1991, 1992, 1994, 2007 = Bülent Iplikçioğlu, Güler Çelgin et A. Vedat Çelgin, *Epigraphische Forschungen in Termessos und seinem Territorium*, I, II, et III, IV, Vienne

Izenour 1992 = G. Izenour, *Roofed Theaters of Classical Antiquity*, New Haven 1992

Jacopi 1929 = G. Jacopi, *BdA*

Jacopi 1932 = G. Jacopi, « Nuove epigraphi dalle Sporadi meridionali », *Clara Rhodos* 2, p.165-256.

Jarry 1968 = Jacques Jarry, *Hérésies et factions dans l'empire byzantin du IVe au VIIe siècle*, Le Caire 1968, p. 494-500

Jobst 1983 = W. Jobst, « Embolosforschungen I. Archäologische Untersuchungen östlich der Celsusbibliothek in Ephesos », ÖJh 54, 1983, Beibl.

Johannowsky 1987 = Werner Johannowsky, « Appunti sullo sviluppo della villa romana in Campania », in W. Johannowsky, Elena Laforgia, Matilde Romito, Valeria Sampaolo, *Le ville romane dell'eta imperiale*, Itinerari turistico-culturali in Campania 3, Naples

Johnson, Parker 2009 = William A. Johnson, Holt N. Parker, *Ancient Literacies : the Culture of Reading in Greece and Rome*, Oxford

Jones 1971[2] = A.H.M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford 1971 (1937)

Jones 1973 = A.H. M. Jones, *The Later Roman Empire 284-602*, Oxford

Jones Hall 2004 = L. Jones Hall, *Roman Berytus: Berytus in Late Antiquity*, Londres 2004

Jordan, Hülsen 1907 = H. Jordan, Ch. Hülsen, *Topographie der Stadt Rom im Alterthum* I.3, 1907, p. 594

Juchniewicz, Lach 2012 = Karol Juchniewicz, Katarzyna Lach, « Appendix. Auditorium E : exploration in season 2009 », in PAM 21*, Research 2009* (2012)

Judeich 1905 = W. Judeich, *Die Topographie von Athen*, Münich

Jullien 1885 = E. Jullien, *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome et leur enseignement depuis l'origine jusqu'à la mort d'Auguste*, Paris

Jullien 1896 = Michel Jullien, « Quelques souvenirs chrétiens de Beyrouth », in *Les missions catholiques*, Lyon-Paris

Karivieri 1994a = Arja Karivieri, « The So-Called Library of Hadrian and the Tetraconch Church in Athens », in Castrén 1994, p. 89-110

Karivieri 1994b = A. Karivieri, « The house of Proclus, on the Soutern Slope of Acropolis: A contribution », in Castrén 1994, p. 115-40

Kätsner 2014 = Ursula Kästner, «History of the Excavations at Pergamon up to 1900 », in Pirson, Scholl 2014, p. 20-35

Kavvadias 1899 = Panagiotis Kavvadias, Πρακτικά 1899, p.103, 105, fig. 5-6

Kavvadias 1900 = Panagiotis Kavvadias, Τό ιερόν του Ασκληπιοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ και η θεραπεία των ασθενών, Athènes 1900, p. 150-4

Kavvadias 1901 = P. Kavvadias, Πρακτικά 1901, p. 49-51, pl. A

Kavvadias 1904 = P. Kavvadias, « Περὶ τῶν ἐν Ἐπιδαύρῳ ἀνασκαφῶν. Τό ᾠδεῖον », Πρακτικά, 1904, p. 61-2, pl. I

Kayser 1994 = François Kayser, *Recueil des inscriptions grecques et latines (non funéraires) d'Alexandrie impériale* (Bibliothèque d'Étude, 108), Le Caire

Keil 1923 = Joseph Keil, *Forschungen in Ephesos*, III

Keil 1932 = J. Keil, *ÖJhBeibl* 27, 1932, p. 24-49

Keil 1933 = J. Keil, « XVII. Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Ephesos », ÖJhBeibl 28

Keil 1964[5] = J. Keil, *Ephesos ein führer durch die ruinenstätte und die ruinenstätte und ihre geschichte*, Vienne

Keith Dix, Houston 2006 = N. T. Keith Dix, G. W. Houston, « Public Libraries in the City of Rome », MEFRA 118, 2, p. 671–717, spec. p. 691-93

Kiss 1992a= Z. Kiss, « Rapports préliminaires. Alexandrie 1986 », EtTrav 16, 1992, p. 337-43

Kiss 1992b = Z. Kiss, «Rapports préliminaires. Alexandrie 1987», EtTrav 16, 1992, p. 345-51

Kiss 1992c = Z. Kiss, « Remarques sur la datation et les fonctions de l'édifice théâtral à Kôm el-Dikka », in S. Jakobielski, J. Karkowska (éd), *50 Years of Polish Excavations in Egypt and the Near East*, *Acts of the Symposium at the Warsaw University*,Varsovie 1992, p. 171-8

Kiss 1992d = Z. Kiss, « Les *auditoria* romains tardifs de Kom el-Dikka », *Acta Antiqua Academiae scientarum Hungaricae*, vol. 33, 1990-92, p. 331-8

Kiss *et al.* 2000 = Z. Kiss, Grzegorz Majcherek, Henryk Meyza, Henryk Rysiewski, Barbara Tkaczow, « Fouilles polonaises à Kôm el-Dikka (1986-1987) », *Alexandrie 7*, 2000, en part. p. 9-33

Kiss 2010 = Zsolt Kiss, « L'édifice théâtral de Kôm el-Dikka: Quelques mythes et plusieurs questions », in Damian Robinson, Andrew Wilson (éd.), *Alexandria and the North-Western Delta: Joint Conference Proceedings of Alexandria: City and Harbour (Oxford 2004) and The Trade and Topography of Egypt's North-West Delta: 8th century BC to 8th century AD (Berlin 2006*), Oxford Centre for Maritime Archaeology, Volume 5, 2010, p. 91-101

Kleiner 1968 = Gerhard Kleiner, *Die Ruinen von Milet*, 1968

Knibbe 1993 = Dieter Knibbe, « Via Sacra Ephesiaca I », *Berichte und Materialien Österreichisches Archaologisches Institut* 3, Vienne

Knithakis, Sumboulidou 1969 = I. Knithakis I., E. Sumboulidou, «Νεα στοικεια δια την Βιβλιοθηκης του Αδριανου », Αρχαιολογικόν Δελτίον, 24, 1969, Μελέτες 1, p. 107-17

Knoblauch, Witschell 1993 = Paul Knoblauch, Christian Witschel, «Arykanda in Lykien», *AA* 1993 Beib, p. 246-9; 252-4 ; plan 1 et 2

Koch 1989 = G. Koch, *Albanien: Kunst und Kultur im Land der Skipetaren*, Cologne

Koester 1998 = Helmut Koester (éd.), *Pergamon: Citadel of the Gods*, Harvard Theological Studies 46, Harrisburg

Kołątaj 1983 = Wojciech Kołątaj, « Recherches architectoniques dans les thermes et le théâtre de Kom el-Dikka à Alexandrie », in Vorwort Günter Grimm, Heinz Heinen, Erich Winter (éd), *Das römisch-byzantinische Ägypten*, Mayence 1983, p. 189-90

Kołątaj 1992 = Wojciech Kołątaj, *Imperial Baths from Kôm el-Dikka, Alexandrie 6*

Kołątaj 2002 = Wojciech Kołątaj, « Kom el-Dikka Preservation Work, 2000/2001 », PAM 13, p. 23-29

Kołątaj 2008 = Wojciech Kołątaj, « Conservation Work on Kôm el-Dikka in Alexandria in the 1989 Season », *PAM II (Reports 1989-90*), PCMA digital reprint 2008, p. 16-17

Kondis 1958 = J. Kondis, AM 73, p. 151

König 2005 = Jason König, *Athletics and Literature in the Roman Empire*, New York

Konstantinopoulos 1988 = G. Konstantinopoulos, « The Town Plan of Hellenistic Rhodes », in *Resümees XIII. Internationaler Kongress für Klassische Archäologie,* Berlin, p. 65-8

Koumanoudès, Dörpfeld 1885 = Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας 1885, p. 13-22 et pl. I.

Kousser 2015 = Rachel Meredith Kousser, *Hellenistic and Roman Ideal sculpture: The Allure of the Classical*, New York 2015

Kubiak 1967 = W. Kubiak, « Les fouilles polonaises à Kôm el-Dikka en 1963 et 1964 », BArchAlex 42, 1967, p. 47-80 (*non vidi*)

Kubiak, Makowiecka 1973 = W. B. Kubiak, E. Mackowiecka, "Polish Excavations at Kôm el-Dikka in Alexandria in 1965 and 1966. Preliminary Report", ASAE 61, 1973, p. 93-124

Kyriaki 2006 = V. Kyriaki, Πρακτικά του Ζ' Διεθνους Συνεδριου Πελοποννησιακων Σπουδων 1, Athènes 2006, p. 363-84

Kyriaki *et al*. 1988 = V. Kyriaki, L. Paleokrassa, K. Giole, « The Propylon of the Gymnasium », in *The Propylon of the "Gymnasium" and the Tholos in the Asclepieion of Epidaurus*, Athènes 1988, p. 21-34 et 44

Labaune 2013 = Yannick Labaune *et al*., « Une *schola* monumentale découverte boulevard Frédéric Latouche à *Augustodunum*/Autun », *Gallia*, 2013, 70.2, p. 197-256

Labaune sd = Yannick Labaune, « *La restauration d'un monument à Augustodunum/Autun (Saône et Loire), à l'époque tétrarchique : le site du boulevard F. Latouche »,*http://www.autun.com/uploads/documents/decouvrir-autun/ecoles-meniennes1.pdf, consulté le 19 novembre 2015

Laes, Strubbe 2014 = Christian Laes, J.H.M. Strubbe, *Youth in the Roman Empire: the Young and the Restless years?* Cambridge 2014

Lanciani 1897 = R. Lanciani, *Ruins and Excavations of Ancient Rome. A Companion Book for Students and Travellers*, 1897

Lanckoroński 1893 = Karl Lanckoroński, *Les villes de la Pamphilie et de la Pisidie*, II, Paris 1893.

Laurenzi 1938 = L. Laurenzi, *I monumenti nell'antica Rodi* [Mem. FERT II], 1938

La Porta 1981 = Armando La Porta *et al*., *Corpus Topographicum Pompeianum*, 5, Austin 1981

Leake 1821 = William Martin Leake, *The Topography of Athens; with some remarks on its Antiquities*, Londres 1821

Leake 1824 = W. M. Leake, *Journal of a Tour in Asia Minor, with comparative remarks on the ancient and modern geography of that country Asia Minor*, Londres 1824

Lemerle 1935 = Paul Lemerle, « Chronique de fouilles », BCH 59, 1935, p. 287-9

Lemerle 1937 = P. Lemerle, « Palestre romaine à Philippes », BCH 61, 1937, p. 86-102

Lemerle 1945 = P. Lemerle, *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine. Recherche d'histoire et d'archéologie,* Paris 1945

Lemerle 1971 = P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin*, Paris 1971

Leone 2007 = Anna Leone *et al*., *Res bene gestae*, Rome 2007

Lessing, Varone 1995 = Erich Lessing, Antonio Varone, *Pompéi*, Paris

Levi 1971 = P. Levi, *Pausanias, guide to Greece*, 2 vol. Baltimore, 1971

Levich 1967 = B. Levich, *Roman Colonies in Southern Asia Minor*, Oxford 1967

Le Bas, Waddington 1870 = P. Le Bas, W. H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, Paris

Le Blay 2010 = Frédéric Le Blay, *Transmettre les savoirs dans les mondes hellénistique et romain*, Rennes

Ling 1993 = R. Ling, « German Approaches to Pompeii », JRA 1993, p. 331-40

Lipińska 1966 = Jadviga Lipińska, « Polish Excavations at Kom el Dikka », in EtTrav n°1 (tome 3), p. 182-99 (spec p. 188-99)

Lipińska, Riad 1966 = Jadvig Lipińska, Henry Riad, «Trial Pits at Kom el Dika in Alexandria », ASAE 59, p. 100-3

López García 2014 = Antonio López García, « El *Athenaeum* de Adriano. El centro de la cultura griega en Roma », in *XVIII CIAC: Centro y periferia en el Mundo Clásico, S. 6. La helenización del mundo antiguo*, Roma, Mérida, p. 47-50

López García 2015a = A. López García, « Una revisiòn de las fuentes històricas que mencionan el *Athenaeum* de Roma », *Habis* 46, p. 261-78.

López García 2015b = A. López García, « Cercando l'Athenaeum di Adriano », in Anna Busetto, Sebastiano C. Loukas (éd.), Ricerche a confronto, *Dialoghi di Antichità Classiche e del Vicino Oriente, Bologna – Roma Tre – Torino 2012*, Zermeghedo 2015, p. 233-44

López García 2015c = A. López García, *Los Auditoria de Adriano y el* Athenaeum *de Roma*, Florence 2015

Loyen 1963 = André Loyen, « Résistants et collaborateurs en Gaule à l'époque des Grandes Invasions ». In: *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n°22, décembre 1963, p. 437-450 ; doi : 10.3406/bude.1963.4215 http://www.persee.fr/doc/bude_1247-6862_1963_num_22_4_4215

Love 1967 = Iris Cornelia Love, « Knidos-excavations in 1967», in TAD 16, 2, 1967

Love 1968a = I. C. Love, « Knidos, Preliminary Report of the Excavations », AJA, 72, 2, 1968

Love 1968b = I. C. Love, « Knidos-Excavations in 1968 », in TAG 17, 2, 1968

Love 1970 = I. C. Love, « A Preliminary Report of the Excavations at Knidos, 1969 », AJA 74, 2, 1970

Loyen 1963 = Loyen André, « Résistants et collaborateurs en Gaule à l'époque des Grandes Invasions », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n° 22, décembre 1963, p. 437-50

Lugli 1931 = Giuseppe Lugli, *Monumenti antichi di Roma*, I, la Zona archeologica, Rome 1931

Lugli 1938 = G. Lugli, *I Monumenti antichi di Roma e Suburbio* III, 1938

Lugli 1970 = G. Lugli, *Itinerario di Roma Antica*, 1970

Łukaszewicz 2013 = Adam Łukaszewicz, « Lecture Halls at Kom el-Dikka in Alexandria », in Dzielska, Twardowska 2013

Maccanico 1963 = R. Maccanico, « Ginnasi romani ad Efeso », Arch Class 15, 1, 1963, p. 32-60

Magie 1950 = D. Magie, "Roman Rule in Asia Minor to the end of the Third Century after Christ », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 32, 1954

Mackowiecka 1971 = E. Mackowiecka, «The Numbering of the seated Places at Roman Theatre of Kôm el-Dikka in Alexandria », *Acta Conventus XI "Eirene"*, Varsovie 1971, p. 479 sqq

Majcherek 2004 = G. Majcherek, « Kom el-Dikka Excavations and Preservation work, 2002/2003 », PAM 15, 2004, p. 25-38

Majcherek 2005 = G. Majcherek, « Kom el-Dikka Excavations and Preservation work, 2003/2004 », PAM 16, 2005, p. 17-30

Majcherek 2007a = G. Majcherek, «Kom el-Dikka. Excavations and preservation work. Preliminary report, 2004/2005 », PAM 17 [*Reports 2005*], p. 21-34 (part. p. 23-31 et fig. 1 à 6 et 8)

Majcherek 2007b = G. Majcherek, « The Late Roman Auditoria of Alexandria: an Archeological Overview », in Derda *et al* 2007, p. 11-50

Majcherek 2008 = G. Majcherek, « Kom el-Dikka. Excavation and preservation work, 2005/2006 », PAM XVIII [=*Reports2006*], p. 29–40

Majcherek 2010a = G. Majcherek, « Alexandria Excavations and Preservation work. Preliminary Report 2006/2007 », PAM 19, 2010, p. 31-48

Majcherek 2010b = G. Majcherek , «The Auditoria on Kom el-Dikka: A Glimpse of Late Antique Education in Alexandria », in *Proceedings of the Twenty-Fifth International Congress of Papyrology, Ann Arbor 2007*, American Studies in Papyrology, Ann Arbor 2010, p. 471-84

Majcherek 2010c = « Discovering Alexandria. Archaeological Update on the Finds from Kôm el-Dikka », in Damian Robinson, Andrew Wilson (éd), *Alexandria and the North-Western Delta: Joint Conference Proceedings of Alexandria: City and Harbour (Oxford 2004)*

and The Trade and Topography of Egypt's North-West Delta: 8th century BC to 8th century AD (Berlin 2006), Oxford Centre for Maritime Archaeology, Volume: 5 , Oxford 2010

Majcherek 2012 = G. Majcherek, «Alexandria Kom el-Dikka: excavations and preservation work. Preliminary report 2008-2009 », PAM 21, 2012, avec appendice de Karol Juchniewicz, Katarzyna Lach, «Auditorium E: exploration in season 2009 », p. 27-48

Majcherek 2013 = G. Majcherek, «Alexandria. Excavations and preservation work in Kom el-Dikka. Preliminary Report 2009-2010 », PAM 22, 2013, p. 33-53

Majcherek, Kołątaj 2003 = G. Majcherek, Wojciech Kołątaj « ALEXANDRIA, EGYPT. Excavations and Preservation Works 2001/2002 », PAM 14, 2003, p. 19-31

Majcherek, Kucharczyk 2014 = G. Majcherek, Renata Kucharczyk, « Alexandria. Excavations and preservation work on Kom el-Dikka. Season 2011 », PAM 23/1, 2014, p. 23-44

Malineau 2005 = V. Malineau, « L'apport de *l'Apologie des mimes* de Chorikios de Gaza à la connaissance du théâtre du VIe s. », in C. Saliou (éd.), *Gaza dans l'Antiquité tardive. Archéologie, rhétorique et histoire*, Salerne 2005, p. 161 n. 45

Mamoli 2014 = Myrsini Mamoli, *Toward a Theory of Reconstructing current Libraries*, Georgia Institute of Technology, 2014 https://smartech.gatech.edu/bitstream/handle/.../MAMOLI-DISSERTATION-2014.pdf*, consulté le 06/10/2015*

Mango 1981 = C. Mango, « Daily life in Byzantium », *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*, 31/1, 1981 (= XVI. Internationaler Byzantinistenkongress. Akten, I/1), p. 337-53

Mango 1990 = C. Mango, *Le développement urbain de Constantinople*, 1990 (1985)

Marc 1994 = Jean-Yves Marc, *La ville de Thasos de la basse époque hellénistique à l'époque impériale : les constructions publiques d'une cité grecque du IIème siècle avant J.-C. au IIIème siècle après J.-C*, Lille ANRT, 3 micro-fiches, doctorat, Paris I

Marrou 1931 = Henri Irénée Marrou, « Autour de la Bibliothèque du pape Agapit », in *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, XLVIII, 1931, p. 157-65

Marrou 1932 = H. I. Marrou, *La vie intellectuelle au forum de Trajan et au forum d'Auguste*, MÉFRA 49, 1932, p. 93-110

Marrou 1940 = H. I. Marrou, « Margarete Bieber. The History of the Greek and Roman Theater (pour le continent : La Haye, M. Nijhoff) ». In:*L'antiquité classique*, Tome 9, fasc. 1, 1940. pp. 155-157;http://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1940_num_9_1_3112_t1_0155_0000_2

Marrou 1964 (1938) = H. I. Marrou, *Mousikos anèr. Étude sur les Scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*, Grenoble

Marrou 1981 (1948) = Henri-Irénée Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 1 Le monde grec ; 2 Le monde romain, Paris

Mascoli 1981 = Laura Mascoli, *Pompéi : Travaux et envois des architectes français au XIXe siècle*, Paris, Naples

Mathys *et al*. 2014 = Maria Mathys, Verena Stappmanns, Ralf von den Hoff, «The Gymnasium. Architecture, uses and images », in Pirson, Scholl 2014, p. 302- 17

Mattern 2013 = Susan P. Mattern, *The Prince of Medicine. Galen in the Roman Empire*, Oxford

Mau 1874 = August Mau, « Osservazzioni. Parete dipinta scoperta sull'Esquilino », in *Bullettino dell'Instituto di correspondanza archeologica* 1874, p. 141-4.

Mau 1875 = A. Mau, « Osservazzioni sul cosidetto auditorio di Mecenate », dans *Bullettino dell'Instituto di correspondanza archeologica* 1875, p. 89-96

Mau 1898 = August Mau, *Führer durch Pompeji*, Leipzig

Maurice 2013 = Lisa Maurice, *The Teatcher in Ancient Rome. The Magister and His Word*, Lanham

Mazois 1838 = Charles-François Mazois, Les *Ruines de Pompei : dessinées, mesurées pendant les années 1809, 1810, 1811*, vol. 4, Paris

McKenzie 2007a = Judith MacKenzie, « The Place in Late Antique Alexandria "Where Alchimists and Scholars Sit (…) Was like stairs" », in Derda *et al*. 2007, p. 53-83

McKenzie 2007b= Judith MacKenzie, *The Architecture of Alexandria and Egypt 300 BC - AD 700*, New Haven, Londres

Meinel 1980 = Ruediger Meinel, *Das Odeion. Untersuchungen an überdachten antiken Theatergebäuden*, Francfort, Berne

Meliades 1955 = Ioaniis Meliades, Ἀυασκαφαὶ υοτίων τῆς Ἀκροπόλεως, dans Prak 1955 (1960), p. 36-52

Mellink 1963 = M. J. Mellink, AJA 67, 1963

Mellink 1965 = AJA 69

Mellink 1966 = AJA 70

Mellink 1968 = M. J. Mellink, "Archaeology in Asia Minor», AJA 72, p. 125-47

Mellink 1969 = M. J. Mellink, "Archaeology in Asia Minor», AJA 73, p. 203-27

Meneghini 2014a = Roberto Meneghini, « L'architettura del *templum Pacis »*, in Meneghini, Rea 2014, p. 284-99

Meneghini 2014b = R. Meneghini, « La *Forma Urbis* severiana. Storia e nuove scoperte » in Meneghini, Rea 2014, p. 327-36

Meneghini, Rea 2014 = R. Meneghini, Rossella Rea (éd)*, La Bilioteca infinita, I luoghi del sapere nel mondo antico*, Rome

Meneghini, Santangeli Valenzani 2014 = R. Meneghini, Riccardo Santangeli Valenzani, « Gli scavi del *templum Pacis* (1998-2013)», in Meneghini, Rea 2014, p. 255-7

Méthy 2007 = Nicole Méthy, *Les lettres de Pline le Jeune*, Paris

Meyers 2008 = Jean Meyers, Prolégomènes bibliographiques à la lecture des Panégyriques de Sidoine Apollinaire. In: Vita Latina,N°179, 2008. p. 77-86 http://www.persee.fr/doc/vita_0042-7306_2008_num_179_1_1270

Michałowski 1970 = Kazimierz Michałowski, *Alexandria*, Vienne, Munich

Michałowski 1994[2] = K. Michałowski, *L'art de l'Égypte*, Paris, p. 494-5

Mielsch 1987 = H. Mielsch, *Die römische Villa*. *Architektur und Lebensform*, Munich 1

Miltner 1958 = F. Miltner, *Ephesos. Stadt der Artemis*, Vienne

Mingazzini 1954 = P. Mingazzini, « Note di topografia prenestina », Arch Class 6, 1

Miszczak 2016 = Izabela Miszczak, *Antalya, Side and Alanya: TAN Travel Guide*, sl 2016, sp (google books, consulté le 18 avril 2016)

Mitchell 1991 = S. Mitchell, « Ariassos 1990 », Anat Stud, 41, 1991, p. 159-72

Mitchell 1994 = S. Mitchell, « Three Cities in Pisidia », Anat Stud, n° 44, p. 129-48

Mitchell *et al*. 1989 = S. Mitchell, E. Owens, M. Waelkens, " Ariassos and Sagalassos 1988", Anat Stud 39, 1989, p. 63-7 et fig. 1 et pl. XII, b et c

Monaco 2014 = Mariachiara Monaco, Aldo Corcella, Elsa Nuzzo, « Significato e funzioni della cosiddetta Biblioteca di Adriano ad Atene », in Elena Calandra, Benedetta Adembri (éd), *Adriano e la Grecia. Villa Adriana tra classicità ed ellenismo*, Milan

Montalbano 2014 = Riccardo Montalbano, « *Templum Pacis*: i documenti d'archivio degli scavi del XIX secolo », in Meneghini, Rea 2014, p. 248-54

Montella 2014 = Francesca Montella, « L'aula du culto della Pace: il periodo severiano », in Meneghini, Rea 2014, p. 276-83

Moretti 1954 = Luigi Moretti, « La capienza dei teatri e degli stadi di alcune città d'Anatolia », in Arch Class 6, 1, 1954, p. 148-58

Murolo 1959 = M. Murolo, *Rendiconti dell'Accademia di archeologia, lettere e belli arti, Napoli*, NS 34, 1959, p. 89-101

Muss 2005 = U. Muss, « Das Artemision von Ephesos in römischer Zeit », in M. Şahin, I. H. Mert (éd.), *Festschrift Ramazan Özgan*, Istanbul, p. 250–63

Musti 1982 = Domenico Musti, L. Beschi, *Pausania, Guida della Grecia, Libro I, L'Attica*, Milan

Mustilli 1983 = Domenico Mustilli, *La villa dei papyri*, Naples

Neppi Modona 1961 = Aldo Neppi Modona, *Gli edifici teatrali greci e romani*, Florence

Newton 1862 = Charles Newton, *A History of Discoveries at Halicarnassus, Cnidus, and Branchidae*, I, Londres

Newton 1863 = C. Newton, *A History of Discoveries at Halicarnassus, Cnidus, and Branchidae*, II, Londres

Nielsen 1990 = Inge Nielsen, *Thermae et balnea: the architecture and cultural history of Roman public baths*, 2 vol., Aarhus

Nigdilis 2012 = Pantelis Nigdelis, « Harpiani: a new village (*vicus*) of the roman colony of Philippi » in Δινήεσσα : τιμητικος τόμος για την Κατερίνα Ρωμιοπούλου, P. Adam-Veleni et K. Tzanavari (éd.), Thessalonique, p. 103-9.

Nikolov 1987 = D. Nikolov, « L'ensemble du forum d'*Augusta Trajana*-Beroe », in T. Ivanov, M. Čičikova, A. Dimitrova-Milčeva (éd), *Recherches sur la culture en Mésie et en Thrace*, Bulletin de l'Institut d'Archéologie Bulgare, 37, 1987, p. 96-107

Noël 1998 = Marie-Pierre Noël, « Lectures, relectures et mélectures des sophistes », *Noesis* n° 2, 1998, p. 19-36

Normand 1881 = Charles Normand, « Les fouilles de Pergame. Exposé des fouilles. Le grand autel ne serait-il pas le monument héroïque d'Andromaque ? L'exèdre d'Attale II », in *l'Encyclopédie d'Architecture*, 2e série, t. X, 1881, p. 83-9

Nutton 2013 = Vivian Nutton, « Galien dans son contexte : épigraphie, archéologie, codicologie », in *l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances*, 2013, 3-4, p. 1481- 91

Orlandos 1952 = A. Orlandos, *Prakt*., p. 651-3.

Orlandos 1953 = A. Orlandos, *Prakt*., p. 309.

Özgen, Özgen 1988 = Engin Özgen, Ilknur Özgen, *Antalya Museum*, Ankara

Özgür 2007 = Edip Özgür, *Skulpturen des Museums von Antalya*, Istanbul

Özgür 2008[3] = E. Özgür, *Sculptures of the Museum in Antalya*, Ankara

Packer 1995 = James E. Packer, *s.v*. "Foro traiano", LTUR II, p. 349-52 et fig. 171-72

Packer 1997 = J. E. Packer, *The Forum of Trajan in Rome. Study of the Monuments*, Berkeley, Los Angeles, Oxford (UCP)

Packer 2001 = J. E. Packer, *l Foro di traiano a Roma. Breve studio dei Monumenti*, Rome

Palombi 2014 = Domenico Palombi, « Medici al *templum Pacis* ? », in Meneghini, Rea 2014, p. 337-41

Pandermalis 1997 = Dimitrios Pandermalis, *Dion. Site archéologique et Musée*, Peania

Pandermalis 1999 = D. Pandermalis, *Dion, Anakalipse*, Athènes

Pandermalis 2011 = D. Pandermalis, *Dion, de la cité sacrée à la colonie romaine*, in *Les Dossiers d'archéologie,* no 347, septembre-octobre 2011, p. 50-5

Pandermalis 2014 = D. Pandermalis *et al*., *Acropolis Museum Guide*, Athènes

Papachadzis sd = Nikos Papachadzis *et al*., *Monuments of Thessaloniki*, sd 13e éd., Katofli publications

Papazoglou 1988 = Fanoula Papazoglou 1988, « Les villes de Macédoine romaine », BCH Suppl. 16

Parandowski 2012 = Piotr Parandowski, « En souvenir de Kôm el-Dikka », in EtTrav 25, 2012, p. 307-18

Parrish 2001 = D. Parrish (éd), *Urbanism in Western Asia Minor. New studies on Aphrodisias, Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge and Xanthos,* 45e Suppl. au JRA, Porthmouth

Péché 1996 = Valérie Péché, « Les *tibiae*, instruments de la scène romaine : l'exemple de la comédie et de la pantomime », p. 71 à 91 Arthur Muller (dir.) N°4/1995 Instruments, musiques et musiciens de l'antiquité classique (Université Charles-de-Gaulle – Lille 3)

Peek 1969 = Werner Peek, *Inschriften aus dem Asklepieion von Epidauros* (Abh. Leipzig, 60, 2), Berlin

Peek 1972 = W. Peek, *Neue Inschriften aus Epidauros* (Abh. Leipzig, 63, 5), Berlin

Penella 2007 = Robert J. Penella, *Man and the Word. The Orations of Himerius*, Berkeley, Los Angeles, Londres

Pensabene 1993 = P. Pensabene, *Elementi architettonici di Alessandria e di altri siti egiziani*, Rome, p. 206-8

Perego 1987 = F. Perego (éd), *Memorabilia. Il futuro della memoria*, Rome 1987

Pernot 1997 = Laurent Pernot, *Éloges grecs de Rome*, Paris

Petersen, Luschan 1889 = E. Petersen, F. von Luschan, *Reisen in Lykien, Mylas und Kibyratis = Reisen im südwestlichen Kleinasien*, II, Vienne, 1889

Petersen, von den Hoff 2011 = Lars Petersen, Ralf von den Hoff (éd.), *Skulpturen in Pergamon. Gymnasium, Heiligtum, Palast. Katalog zur gleichnamigen Ausstellung in der Archäologischen Sammlung der Universität Freiburg (6. Mai - 31. Juli 2011)*, Fribourg

Petit 1955 = Paul Petit, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IVe siècle apr. J.-C.*, Paris

Petit 1957 = Paul Petit, *Les étudiants de Libanius. Un professeur de faculté et ses élèves au Bas-Empire*, Paris

Pharr = C. Pharr, *The Theodosian Code and Novels and the Sirmondian Constitutions*, New Jersey 2001

Picard 1930 = C. Picard, *L'Acropole d'Athènes*, Paris

Pighi 1965(1941) = Giovanni Battista Pighi, *De Ludi Saecularibus*, Amsterdam, p. 270

Pinna Cabini 2014a = Beatrice Pinna Caboni, « I portici e il muro di delimitazione settentrionale », in Meneghini, Rea 2014, p. 300-6

Pinna Caboni 2014b = B. Pinna Caboni, « La statua di culto », in Meneghini, Rea 2014, p. 313-6

Pirson 2007 = Felix Pirson, « Pergamon : Bericht über die Arbeiten in der Kampagne 2006 », *Archäologischer Anzeiger*, 2007/2, p. 35-40

Pirson 2008 = F. Pirson, « Pergamon: Bericht über die Arbeiten in der Kampagne 2007 », AA 2008/2, p. 83-155

Pirson 2009 = F. Pirson, « Pergamon: Bericht über die Arbeiten in der Kampagne 2007 », AA 2009/2, p. 129-213

Pirson 2010 = F. Pirson, « Pergamon: Bericht über die Arbeiten in der Kampagne 2009 », AA 2010/2, p. 139-236

Pirson 2011 = F. Pirson, « Pergamon: Bericht über die Arbeiten in der Kampagne 2010 », AA 2011/2, p. 81-212

Pirson 2012 = F. Pirson, « Pergamon: Bericht über die Arbeiten in der Kampagne 2011 », AA 2012/2, p. 175-276

Pirson 2013 = F. Pirson, « Pergamon: Bericht über die Arbeiten in der Kampagne 2012 », AA 2013/2, p. 79-164

Pirson 2014 = AA 2014/2, fig. 79, p. 173

Pirson, Scholl 2014 = Felix Pirson, Andreas Scholl (éd.), *Pergamon, Anadolu'da Hellenistik Bir Başkent, Pergamon, A Hellenistic Capital in Anatolia*, Istanbul

Pisani Sartorio 2002 = Giuseppina Pisani Sartorio, « Teatri in villa: l'esempio di Pianosa », p. 55-82, *Rendiconti della pontificia accademia di archeologia di roma (serie 3)*, vol. 74, année 2001-2002, 2002

Pittakis 1858 = K. Pittakis, *Arch. Ephemeris*, 1858, p. 107-14

Platner, Ashby 1929 = S. B. Platner, Th. Ashby, *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Oxford

Poignault, Schneider 2015 = Rémy Poignault et Catherine Schneider (éd), *Présence de la déclamation antique (controverses et suasoires)*, Collection Caesarodunum. Série Bis, 46-47, Clermont-Ferrand

Poignault, Schneider 2016 = R. Poignault, C. Schneider, *Fabrique de la déclamation antique. Controverses et suasoires*, Lyon

Puech 2002 = Bernadette Puech, *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris

Purcell 2007 = Nicholas Purcell, « The *Horti* of Rome and the Landscape of Property », in Anna Leone 2007

Quet 2003 = Marie-Henriette Quet, « Le sophiste M. Antonius Polémon de Laodicée, éminente personnalité politique de l'Asie romaine du IIe siècle », in Mireille Cébeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine (éd), *Les élites et leurs facettes*, Rome-Clermont-Ferrand, p. 401-43

Radt 1978 = Wolfgang Radt**,** *Pergame: Guide archéologique*, Istanbul

Radt 1988 = W. Radt**,** *Pergamon: Geschichte und bauten, funde und erforschung einer antiken metropole*, Cologne

Radt 1999 = W. Radt, *Pergamon*, *Gechichte und Bauten einer antiken Metropol*, Darmstadt

Radt 2014 = W. Radt, « The Excavations of the 20th Century », in Pirson, Scholl 2014, p. 38-47

Ratté 2001 = C. Ratté, « New Research on the Urban Developpement of Aphrodisias in Late Antiquity », in *Urbanism in Western Asia Minor. New Studies on Aphrodisais, Ephesus, Hierapolis, Pergamon, Perge and Xanthos,* Porthsmouth

Raubitschek 1943 = A. E. Raubitschek, *Hesperia*, XII, 1943, n° 22, p. 73-6

Rea 2011 = R. Rea, « Nerone, le arti e i ludi », in M.A. Tomei, R. Rea (éd.)*, Nerone*, Milano, p. 202-17

Rea 2014a = Rossella Rea, « Gli auditoria pubblici nel mondo romano », in Meneghini, Rea 2014, p. 133-54

Rea 2014b = R. Rea, « Introduzione storico-topografica. Storia degli scavi », in Meneghini, Rea 2014, p. 242-7

Réardon 1971 = B. P. Réardon, *Courants littéraires grecs des IIe et IIIe siècles après J.-C.*, Paris

Reinach 1985[2] = Adolphe Reinach, *La Peinture ancienne - Recueil Milliet. Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne*, Paris 1985 (1921)

Reithmüller 2014 = Jürgen W. Riethmüller, « The Asclepieion of Pergamon », in Pirson, Scholl 2014

Relazione archeologica eta antica 2013 = « Relazione archeologica eta antica », « Piazza Madonna di Loreto, rinvenimenti archeologici, posizionamento su base catastale », sn, p. 4-30, http://archeoroma.beniculturali.it/ (consulté le 22 août 2015)

Relazione archeologica età moderna 2013 = Giovanni Coisson, Giovanni Ricci, Coop. *Archeologia*, « Relazione archeologica età moderna e contemporanea », « Relazione archeologica, Le fasi di età moderna e contemporanea », http://archeoroma.beniculturali.it/ (consulté le 22 août 2015)

Relazione storica 2013 = « Concorso di idee per la Copertura dell'Auditorium dell'imperatore Adriano in piazza Madonna di Loreto (ROMA), Relazione Storica", sd, sn, http://archeoroma.beniculturali.it/ (consulté le 22 août 2015)

Renaut 2005 = D. Renaut, « Les déclamations d'*ekphraseis* : une réalité vivante à Gaza au VIe siècle, in Saliou 2005, p. 197-220

Renaut 2007 = Delphine Renaut, « The Influence of Alexandria on the Intellectual Life of Gaza », in Derda *et al.* 2007, p. 169-75

Rey 1927 = Léon Rey, *«* Fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie (1925) *»,* in *Albania* II

Rey 1928 = L. Rey, *«* Fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie (1926-1927) », *Albania* III

Rey 1931 = L. Rey, BCH 55

Rey 1935 = L. Rey, *«* Fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie », *Albania* V

Rey 1939 = L. Rey, « Fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie », *Albania* VI

Rheidt 1998 = Klaus Rheidt, « In the Shadow of Antiquity: Pergamon and the Byzantine Millenium », dans Koester 1998, p. 395-423

Richardson 1988 = L. Richardson, *Pompeii: An Architectural History,* Baltimore, Londres

Riché 1957 = Pierre Riché, « La survivance des écoles publiques en Gaule au Ve siècle », in *Le Moyen-âge*, 1957, n° 63/4 p. 421-36

Riché 1962 = Pierre Riché, *Éducation et culture dans l'occident barbare* (VIe-VIIIe siècle), Paris (*Patristica Sorbonensia*, 4)

Riethmüller 2014 = Jürgen W. Riethmüller, « The Asclepieion of Pergamon », in Pirson, Scholl 2014, p. 492-505

Rizakis 1995 = Athanasios D. Rizakis, *Achaïe I. Sources textuelles et histoire régionale,* Athènes, p. 176-7

Rizzo 1983 = Silviana Rizzo, « L'auditorium di Mecenate », in *L'archeologia in Roma capitale tra sterro e scavo*, *[mostra, Roma, Auditorium di Mecenate, novembre 1983-gennaio 1984*], Vicence, p. 225-30

Robert 1935 = Fernand Robert, *Epidaure*, Paris, p. 38

Robert 1970 (1937) = Louis Robert, *Études anatoliennes : recherche sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris, part. chap. III « Inscriptions d'Aigai d'Aiolide » p. 74-89

Robert, Robert 1954 = Louis Robert, Jeanne Robert, *La Carie. Histoire et géographie historique*, II, Paris

Robert 2015 = Jean-Noël Robert, *Pompei et la Campanie antique*, Paris

Roberto 2015 = Umberto Roberto, *Rome face aux Barbares. Une histoire des sacs de la Ville*, Paris

Robertson 1969^{2} = D. S. Robertson, *Greek and Roman Architecture*, Cambridge University Press

Rodziewicz 1993 = Elizbieta Rodziewicz, « The Roman *Auditoria* in Alexandria in the Light of Ivory Carvings », BSAA 45 (*Alexandrian Studies in memoriam Daoud Abdu Daoud*), p. 269-79

Rodziewicz 2003 = Elizbieta Rodziewicz, « On Alexandrian School of Ivory Carvings in Late Antiquity», in BSAA 47, p. 47-70

Rodziewicz 1969 = M. Rodziewicz, « Stratigraphie du sondage M XVI, 1 dans la partie sud de Kôm el-Dikka, Alexandrie », EtTrav 3, p. 133-45

Rodziewicz 1985 = M. Rodziewicz, « Excavations at Kom el-Dikka in Alexandria 1980-1981. Preliminary Report», ASAE 70, 1984-1985, p. 236-40

Rodziewicz 1991a = M. Rodziewicz, « Excavations at Kom el-Dikka in 1980-81 », BSAA 44, p. 71-6

Rodziewicz 1991b = M. Rodziewicz, « Report on the Excavations at Kom el-Dikka (Alexandria) in 1982 », BSAA 44, p. 84-90

Rodziewicz 1991c = M. Rodziewicz, « Report on the Excavations at Kom el-Dikka in Alexandria in 1983-1984», BSAA 44, p. 103-18

Rogers1992 = Guy M. Rogers, « The constructions of women at Ephesos», *ZPE*, 90

Roque 1999 = Denis Roque, « Alexandrie tardive et protobyzantine (IVe-VIIe s.) : témoignages d'auteurs », in « Actes du 9ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 2 & 3 octobre 1998 », *Cahiers de la Villa Kérylos*, Année 1999, Volume 9 Numéro 1, p. 203-35

Rosse 1850 = Ludwig Ross, *Kleinasien und Deutschland. Reisebriefe und Aufsätze*, Halle

Rott 1908 = H. Rott, *Kleinasiatische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien*, Leipzig

Rouéché 1989 = Charlotte W. Roueché, J. M. Reynolds, *Aphrodisias in Late Antiquity: the Late Roman and Byzantine Inscriptions* (*JRS Monographs*, 5), Londres

Rouéché 1993 = Charlotte Rouéché, *Performers and Partisans at Aphrodisias in the Roman and Late Roman Periods* (*JRS Monographs*, 6), Londres

Saliou 2005 = Catherine Saliou (éd.), *Gaza dans l'Antiquité tardive. Archéologie, rhétorique et histoire*, Salerne

Saliou 2009 = C. Saliou, introduction p. VII-LXXI et commentaire, p.85-385, in Vitruve, *De l'Architecture, livre V*, CUF

Salles 2010 = Catherine Salles, *Lire à Rome*, Paris

Salm 2015 = Éléonore Salm, « Écouter l'orateur dans le monde gréco-romain », *Pallas*, 98, p. 199-213

Sartre 2005 = Maurice Sartre, *The Middle East Under Rome*, Cambridge, Mass.

Sauron 1980 = Gilles Sauron, « Templa Serena [À propos de la «Villa des Papyri» d'Herculanum : Contribution à l'étude des comportements aristocratiques romains à la fin de la République] », in MEFRA 92, n°1, p. 277-301

Sauron 2009 = G. Sauron, *Les décors privés des Romains : dans l'intimité des maîtres du monde*, Paris

Sauron 2013 = G. Sauron, *L'art romain des conquêtes aux guerres civiles*, Paris

Scaroina 2014 = Luigi Scaroina, « Gli scavi della Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Roma (2000-2013). L'esedra nor-occidentale del *templum Pacis* (2010-2011), in Meneghini, Rea 2014, p. 267-69

Schazmann 1923 = Paul Schazmann, *Das Gymnasion der Tempelbezirk der Hera Basileia: Text*, AvP VI

Scherrer 2000 = P. Scherer (éd.), *Ephesus. The New Guide*, Istanbul

Schneider 1999 = Carsten Schneider, *Die Musengruppe von Milet*, Mayence

Schouler 1987 = B. Schouler, « Les sophistes et le théâtre au temps des empereurs », in P. Ghiron-Bistagne, B. Schouler (éd.), *Anthropologie et théâtre antique. Actes du Colloque international. Montpellier 6-8 mars 1986*, Montpellier, p. 275-7

Schouler 2005 = B. Schouler, *Chorikios déclamateur*, in Saliou 2005, p. 117-33

Schulz 1992 = A. Schulz, "Ariassos: eine hellenisticsch-römische Stadt in Pisidien", in E. Schwertheim (éd.), *Forschungen in Pisidien.* Bonn, p. 29-41 et fig. 1 et 2

Schulz 2010 = Dorothea Schulz, « De Villa van Serenus-een reconstructie » *Monumenten* 31/6, 2010

Schulz 2011 = Schulz Dorothea, « Die neue Villa des Serenus: Rekonstruktionsarbeiten in der Würte », AW 2011 (2), p. 20-3

Seager 1972 = Andrew R. Seager, « The Building History of the Sardis Synagogue », AJA 76/4, 1972, p. 425-35

Sear 2006 = Frank Sear, *Roman Theatres. An Architectural Study*, Oxford

Sear 1935a = T. L. Sear, *AJA* 39, 1935, p. 437-9

Sear 1935b = T. L. Sear, *Hesperia* 4, p. 362

Sear 1936 = T. L. Sear, *Hesperia* 5, p. 6-14

Sear 1937 = T. L. Sear, *Hesperia* 6, p. 352

Sear 1947 = T. L. Sear, *Hesperia* 16, p. 200-2

Sear 1949 = T. L. Sear, *Hesperia* 18, p. 133

SEG = *Supplementum Epigraphicum Graecum*, vol. I-LVII, Leyde 1923-2009

Segal 2012 = Artur Segal, « The Odeion excavated in Hippos-Sussita », EtTrav 25, p. 357-70

Serlorenzi 2010 = M. Serlorenzi, « Le testimonianze medievali nei cantieri di piazza Venezia », in *Bollettino d'Arte volume speciale*, 2010-Serie VII, p. 131-65

Settis 1968 = S. Settis, « Il ninfeo di Erode Attico a Olimpia e il problema della compozione della Periegesi di Pausania », *Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa, Sezione di Lettere*, ser. 2, 37, 1968, p.1-63

Settis 1973 = S. Settis, « *Essedra* e *nimfeo* nella terminologia architettonica del mondo romano, dall'eta repubblicana alla tarda antichità », in *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* I, 4, 1973, p. 661-745

Sève, Weber 2012 = Michel Sève, Patrick Weber, *Guide du forum de Philippes*, Paris Athènes

Sève 2000 = M. Sève, « De la naissance à la mort d'une ville : Philippes en Macédoine (IVe siècle av. J.-C.-VIIe siècle ap. J.-C.) », *Histoire urbaine* 2000 (n° 1), p. 187-204

Sherwin-White 1966 = Adrian Nicholas Sherwin-White, *The Letters of Pliny*: *A Historical and social commentary*, Oxford

Sichtermann 1959 = H. Sichtermann, AA

Simonett 1941 = Christoph Simonett, « Octodurus. Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny », *Revue Suisse d'art et d'archéologie* 3, 1941, p. 77-94 et 175-6, spec. p. 84-94

Sisson 1929 = M. A. Sisson, « The Stoa of Hadrian at Athens », *Papers of the British School at Rome*, 11, 1929, p. 50-72

Smith 1990 = R. R. R. Smith, « Late Roman Philosopher Portraits from Aphrodisias » JRS 80, p. 127-55, 177

Smith 1998 = R. R. R. Smith, « Cultural Choice and Political Identity in Honorific Portrait Statues in the Greek East in the Second Century A. D. », JRS 88

Sodini 1984 = J.-P. Sodini, « L'habitat urbain en Grèce à la veille des invasions », in *Villes et peuplement dans l'Illyricum protobyzantin*, Rome, p. 341-96

Sorabji 2010[2] = Richard Sorabji, « New findings on Philoponus », in R. Sorabji, *Philoponus and the rejection of the aristotelian science*, Londres

Sorabji 2013 = R. Sorabji, « Introduction of the Second Edition. New Findings on Philoponus. Part I. The Classrooms excavated », in *Bulletin of the Institute of Classical Studies*, 56, 2013, p. 1

Spano 1948 = G. Spano, *Annali del' Istituto Superiore de Sienze e Lettere "Santa Chiara" del Orine dei Frati Minori*, Naples I, 1948-49, p. 111-39

Sparkes, Talcott 1970 = Brian A. Sparkes, Lucy Talcott, *Pots and Pans of Classical Athens*, ASCSA 1970

Spetsieri-Choremi 1995 = Alkestis Spetsieri-Choremi, « Library of Hadrian. Recent Finds », *Ostraka* 4, 1995, p. 137-47

Spieser 1984 = J.-M. Spieser, *Thessalonique et ses monuments du IVe au VIe siècle*, Athènes-Paris, p. 92-6

Stappmanns 2011 = V. Stappmanns, « Das Gymnasion von Pergamon: Architektur und Nutzungsgeschichte », in Petersen, von den Hoff 2011, p. 29-37

Striewe 2003 = Michael Striewe, *Thermen und Palästren von Milet*, Ruhr-Universität Bochum 2003, p. 11-3 http://www.michael.striewe-online.de/uebermich/pdfs/ss03-thermen.pdf, consulté le 11 mai 2016.

Strocka 2012 = V. M. Strocka, « Bauphasen des Kaiserzeitlichen Asklepieions von Pergamon », IstMitt 62, p. 199-287

Stuart, Revett 1789 = J. Stuart, N. Revett, *The Antiquities of Athens*, Londres

Stuart, Revett 1841 = J. Stuart, N. Revett, *Antiquities of Athens* II, Londres

Stucchi 1975 = Sandro Stucchi, *Architettura Cirenaica*, Archeologia libica 9, Rome

Syme 1958 = Ronald Syme, *Tacitus*, 2 vol., Oxford

Syme 1961 = R. Syme, « Who was Vedius Pollio? », JRS 51

Szabat 2007 = Elzbieta Szabat, « Teachers in the Eastern Roman Empire (Fifth-Seventh Centuries). A Historical Study and Prosopography », in Derda *et al*. 2007, p. 177-345

Talcott 1948 = L. Talcott, *Archaeology*, I

Tamm 1959 = Brigitta Tamm-Fahlström, *Remarques sur les Odéons de Rome*, in *Eranos*, 57, p. 67-71

Tamm 1963 = Brigitta Tamm, *Auditorium and Palatium; a Study on Assembly-Rooms in Roman Palaces during the 1st century B.C. and the 1st century A.D*, Stockholm

Tamm 1970 = B. Tamm, *Nero Gymnasium in Rom*, Stockholm

Tedeschi 2002 = Gennaro Tedeschi, « Lo spettacolo in età ellenistica e tardo antica nella documentazione epigrafica e papiracia », *Papyrologia Lupiensia*, 11/2002, p. 87-187

Texier 1862 = Charles Texier, *Asie Mineure : Description géographique, historique et archéologique des provinces et des villes de la Chersonnèse d'Asie*, Paris

Thébert 2003 = Yvon Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen : études d'histoire et d'archéologie*

Thompson 1940 = Homer A. Thompson, *The Tholos of Athens and its Predecessors*, *Hesperia*: *supplément 4*, Athènes

Thompson 1950 = H. A. Thompson, *The Odeion in the Athenian Agora*, in *Hesperia 19*, p. 31-141 et pl. 16-80 ; p. 31-99 et pl. 16 à 59

Thompson 1961 = H. A. Thompson, «Odeon of Agrippa or Sanctuary of Theseus? », *Revue Archéologique*, tome 1: 1-3

Thompson 1981 = H. A. Thompson, «The Libraries of Ancient Athens », dans N. C. Wilkie et W. D. E. Coulson (éd.) *Contributions to Aegean Archaeology: Studies in honor of William A. McDonald*, Minneapolis 1985, p. 295-7

Thompson 1987 = H. A. Thompson, «The Impact of Roman Architects and Architecture on Athens 170 B.C.-A. D. 170 », in S. Macready, F. H. Thompson (éd.), *Roman Architecture in the Greek World*, p. 1-17, Londres

Thompson 1954 = Margaret Thompson, *Coins: From the Roman through the Venetian Period*, *The Athenian Agora II*,

Thompson, Wicherley 1972 = H. A. Thompson, Richard Ernest Wicherley, *The Agora of Athens. The History, Shape and Uses of an Ancient City-Center, Agora 14,* Princeton

Thylander 1938 = Hilding Thylander, « Le prétendu *auditorium maecenatis* », *Acta Archeologica*, 9, p. 101-26 et pl. 1-3

Tigginaka 1999 = Ioanna Tigginaka, Η μεγάλη ανατολική αίθουσα της Βιβλιοθήκης του Αδριανού, *A Delt* 54, 1999 A1, p. 293-326 ; pl. 124-140

Tiverios 2012 = Michalis Tiverios, Pantelis Nigdelis, Polyxeni Adam-Veleni, *Threpteria : studies on ancient Macedonia*, Thessalonique

Tkaczow 1992 = Barbara Tkaczow, « Observations préliminaires sur les fragments de décoration architectonique à Kôm el-Dikka (Alexandrie) », in EtTrav 16, p. 225-56, spec. p. 229-33

Tkaczow 1993 = B. Tkaczow, *Topography of Ancient Alexandria (An Archeological Map), Travaux du Centre d'Archéologie Méditerranéenne de l'Académie Polonaise des Sciences* 32, Varsovie

Tkaczow 2008 = B. Tkaczow, *Architectural styles of Ancient Alexandria. Elements of architectural decoration from Polish Excavations at Kom el-Dikka (1960-1993), Alexandrie VIII*

Tkaczow 2013 = B. Tkaczow, « Historical topography of ancient Alexandria », EtTrav 26, 2, p. 685-98

Tobin 1997 = Jennifer Tobin, *Herodes Attikos and the city of Athens:Patronage and Conflict under the Antonines*, Amsterdam

Tomlinson 1983 = R. A. Tomlinson, *Epidaurus*, Austin TX

Tosi 2003 = G. Tosi, *Gli edifici per spettacoli nell'Italia romana*, Rome

Traversari 1952 = G. Traversari, *Dioniso*, 15

Traversari 1960 = G. Traversari, *Gli spettacoli in acqua nel teatro tardo-antico*, Rome

Travlos 1971a = John Travlos, *Bildlexikon zur topographie des antiken Athen*, Tübingen

Travlos 1971b = J. Travlos (dir.), *Pictorial Dictionary of Ancient Athens*, Londres

Travlos 1980 = J. Travlos, *Pictorial Dictionary of Ancient Athens*, New York

Travlos 1981 = J. Travlos, *Athens after the Liberation: planning the new City and Exploring the Old*, in *Hesperia 50*

Travlos, Thompson 1988 = J. Travlos, H. A. Thompson, *The Athenian Agora in Late Antiquity*, Princeton

Ulrich 1994 = Roger B. Ulrich, *The Roman orator and the Sacred Stage : the Roman Templum Rostratum*, Bruxelles, Latomus 222

Valette-Cagnac 1997 = E. Valette-Cagnac, *La lecture à Rome. Rites et pratiques*, Paris

Van Andringa 2013 = William Van Andringa, *Pompei : mythologie et histoire*, Paris

Van Buren 1947 = A. W. Van Buren, « Gnaeus Alleius Nigidus Maius of Pompei », *American Journal of Philology* 68, p. 382-93

Varriale 2007 = I. Varriale, « La villa imperiale di Pausilypon », in *La Villa Romana*, Rosaria Ciardello (éd.), Naples

Velenis, Velenis 1989 = G. Velenis, P. Adam Velenis, « Roman Theater in Thessaloniki », *Το αρχηαιολογικο εργο στε Μακεδονια και Θρακη*, 3, p. 241-56

Velenis, Velenis 1993 = G. Velenis, P. Adam Velenis, *The theater-stadium in Thessaloniki*, ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΑ= *Archaeology* 46, p. 69-75

Vendries 2002 = Vendries Christophe. Harpistes, Luthistes et Citharôdes dans l'Egypte romaine. Remarques sur certaines singularités musicales. In: Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 80 fasc. 1, 2002. Antiquite - Oudheid. pp. 171-198. doi : 10.3406/rbph.2002.4614
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_2002_num_80_1_4614

Verzone 1969 = Paolo Verzone, « L'Urbanistica di Hierapolis di Frigia », *Atti del XVI Congresso di Storia dell'Architectura*, Rome

Verzone 1978 = P. Verzone, « Hierapolis di Frigia nei lavori della Missione Archeologica Italiana », in *Un decennio di ricerche archeologiche*, Rome, I, p. 391-475

Vespignani, Visconti 1874 = Virginio Vespignani, Carlo Ludovico Visconti, « Antica sala di recitazioni, ovvero *auditorio* scoperto fra le ruine degli horti mecenaziani, sull'Esquilino », BCom 1874, p. 137-73 et pl. 11-18

Virgili 1994 = P. Virgili, dans P. Ciancio Rossetto, G. Pisani-Sartorio (éd.), *Teatri greci e romani* : *alle origini del linguaggio rappresentato : censimento analitico* I, Turin

Višić-Ljubić 2014 = Ema Višić-Ljubić, *Salona, Colonia Martia Iulia Valeria*, Salone

Vix 2010 = Jean-Luc Vix, « Aelius Aristide (IIe s. ap. J.-C), un défenseur passionné de la rhétorique », Bulletin ARELAS n° 31, p. 32-42

Von Hesberg 2011 = H. von Hesberg, « L'attività edilizia a Roma all'epoca di Nerone », in M. A. Tomei, R. Rea (éd.), *Nerone*, Milan

Waelkens 1987 = M. Waelkens, *Notes d'architecture sur l'agora et le portique de Tibère à Aphrodisias de Carie*, in De la Genière 1987, p. 126 et 130

Warner 2012 = Nicholas Warner, « Amheida: Architectural Conservation and Site Development, 2004-2009 », in R.S. Bagnall, P. Davoli, C.A. Hope (éd.), *The Oasis Papers 6: Proceedings of the Sixth International Conference of the Dakhleh Oasis*; Oxford, Oxbow, p. 363-79

Watts 2006 = Edward J. Watts, *City and School in Late Antique Athens and Alexandria*, Berkeley, Los Angeles, Londres

Weißl 2008 = M. Weißl, « Die Geschichte der Ausgrabungen im Artemision bis 1905», in W. Seipl (éd.), *Das Artemision von Ephesos. Heiliger Platz einer Göttin*, Vienne, p. 49-56

Welch 2007 = Katherine E. Welch, « Some Architectural Prototypes for the Auditoria of Kom el-Dikka and Three Late Antique (fifty century AD) *Comparanda* from Aphrodisias in Carie», in Derda *et al*. 2007, p. 115-33

Wiblé 1982 = François Wiblé, « Nouvelles découvertes à Martigny, *Forum Claudii Vallensi* », *Archéologie Suisse* 5, 1, p. 2-14, en part. p. 3-5

Wiblé 1985 = F. Wiblé, « Activité archéologique à Martigny en 1984 », in *Fouilles gallo-romaines de Martigny*, p. 117-50 et pl.

Wiblé 2008 = F. Wiblé, *Martigny-la-Romaine*, Martigny (Guide archéologique suisse), p. 111-2

Wiblé 2011 = F. Wiblé, « Conservation du patrimoine archéologique valaisien : les vestiges de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* mis en valeur à Martigny (Suisse) », in Xavier Delestre, François Wiblé (éd), *La valorisation des sites archéologiques*, Actes du colloque international de Martigny (Suisse), CAR 134, Archeologia Valesiana 10, p. 41-60

Wicherley 1972 = Richard Ernest Wicherley, *Literary and Epigraphical Testimonia*, *The Athenian Agora III*

Wiegand 1932 = T. Wiegand, *Zweiter Bericht über die Ausgrabungen in Pergamon 1928-32: Das Asklepieion*, Berlin, p. 23-6 ; fig. X et pl.

Wieseler 1851 = Friedrich Wieseler, *Theatergabäude und Denkmäler des Bühnenwesens bei den Griechen und Römen,* Göttingen

Will 1992 = Ernest Will, « Nouvelles archéologiques : Vers de nouvelles fouilles à Beyrouth », in *Syria* 69 fascicule 1-2, p. 221-25

Will 1996 = Will Ernest. in Badre Leila. Les découvertes archéologiques du centre-ville de Beyrouth (information). In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 140e année, N. 1, 1996. pp. 87-97, p. 96-97. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1996_num_140_1_15564.

Wilping, Wlach 1995 = Wilping G., Wlach G., *Ephesus. 100 years of Austrian Research*, Vienne, Cologne, Weimar

Wiseman 2015 = T. P. Wiseman, *The Roman Audience: Classical Literature as Social History*, Oxford

Woodhead1997 = Arthur Geoffroy Woodhead, *The Athenian Agora:Results of Excavations Conducted by the American School of Classical Studies at Athens. Vol XVI, Inscriptions: the Decrees*, Agora 16

Wuilleumier 1951 = Pierre Wuilleumier, *Fouilles de Fourvière à Lyon*, Suppl. 4 à *Gallia*, Paris

Wyler 2013 = Stéphanie Wyler, « An Augustan Trend towards Dionysos:Around the "Auditorium of Maecenas" » in Alberto Barnabé *et al*. (éd.), *Redefining Dionysos*, Berlin, Boston, p. 541-53 et pl. XXXIV à XXXVII.

Yegül 1986 = Fikret Yegül, *The Bath-Gymnasium Complex at Sardis*, Cambridge

Yegül 1992 = F. Yegül, *Baths and Bathing in Classical Antiquity*, New York Cambridge

Yegül 2010 = F. Yegül, *Bathing in the Roman World*, New York

Zabrana 2011 = L. Zabrana, « Vorbericht zur sog. Tribüne im Artemision von Ephesos - ein neues Odeion im Heiligtum der Artemis », *ÖJh* 80, p. 341-64

Zabrana 2012 = L. Zabrana, « Im heiligen Bezirk des Artemisions. Neue Erkenntnisse zur sog. Tribüne in Ephesos », *AW* 5, p. 74-81

Zahariade 2011 = Mihail Zahariade (éd.), *Lexicon on the Greek and Roman cities and Place names in Antiquity, 9, Athena*, Amsterdam

Zanker 1988 = Paul Zanker, *Pompeji. Stadtbilder als Spiegel von Gesellschaft und Herrschaftsform,* Mayence

Zanker 1995 = Paul Zanker, *The Mask of Socrates. The Image of the Intellectual in Antiquity*, Berkeley

Zeigenaus, De Luca 1975 = O. Zeigenaus, G. De Luca, *Das Asklepieion,* AvP, 11/2, Berlin, p. 61-83

Zevi 1996 = Fausto Zevi, « Pompei dalla città sannitica alla colonia sillana : per un'interpretazione dei dati archeologici », in Cebeillac-Gervasoni 1996

Ziolkowski, Putnam 2008 = Jan M. Ziolkowski et Michael C. J. Putnam (éd.), *The Virgilian Tradition: the first fifteen hundred years*, New Haven